

**Comité Syndical du
17 octobre 2024**

**DELIBERATION N° 2024-10-080
Approbation du PV du CS 02 du 14 06 2024**

Nombre de membres 107			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 3 octobre deux mille vingt-quatre, une nouvelle convocation du Comité Syndical a été faite le 11 octobre deux mille vingt-quatre, en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre, à onze heures, le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situés dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Don-Georges GIANNI, Président de séance. Monsieur Xavier POLI a été désigné secrétaire de séance. S'agissant d'une re convocation, le Comité peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
105	15	15	

Présents :

FERRANDI Etienne, LACOMBE Xavier, BONARDI Jean-Paul, SOTTY Marie-Laurence, BERNARDI François, EMANUELLI Paul-Jean, GIFFON Jean-Baptiste, POLI Xavier, MARIOTTI Marie-Thérèse, MATTEI Jean-François, MARCHETTI Etienne, MAURIZI Pancrace, CICCADA Vincent, GIORDANI Jean-Pierre, GIANNI Don-Georges.

Pouvoirs :

Absents :

PERFETTINI Martine, MILANI Jean-Louis, LINALE Serge, PERETTI Philippe, PELLEGRINI Leslie, TIERI Paul, LEONARDI Jean-Charles, POZZO DI BORGIO Louis, SIMONI Pierre-Baptiste, ROMITI Gérard, PADOVANI Jean-Jacques, BATTISTI Gilles, POLIFRONI Bruno, SAVELLI Pierre, LACAVE Mattea, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina.

MARCANGELI Laurent, MINICONI Ange-Pascal, FAGGIANELLI François, SARROLA Alexandre, PASQUALAGGI Jean-Marie, FRANCHI Horace, VINCILEONI Antoine-Mathieu, MONDOLONI Christophe, VANNUCCI Stéphane, FRAU David, COMBETTE Christelle, BACCI Christian, CIAVAGLINI Joëlle, COLONNA D'ISTRIA Jeanne-Andrée, SUSINI Jean, CORTICCHIATO Caroline, KERVELLA Philippe, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, PUGLIESI Pierre, SBRAGGIA Stéphane, VOGLIMACCI Charles-Noël.

ADORNI Roméo, COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don-Napoléon, GRAZIANI Frédéric.

GUIDONI Pierre, BARTHELEMY Roxane, MARCHETTI François-Marie, SEITE Jean-Marie, ACQUAVIVA François-Xavier.

VIVONI Ange-Pierre, VUILLAMIER Jean-Marcel, FANTOZZI Jean-Michel.

BRUZI Benoît, GAMBOTTI Alexandre.

BELLINI Pierre-François, MURACCIOLI Jean-Jacques.

SINDALI Philippe, FRANCESCHINI Christiane.

NICOLAI Marc-Antoine, CIMIGNANI Marie-Flora, BERLINGHI François.

MORTINI Lionel, SAULI Joseph, ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange.

DOMINICI Jean, PASQUALI Gabriel, GIABICONI Jean-Charles, RAO Frédéric, GALETTI Joseph, TERRIGHI Charlotte.

COSTA Paul, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude.

NEGRONI Jérôme, ALBERTINI Pierre-François.

LECCIA Pascal.

BARTOLI Paul-Marie, ISTRIA Patrice, MICHELETTI Vincent, PERENEY Jean.

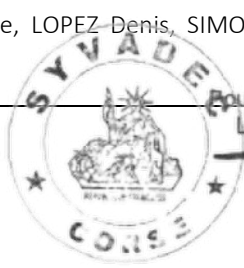
CCECALDI Mathieu, POMPONI Paul-François, CHIAPPINI Charles.

STROMBONI Jeanne, SUSINI Grégory, CESARI Etienne, LOPEZ Denis, SIMONI Géraldine, SERRA Jean-Marc, QUILICHINI Paul, LUCCHINI Félicien.

Certifié exécutoire,

Après transmission en Préfecture le : 31/10/2024

Et de la publication de l'acte le : 31/10/2024



Pour le Président, par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Vincent ANDREI

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Le Président expose,

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 a modifié les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales à compter du 1er juillet 2022.

Le procès-verbal a pour objet d'établir et de conserver la mémoire du déroulement et des décisions des séances des assemblées délibérantes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par un des secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le président et le secrétaire.

Conformément à la jurisprudence, le procès-verbal est soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance, après prise en compte éventuelle de leurs remarques.

Il est demandé aux membres du Comité syndical de bien vouloir approuver le procès-verbal du Comité syndical en date du 14 juin 2024.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Vu les articles L.5111-1-1 et L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 et le décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Ouïe l'exposé de M. Don-Georges GIANNI, Président,

A l'unanimité :

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Approuve le procès-verbal de la réunion du Comité syndical en date du 14 juin 2024, annexé à la présente délibération.
- Autorise le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires votés.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Don Georges GIANNI

COMITE SYNDICAL 02 RECONVOQUE

14 JUIN 2024 - 15 H 00

PROCES-VERBAL

Nombre de membres			Le quorum n’ayant pas été atteint lors de sa séance du six juin deux mille vingt-quatre, une nouvelle convocation du comité syndical a été faite le sept juin deux mille vingt-quatre en vertu de l’article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. L’an deux mille vingt-quatre, le quatorze juin, à quinze heures, le Comité syndical s’est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Don-Georges GIANNI, Président de séance. Madame Marie-Laurence SOTTY a été désigné secrétaire de séance. S’agissant d’une re convocation, le Comité peut valablement délibérer.
105			
En exercice	Présents	Votants	
105	11	11	

Présents :

GIANNI Don-Georges, FERRANDI Etienne, BERNARDI François, SOTTY Marie-Laurence, POLI Xavier, MARIOTTI Marie-Thérèse, MATTEI Jean-François, NEGRONI Jérôme, MICHELETTI Vincent, CECCALDI Mathieu, GIORDANI Jean-Pierre

Pouvoirs :

Absents :

MARCHETTI François-Marie, GIFFON Jean-Baptiste, GIORDANI Jean-Pierre, MARCHETTI Etienne, SAVELLI Pierre, POZZO DI BORGO Louis, BRUZI Benoît, MARCANGELI Laurent, LEONARDI Jean-Charles, VIVONI Ange-Pierre, GRAZIANI Frédéric, MAURIZI Pancrace, GUIDONI Pierre, PERFETTINI Martine, MILANI Jean-Louis, LINALE Serge, PERETTI Philippe, PELLEGRINI Leslie, TIERI Paul, SIMONI Pierre-Baptiste, ROMITI Gérard, FRANCHI Horace, PADOVANI Jean-Jacques, BATTESTI Gilles, POLIFRONI Bruno, LACAVE Mattea, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, MINICONI Ange-Pascal, FAGGIANELLI François, SARROLA Alexandre, PASQUALAGGI Jean-Marie, VINCILEONI Antoine-Mathieu, MONDOLONI Christophe, VANNUCCI Stéphane, BONARDI Jean-Paul, LACOMBE Xavier, COMBETTE Christelle, BACCI Christian, CIAVAGLINI Joëlle, COLONNA D'ISTRIA Jeanne-Andrée, SUSINI Jean, CORTICCHIATO Caroline, KERVILLA Philippe, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, PUGLIESI Pierre, VOGLIMACCI Charles-Noël, ADORNI Roméo, COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don-Napoléon, BARTHELEMY Roxane, SEITE Jean-Marie, ACQUAVIVA François-Xavier, VUILLAMIER Jean-Marcel, FANTOZZI Jean-Michel, EMANUELLI Paul-Jean, GAMBOTTI Alexandre, BELLINI Pierre-François, MURACCIOLI Jean-Jacques, SINDALI Philippe, FRANCESCHINI Christiane, NICOLAI Marc-Antoine, CIMIGNANI Marie-Flora, BERLINGHI François, MORTINI Lionel, SAULI Joseph, ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange, DOMINICI Jean, PASQUALI Gabriel, GIABICONI Jean-Charles, RAO Frédéric, GALETTI Joseph, TERRIGHI Charlotte, COSTA Paul, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, ALBERTINI Pierre-François, LECCIA Pascal, BARTOLI Paul-Marie, ISTRIA Patrice, PERENEY Jean, POMPONI Paul-François, CHIAPPINI Charles, STROMBONI Jeanne, SUSINI Grégory, CESARI Etienne, LOPEZ Denis, SIMONI Géraldine, SERRA Jean-Marc, QUILICHINI Paul, LUCCHINI Félicien, CICCADA Vincent, SBRAGGIA Stéphane

Le secrétaire de séance a établi le présent procès-verbal.

L'ordre du jour de la séance joint à la convocation envoyé le 7 juin est rappelé ci-après :

Procès-Verbal du Comité Syndical 02 reconvoqué du vendredi 14 juin 2024 à 15h00

Accusé de réception en préfecture
024000932-2024-06-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



Rapporteur	Objet	N°	Nature
M. le Président	Approbation du PV du CS du 15 02 2024	1	Administration générale
M. le Président	Compte rendu des décisions du Président et du Bureau Syndical	2	Administration générale
M. Xavier Poli	Approbation du compte de gestion 2023	3	Finances
M. Xavier Poli	Approbation du compte administratif 2023	4	Finances
M. Xavier Poli	Affectation du résultat de l'exercice 2023	5	Finances
M. Xavier Poli	Approbation du budget supplémentaire 2024	6	Finances
M. Xavier POLI	Autorisations de programme/crédits de paiements 2024 actualisation	7	Finances
M. le Président	Approbation du rapport sur l'activité, la qualité et le prix du service 2022	8	Administration générale
M. Jérôme NEGRONI	Autorisation de signature convention d'occupation Eco point Calacuccia	9	Eco point
M. le Président	Mise à jour des ratios d'avancement de grades	10	RH
M. le Président	Modification du tableau des effectifs	11	RH

Ouverture de la réunion du Comité Syndical : 15h00

Administration Générale - M. Don-Georges GIANNI, Président

Délibération 2024-06-047 : Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 15 février 2024

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 a modifié les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales à compter du 1er juillet 2022.

Le procès-verbal a pour objet d'établir et de conserver la mémoire du déroulement et des décisions des séances des assemblées délibérantes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par un des secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le président et le secrétaire.

Conformément à la jurisprudence, le procès-verbal est soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance, après prise en compte éventuelle de leurs remarques.

Il a été demandé aux membres du Comité syndical de bien vouloir approuver le procès-verbal du Comité syndical en date du 15 février 2024.

Procès-Verbal du Comité Syndical 02 reconvoqué du vendredi 14 juin 2024

Accusé de réception en préfecture
024060932/2024-06-047-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



A l'unanimité, les membres du Comité syndical ont approuvé le procès-verbal du Comité syndical en date du 15 février 2024.

Annexe : Procès-verbal du CS du 15 février 2024

Délibération 2024-06-048 : Compte rendu des décisions du Président et du Bureau Syndical

Depuis février 2024, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par le comité syndical, le Président a signé des actes dont il est rendu compte dans la présente délibération.

De même, le bureau syndical, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués, a approuvé des délibérations dont il est rendu compte également.

1. Décisions du Président - Service de la Commande Publique, marchés et contrats inférieurs aux seuils de procédures formalisées

N° marché	Objet du marché	Titulaire	Montant du marché HT €
2024-006	Lot n° 01 : Auto surveillance - ISDND	VERITAS	Montant Maximum 30 000 €HT
2024-007	CSPS - Aménagement de la recyclerie de Porto Vecchio	QUALICONSULT	2 100,00
2024-008	Mission géomètre-expert Monte	Sibella	1 500,00 €
2024-009	Travaux local agent de l'Arinella	S3C	39 170,00 €
2024-010	Etude préalable à l'instauration d'une tarification significative	EODD/INFILO	Montant maximum 38 389,98 €
2024-011	Réalisation d'un bornage contradictoire sur le site de Monte	Cabinet SIBELLA	2 550 €
2024-012	Travaux Eco point Rezza	CORSOVIA	132 403,00 €
2024-013	Etude de faisabilité pour l'aménagement du quai de transfert de Monticello	CETEC INGENIERIE ET CONSEIL	8 587,50 €
2024-015	Réalisation du bilan Carbone 2023 du Syvadec	AL AUDIT CONSEIL ET FINANCES	10 800 €
2024-017	Etude tortue d'Hermann	BIOTOPE	11 200,00 €
2024-018	Reconnaitances géophysiques Palasca	DRIM	29 675 €
2024-019	Achats d'espaces Corse Matin	Corse Matin	Montant maximum 39 000 €
2024-020	Cadrage réglementaire environnemental (QT PV)	BIOTOPE	6 000,00
2024-021	Mission G2 AVP Tégime	VINIRE	3 060,00 €
2024-026	Etude géotechnique G4 - Recyclerie de Corte	GEOTECHNIQUE SAS	13 500,00
2024-027	Expertise de la voirie sur le site de Viggianello	CETEC	6 875,00
2024-028	Collecte et traitement des déchets diffus spécifiques (DDS)	CHIMIREC	Montant maximum 20 000 €
2024-026	Etude géotechnique G4 - Recyclerie de Corte	GEOTECHNIQUE SAS	13 500,00

Procès-Verbal du Comité Syndical 02 reconvoqué du vendredi 14 juin 2024

Accusé de réception en préfecture
0242000932-2024-06-048-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



2024-030	Mission de caractérisation des OMr	ECOCIVICOM	65 600 €
2024-031	Construction des locaux de la déchèterie de Corte - Lot 1 - Gros œuvre, charpente	SCM SORRENTI	204 653, 48 €

2. Délibérations du Bureau

En date du	N° de la délibération			Intitulé	Décision
08/02/2024	2024	02	001	Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 20 décembre 2023	A l'unanimité, les membres du Bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical du 20 décembre 2023.
08/02/2024	2024	02	002	Règlement recyclerie modificatif	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé la mise à jour du règlement des recycleries ainsi que l'annexe relative aux espaces réemploi et autorisé le Président à signer les documents liés à l'exécution de cette délibération.
08/02/2024	2024	02	003	Demande d'aide pour l'acquisition de matériel relatif à la collecte textiles	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le présent plan de financement et autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à déposer un dossier de demande de financement auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse à hauteur de 70% ou à défaut le meilleur taux possible, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadecc sur fonds propres.
08/02/2024	2024	02	004	Arrêt des réceptions des déchets résiduels des professionnels	A l'unanimité, les membres du bureau ont émis un avis positif sur l'arrêt des réceptions des déchets résiduels des professionnels.
08/02/2024	2024	02	005	Demande de subvention pour la réalisation d'enquêtes et sondages pour 3 ans	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le projet et son plan de financement et ont autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, ou, à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
08/02/2024	2024	02	006	Demande de subvention pour une campagne de 12 mois sobriété et réduction des déchets	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le projet et son plan de financement et ont autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, ou, à défaut au

					meilleur taux de subvention, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
08/02/2024	2024	02	007	Demande de Subvention pour l'installation des espaces réemplois (phase 2)	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé cette nouvelle phase et son plan de financement et ont autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, ou, à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
14/03/2024	2024	03	019	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 01 reconvoqué du 8 février 2024	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 01 reconvoqué en date du 8 février 2024.
14/03/2024	2024	03	020	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 02 du 8 février 2024	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 02 en date du 8 février 2024.
14/03/2024	2024	03	021	Autorisation de signature du marché d'entretien, de réparation et d'amélioration des engins de chantier du SYVADEC	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadeec ou son représentant à signer les pièces contractuelles de chaque lot du marché avec la société Rossi.
14/03/2024	2024	03	022	Demande de subvention pour la réalisation du Bilan Carbone 2023	A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès du ministère de la transition écologique au titre du Fonds Vert et de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), le reste de l'opération y compris la TVA étant financé sur fonds propres.
14/03/2024	2024	03	023	Convention de mise à disposition d'un terrain pour l'éco-point de Valled'Alesani	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé les termes de la convention et autorisé le Président ou son représentant à signer ladite convention.
14/03/2024	2024	03	024	Avenant à la convention de gestion du site Levole	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé les termes de cet avenant et autorisé le Président ou son représentant à le signer.
11/04/2024	2024	04	025	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 03 du 14 mars 2024	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 03 en date du 14 mars 2024.
11/04/2024	2024	04	026	Autorisation de signature du marché d'impression du magazine du Syvadeec	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadeec ou son représentant à signer les pièces

					contractuelles du marché l'entreprise Evoluprint.
11/04/2024	2024	04	027	Modification du plan de financement prévisionnel relatif au projet de centre de tri et de valorisation du Grand Bastia	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le plan de financement prévisionnel actualisé pour la conception, la réalisation et la mise en service industrielle du centre de tri et de valorisation du Grand Bastia (Monte), autorisé le Président à déposer une demande de modification de la part allouée au titre du PTIC, le reste du plan de financement restant inchangé, et à formaliser et signer les avenants rendus nécessaires à la poursuite de l'opération imposés par les sujétions techniques, modifications des installations non prévisibles tels qu'exposées
11/04/2024	2024	04	028	Modification de la demande de subvention pour le bilan carbone 2023	A l'unanimité, les membres du bureau ont abrogé la délibération 2024-03-022, approuvé le nouveau plan de financement et autorisé le président à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 80 % au titre du Fond vert, ou à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération, auquel s'ajoute la TVA, étant financé sur fonds propres.
11/04/2024	2024	04	029	Convention de gestion des flux valorisables avec la communauté de communes du Fium'Orbu Castellu pour la partie non adhérente	A l'unanimité, les membres du Bureau ont approuvé la convention de gestion de services et ont autorisé le Président à signer la convention avec la communauté de communes du Fium'Orbu Castellu en annexe.
11/04/2024	2024	04	030	Convention de gestion de services avec la communauté de communes du Fium'Orbu Castellu pour les prestations intellectuelles de la partie non adhérente	A l'unanimité, les membres du Bureau ont approuvé la convention de gestion de services et ont autorisé le Président ou son représentant à signer la convention avec la communauté de communes du Fium'Orbu Castellu en annexe.
11/04/2024	2024	04	031	Modification du règlement des espaces de réemploi en espaces de gratuité	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé la modification du règlement des espaces de réemploi pour y intégrer la terminologie « espaces de gratuité ».
11/04/2024	2024	04	032	Modification du règlement intérieur des recycleries	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé la modification du règlement intérieur des recycleries annexé et ont autorisé le Président à signer les documents liés cette décision.

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte du compte rendu des décisions prises par le Président et le Bureau Syndical depuis février 2024.

A l'unanimité, les membres du Comité Syndical ont pris acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical depuis février 2024.

Finances - M. Xavier POLI, Vice-Président

Délibération 2024-06-049 : Approbation du compte de gestion 2023

Aux termes des dispositions combinées des articles L. 1612-20 I et de L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical doit se prononcer sur les comptes du Budget du Syndicat transmis par Monsieur le Trésorier du service de Gestion comptable de l'Ile-Rousse Corte.

Le compte de gestion comprend notamment dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis par le syndicat et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre mises en œuvre au cours de l'exercice 2023.

Le compte de gestion peut se résumer ainsi :

- En recettes : 67 440 001,81 €

(Dont fonctionnement 59 882 101,37 € et investissement 7 557 900,44 €)

- En dépenses : 64 256 222,86 €

(Dont fonctionnement 59 689 512,36 € et investissement 4 566 710,50 €)

Soit un excédent d'exécution 2023 de 3 183 778,95 € dont 192 589,01 € en fonctionnement et 2 991 189,94 € en investissement

Par comparaison avec l'exercice 2022

	2022	2023
Résultat fonctionnement	- 1 430 540,13	192 589,01
Résultat investissement	-1 273 387,88	2 991 189,94
Solde exercice	-2 703 928,01	3 183 778,95

Le résultat cumulé de l'année 2023 est de 12 428 878,92 € avant prise en compte des reports en investissement.

Nature	Détail	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Résultat	Résultat reporté	-887 102,53	10 132 202,50	9 245 099,97
Recettes	Prévisions	16 897 250,50	71 669 465,50	88 566 716,00
	Titres émis	7 630 363,24	67 038 652,21	74 669 015,45
	Annulation	- 72 462,80	-7 156 550,84	7 229 013,64
	Total réalisé	7 557 900,44	59 882 101,37	67 440 001,81
Dépenses	Prévisions	16 897 250,50	71 669 465,50	88 566 716,00

	Mandats émis	4 566 710,50	62 016 973,69	66 583 684,19
	Annulation	0	2 327 461,33	2 327 461,33
	Total	4 566 710,50	59 689 512,36	64 256 222,86
Résultat de l'exercice (R-D)		2 991 189,94	192 589,01	3 183 778,95
Résultat cumulé (reporté+ exercice)		2 104 087,41	10 324 791,51	12 428 878,92

Restes à réaliser	Dépenses	2 426 110,60	0,00	2 426 110,60
	Recettes	211 650,00	0,00	211 650,00

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir approuver le compte de gestion 2023 du SYVADEC et d'autoriser Monsieur le Président à le signer.

A l'unanimité, les membres du Comité ont approuvé le compte de gestion 2023 du SYVADEC et autorisé Monsieur le Président à le signer.

 Annexe : Maquette Compte de gestion 2023

Délibération 2024-06-050 : Approbation du compte administratif 2023

Le compte administratif retrace l'exécution du 1er janvier au 31 décembre 2023. Ce document doit faire l'objet d'une délibération avant le 30 juin de l'année suivant la clôture de l'exercice et transmis en préfecture avant le 15 juillet.

En parallèle de ce document et préalablement à sa présentation, est également voté le compte de gestion qui retrace l'exécution tenue par le comptable public.

En 2023, les hypothèses de production de DMA ont été calées sur celles de 2022. Au terme de l'exercice 2023, l'évolution des tonnages traités marque de nouveau une baisse.

Cette évolution s'est traduite de manière contrastée au niveau du budget, compte tenu du contexte inflationniste constatée par ailleurs.

En 2023, les dépenses de fonctionnement connaissent une hausse limitée de 0,79 % dont 0,5 % pour les dépenses réelles de fonctionnement. Le coût de traitement des déchets résiduels est en moyenne de 182 €/t TGAP incluse HT contre 163 €/t en 2022.

Ainsi, le volume des dépenses de fonctionnement a connu une hausse entre 2022 et 2023 malgré la baisse des tonnages. Les recettes de fonctionnement escomptées ne se sont pas concrétisées en raison de la baisse des cours de rachats des matières triées, des tonnages moindres sur des flux générateurs de recettes et de la régularisation de cotisation constatée en fin d'exercice.

Aussi, le résultat de fin d'exercice en fonctionnement permet de dégager une épargne brute positive de 400 k€, soit une amélioration par rapport à 2022 mais toujours en retrait par rapport à 2021.

Les dépenses techniques représentent 92,6 % des dépenses de fonctionnement et les dépenses fonctionnelles (coûts de structure et de communication) représentent 7,4 % de ces charges.

Les dépenses d'investissement sont en baisse de 8,12 % par rapport à l'année 2022. Les dépenses d'équipement sont en baisse de 45,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Le financement de l'investissement s'est fait par les fonds propres et le FCTVA ainsi que par les subventions, sans recours à un emprunt nouveau. Le désendettement s'est poursuivi.

Dans ce cadre, le total des opérations réalisées au titre de l'exercice 2023 ressort à :

SUR L'EXERCICE	CA 2023	BP + DM 2023 Hors virement et résultat	Taux de réalisation
Fonctionnement : Dépenses (réelles+ ordre)	59 689 512,36	61 587 294	96,92 %
Fonctionnement : Recettes (réelles+ ordre)	59 882 101,37	61 537 263	97,31 %

SUR L'EXERCICE	CA 2023	BP + DM 2023 Hors virement et résultat	Taux de réalisation
Investissement : Dépenses (réelles+ ordre)	4 566 710,50	16 010 147,97	28,5%
Investissement : Recettes (réelles+ ordre)	7 557 900,44	6 815 079,00	109 %

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir approuver le compte administratif 2023 du SYVADEC retrace dans la maquette budgétaire ci annexée, élaborée selon les principes de l'instruction budgétaire M14.

Préalablement au vote, le Président sort de la salle.

A l'unanimité, les membres du Comité syndical ont approuvé le compte administratif 2023 du SYVADEC retrace dans la maquette budgétaire ci annexée, élaborée selon les principes de l'instruction budgétaire M14.

Annexe : Maquette Budgétaire

Délibération 2024-06-051 : Affectation du résultat de l'exercice 2023

Au vu du compte de gestion 2023 et du compte administratif 2023 du Syvadec dont les résultats sont conformes, il est proposé au Comité Syndical d'affecter le résultat de l'exercice 2023 de la manière suivante :

	Résultat de clôture de l'exercice précédent		Opérations exercice 2023		Résultat de clôture de l'exercice 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Investissement	887 102,53		4 566 710,50	7 557 900,44 2 991 189,94		2 104 087,41
Restes à réaliser			2 426 110,60	211 650,00	- 2 214 460,60	
Fonctionnement		10 132 202,50	59 689 512,36	59 882 101,37 192 589,01		10 324 791,51

Excédent de fonctionnement libre d'affectation : 10 214 418,32

Proposition d'affectation :

Excédent antérieur reporté	10 132 202,50
Résultat de l'exercice	192 589,01
Excédent cumulé au 31/12/2023	10 324 791,51
Besoin de financement (report à nouveau déficitaire 001) +(RAR excédentaire)	- 110 373,19
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) - (Ligne 002)	10 214 418,32

Ainsi il est proposé d'inscrire
en report à nouveau (R002) 10 214 418,32 €
et en excédent de fonctionnement capitalisé (1068) 110 373,19 €

Ila été proposé au comité syndical de bien vouloir approuver l'affectation du résultat proposée.

A l'unanimité, les membres du Comité syndical ont approuvé l'affectation du résultat proposée.

Délibération 2024-06-052 : Approbation du budget supplémentaire 2024

Le budget primitif a été adopté le 15 février 2024 sans reprise des résultats. Ce budget supplémentaire est une décision modificative puisqu'il entraîne la modification du volume budgétaire et il constate l'affectation du résultat de l'exercice précédent.

A la suite de la constatation du résultat 2023, le montant libre d'affectation inscrit en recettes de fonctionnement s'élève à 10 214 418,32 €.

Un montant équivalent est inscrit en dépense et se décompose comme suit :

- 4 M € de dépenses réelles
- 6 215 000 € de virement à la section investissement.

Les dépenses réelles correspondent à des inscriptions complémentaires en chapitre 011 liées aux évolutions de tonnages constatées depuis le premier trimestre (OMR et flux valorisables) et aux opérations de TVA afférentes à l'exercice 2024.

Dans l'attente du constat des tonnages réalisées aucune modification du montant de la cotisation ni des appels à cotisation ne sont faits à ce stade.

Une inscription liée aux provisions obligatoires sous instruction M57 est faite pour un montant de 100.000 € au titre des risques et charges de fonctionnement courant.

Le virement permet de financer les opérations prévues au PPI sans contractualisation d'emprunt.

Les modifications proposées sont les suivantes :

En fonctionnement :

	BS 2024	BP 2024	Total budget 2024	Rappel budget 2023
PREVISIONS SUR L'EXERCICE				
Fonctionnement : Dépense	10 215 000	53 727 764	63 942 764	71 669 465,50
Fonctionnement : Recettes dont 10 214 418,32€ issu du résultat	10 215 000	53 727 764	63 942 764	71 669 465,50

Par ailleurs conformément au PPI, les crédits nécessaires à la réalisation des opérations selon le phasage prévu ont été réévalués à 6 626 M€ dont 2,4 M€ de reports qui s'ajoutent aux crédits ouverts au BP.

Par ailleurs des écritures patrimoniales à hauteur de 7,7 M€ sont inscrites pour poursuivre les travaux sur l'actif.

Investissement :

	BS 2024	BP 2024	Total budget 2024	Rappel budget 2023
PREVISIONS SUR L'EXERCICE				
Investissement : Dépenses Dont 2 426 110,6€ de reports	14 326 000	5 102 800	17 428 800	16 897 250,50
Investissement : Recettes Dont 211 650 € en reports	14 326 000	5 102 800	17 428 800	16 897 250,50

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir :

- approuver le Budget Supplémentaire 2024 retracé dans la maquette budgétaire ci annexée, élaborée selon les principes de l'instruction budgétaire M14.
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

A l'unanimité, les membres du Comité Syndical ont approuvé le Budget Supplémentaire 2024 retracé dans la maquette budgétaire ci annexée et autorisé le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

📁 Annexe : Maquette BS 2024 + NOTE

Délibération 2024-06-053 : Autorisations de programme/crédits de paiements 2024 actualisation

Avec la mise en place de la M57, une large partie des investissements sont gérés selon la procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP).

Cette procédure vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique, en respectant les règles d'engagement. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées chaque année.

Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme. Le budget de l'année N ne tient compte que des CP de l'année.

L'équilibre du budget de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Les autorisations de programme sont votées par le Comité Syndical par délibération distinctes lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives. Il convient lors du vote du budget supplémentaire d'actualiser les AP/CP votés lors du budget primitif en février 2024.

En lien avec la programmation du PPI, il a été proposé aux membres du Comité syndical d'approuver la mise à jour des autorisations de programme/ crédits de paiements.

A l'unanimité, les membres du comité syndical ont approuvé la mise à jour des autorisations de programme/ crédits de paiements.

Administration Générale GIANNI Don Georges, Président

Délibération 2024-06-054 : Approbation du rapport sur l'activité, la qualité et le prix du service 2023

Les articles L2224-17-1 et D.2224-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales prévoient l'obligation pour les collectivités exerçant une compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés d'adopter un rapport annuel sur la qualité et le prix du service. Ce rapport est présenté chaque année au comité syndical avant d'être mis à disposition du public.

Afin d'accroître la lisibilité des actions menées et de leur impact, ce rapport est regroupé depuis 2022 avec le rapport d'activité sur les actions mises en œuvre durant l'année écoulée dans le cadre de ses orientations stratégiques, au sein du rapport annuel sur l'activité, la qualité et le prix du service. Il regroupe également le bilan annuel du PLPVDMA adopté en mai 2022.

Ce rapport unique intègre l'ensemble des informations, données et indicateurs stratégiques, techniques, financiers, sociaux et de gouvernance du Syndicat.

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte de ce rapport sur l'activité, la qualité et le prix du service 2023 qui sera diffusé au public sur les différents supports à disposition du Syndicat.

A l'unanimité, les membres du comité syndical ont pris acte de ce rapport sur l'activité, la qualité et le prix du service 2023 qui sera diffusé au public sur les différents supports à disposition du Syndicat.

 Annexe : Rapport sur l'activité, la qualité et le prix de service 2023

Eco point NEGRONI Jérôme, Vice-Président

Délibération 2024-06-055 : Autorisation de signature convention d'occupation Eco point Calacuccia

Au vu de l'étendue du périmètre de la communauté de communes Pasquale Paoli, des équipements de proximité sont à réaliser en zone « Montagne » afin de disposer d'un service public de proximité et de capter de nouveaux gisements de déchets valorisables, permettant ainsi d'éviter les dépôts sauvages dans certaines zones naturelles et de détourner des tonnages des déchets résiduels.

La commune de Calacuccia faisant partie du périmètre de la communauté de communes a identifié un terrain pour réaliser cet équipement. Ce terrain appartient au périmètre de la concession détenue par EDF depuis 1965 pour la gestion des installations des chutes hydroélectriques de Corscia et Castirla, incluant notamment de la retenue artificielle de Calacuccia ainsi que des terrains riverains.

Le SYVADEC souhaite réaliser sur des parcelles faisant partie de la concession, sur la commune de Calacuccia, un projet de construction d'une déchetterie rurale publique appelée éco-point pour permettre l'accueil des encombrants et de la collecte sélective des habitants des communes du Niolu.

EDF et le Syvadec se sont rapprochés pour convenir de la signature d'une convention d'occupation temporaire d'une durée de 10 ans, renouvelable expressément, formalisant l'accord du Concessionnaire sur les travaux projetés, sous réserve de la stricte application par le SYVADEC, des différentes conditions d'utilisation du bien mis à disposition

Il a été proposé au Comité Syndical d'approuver cette convention et d'autoriser le Président ou son représentant à la signer.

A l'unanimité, les membres du comité syndical ont approuvé la convention ci-annexée et d'autorisé le Président ou son représentant à la signer.

 Annexe : Convention d'occupation temporaire

Ressources Humaines - M. Don-Georges GIANNI, Président

Délibération 2024-06-056 : Fixation du taux de promotion pour les avancements de grade

Pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement.

Une délibération doit fixer ce taux, appelé « ratio promus – promouvables », pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade. Il peut varier entre 0 et 100%.

L'assemblée délibérante s'était prononcée par délibération en date du 16 mai 2017 sur les taux de promotion d'avancement de grade. Les cadres d'emploi ayant évolué depuis cette date avec la mise en place d'échelons spéciaux équivalents à des avancements de grade, il convient de revoir le taux de promotion comme suit :

Filière administrative

- Cadre d'emplois des attachés territoriaux – Catégorie A
Echelon spécial attaché hors classe : 100%

Attaché hors classe : 100%

Attaché principal : 100%

- Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux – Catégorie B
Rédacteur principal 1ère classe : 100%
Rédacteur principal 2ème classe : 100%
- Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux – Catégorie C
Adjoint administratif principal 1e classe : 100%
Adjoint administratif principal 2eme classe : 100%

Filière technique

- Cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux – Catégorie A
Ingénieur général : 100%
Ingénieur en chef hors classe : 100%
- Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux – Catégorie A
Echelon spécial ingénieur hors classe : 100%
Ingénieur hors classe : 100%
Ingénieur principal : 100%
- Cadre d'emplois des techniciens territoriaux – Catégorie B
Technicien principal de 1ère classe : 100%
Technicien principal de 2ème classe : 100%
- Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux – Catégorie C
Agent de maîtrise principal : 100%
- Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux – Catégorie C
Adjoint technique principal 1e classe : 100%
Adjoint technique principal 2e classe : 100%

Il a été proposé que, sauf disposition expresse de l'assemblée délibérante prise sur un nouvel avis du Comité Social Territorial compétent, ces dispositions seront reconduites tacitement chaque année, et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Il a été proposé au Comité Syndical d'approuver les taux de promotion proposés permettant de déterminer le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

A l'unanimité, les membres du comité syndical ont approuvé les taux de promotion proposés permettant de déterminer le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

Délibération 2024-06-057 : Modification du tableau des effectifs

Les évolutions de l'organisation nécessitent les mises à jour du tableau des effectifs suivantes :

- Création d'un poste de technicien suite à la création d'un emploi au SIO
- Il est précisé en séance que le transfert de la recyclerie d'Aleria donnera lieu à la création de 2 postes d'agent de recyclerie au lieu d'une création comme il l'avait été initialement indiqué.
- Suppression de deux postes d'agents de maîtrise principaux suite au départ d'un agent ayant fait valoir ses droits à la retraite et qui a déjà été remplacé, ainsi que d'une réussite au concours de technicien.
- Suppression de deux postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe suite au départ d'un agent ayant fait valoir ses droits à la retraite et qui ne sera pas remplacé et d'un agent ne remplissant pas les conditions pour un avancement de grade.

Le Comité Social Territorial du 6 juin a donné un avis sur la mise à jour du tableau des effectifs.

Il a été proposé au Comité Syndical d'approuver les créations et les suppressions de poste ainsi que la modification du tableau des effectifs.

A l'unanimité, les membres du comité syndical ont approuvé les créations et les suppressions de poste ainsi que la modification du tableau des effectifs.

 Annexe : Tableau des effectifs

Clôture de la Réunion du Comité Syndical : 16h00

Signature du secrétaire de séance :

Signature du Président :

COMITE SYNDICAL 01 RECONVOQUE
15 FEVRIER 2024 - 11 H 00
PROCES-VERBAL

Nombre de membres 105			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de sa séance du huit février deux mille vingt-quatre, une nouvelle convocation du bureau syndical a été faite le neuf février deux mille vingt-quatre en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février, à onze heures, le Comité Syndical convoqué le 9 février 2024 par le Président, s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Don-Georges GIANNI, Président de séance. Madame Marie-Laurence SOTTY a été désigné secrétaire de séance. S'agissant d'une re convocation, le Comité peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
104	5	8	

Présents :

GIANNI Don-Georges, BERNARDI François, SOTTY Marie-Laurence, CICCADA Vincent, SBRAGGIA Stéphane

Pouvoirs :

MARIOTTI Marie-Thérèse donne procuration à GIANNI Don-Georges, LACOMBE Xavier donne procuration à SBRAGGIA Stéphane, FRAU David donne procuration à SOTTY Marie-Laurence

Absents :

POLI Xavier, FERRANDI Etienne, MATTEI Jean-François, MARCHETTI François-Marie, MICHELETTI Vincent, GIFFON Jean-Baptiste, GIORDANI Jean-Pierre, MARCHETTI Etienne, NEGRONI Jérôme, SAVELLI Pierre, POZZO DI BORGIO Louis, BRUZI Benoît, MARCANGELI Laurent, LEONARDI Jean-Charles, VIVONI Ange-Pierre, GRAZIANI Frédéric, MAURIZI Pancrace, GUIDONI Pierre, PERFETTINI Martine, MILANI Jean-Louis, LINALE Serge, PERETTI Philippe, PELLEGRINI Leslie, TIERI Paul, SIMONI Pierre-Baptiste, ROMITI Gérard, FRANCHI Horace, PADOVANI Jean-Jacques, BATTESTI Gilles, POLIFRONI Bruno, LACAVE Mattea, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, MINICONI Ange-Pascal, FAGGIANELLI François, SARROLA Alexandre, PASQUALAGGI Jean-Marie, VINCILEONI Antoine-Mathieu, MONDOLONI Christophe, VANNUCCI Stéphane, BONARDI Jean-Paul, COMBETTE Christelle, BACCI Christian, CIAVAGLINI Joëlle, COLONNA D'ISTRIA Jeanne-Andrée, SUSINI Jean, CORTICCHIATO Caroline, KERVILLA Philippe, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, PUGLIESI Pierre, VOGLIMACCI Charles-Noël, ADORNI Roméo, COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don-Napoléon, BARTHELEMY Roxane, SEITE Jean-Marie, ACQUAVIVA François-Xavier, VUILLAMIER Jean-Marcel, FANTOZZI Jean-Michel, EMANUELLI Paul-Jean, GAMBOTTI Alexandre, BELLINI Pierre-François, MURACCIOLI Jean-Jacques, SINDALI Philippe, FRANCESCHINI Christiane, NICOLAI Marc-Antoine, CIMIGNANI Marie-Flora, BERLINGHI François, MORTINI Lionel, SAULI Joseph, ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange, DOMINICI Jean, PASQUALI Gabriel, GIABICONI Jean-Charles, RAO Frédéric, GALETTI Joseph, TERRIGHI Charlotte, COSTA Paul, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, ALBERTINI Pierre-François, LECCIA Pascal, BARTOLI Paul-Marie, ISTRIA Patrice, PERENEY Jean, POMPONI Paul-François, CHIAPPINI Charles, STROMBONI Jeanne, SUSINI Grégory, CESARI Etienne, LOPEZ Denis, SIMONI Géraldine, SERRA Jean-Marc, QUILICHINI Paul, LUCCHINI Félicien

Le secrétaire de séance a établi le présent procès-verbal.

L'ordre du jour de la séance joint à la convocation envoyé le 9 février est rappelé ci-après :

Rapporteur	Objet	N°	Nature
M. Don-Georges GIANNI	Approbation du procès-verbal du verbal du Comité Syndical du 14 décembre 2023	1	Administration Générale
M. Don-Georges GIANNI	Compte rendu des décisions du Président et du Bureau Syndical	2	Administration Générale
M. Xavier POLI	Approbation du Budget primitif 2024	3	Finances
M. Xavier POLI	Autorisations de programme/crédits de paiements 2024	4	Finances
M. Xavier POLI	Reconduction du dispositif de cotisation minorée	5	Finances
M. Xavier POLI	Contributions et tarifs 2024	6	Finances
M. Don-Georges GIANNI	Modification du règlement des frais de déplacements	7	Ressources Humaines
M. Don-Georges GIANNI	Modification du règlement de formation	8	Ressources Humaines
M. Don-Georges GIANNI	Modification du tableau des effectifs	9	Ressources Humaines
M. Don-Georges GIANNI	Autorisation de signature de la convention d'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire	10	Ressources Humaines
M. Don-Georges GIANNI	Bilan de la concertation préalable sur le Centre de tri et de Valorisation de Monte	11	Travaux

Ouverture de la réunion du Comité Syndical : 11 h 15

Administration Générale - M. Don-Georges GIANNI, Président

Délibération 2024-02-008 : Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 14 décembre 2023

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 a modifié les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales à compter du 1er juillet 2022.

Le procès-verbal a pour objet d'établir et de conserver la mémoire du déroulement et des décisions des séances des assemblées délibérantes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par un des secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le président et le secrétaire.

Conformément à la jurisprudence, le procès-verbal est soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance, après prise en compte éventuelle de leurs remarques.

Il a été demandé aux membres du Comité syndical de bien vouloir approuver le procès-verbal du Comité syndical en date du 14 décembre 2023.

A l'unanimité, les membres du Comité syndical ont approuvé le procès-verbal du Comité syndical en date du 14 décembre 2023.

Délibération 2024-02-009 : Compte rendu des décisions du Président et du Bureau Syndical

Depuis novembre 2023, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par le comité syndical, le Président a signé des actes dont il est rendu compte dans la présente délibération.

De même, le bureau syndical, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués, a approuvé des délibérations dont il est rendu compte également.

1. Décisions du Président - Service de la Commande Publique, marchés et contrats inférieurs aux seuils de procédures formalisées

N° marché	Objet du marché	Titulaire	Montant du marché HT €
2023-063	Lot n° 01 : Auto surveillance - ISDND	VERITAS	Montant Maximum 30 000 €HT
2023-064	Lot n° 03 : IBG-DCE des cours d'eau	AMBIENTE	Montant Maximum 11 000 €HT
N° marché	Objet du marché	Titulaire	Montant du marché HT €
2023-067	Travaux ECOPOINT CAMPILE	KYRNEA TELECOM/JP TERRASSEMENT	172 241,30 €
2023-073	Travaux d'aménagement et sécurisation de la recyclerie de PV Lot 1 : Génie civil, terrassement, VRD	VALLI	452 817,00 €
2023-074	Travaux d'aménagement et sécurisation de la recyclerie de PV Lot 2 : Bâtiment modulaire	CCM	35 630,00 €
2023-076	Mission géotechnique en vue de la création d'un quai de transfert à Porto-Vecchio	VINIRE GEOTECHNIQUE SAS	12 280,00 €

2023-077	Mission de MOE pour la création d'une bio plateforme sur la commune d'ALERIA	NALDEO/BLASINI	73 680,00 €
2023-078	Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travaux de construction de la déchèterie de Lecci	qualiconsult securité	4340 €HT
2023-079	Mission de contrôle technique pour la construction de la déchèterie de Lecci	qualiconsult	6800 €
2023-080	Fourniture et hébergement des applications de GF	SITEC	95 000,00 €
2023-081	Hébergement et maintenance site internet	IDFR	25 000,00 €
2023-082	Collecte et valorisation des huiles alimentaires issues des recycleries du SYVADEC (lot 1 : Haute Corse et extrême sud)	SAS 3C Multiservices	0,00 €
2023-083	Collecte et valorisation des huiles alimentaires issues des recycleries du SYVADEC (lot 2 : Corse du sud hors extrême sud)	SAS CORS'HUILES	0,00 €
2023-084	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets	U Marinu	800 €
2023-085	Travaux d'extension de la recyclerie de Corte - Lot 1	S3C	660 589,50 €
2023-086	Travaux d'extension de la recyclerie de Corte - Lot 2	MATPRO	51 168,00 €
2023-087	Travaux d'extension de la déchèterie de Corte Lot n°3- Clôtures et portails	AC2i	49 065,00 €
2023-088	Prestations d'assurance- RC bureaux	SMACL	5 930,77 TTC
2023-089	Assurances multirisques industrielle	SMACL	25 875,16 TTC
N° marché	Objet du marché	Titulaire	Montant du marché HT €
2023-090	Assurance bris de machine	SMACL	49 600 TTC
2024-003	Collecte et valorisation des huiles minérales issues des recycleries de Haute-Corse	CHIMIREC CORSICA	24 000 €

2024-004	Collecte et valorisation des huiles minérales issues des recycleries de Plaine Orientale et Extrême-Sud	CHIMIREC CORSICA	19 000 €
2024-005	Collecte et valorisation des huiles minérales issues des recycleries de Corse-du-Sud (hors Extrême-Sud)	TOXI CORSE	20 000 €

2. Délibérations du Bureau

En date du	N° de la délibération			Intitulé	Décision
28/11/2023	2023	11	065	Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 14 septembre 2023	A l'unanimité, les membres du Bureau syndical ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical en date du 14 septembre 2023.
28/11/2023	2023	11	066	Autorisation de Signature – AMO CTV Ajaccio	A la majorité (une abstention- M. Pierre SAVELLI), les membres du bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la construction d'une unité de tri et de valorisation dans le grand Ajaccio, avec le groupement Elcimaï / Parme avocats / Calia.
28/11/2023	2023	11	067	Autorisation de Signature du marché de Réception, stockage et chargement du verre issu de la Haute-Corse (hors plaine orientale et Balagne) - Procédure avec négociation	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du marché de réception, mise en balles, stockage et chargement du verre issu de la Haute-Corse avec l'entreprise AM TRANSPORTS ET TP 2B
28/11/2023	2023	11	068	Autorisation de signature du marché de prestations d'assurances	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles des lots 3, 5 et 6 avec les prestataires suivants : - le groupement SAGA - Berkshire pour le lot 3 relatif à la RC pollution ; - le groupement Sarre et Moselle – CFDP pour le lot 5 relatif à la protection juridique agents et élus ; - l'assurance SMACL pour le lot 6 relatif à l'assurance de la flotte automobile et des engins.

28/11/2023	2023	11	069	Convention compostage partagé SYVADEC-EPCI	A l'unanimité, les membres du bureau ont abrogé la délibération 2017-07-052 approuvant les conventions types de mise à disposition de composteurs partagés entre le Syvadec et les EPCI ou communes adhérentes, approuvé les termes de la convention type jointe en annexe et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les conventions à intervenir.
28/11/2023	2023	11	070	Convention compostage partagé SYVADEC-EPCI Commune	A l'unanimité, les membres du bureau ont abrogé la délibération 2017-07-052 approuvant les conventions types de mise à disposition de composteurs partagés entre le Syvadec et les EPCI ou communes adhérentes, approuvé les termes de la convention type jointe en annexe et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les conventions à intervenir.
28/11/2023	2023	11	071	Convention compostage partagé SYVADEC-EPCI-Copropriété	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé les termes de la convention type jointe en annexe et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les conventions à intervenir.
28/11/2023	2023	11	072	Convention de répartition des tonnages d'OMR des tournées communes d'adhérents et non-adhérents de la CC Fiumorbu Castellu	A l'unanimité, les membres du Bureau Syndical ont approuvé les termes de la convention jointe en annexe et autorisé le Président ou son représentant à signer ladite convention.
28/11/2023	2023	11	073	Demande de subvention : Avenant relatif à la réalisation d'une étude préalable pour l'implantation d'une ISDND en Haute Corse	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement revu, autorisé le Président ou son représentant à déposer une demande d'aide complémentaire à l'opération référencée 2022.41 auprès de l'Office de l'Environnement de Corse au taux de 80 %, le solde restant à la charge du Syvadec et de signer l'avenant à intervenir.
28/11/2023	2023	11	074	Modification de la demande d'aide pour la campagne de caractérisations des ordures ménagères pour la période 2023- 2027	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé l'abrogation de la délibération 2023-07-059, approuvé ce projet revu avec le plan de financement inchangé, autorisé le Président ou son

					représentant un dossier de demande de subvention à hauteur de 80 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), ou à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération étant financé sur fonds propre
20/12/2023	2023	12	096	Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 28 novembre 2023	A l'unanimité, les membres du Bureau Syndical ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical en date du 28 novembre 2023.
20/12/2023	2023	12	097	Autorisation de signature du marché de prestation de service de Traitement des lixiviats ISDND Viggianello	A l'unanimité, les membres du Bureau Syndical ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du marché de prestation de services avec l'entreprise OVIVE, qui a proposé l'offre la plus avantageuse au regard des critères de sélection énoncés dans le dossier de consultation.
20/12/2023	2023	12	098	Autorisation de signature du marché d'entretien et de réparation des ponts bascules	A l'unanimité, les membres du Bureau Syndical ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles des lots 1 et 2 du marché d'entretien et de réparation des ponts bascules avec : - pour le lot n° 1, l'entreprise MAT PRO SAV - pour le lot n°2, l'entreprise AB Metrologie.
20/12/2023	2023	12	099	Autorisation de signature de l'avenant au marché 2022-050 relatif aux assurances statutaires	A l'unanimité, les membres du Bureau Syndical ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer l'avenant présent.
20/12/2023	2023	12	100	Demande de Subvention création Eco point Pioggiola	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter une subvention à hauteur de 161.000 € ou à défaut au taux maximum éligible, auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC.
20/12/2023	2023	12	101	Demande de Subvention travaux Quai de transfert de Monticello	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter une subvention à hauteur de 231.000 € ou

					à défaut le taux maximum éligible, auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC.
20/12/2023	2023	12	102	Désaffectation de la recyclerie de Castifao- Restitution de l'installation à la CC Pasquale Paoli	A l'unanimité, les membres du bureau ont pris acte de la fermeture de la recyclerie de Castifao et ont autorisé le Président à signer les documents liés à cette désaffectation.

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical depuis novembre 2023.

A l'unanimité, les membres du Comité Syndical ont pris acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical depuis novembre 2023.

Finances - M. Xavier POLI, Vice-Président

Délibération 2024-02-010 : Approbation du Budget primitif 2024

À la suite de la tenue du débat d'orientations budgétaires, le 14 décembre 2023, le Budget Primitif 2024 traduit financièrement l'application des principes suivants :

- En matière de déchets résiduels : une baisse des tonnages prévisionnels d'ordures ménagères résiduelles par rapport à l'année 2023 prenant en compte des résultats des deux derniers exercices, une stabilisation de la production de tout-venant résiduel,
- Le traitement de la totalité des résiduels dans les deux ISDND en activité en Corse.
- La prise en compte de la hausse du coût de traitement de la tonne d'OMr, liée d'une part à un traitement exclusivement en ISDND privés (prix moyen de traitement de 126,7 €/t (+ 2,7 € HT/t) + application de la TVA à 10%) et d'autre part à la trajectoire réglementaire d'augmentation de la TGAP, celle-ci se situant en moyenne à 61 €/t en 2024 (+5 €/t par rapport à 2023)
- Une augmentation des déchets issus des collectes sélectives selon la production estimée à fin 2023 (évolution de +3 % pour les emballages, stabilisation pour le verre et +10 % pour les biodéchets)
- Une estimation des déchets valorisables issus des recycleries selon la production et les variations constatées en 2023 : textiles +6%, le reste des flux y compris le carton est estimé au même niveau constaté qu'en 2023
- La reconduction du dispositif de la cotisation minorée pour les EPCI accueillant une ISDND opérationnelle et mutualisée sur leur territoire.
- La révision des modalités d'appel à cotisation avec une simplification de la comptabilisation du soutien à reverser afin d'éviter une hausse du volume du budgétaire en dépenses et recettes tant pour le Syvadec que ces adhérents et simplifier la lecture de l'appel à cotisation qui reste sur la base des tonnages résiduels comme prévu statutairement
- Le non-recours à l'emprunt pour le financement des programmes d'investissement hors CTV qui seront adaptés en fonction du niveau de leur cofinancement.

-La sécurisation des résultats constatés à un niveau permettant d'une part de faire face aux hausses des charges des OMr et du tri dans les années à venir, et d'autre part aux besoins de financement du syndicat liés aux projets structurants.

Vue d'ensemble du Budget primitif 2024 (hors affectation du résultat et reports)

PREVISIONS SUR L'EXERCICE	BP 2024	BP 2023	Budget 2023
Fonctionnement :	53 727 764	60 821 502	71 669 465,50
Investissement :	5 102 800	5 436 800	16 897 250,50

Le budget primitif 2024 ne reprend pas les résultats de manière anticipée de l'exercice 2023.

Ces derniers feront l'objet d'une constatation et d'une affectation lors du vote du compte administratif et du budget supplémentaire.

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir :

- Approuver le Budget Primitif 2024 retracé dans la maquette budgétaire ci annexée, élaborée selon les principes de l'instruction budgétaire M57.
- Autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

A l'unanimité, les membres du Comité ont approuvé le Budget Primitif 2024 retracé dans la maquette budgétaire ci annexée, élaborée selon les principes de l'instruction budgétaire M57 et autorisé le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

Délibération 2024-02-011 : Autorisations de programme/crédits de paiements 2024

Un des principes des finances publiques repose sur l'annualité budgétaire.

Pour engager des dépenses d'investissement qui seront réalisées sur plusieurs exercices, la collectivité doit inscrire la totalité de la dépense la 1ère année puis reporter d'une année sur l'autre le solde.

La procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) est une dérogation à ce principe de l'annualité budgétaire. Cette procédure vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique, en respectant les règles d'engagement. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Les autorisations de programme et crédits de paiement sont encadrés par des articles du code général des collectivités territoriales (CGCT) et du code des juridictions financières.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées chaque année.

Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme. Le budget de l'année N ne tient compte que des CP de l'année.

L'équilibre du budget de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement

Les autorisations de programme sont votées par le Comité Syndical par délibération distincte lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives.

En lien avec la programmation du PPI, il a été proposé aux membres du Comité syndical d'approuver la création des autorisations de programme/ crédits de paiements selon le tableau joint

A l'unanimité, les membres du Comité syndical ont approuvé la création des autorisations de programme/ crédits de paiements.

Délibération 2024-02-012 : Reconduction du dispositif de cotisation minorée

La cotisation minorée est fixée annuellement et appliquée aux collectivités adhérentes accueillant sur leur territoire une installation de stockage de déchets non dangereux en exploitation et mutualisée. Cette cotisation minorée induit une péréquation au niveau des autres adhérents du Syndicat. L'absence de mutualisation d'une ISDND entrainerait l'application de la cotisation syndicale sans minoration, cette application pouvant se faire au prorata temporis.

En lien avec la délibération modifiant les modalités de reversement du soutien approuvé en décembre 2023, le tarif de la cotisation minorée sera établi en fonction des performances de tri des collectes sélectives et du carton. Les deux collectivités concernées relèvent de la tranche de taux de CS de 10 à 20%.

	Performance de tri des Cs valorisable	Cotisation 2024	Cotisation 2024 sans transfert
PALIER 2	10 à <20%	166	115

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir reconduire le dispositif de la cotisation minorée en 2024 en appliquant les modifications liées au reversement du soutien.

A l'unanimité, les membres du Comité Syndical ont reconduit le dispositif de la cotisation minorée en 2024 en appliquant les modifications liées au reversement du soutien.

Délibération 2024-02-013 : Contributions et tarifs 2024

Le Syvadec n'étant pas un syndicat doté d'une fiscalité, le financement notamment du fonctionnement est assuré par les appels à cotisations auprès de ses adhérents au prorata des tonnages résiduels tel que prévu statutairement.

Ainsi la cotisation couvre l'ensemble des coûts suivants :

- Les actions de prévention (EcoScola, plan compostage...) et de communication,
- Le fonctionnement des centres de regroupement du tri, le transport et la valorisation du tri des adhérents (emballages, papier, verre, biodéchets, cartons) et des filières régionales (textiles, lampes, piles),
- Le fonctionnement des recycleries, le transport et la valorisation des déchets de recyclerie,
- Le fonctionnement des quais de transfert,
- le transport et le traitement des ordures ménagères y compris la TGAP, La compensation permettant d'appliquer la cotisation minorée aux territoires accueillant une ISDND en activité mutualisée.

Une cotisation n'incluant pas la partie transfert est appliquée pour les territoires ne nécessitant pas ce service.

Lors du Comité syndical du 14 décembre 2023, les modalités de reversement du soutien institué en 2017 ont été modifiées afin de clarifier la lecture des appels à cotisation tout en maintenant l'incitativité au tri mise en place.

Aussi des paliers liés aux performances des collectes sélectives valorisables et du carton constatées en n-1 ont été définis. Ces paliers déterminent des montants de cotisations.

Aussi il est proposé les tarifs suivants :

	Performance de tri des Cs valorisables	Cotisation 2024	Cotisation 2024 sans transfert
PALIER 1	<10%	446	395
PALIER 2	10 à <20%	416	365
PALIER 3	20 à <30%	386	335
PALIER 4	30 à <40%	356	305
PALIER 5	40 à <50%	326	275
PALIER 6	> 50%	296	245

Conformément à nos statuts, ces tarifs seront appliqués aux tonnages résiduels par adhérent.

Par ailleurs, le Syvadec permet l'accès de certaines de ses installations à des professionnels par le biais de conventions. Dans le cadre du tri obligatoire des biodéchets à compter du 01/01/2024 et dans la perspective de l'application du décret 2021-1199 relatif aux conditions délimitation des déchets non dangereux, l'accès au quai de transfert et au traitement des OMr ne sera plus proposé. Seules les entreprises liées à des marchés portant sur les déchets du SYVADEC auront accès à ces installations.

En revanche, l'accès aux plateformes de compostage perdure pour les déchets verts et les biodéchets triés des professionnels.

Tarifs déchets verts et biodéchets reçus directement par convention avec les professionnels sur les plateformes du Syvadec :

- Traitement des déchets verts des professionnels : 100 €/t HT
- Traitement des biodéchets des professionnels : 150 €/t HT

A compter de l'exercice 2024, le Syvadec propose aux EPCI partiellement adhérents et dont une partie du territoire n'adhère pas au Syvadec des conventions de prestations de services et d'accès aux sites afin de bénéficier des prestations de services liées à la prévention, à la valorisation et au traitement (hors OM) des déchets valorisables. Ne participant à l'effort de mutualisation dans le cadre de l'appel à cotisation, des tarifs spécifiques sont mis en place.

Flux valorisables :

Flux	Tarif 2024 €
Emballages	302 €/tonne
Papier	0 €/tonne
Verre	29 €/tonne
Cartons hors recyclerie Syvadec	0 €/tonne
DEEE hors recyclerie SYVADEC	0 €/tonne
DEA hors recyclerie SYVADEC	0 €/tonne
DDS	20 €/tonne
Pneus	20 €/tonne
Textiles	942 €/tonne
Box à pneus	864 €/box par an

Les tonnages de chaque flux valorisable pour la partie adhérente et non adhérente seront calculés chaque année par application du ratio des tonnages constatés de résiduels entre la partie adhérente et non adhérente du territoire.

Pour les déclassements hors champs, il sera appliqué le tarif prévu dans les marchés concernés majoré de 20 %.

Prestations intellectuelles :

Prestation	Tarif 2024
Odem et matrice (accompagnement collectif)	1 818 € /an
Odem et matrice (accompagnement individuel)	2 160 € /accompagnement
Etudes	16 105 € /étude
Caractérisation des ordures ménagères	1 500 € / échantillon
Pédagogie < 4 classes	779 € / école accompagnée
Pédagogie 5 et 8 classes	952 € / école accompagnée
Pédagogie > 9 classes	1 189 € / école accompagnée
Pédagogie(maintien) < 4 classes	190 € / école accompagnée

Pédagogie (maintien) 5 et 8 classes	211 € / école accompagnée
Pédagogie (maintien) > 9 classes	254 € / école accompagnée
Pédagogie Collèges Lycées	1 200 €/établissement

Accès aux sites du SYVADEC :

Flux	Tarif 2024 €
Flux (hors DEEE, DEA, cartons, TV)	213 € / tonne
DEEE et DEA (meubles)	62 € / tonne
Tout-venant	505 € / tonne
Carton	0 €/ tonne
Espace réemploi	2 €/habitant

Don-Georges GIANNI fait part de la demande de la CC Fium'Orbu Castellu que les EPCI partiellement adhérents accueillant une ISDND en activité et mutualisée, eu égard au service qu'elles rendent à l'ensemble des autres EPCI, puissent bénéficier de prestations de services pour la partie non adhérente de leur territoire à l'euro l'euro, comme les années précédentes. Cette demande a été évoquée en bureau syndical le 8 février et a reçu un avis de principe favorable des élus.

Il propose donc de compléter la délibération comme suit :

Pour les EPCI partiellement adhérents accueillant une ISDND en activité et mutualisée, les conventions de prestations de services liées à la prévention, à la valorisation et au traitement des déchets valorisables seront calculées selon le principe de remboursement et versement à l'euro.

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir approuver les tarifs de cotisations pour les adhérents et les tarifs liés aux prestations délivrées aux professionnels et EPCI dont les territoires ne sont pas adhérents au Syvadec.

A l'unanimité, les membres du Comité Syndical ont approuvé les tarifs de cotisations pour les adhérents et les tarifs liés aux prestations délivrées aux professionnels et EPCI dont les territoires ne sont pas adhérents au Syvadec.

Ressources Humaines - M. Don-Georges GIANNI, Président

Délibération 2024-02-014 : Modification du règlement des frais de déplacements

Les agents territoriaux et les collaborateurs occasionnels d'une collectivité territoriale peuvent prétendre à une prise en charge des frais engagés à l'occasion d'un déplacement temporaire dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

Le règlement des frais de déplacement, adopté en Comité syndical le 14 décembre 2023, définit les principes de base et les modalités de la prise en charge ainsi que la nature des déplacements temporaires y ouvrant droit.

Afin de prendre en compte les spécificités de notre territoire, il est proposé de modifier ce règlement des frais de déplacement en précisant que la distance entre les lieux de formation, de concours ou examen professionnels et la résidence administrative sera calculée sur la base du trajet le plus rapide passant par les routes territoriales principales.

Ainsi, il est proposé de compléter dans les paragraphes 321, 322, 323, 331, 332 et 333 les mots « *distance théorique évaluée selon le trajet le plus court Via Michelin de commune à commune, sans référence aux adresses précises* » par « *sur la base du trajet le plus rapide passant par les routes territoriales principales* ».

Afin de prendre en compte les lieux de formation habituels, il est également proposé de ramener le nombre de kilomètres permettant de bénéficier d'un hébergement de 150 km à 130 km pour un aller et de 300 à 260 km pour un aller-retour au paragraphes 322, 323, 332 et 333.

Il a été demandé aux membres du comité syndical de bien vouloir approuver le règlement des frais de déplacement modifié joint en annexe.

A l'unanimité, les membres du comité syndical ont approuvé le règlement des frais de déplacement modifié joint en annexe.

Délibération 2024-02-015 : Modification du règlement de formation

Le règlement de formation, adopté en Comité syndical le 8 juin 2023, fixe les modalités de mise en œuvre de la formation des agents de la collectivité.

Afin de soutenir les agents souhaitant passer des concours ou examens professionnels, il est proposé de modifier le règlement de formation du SYVADEC concernant le paragraphe suivant :

« Le SYVADEC a également fixé un nombre maximum d'actions de formation à titre individuel et faisant l'objet d'une prise en charge financière. Ainsi, un agent ne pourra demander à bénéficier de plus d'1 action de formation à ce titre tous les 2 ans. » en y ajoutant « Cette limitation ne s'applique pas concernant les préparations à des concours ou examens professionnels »

Il est en revanche conservé le paragraphe suivant :

« S'agissant des préparations aux concours et examens professionnels, le SYVADEC prend en charge financièrement une seule préparation par concours par agent (écrit et oral) ».

Il a été demandé aux membres du comité syndical de bien vouloir approuver le règlement de formation modifié joint en annexe.

A l'unanimité, les membres du comité syndical ont approuvé le règlement de formation modifié joint en annexe.

Délibération 2024-02-016 : Modification du tableau des effectifs

Le plan compostage régional étant arrivé à son terme au 1^{er} janvier 2024, conformément à la réglementation, et ses objectifs étant quasiment atteints, il convient d'actualiser les moyens nécessaires à sa finalisation et au suivi du plan biodéchets.

En conséquence, un poste d'adjoint technique est supprimé au tableau des effectifs. Le Comité Social Territorial a émis un avis favorable au cours de sa séance du 7 décembre 2023.

Il a été proposé aux membres du comité de bien vouloir approuver la mise à jour du tableau des effectifs.

François Bernardi évoque les difficultés rencontrées même dans les villages pour trouver des emplacements non bétonnés où installer des composteurs partagés.

A l'unanimité, les membres du comité syndical ont approuvé la mise à jour du tableau des effectifs.

Délibération 2024-02-017 : Autorisation de signature de la convention d'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire avec le centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute Corse

Le Comité Syndical, au cours de sa réunion du 14 décembre 2023, a approuvé la mise en place de la mission de médiation préalable obligatoire auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Dans ce cadre, les centres de gestion assurent, par convention, à la demande des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, une mission de médiation préalable obligatoire prévue à l'article L.213-11 du code de justice administrative.

Si le processus de la médiation préalable obligatoire présente un caractère gratuit pour les parties, il s'inscrit néanmoins dans le cadre de l'article L. 213-12 du code de justice administrative et l'engagement de la collectivité signataire d'y recourir comporte une participation financière.

Cette participation est fixée dans les conditions suivantes :

- Frais de traitement administratif du dossier : 50 euros.
- Forfait Médiation : 400 euros.
- La durée d'une médiation est en moyenne de 5 à 7 heures. Au-delà de 7 heures de médiation, un supplément de 50 euros par heure supplémentaire sera appliqué.

Le paiement par la collectivité ou l'établissement est effectué à réception du titre de recette établi par le centre de gestion à l'issue de la mission de médiation préalable obligatoire.

En conséquence, afin de pouvoir mettre en œuvre le dispositif de la médiation préalable obligatoire, il a été proposé au Comité Syndical d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par le CDG2B jointe en annexe.

Vincent Ciccada demande des précisions sur l'objet du vote dans la mesure où la mise en place d'une médiation préalable est obligatoire.

Catherine Luciani précise que la délibération ne porte pas sur l'opportunité de mettre en place la médiation préalable qui est effectivement imposée par la loi mais sur la signature de la convention avec le centre de gestion pour sa mise en œuvre.

A l'unanimité, les membres du Comité Syndical ont autorisé le Président ou son représentant à signer la convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par le afin de pouvoir mettre en œuvre le dispositif de la médiation préalable obligatoire.

Travaux - M. Don-Georges GIANNI, Président

Délibération 2024-02-018 : Bilan de la concertation préalable sur le Centre de tri et de Valorisation de Monte

Le Syvadec porte le projet de construction du centre de tri et de valorisation du Grand Bastia (dénommé CTV ou pôle de valorisation) sur la commune de Monte. Cette opération répond à de très fortes considérations d'intérêt général dans le cadre de l'exercice du service public de traitement et de valorisation des déchets ménagers.

Afin d'associer le public en amont, il convient de réaliser une concertation préalable avant le dépôt de la demande de permis de construire et de la demande d'autorisation d'exploitation. Le projet est également soumis à l'obligation de procéder à une évaluation environnementale et fera l'objet d'une enquête publique.

Le comité syndical, par délibération N° 2023-12-095, a donné son accord pour la mise en œuvre d'une concertation préalable au titre du code de l'environnement concernant le projet de construction du centre de Tri et de Valorisation du Grand Bastia (Monte), et en a approuvé les objectifs et les modalités.

Les objectifs de la concertation étant de :

- Fournir une information claire au public sur le projet ;
- Permettre l'expression du public sur les enjeux et impacts du projet ;
- Optimiser ce projet dans ses objectifs et dans les réponses à apporter.

La concertation préalable s'est tenue du 3 janvier au 24 janvier 2024 inclus.

Le périmètre de la consultation a couvert les communes dont le territoire est susceptible d'être affecté par le projet (rayon de trois kilomètres qui sera retenu dans le cadre de la future enquête publique), à savoir :

- Monte (54 Place de l'Eglise- 20290 Monte),
- Lucciana (1045 Corsu Lucciana, 20290 Lucciana),
- Olmo (Casa Cumula 18 quartier de Funtana 20290 Olmo),
- Prunelli-di-Casacconi (Place Saint-Quilicus, 20 290 Prunelli-di-Casacconi),

- Vignale (Village 20290 Vignale),
- Venzolasca (Lieu-dit Vignarella 20215),
- Vescovato (Place Luce de Casabianca 20215)

Information et participation du public

Une information du public a été assurée durant toute la phase de concertation sur le projet. Les modalités pour s'informer et participer à la concertation ont été les suivantes :

- Pendant la durée de la concertation, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public a pu transmettre ses observations et propositions directement a été ouvert à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5065>.
- Les observations pouvaient également être transmises via l'adresse mail suivante : concertation-publique-5065@registre-dematerialise.fr.
- Les observations transmises par courriel étant publiées sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5065>.
- Un dossier et un registre en version papier ont été mis à disposition du public au siège du Syvadec (zone artisanale, 20250 Corte) du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H00.
- Une réunion publique s'est déroulée à Monte en mairie annexe résidence Pancrazi, 20290 Monte le 17 janvier 2024 à 18 heures.

La participation en quelques chiffres

Contributions



Téléchargements



Les 5 documents les plus téléchargés	Nombre de téléchargement
Avis de concertation	72
Plaquette - Centre de tri et de valorisation de Monte	54
Délibération de concertation	51
Plaquette - Pour une valorisation optimale de nos déchets	44
Dossier de concertation préalable	41

Le projet a fait l'objet d'une présentation en réunion publique en mairie de Monte qui s'est tenue le 17 janvier 2024 a réuni environ soixante personnes.

Afin de répondre aux différents sujets abordés (soit à travers les registres, soit lors de la réunion publique), les contributions équivalentes tant écrites qu'orales, ont été synthétisées dans un premier temps en faisant ressortir les réserves, suggestions et réclamations, les thématiques identifiées sont les suivantes :

- Coût du projet – coût de la gestion des déchets,
- CSR – Incinération - TMB,
- Emprise mafieuse ou intérêts privés,
- Non-respect de la réglementation,
- Nuisances, risques sanitaires,
- Politique générale de la gestion des déchets, PTPGD,
- Expression contre le projet sans précision,
- Autres sujets

Le Syvadec a procédé à un examen exhaustif des contributions déposées sur les registres dématérialisés. Le bilan comporte une synthèse thématique des contributions écrites (registres) et orales (réunion publique), lesquelles ont porté notamment sur les thèmes suivants :

1. Politique générale des déchets, PTPGD, gouvernance, non-conformité règlementaire,
2. Urbanisme et permis de construire,
3. Choix techniques retenus, intérêts privés/gestion publique, nuisances et risques sanitaires,
4. Divers

Compte tenu des observations et propositions exprimées, il est proposé de mettre en place des mesures pour répondre aux enseignements qui peuvent être tirés de la concertation :

A) L'amélioration de la communication sur le tri, de l'information et de la responsabilisation de la population : le centre de tri et de valorisation, notamment son circuit de visite pédagogique, contribuera aux objectifs de communication et d'information tels que formulés. Les prochaines campagnes de communication sur le tri réalisées par le Syvadec intégreront également ces éléments.

B) L'amélioration de la valorisation et les filières locales : le Syvadec mettra en œuvre un plan d'actions visant à développer la valorisation locale des matières premières et matériaux préparés dans le centre de tri et de valorisation, notamment via les partenariats locaux institutionnels, associatifs ou privés.

C) L'amélioration des mesures pour réduire les impacts éventuels (trafic routier, risques d'odeur ou toute autre difficulté) : l'exploitation de l'installation sera conduite dans une démarche d'écoute et de propositions concrètes pour contenir toute gêne constatée ou exprimée. Au-delà de cette réactivité qui sera inscrite tout au long de l'exploitation, les données environnementales et les évolutions du site seront rendues publiques annuellement.

Le bilan de la concertation sera tenu à disposition du public, au siège du Syvadec et sera consultable sur son site internet à l'adresse www.syvadec.fr

Le bilan de la concertation sera joint au dépôt de la demande de permis de construire. Le projet est également soumis à évaluation environnementale et fera l'objet d'une enquête publique.

Les membres du comité syndical ont été invités à approuver le bilan de la concertation préalable au titre du code de l'environnement, ce dernier sera rendu public.

Don Georges GIANNI rappelle aux membres du comité syndical l'urgence à mettre en place ce centre de tri pour pouvoir réduire sensiblement l'enfouissement des ordures ménagères et répondre ainsi aux

obligations légales. La mise en place du centre de tri de Monte permettra en effet de réduire de moitié (30 000 tonnes au lieu de 60 000 tonnes) l'enfouissement des ordures ménagères, étant précisé qu'en 2035 seules 10% des ordures ménagères pourront continuer d'être enfouies.

Catherine Luciani précise, concernant le marché relatif au centre de tri de la CAPA, que celui-ci sera relancé début mars et qu'il restera à mettre en œuvre par l'exploitant, pour le sud Corse, le pré-tri des ordures ménagères dans l'ISDND Lanfranchi Environnement.

A l'unanimité, les membres du comité syndical ont approuvé le bilan de la concertation préalable au titre du code de l'environnement joint en annexe, ce dernier sera rendu public.

Clôture de la Réunion du Comité Syndical : 12h30

Signature du secrétaire de séance :

Signature du Président :

SYVADEC-REALISATION
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
M le directeur départemental des finances
publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Patrick GARRIGA

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 22/03/2024

Population 161455
Nomenclature M14 sup égal 3500h et inf 10000h
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3

[1 Bilan synthétique Etat I-1 4](#)

 2 Bilan Etat I-2 5

[2.1 Bilan Actif](#)

[2.2 Bilan Passif](#)

[3 Compte de résultat synthétique Etat I-3 13](#)

[4 Compte de résultat Etat I-4 14](#)

 5 Annexe 18

[Etats des opérations pour compte de tiers Etat I-5 19](#)

2EME PARTIE : Exécution budgétaire 21

[1 Résultats budgétaires de l'exercice Etat II-1 22](#)

[2 Résultats d'exécution Etat II-2 23](#)

[3 Etat de consommation des crédits Etat II-3 24](#)

[4 Etat de réalisation des opérations Etat II-4 30](#)

3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 41

[1 Balance des comptes Etat III-1 42](#)

[2 Situation des valeurs inactives Etat III-2 73](#)

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	3 634,92	Dotations	
Terrains	3 106,98	Fonds Globalisés	7 370,28
Constructions	4 073,51	Réserves	12 719,45
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	1 215,67	Différences sur réalisations d'immobilisations	-54,76
Immobilisations corporelles en cours	5 331,35	Report à nouveau	10 132,20
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	192,59
Autres immobilisations corporelles	33 919,98	Subventions transférables	28 095,45
Total immobilisations corporelles (nettes)	47 647,49	Subventions non transférables	1 598,12
Immobilisations financières	6,43	Droits de l'affectant, du concédant, de l'afferment et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	51 288,84	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	60 053,33
Créances	6 382,67	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	3 696,43
Disponibilités	16 915,44	Fournisseurs ⁽²⁾	7 717,57
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	778,31
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 298,11	Total dettes à court terme	8 495,88
Comptes de régularisations	0,12	TOTAL DETTES	12 192,32
		Comptes de régularisations	2 341,42
TOTAL ACTIF	74 587,07	TOTAL PASSIF	74 587,07

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2024

BILAN (en Euros)

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles	4 462 902,81	827 979,73	3 634 923,08	2 984 952,42
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	3 192 424,08	85 448,00	3 106 976,08	3 051 433,41
	Constructions en toute propriété	4 614 229,40	538 871,05	4 075 358,35	3 734 246,62
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers	1 375 009,89	157 031,38	1 217 978,51	473 566,23
	Collections et oeuvres d'art	3 800,00		3 800,00	3 800,00
	Autres immobilisations corporelles	40 987 186,52	7 026 123,51	33 961 063,01	34 381 011,73
	Immobilisations corporelles en cours	5 331 351,29		5 331 351,29	5 294 930,34
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo		1 848,00	-1 848,00	-1 318,00
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers		678,00	-678,00	-678,00
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles		44 884,24	-44 884,24	-44 648,24
MONTANT A REPORTER		59 966 903,99	8 682 863,91	51 284 040,08	49 877 296,51

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

BILAN (en Euros)

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	59 966 903,99	8 682 863,91	51 284 040,08	49 877 296,51
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers		1 630,00	-1 630,00	-1 630,00
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances	6 430,00		6 430,00	6 430,00
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		59 973 333,99	8 684 493,91	51 288 840,08	49 882 096,51

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BILAN (en Euros)

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	2 277 015,91		2 277 015,91	1 992 448,30
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	4 077 957,36		4 077 957,36	6 136 231,44
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	27 700,55		27 700,55	122 308,49
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	16 915 435,14		16 915 435,14	11 512 719,15
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		23 298 108,96		23 298 108,96	19 763 707,38

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

BILAN (en Euros)

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023		Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET
COMPTES DE REGULARI SATION	Charges à répartir sur plusieurs exer			
	Primes de remboursement des obligations			
	Dépenses à classer ou à régulariser	119,00		6 111,63
	Ecart s de conversion - Actif			
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	119,00		6 111,63
TOTAL GENERAL (I + II + III)		83 271 561,95	8 684 493,91	69 651 915,52

BILAN (en Euros)

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	12 719 448,81	12 719 448,81
	Neutra amort subv equip vers		
	Report à nouveau	10 132 202,50	11 562 742,63
	Résultat de l'exercice	192 589,01	-1 430 540,13
	Subventions transférables	28 095 450,24	25 720 986,96
	Différences sur réalisations d'immob	-54 756,07	-54 756,07
	Fonds globalisés	7 370 275,91	5 716 370,81
	Subventions non transférables	1 598 122,05	672 108,94
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I		60 053 332,45	54 906 361,95

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BILAN (en Euros)

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BILAN (en Euros)

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	3 664 386,55	4 220 834,53
	Emprunts et dettes financières divers	32 047,77	36 918,70
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 172 439,23	6 853 862,32
	Dettes fiscales et sociales	35 483,30	60 792,60
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	720 382,41	290 600,91
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	22 445,98	58 194,16
	Fournisseurs d'immobilisations	545 133,66	145 052,76
	Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III		12 192 318,90	11 666 255,98

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BILAN (en Euros)

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser	2 341 416,69	3 079 297,59
	Ecart s de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	2 341 416,69	3 079 297,59
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	74 587 068,04	69 651 915,52

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	55 104,65	52 749,94
Produits des services	3 276,71	4 059,59
Autres produits	57,62	30,36
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	58 438,98	56 839,89
Traitements, salaires, charges sociales	7 016,76	6 540,18
Achats et charges externes	49 895,82	47 043,66
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	1 339,08	1 161,92
Autres charges	420,13	308,43
Charges courantes non financières	58 671,79	55 054,19
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-232,81	1 785,70
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	184,21	213,37
RESULTAT COURANT FINANCIER	-184,21	-213,37
RESULTAT COURANT	-417,02	1 572,33
Produits exceptionnels	1 316,33	810,28
Charges exceptionnelles	706,72	3 813,15
RESULTAT EXCEPTIONNEL	609,61	-3 002,87
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	192,59	-1 430,54

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

COMPTE DE RESULTAT 2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div	3 276 709,56	4 059 594,02
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	57 616,40	30 356,20
Dotations de l'Etat	46 519,19	
Subventions et participations	55 056 994,28	52 749 938,71
Autres attributions (péréquat, compensa)	1 140,00	
TOTAL I	58 438 979,43	56 839 888,93
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	5 148 327,85	4 748 958,95
Charges sociales	1 868 427,91	1 791 223,35
Achats et charges externes	49 895 821,82	47 043 662,05
Impôts et taxes	178 389,85	162 952,50
Dotations amortissements des immob	1 339 075,95	1 161 918,25
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Dotations aux provisions		
Autres charges	241 743,67	145 475,57
Contingents et participations		
Subventions		
TOTAL II	58 671 787,05	55 054 190,67
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	-232 807,62	1 785 698,26
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	184 214,22	213 371,41
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	184 214,22	213 371,41

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



COMPTE DE RESULTAT 2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-184 214,22	-213 371,41
A + B - RESULTAT COURANT	-417 021,84	1 572 326,85
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér	21 609,91	80 547,90
Produits des cessions d'immobilisations		527 000,00
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		25 100,15
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	1 294 722,29	177 631,56
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	1 316 332,20	810 279,61
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations	695 360,53	133 700,50
Valeur comptable des immo cédées		552 100,15
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations	11 360,82	3 127 345,94
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	706 721,35	3 813 146,59

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

COMPTE DE RESULTAT 2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	609 610,85	-3 002 866,98
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	59 755 311,63	57 650 168,54
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	59 562 722,62	59 080 708,67
RESULTAT DE L'EXERCICE	192 589,01	-1 430 540,13

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Opérations Compte de Tiers

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	16 897 250,50	71 669 465,50	88 566 716,00
Titres de recette émis (b)	7 630 363,24	67 038 652,21	74 669 015,45
Réductions de titres (c)	72 462,80	7 156 550,84	7 229 013,64
Recettes nettes (d = b - c)	7 557 900,44	59 882 101,37	67 440 001,81
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	16 897 250,50	71 669 465,50	88 566 716,00
Mandats émis (f)	4 566 710,50	62 016 973,69	66 583 684,19
Annulations de mandats (g)		2 327 461,33	2 327 461,33
Depenses nettes (h = f - g)	4 566 710,50	59 689 512,36	64 256 222,86
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 991 189,94	192 589,01	3 183 778,95
(h - d) Déficit			

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-887 102,53		2 991 189,94		2 104 087,41
Fonctionnement	10 132 202,50		192 589,01		10 324 791,51
TOTAL I	9 245 099,97		3 183 778,95		12 428 878,92
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	9 245 099,97		3 183 778,95		12 428 878,92

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	556 449,00		556 449,00	556 447,98		556 447,98	1,02
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	556 449,00		556 449,00	556 447,98		556 447,98	1,02
Opération n° 20081	Opération d'équipement n° 20081	200 000,00	485 574,30	685 574,30	241 411,62		241 411,62	444 162,68
Opération n° 20082	Opération d'équipement n° 20082	200 000,00	1 250 000,00	1 450 000,00	72 782,60		72 782,60	1 377 217,40
Opération n° 20083	Opération d'équipement n° 20083	60 000,00		60 000,00				60 000,00
Opération n° 20084	Opération d'équipement n° 20084	75 000,00	50 483,60	125 483,60	17 451,53		17 451,53	108 032,07
Opération n° 20085	Opération d'équipement n° 20085	300 000,00	779 199,14	1 079 199,14	214 496,84		214 496,84	864 702,30
Opération n° 20086	Opération d'équipement n° 20086	1 335 351,00	3 223 993,64	4 559 344,64	1 514 272,41		1 514 272,41	3 045 072,23
Opération n° 20107	Opération d'équipement n° 20107		148 500,00	148 500,00	3 053,49		3 053,49	145 446,51
Opération n° 20128	Opération d'équipement n° 20128		46 000,00	46 000,00				46 000,00
Opération n° 201610	Opération d'équipement n° 201610	250 000,00	311 938,65	561 938,65	720,00		720,00	561 218,65
Opération n° 201711	Opération d'équipement n° 201711	400 000,00	337 558,83	737 558,83	193 224,00		193 224,00	544 334,83
Opération n° 201712	Opération d'équipement n° 201712	600 000,00	3 417 719,81	4 017 719,81	575 156,99		575 156,99	3 442 562,82
Opération n° 201813	Opération d'équipement n° 201813	60 000,00	77 380,00	137 380,00	30 993,21		30 993,21	106 386,79
Opération n° 201915	Opération d'équipement n° 201915		45 000,00	45 000,00				45 000,00
Opération n° 202017	Opération d'équipement n° 202017	200 000,00	400 000,00	600 000,00	27 182,43		27 182,43	572 817,57
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	3 680 351,00	10 573 347,97	14 253 698,97	2 890 745,12		2 890 745,12	11 362 953,85
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 236 800,00	10 573 347,97	14 810 147,97	3 447 193,10		3 447 193,10	11 362 954,87
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 200 000,00		1 200 000,00	1 119 517,40		1 119 517,40	80 482,60

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
SOUS-TOTAL								
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 200 000,00		1 200 000,00	1 119 517,40		1 119 517,40	80 482,60
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		887 102,53	887 102,53				887 102,53
TOTAL GENERAL		5 436 800,00	11 460 450,50	16 897 250,50	4 566 710,50		4 566 710,50	12 330 540,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	1 834 800,00		1 834 800,00	1 653 905,10		1 653 905,10	180 894,90
13	Subventions d'investissement	1 802 000,00	1 378 279,00	3 180 279,00	4 492 456,59		4 492 456,59	-1 312 177,59
20	Immobilisations incorporelles				144 925,60	72 462,80	72 462,80	-72 462,80
024	Produits de cessions (recettes)	300 000,00		300 000,00				300 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	3 936 800,00	1 378 279,00	5 315 079,00	6 291 287,29	72 462,80	6 218 824,49	-903 745,49
	Opérations d'ordre de transfert entre sections							
SOUS-TOTAL								
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 936 800,00	1 378 279,00	5 315 079,00	6 291 287,29	72 462,80	6 218 824,49	-903 745,49
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)		10 082 171,50	10 082 171,50				10 082 171,50
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500 000,00		1 500 000,00	1 339 075,95		1 339 075,95	160 924,05
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 500 000,00	10 082 171,50	11 582 171,50	1 339 075,95		1 339 075,95	10 243 095,55
TOTAL GENERAL		5 436 800,00	11 460 450,50	16 897 250,50	7 630 363,24	72 462,80	7 557 900,44	9 339 350,06

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	50 512 959,00		50 512 959,00	51 621 691,23	2 170 054,06	49 451 637,17	1 061 321,83
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 282 102,00		8 282 102,00	7 882 597,57	116 477,57	7 766 120,00	515 982,00
65	Autres charges de gestion courante	266 904,00		266 904,00	245 754,67	4 011,00	241 743,67	25 160,33
66	Charges financières	204 537,00		204 537,00	221 132,92	36 918,70	184 214,22	20 322,78
67	Charges exceptionnelles	820 792,00		820 792,00	706 721,35		706 721,35	114 070,65
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	60 087 294,00		60 087 294,00	60 677 897,74	2 327 461,33	58 350 436,41	1 736 857,59
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	10 082 171,50		10 082 171,50				10 082 171,50
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500 000,00		1 500 000,00	1 339 075,95		1 339 075,95	160 924,05
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	11 582 171,50		11 582 171,50	1 339 075,95		1 339 075,95	10 243 095,55
TOTAL GENERAL		71 669 465,50		71 669 465,50	62 016 973,69	2 327 461,33	59 689 512,36	11 979 953,14

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	70 000,00		70 000,00	126 789,74		126 789,74	-56 789,74
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 822 572,00	118 000,00	2 940 572,00	3 305 306,76	28 597,20	3 276 709,56	-336 137,56
74	Dotations et participations	56 628 930,00		56 628 930,00	62 232 550,69	7 127 897,22	55 104 653,47	1 524 276,53
75	Autres produits de gestion courante				57 616,82	0,42	57 616,40	-57 616,40
77	Produits exceptionnels	100 000,00	597 761,00	697 761,00	196 870,80	56,00	196 814,80	500 946,20
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	59 621 502,00	715 761,00	60 337 263,00	65 919 134,81	7 156 550,84	58 762 583,97	1 574 679,03
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 200 000,00		1 200 000,00	1 119 517,40		1 119 517,40	80 482,60
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 200 000,00		1 200 000,00	1 119 517,40		1 119 517,40	80 482,60
002	Résultat de fonctionnement reporté		10 132 202,50	10 132 202,50				10 132 202,50
TOTAL GENERAL		60 821 502,00	10 847 963,50	71 669 465,50	67 038 652,21	7 156 550,84	59 882 101,37	11 787 364,13

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	556 447,98		556 447,98
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilees	556 447,98		556 447,98
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	556 447,98		556 447,98
Opération n° 218820081	Autres immobilisations corporelles	241 411,62		241 411,62
SOUS-TOTAL OPERATION n° 20081	Opération d'équipement n° 20081	241 411,62		241 411,62
Opération n° 132120082	Etat et Etablissements Nationaux	72 462,80		72 462,80
Opération n° 203320082	Frais d'insertion	319,80		319,80
SOUS-TOTAL OPERATION n° 20082	Opération d'équipement n° 20082	72 782,60		72 782,60
Opération n° 218320084	Matériel de bureau et matériel informatique	17 451,53		17 451,53
SOUS-TOTAL OPERATION n° 20084	Opération d'équipement n° 20084	17 451,53		17 451,53
Opération n° 203120085	Frais d'études	19 675,55		19 675,55
Opération n° 203320085	Frais d'insertion	1 599,00		1 599,00
Opération n° 213520085	Installations générales agencements et aménagements des constructions	17 738,99		17 738,99
Opération n° 215120085	Réseaux de voirie	50 315,84		50 315,84
Opération n° 2153220085	Réseaux d'assainissement	9 447,70		9 447,70
Opération n° 2157820085	Autre matériel et outillage de voirie	33 803,58		33 803,58
Opération n° 215820085	Autres installations matériel et outillage techniques	81 916,18		81 916,18
SOUS-TOTAL OPERATION n° 20085	Opération d'équipement n° 20085	214 496,84		214 496,84
Opération n° 203120086	Frais d'études	157 036,92		157 036,92
Opération n° 203320086	Frais d'insertion	6 396,00		6 396,00
Opération n° 212120086	Plantations d'arbres et d'arbustes	708,80		708,80
Opération n° 212820086	Autres agencements et aménagements de terrains	9 231,99		9 231,99
Opération n° 213520086	Installations générales agencements et aménagements des constructions	398 863,33		398 863,33
Opération n° 213820086	Autres constructions	35 343,69		35 343,69

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
Opération n° 215120086	Réseaux de voirie	551 438,25		551 438,25
Opération n° 2153120086	Réseaux d'adduction d'eau	22 870,27		22 870,27
Opération n° 2153220086	Réseaux d'assainissement	34 146,16		34 146,16
Opération n° 2153420086	Réseaux d'électrification	84 170,03		84 170,03
Opération n° 2153820086	Autres réseaux	20 319,97		20 319,97
Opération n° 2157820086	Autre matériel et outillage de voirie	29 946,78		29 946,78
Opération n° 215820086	Autres installations matériel et outillage techniques	96 347,68		96 347,68
Opération n° 218120086	Installations générales agencements et aménagements divers	8 791,50		8 791,50
Opération n° 218220086	Matériel de transport	7 264,51		7 264,51
Opération n° 218820086	Autres immobilisations corporelles	14 975,58		14 975,58
Opération n° 23820086	Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	36 420,95		36 420,95
SOUS-TOTAL OPERATION n° 20086	Opération d'équipement n° 20086	1 514 272,41		1 514 272,41
Opération n° 215820107	Autres installations matériel et outillage techniques	3 053,49		3 053,49
SOUS-TOTAL OPERATION n° 20107	Opération d'équipement n° 20107	3 053,49		3 053,49
Opération n° 2033201610	Frais d'insertion	720,00		720,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 201610	Opération d'équipement n° 201610	720,00		720,00
Opération n° 2031201711	Frais d'études	3 884,12		3 884,12
Opération n° 2033201711	Frais d'insertion	1 172,60		1 172,60
Opération n° 2135201711	Installations générales agencements et aménagements des constructions	41 296,72		41 296,72
Opération n° 21571201711	Matériel et outillage de voirie - matériel roulant	146 870,56		146 870,56
SOUS-TOTAL OPERATION n° 201711	Opération d'équipement n° 201711	193 224,00		193 224,00
Opération n° 2031201712	Frais d'études	510 692,19		510 692,19
Opération n° 2033201712	Frais d'insertion	1 370,92		1 370,92
Opération n° 2111201712	Terrains nus	63 093,88		63 093,88

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL OPERATION n° 201712	Opération d'équipement n° 201712	575 156,99		575 156,99
Opération n° 2031201813	Frais d'études	30 813,21		30 813,21
Opération n° 2033201813	Frais d'insertion	180,00		180,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 201813	Opération d'équipement n° 201813	30 993,21		30 993,21
Opération n° 2031202017	Frais d'études	24 756,83		24 756,83
Opération n° 2033202017	Frais d'insertion	2 425,60		2 425,60
SOUS-TOTAL OPERATION n° 202017	Opération d'équipement n° 202017	27 182,43		27 182,43
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	2 890 745,12		2 890 745,12
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 447 193,10		3 447 193,10
13911	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - Etat et Etablissements Nationaux	382 089,41		382 089,41
13912	Subvention équipement transférées au compte de résultat - Région	557 427,99		557 427,99
13917	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - budget communautaire et fonds structurels	180 000,00		180 000,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 119 517,40		1 119 517,40
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 119 517,40		1 119 517,40
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 566 710,50		4 566 710,50

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT

RECETTES

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	1 653 905,10		1 653 905,10
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	1 653 905,10		1 653 905,10
1311	Subventions d'équipement transférables Etat et Etablissements Nationaux	3 003 914,55		3 003 914,55
1312	Subventions d'équipement transférables - Région	490 066,13		490 066,13
1321	Etat et Etablissements Nationaux	983 475,91		983 475,91
1322	Région	15 000,00		15 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	4 492 456,59		4 492 456,59
2031	Frais d'études	144 925,60	72 462,80	72 462,80
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	144 925,60	72 462,80	72 462,80
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	6 291 287,29	72 462,80	6 218 824,49
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 291 287,29	72 462,80	6 218 824,49
28031	Amortissements frais d'études	13 737,15		13 737,15
28033	Amortissements frais d'insertion	253,13		253,13
28051	Concessions et droits similaires	24 619,00		24 619,00
28121	Amortissements plantations d'arbres et d'arbustes	836,00		836,00
28128	Amortissements autres agencements et aménagements de terrains	16 656,00		16 656,00
28135	Amortissements installations générales agencements aménagement des constructions	147 857,00		147 857,00
28138	Amortissements autres constructions	4 274,00		4 274,00
28151	Réseaux de voirie	1 098,66		1 098,66
281531	Réseaux d'adduction d'eau	4 901,00		4 901,00
281532	Réseaux d'assainissement	996,00		996,00
281533	Réseaux câblés	316,00		316,00
281534	Réseaux d'électrification	15 758,00		15 758,00
281538	Autres réseaux	5 226,28		5 226,28

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
281568	Amortissements autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	82,00		82,00
281571	Matériel roulant	144 367,28		144 367,28
281578	Amortissements autre matériel et outillage de voirie	232 712,00		232 712,00
28158	Autres installations matériel et outillage techniques	403 933,68		403 933,68
281735	Installations générales agencements et aménagements des constructions	530,00		530,00
281784	Mobilier	236,00		236,00
28181	Installations générales agencements et aménagements divers	5 761,00		5 761,00
28182	Matériel de transport	2 770,00		2 770,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	24 069,40		24 069,40
28184	Mobilier	15 608,52		15 608,52
28188	Amortissements autres immobilisations corporelles	272 477,85		272 477,85
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 339 075,95		1 339 075,95
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 339 075,95		1 339 075,95
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 630 363,24	72 462,80	7 557 900,44

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60611	Achats non stockés de fournitures non stockables - eau et assainissement	37 613,54	5 834,95	31 778,59
60612	Achats non stockés de fournitures non stockables - énergie électricité	109 270,85	13 126,33	96 144,52
60621	Achats non stockés de combustibles	44 901,08	1 161,94	43 739,14
60622	Achats non stockés de carburants	194 716,38	17 071,85	177 644,53
60623	Achats non stockés d'alimentation	36 885,95	8 681,87	28 204,08
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	9 308,60	11,52	9 297,08
60631	Achats non stockés de fournitures d'entretien	24 589,79	2 238,58	22 351,21
60632	Achats non stockés de fournitures de petit équipement	287 375,60	24 076,22	263 299,38
60633	Achats non stockés de fournitures de voirie	2 901,88		2 901,88
60636	Achats non stockés de vêtements de travail	87 263,48	10 038,95	77 224,53
6064	Achats non stockés de fournitures administratives	4 700,52	341,37	4 359,15
6065	Achats non stockés de livres disques cassettes... (bibliothèques ...)	98,92		98,92
6068	Achats non stockés d'autres matières et fournitures	21 910,08	58,32	21 851,76
611	Contrats prestations de services	40 102 198,40	1 093 101,46	39 009 096,94
6132	Services extérieurs - locations immobilières	117 423,75	4 951,82	112 471,93
6135	Services extérieurs - locations mobilières	445 127,88	43 499,21	401 628,67
614	Services extérieurs - charges locatives et de copropriété	9 719,60		9 719,60
61521	Services extérieurs - entretien et réparations de terrains	66 865,02	383,98	66 481,04
615221	Bâtiments publics	1 113,37		1 113,37
615228	Autres bâtiments	14 382,10	415,00	13 967,10
615231	Voieries	6 499,49		6 499,49
615232	Réseaux	257 366,88	25 972,42	231 394,46
61551	Services extérieurs - entretien et réparations sur matériel roulant	239 686,43	16 234,26	223 452,17
61558	Services extérieurs - entretien et réparations sur autres biens mobiliers	219 354,19	31 714,25	187 639,94

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6156	Services extérieurs - maintenance	99 470,36	234,66	99 235,70
6161	Multirisques	92 570,65		92 570,65
6168	Autres	111 889,78	5 015,57	106 874,21
617	Services extérieurs - études et recherches	490 847,16	64 810,89	426 036,27
6182	Services extérieurs - divers - documentation générale et technique	23 688,41	7,14	23 681,27
6184	Services extérieurs - divers - versements à des organismes de formation	37 630,68	4 592,51	33 038,17
6185	Services extérieurs - divers - frais de colloques et séminaires	1 300,00		1 300,00
6188	Services extérieurs - autres frais divers	34 111,83		34 111,83
6226	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - honoraires	68 624,42	1 198,39	67 426,03
6227	Rémunération d'intermédiaires et honoraires frais d'actes et de contentieux	42 143,73		42 143,73
6231	Publicité publications relations publiques - annonces et insertions	152 514,51	18 429,89	134 084,62
6232	Publicité publications relations publiques - fêtes et cérémonies	17 698,97	5 608,61	12 090,36
6233	Publicité publications relations publiques - foires et expositions	1 991,89		1 991,89
6236	Publicité publications relations publiques - catalogues et imprimés	56 188,55	4 612,91	51 575,64
6237	Publicité publications relations publiques - publications	22 833,66	6 750,00	16 083,66
6238	Publicité publications relations publiques - divers	14 916,31		14 916,31
6241	Transports - transports de biens	7 490,98	223,10	7 267,88
6247	Transports - transports collectifs	900,00	900,00	
6251	Déplacements missions et réceptions - voyages et déplacements	4 429,14	1 668,99	2 760,15
6256	Déplacements missions et réceptions - missions	14 311,07		14 311,07
6257	Déplacements missions et réceptions - réceptions	11 774,56	871,41	10 903,15
6261	Frais d'affranchissement	13 667,00	1 386,00	12 281,00
6262	Frais de télécommunications	64 468,77	1 363,00	63 105,77

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
627	Autres services extérieurs - services bancaires et assimilés	624,40	10,51	613,89

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6281	Autres services extérieurs - concours divers (cotisations ...)	9 869,00	400,00	9 469,00
6282	Autres services extérieurs - frais gardiennage église forêts et bois communaux	33 991,32	355,37	33 635,95
6283	Autres services extérieurs - frais de nettoyage des locaux	32 697,27	958,22	31 739,05
6288	Autres services extérieurs	7 809 273,97	751 742,28	7 057 531,69
63512	Impôts directs - taxes foncières	7 076,00		7 076,00
63513	Impôts directs - autres impôts locaux	1 423,06		1 423,06
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	51 621 691,23	2 170 054,06	49 451 637,17
6218	Autre personnel extérieur au service	508 172,03	55 488,32	452 683,71
6332	Cotisations versées au FNAL	18 073,49		18 073,49
6336	Cotisation au centre national et au centres de gestion fonction publique territoriale	140 972,89		140 972,89
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunération autres organismes	10 844,41		10 844,41
64111	Personnel titulaire - rémunération principale	2 798 773,23		2 798 773,23
64112	Personnel titulaire - nbi supplément familial et indemnité de résidence	126 991,12		126 991,12
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	1 044 233,96		1 044 233,96
64131	Personnel non titulaire - rémunération	1 016 446,96		1 016 446,96
64138	Autres indemnités	4 752,00		4 752,00
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations à l'URSSAF	726 161,97		726 161,97
6453	Cotisations aux caisses de retraites	875 009,77		875 009,77
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations aux ASSEDIC	41 225,27		41 225,27
6455	Charges sécurité sociale prévoyance-Cotis. p assurance du personnel	224 686,97	60 481,54	164 205,43
6456	Charges sécurité sociale et prévoyance versement F N C du supplément familial	3 665,00		3 665,00
6458	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations autres organismes sociaux	10 371,71		10 371,71

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6475	Autres charges sociales - médecine du travail pharmacie	13 733,94	305,29	13 428,65
6478	Autres charges sociales diverses	34 360,11		34 360,11

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6488	Autres charges de personnel	284 122,74	202,42	283 920,32
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	7 882 597,57	116 477,57	7 766 120,00
6512	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	99 229,92	4 011,00	95 218,92
6531	Indemnités des maires adjoints et conseillers	137 683,38		137 683,38
6533	Cotisations de retraite des maires adjoints et conseillers	8 838,84		8 838,84
65888	Autres	2,53		2,53
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	245 754,67	4 011,00	241 743,67
66111	Intérêts réglés à l'écheance	185 907,37		185 907,37
66112	Intérêts - rattachement des icne	32 047,77	36 918,70	-4 870,93
6688	Autres	3 177,78		3 177,78
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	221 132,92	36 918,70	184 214,22
6711	Charges exceptionnelles - intérêts moratoires et pénalités sur marchés	135,54		135,54
6714	Charges exceptionnelles bourses et prix	4 000,00		4 000,00
6718	Charges exceptionnelles - autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	159 222,32		159 222,32
673	Charges exceptionnelles - titres annulés (sur exercices antérieurs)	532 002,67		532 002,67
678	Autres charges exceptionnelles	11 360,82		11 360,82
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	706 721,35		706 721,35
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	60 677 897,74	2 327 461,33	58 350 436,41
6811	Dotations aux Amortissements immobilisations incorporelles et corporelles	1 339 075,95		1 339 075,95
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 339 075,95		1 339 075,95
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 339 075,95		1 339 075,95
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	62 016 973,69	2 327 461,33	59 689 512,36

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	126 789,74		126 789,74
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	126 789,74		126 789,74
70612	Prestation de services redevance spéciale d'enlèvement des ordures	1 154 865,60	28 597,20	1 126 268,40
70688	Prestations de services autres prestations de service	2 150 441,16		2 150 441,16
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 305 306,76	28 597,20	3 276 709,56
744	FCTVA	46 519,19		46 519,19
74718	Autres participations de l'Etat	74 200,00		74 200,00
7472	Participations - Régions	58 950,85		58 950,85
74758	Participation - Autres Groupements	56 475 893,30	7 127 897,22	49 347 996,08
7478	Participations - autres organismes	5 575 847,35		5 575 847,35
7488	Autres attributions et participations	1 140,00		1 140,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	62 232 550,69	7 127 897,22	55 104 653,47
7588	Autres produits divers de gestion courante	57 616,82	0,42	57 616,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	57 616,82	0,42	57 616,40
7711	Produits exceptionnels sur opérations gestion - débits et pénalités perçus	21 209,11		21 209,11
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	400,80		400,80
7788	Produits exceptionnels divers	175 260,89	56,00	175 204,89
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	196 870,80	56,00	196 814,80
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	65 919 134,81	7 156 550,84	58 762 583,97
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	1 119 517,40		1 119 517,40
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 119 517,40		1 119 517,40
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 119 517,40		1 119 517,40
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	67 038 652,21	7 156 550,84	59 882 101,37

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		5 716 370,81				1 653 905,10		7 370 275,91		7 370 275,91
1022	Sous Total compte 1022		5 716 370,81				1 653 905,10		7 370 275,91		7 370 275,91
102	Sous Total compte 102		5 716 370,81				1 653 905,10		7 370 275,91		7 370 275,91
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		12 719 448,81						12 719 448,81		12 719 448,81
106	Sous Total compte 106		12 719 448,81						12 719 448,81		12 719 448,81
10	Sous Total compte 10		18 435 819,62				1 653 905,10		20 089 724,72		20 089 724,72
110	Report à nouveau solde créditeur		11 562 742,63	1 430 540,13				1 430 540,13	11 562 742,63		10 132 202,50
11	Sous Total compte 11		11 562 742,63	1 430 540,13				1 430 540,13	11 562 742,63		10 132 202,50
12	Résultat exercice excéd déficit	1 430 540,13			1 430 540,13			1 430 540,13	1 430 540,13		0,00
12	Sous Total compte 12	1 430 540,13			1 430 540,13			1 430 540,13	1 430 540,13		0,00
1311	Subv équipt transf - Etat et EPN		19 073 848,65				3 003 914,55		22 077 763,20		22 077 763,20
1312	Subv équipt transf - Région		6 697 771,61				490 066,13		7 187 837,74		7 187 837,74
1317	Subv équipt transf - bcfs		180 000,00						180 000,00		180 000,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
131	Sous Total compte 131		25 951 620,26				3 493 980,68		29 445 600,94		29 445 600,94
1321	Etat et EPN		146 677,13			72 462,80	983 475,91	72 462,80	1 130 153,04		1 057 690,24
1322	Région		525 431,81				15 000,00		540 431,81		540 431,81
132	Sous Total compte 132		672 108,94			72 462,80	998 475,91	72 462,80	1 670 584,85		1 598 122,05
13911	Subv équipt transf - Etat EPN	85 352,17				382 089,41		467 441,58		467 441,58	
13912	Subv équipt transf - Région	145 281,13				557 427,99		702 709,12		702 709,12	
13917	Subv équipt transf - BC et FS					180 000,00		180 000,00		180 000,00	
1391	Sous Total compte 1391	230 633,30				1 119 517,40		1 350 150,70		1 350 150,70	
139	Sous Total compte 139	230 633,30				1 119 517,40		1 350 150,70		1 350 150,70	
13	Sous Total compte 13	230 633,30	26 623 729,20			1 191 980,20	4 492 456,59	1 422 613,50	31 116 185,79		29 693 572,29
1641	Emprunts en euros		4 220 834,53			556 447,98		556 447,98	4 220 834,53		3 664 386,55
164	Sous Total compte 164		4 220 834,53			556 447,98		556 447,98	4 220 834,53		3 664 386,55
16888	Int autres empts dettes assimil		36 918,70	36 918,70	32 047,77			36 918,70	68 966,47		32 047,77

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1688	Sous Total compte 1688		36 918,70	36 918,70	32 047,77			36 918,70	68 966,47		32 047,77
168	Sous Total compte 168		36 918,70	36 918,70	32 047,77			36 918,70	68 966,47		32 047,77
16	Sous Total compte 16		4 257 753,23	36 918,70	32 047,77	556 447,98		593 366,68	4 289 801,00		3 696 434,32
192	Plus ou moins-values cessions immo	29 639,15						29 639,15		29 639,15	
193	Autres neutralisations et régularisation	25 116,92						25 116,92		25 116,92	
19	Sous Total compte 19	54 756,07						54 756,07		54 756,07	
	Total classe 1	1 715 929,50	60 880 044,68	1 467 458,83	1 462 587,90	1 748 428,18	6 146 361,69	4 931 816,51	68 488 994,27	1 404 906,77	64 962 084,53
2031	Frais d'études	3 371 781,29				819 321,62	144 925,60	4 191 102,91	144 925,60	4 046 177,31	
2033	Frais d'insertion	163 504,71				14 183,92		177 688,63		177 688,63	
203	Sous Total compte 203	3 535 286,00				833 505,54	144 925,60	4 368 791,54	144 925,60	4 223 865,94	
2051	Concessions et droits similaires	239 036,87						239 036,87		239 036,87	
205	Sous Total compte 205	239 036,87						239 036,87		239 036,87	
20	Sous Total compte 20	3 774 322,87				833 505,54	144 925,60	4 607 828,41	144 925,60	4 462 902,81	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2111	Terrains nus	374 110,11				63 093,88		437 203,99		437 203,99	
2115	Terrains bâtis	31 261,00						31 261,00		31 261,00	
211	Sous Total compte 211	405 371,11				63 093,88		468 464,99		468 464,99	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	18 987,25				708,80		19 696,05		19 696,05	
2128	Autres agencet et aménegt terrains	2 695 031,05				9 231,99		2 704 263,04		2 704 263,04	
212	Sous Total compte 212	2 714 018,30				9 940,79		2 723 959,09		2 723 959,09	
21318	Autres batiments publics	1 129 779,06						1 129 779,06		1 129 779,06	
2131	Sous Total compte 2131	1 129 779,06						1 129 779,06		1 129 779,06	
2135	Instal gales agencet amégts const	2 773 193,77				457 899,04		3 231 092,81		3 231 092,81	
2138	Autres constructions	218 013,84				35 343,69		253 357,53		253 357,53	
213	Sous Total compte 213	4 120 986,67				493 242,73		4 614 229,40		4 614 229,40	
2151	Réseaux de voirie	101 610,67				601 754,09		703 364,76		703 364,76	
2152	Installations de voirie	347,14						347,14		347,14	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21531	Réseaux adduction eau	73 549,35				22 870,27		96 419,62		96 419,62	
21532	Réseaux assainissement	27 795,64				43 593,86		71 389,50		71 389,50	
21533	Réseaux cablés	6 045,94						6 045,94		6 045,94	
21534	Réseaux électrification	307 087,75				84 170,03		391 257,78		391 257,78	
21538	Autres réseaux	85 865,18				20 319,97		106 185,15		106 185,15	
2153	Sous Total compte 2153	500 343,86				170 954,13		671 297,99		671 297,99	
21568	Autre mat outil incendie déf civ	913,55						913,55		913,55	
2156	Sous Total compte 2156	913,55						913,55		913,55	
21571	Mat outil voirie mat roulant	1 808 307,87				146 870,56		1 955 178,43		1 955 178,43	
21578	Autre mat et outillage de voirie	2 562 883,25				63 750,36		2 626 633,61		2 626 633,61	
2157	Sous Total compte 2157	4 371 191,12				210 620,92		4 581 812,04		4 581 812,04	
2158	Autres instal mat outil tech	33 809 778,75				181 317,35		33 991 096,10		33 991 096,10	
215	Sous Total compte 215	38 784 185,09				1 164 646,49		39 948 831,58		39 948 831,58	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2161	Oeuvres et objets d'art	3 800,00						3 800,00		3 800,00	
216	Sous Total compte 216	3 800,00						3 800,00		3 800,00	
2181	Instal gales agencnt amngts divers	63 972,03				8 791,50		72 763,53		72 763,53	
2182	Mat de transport	91 514,09				7 264,51		98 778,60		98 778,60	
2183	Mat bureau mat informatique	404 430,56				17 451,53		421 882,09		421 882,09	
2184	Mobilier	245 656,16						245 656,16		245 656,16	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 317 897,25				256 387,20		1 574 284,45		1 574 284,45	
218	Sous Total compte 218	2 123 470,09				289 894,74		2 413 364,83		2 413 364,83	
21	Sous Total compte 21	48 151 831,26				2 020 818,63		50 172 649,89		50 172 649,89	
2315	Instal mat outil techn	5 206 566,65						5 206 566,65		5 206 566,65	
231	Sous Total compte 231	5 206 566,65						5 206 566,65		5 206 566,65	
238	Avances acptes vers sur immob corpo	88 363,69				36 420,95		124 784,64		124 784,64	
23	Sous Total compte 23	5 294 930,34				36 420,95		5 331 351,29		5 331 351,29	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
275	Dépôts et cautionnements versés	6 430,00						6 430,00		6 430,00	
27	Sous Total compte 27	6 430,00						6 430,00		6 430,00	
28031	Amort frais études		607 461,61				13 737,15		621 198,76		621 198,76
28033	Amort frais d'insertion		36 452,70				253,13		36 705,83		36 705,83
2803	Sous Total compte 2803		643 914,31				13 990,28		657 904,59		657 904,59
28051	Concessions et droits similaires		145 456,14				24 619,00		170 075,14		170 075,14
2805	Sous Total compte 2805		145 456,14				24 619,00		170 075,14		170 075,14
280	Sous Total compte 280		789 370,45				38 609,28		827 979,73		827 979,73
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes		3 102,00				836,00		3 938,00		3 938,00
28128	Amort autres agentct amégat terr		64 854,00				16 656,00		81 510,00		81 510,00
2812	Sous Total compte 2812		67 956,00				17 492,00		85 448,00		85 448,00
28135	Amort instal gales agentct amégat constru		234 405,66				147 857,00		382 262,66		382 262,66
28138	Amort autres constructions		152 334,39				4 274,00		156 608,39		156 608,39

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2813	Sous Total compte 2813		386 740,05				152 131,00		538 871,05		538 871,05
28151	Réseaux de voirie		5 181,30				1 098,66		6 279,96		6 279,96
281531	Réseaux adduction eau		4 864,00				4 901,00		9 765,00		9 765,00
281532	Réseaux assainissement		9 699,99				996,00		10 695,99		10 695,99
281533	Réseaux câblés		1 728,00				316,00		2 044,00		2 044,00
281534	Réseaux électrification		88 136,52				15 758,00		103 894,52		103 894,52
281538	Autres réseaux		19 125,63				5 226,28		24 351,91		24 351,91
28153	Sous Total compte 28153		123 554,14				27 197,28		150 751,42		150 751,42
281568	Amort aut matér outil incend déf civile		605,21				82,00		687,21		687,21
28156	Sous Total compte 28156		605,21				82,00		687,21		687,21
281571	Mat roulant		520 532,35				144 367,28		664 899,63		664 899,63
281578	Amort autre mat outillage de voirie		353 322,00				232 712,00		586 034,00		586 034,00
28157	Sous Total compte 28157		873 854,35				377 079,28		1 250 933,63		1 250 933,63

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28158	Autres instal mat outil tech		3 993 264,34				403 933,68		4 397 198,02		4 397 198,02
2815	Sous Total compte 2815		4 996 459,34				809 390,90		5 805 850,24		5 805 850,24
281735	Instal gales agenct amégts const		1 318,00				530,00		1 848,00		1 848,00
28173	Sous Total compte 28173		1 318,00				530,00		1 848,00		1 848,00
2817538	Autres réseaux		678,00						678,00		678,00
281753	Sous Total compte 281753		678,00						678,00		678,00
281758	Autres instal mat outil tech		31 977,40						31 977,40		31 977,40
28175	Sous Total compte 28175		32 655,40						32 655,40		32 655,40
281782	Mat de transport		11 142,84						11 142,84		11 142,84
281784	Mobilier		1 180,00				236,00		1 416,00		1 416,00
281788	Amort autres		348,00						348,00		348,00
28178	Sous Total compte 28178		12 670,84				236,00		12 906,84		12 906,84
2817	Sous Total compte 2817		46 644,24				766,00		47 410,24		47 410,24

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28181	Instal gales agencnt amngts divers		9 134,76				5 761,00		14 895,76		14 895,76
28182	Mat de transport		81 209,48				2 770,00		83 979,48		83 979,48
28183	Mat bureau mat informatique		285 529,61				24 069,40		309 599,01		309 599,01
28184	Mobilier		154 924,43				15 608,52		170 532,95		170 532,95
28188	Amort autres immobilisations corporelles		525 819,60				272 477,85		798 297,45		798 297,45
2818	Sous Total compte 2818		1 056 617,88				320 686,77		1 377 304,65		1 377 304,65
281	Sous Total compte 281		6 554 417,51				1 300 466,67		7 854 884,18		7 854 884,18
282534	Réseaux électrification		1 630,00						1 630,00		1 630,00
28253	Sous Total compte 28253		1 630,00						1 630,00		1 630,00
2825	Sous Total compte 2825		1 630,00						1 630,00		1 630,00
282	Sous Total compte 282		1 630,00						1 630,00		1 630,00
28	Sous Total compte 28		7 345 417,96				1 339 075,95		8 684 493,91		8 684 493,91
	Total classe 2	57 227 514,47	7 345 417,96			2 890 745,12	1 484 001,55	60 118 259,59	8 829 419,51	59 973 333,99	8 684 493,91

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs		3 599 645,71	52 241 981,58	54 272 811,99			52 241 981,58	57 872 457,70		5 630 476,12
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions		1 145 939,03	11 778 952,71	10 657 407,75			11 778 952,71	11 803 346,78		24 394,07
4017	Sous Total compte 4017		1 145 939,03	11 778 952,71	10 657 407,75			11 778 952,71	11 803 346,78		24 394,07
401	Sous Total compte 401		4 745 584,74	64 020 934,29	64 930 219,74			64 020 934,29	69 675 804,48		5 654 870,19
4041	Fournis immob		23 426,28	3 180 164,36	3 506 631,43			3 180 164,36	3 530 057,71		349 893,35
40471	Fournis immob - retenues de garantie		121 626,48	100 890,15	40 323,77			100 890,15	161 950,25		61 060,10
40472	Fournisseurs immo - Cession, Oppositions			431 680,57	565 860,78			431 680,57	565 860,78		134 180,21
4047	Sous Total compte 4047		121 626,48	532 570,72	606 184,55			532 570,72	727 811,03		195 240,31
404	Sous Total compte 404		145 052,76	3 712 735,08	4 112 815,98			3 712 735,08	4 257 868,74		545 133,66
408	Fournis factures non parvenues		2 108 277,58	2 108 277,58	1 517 569,04			2 108 277,58	3 625 846,62		1 517 569,04
40	Sous Total compte 40		6 998 915,08	69 841 946,95	70 560 604,76			69 841 946,95	77 559 519,84		7 717 572,89
4111	Redevables - amiable	851 076,22		4 429 726,29	3 403 037,38			5 280 802,51	3 403 037,38	1 877 765,13	
4116	Redevables - contentieux	1 113 935,88		56 782,32	771 467,42			1 170 718,20	771 467,42	399 250,78	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
411	Sous Total compte 411	1 965 012,10		4 486 508,61	4 174 504,80			6 451 520,71	4 174 504,80	2 277 015,91	
4181	Redevables produits non encore facturés	27 436,20			27 436,20			27 436,20	27 436,20		0,00
418	Sous Total compte 418	27 436,20			27 436,20			27 436,20	27 436,20		0,00
41	Sous Total compte 41	1 992 448,30		4 486 508,61	4 201 941,00			6 478 956,91	4 201 941,00	2 277 015,91	
421	Personnel - rémunérations dues			3 934 736,66	3 934 736,66			3 934 736,66	3 934 736,66		0,00
427	Personnel - oppositions			8 207,00	8 207,00			8 207,00	8 207,00		0,00
42	Sous Total compte 42			3 942 943,66	3 942 943,66			3 942 943,66	3 942 943,66		0,00
437	Autres organismes sociaux			2 881 927,84	2 885 778,84			2 881 927,84	2 885 778,84		3 851,00
4386	Organismes soc - autres charges à payer		60 481,54	60 481,54	24 845,00			60 481,54	85 326,54		24 845,00
438	Sous Total compte 438		60 481,54	60 481,54	24 845,00			60 481,54	85 326,54		24 845,00
43	Sous Total compte 43		60 481,54	2 942 409,38	2 910 623,84			2 942 409,38	2 971 105,38		28 696,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	1 386 013,53		56 475 893,30	57 023 131,46			57 861 906,83	57 023 131,46	838 775,37	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux	3 787 841,19		7 240 654,73	8 815 351,68			11 028 495,92	8 815 351,68	2 213 144,24	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
441	Sous Total compte 441	5 173 854,72		63 716 548,03	65 838 483,14			68 890 402,75	65 838 483,14	3 051 919,61	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			181 510,82	181 510,82			181 510,82	181 510,82		0,00
442	Sous Total compte 442			181 510,82	181 510,82			181 510,82	181 510,82		0,00
44311	Opér particul avec Etat dépenses		43 831,34	560 971,09	517 139,75			560 971,09	560 971,09		0,00
4431	Sous Total compte 4431		43 831,34	560 971,09	517 139,75			560 971,09	560 971,09		0,00
44321	Opér particul avec Région dépenses			286 133,84	290 155,05			286 133,84	290 155,05		4 021,21
4432	Sous Total compte 4432			286 133,84	290 155,05			286 133,84	290 155,05		4 021,21
44331	Opér particulières avec Département _Dép		31 703,82	31 703,82				31 703,82	31 703,82		0,00
4433	Sous Total compte 4433		31 703,82	31 703,82				31 703,82	31 703,82		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses			1 258 387,07	1 258 387,07			1 258 387,07	1 258 387,07		0,00
4434	Sous Total compte 4434			1 258 387,07	1 258 387,07			1 258 387,07	1 258 387,07		0,00
44351	Opér particul grp dépenses		210 331,03	2 840 982,08	3 271 714,25			2 840 982,08	3 482 045,28		641 063,20
4435	Sous Total compte 4435		210 331,03	2 840 982,08	3 271 714,25			2 840 982,08	3 482 045,28		641 063,20

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44371	Opér part av Etat col pub ccas dépenses		4 734,72	43 470,43	38 735,71			43 470,43	43 470,43		0,00
4437	Sous Total compte 4437		4 734,72	43 470,43	38 735,71			43 470,43	43 470,43		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses			1 926 966,17	2 002 264,17			1 926 966,17	2 002 264,17		75 298,00
4438	Sous Total compte 4438			1 926 966,17	2 002 264,17			1 926 966,17	2 002 264,17		75 298,00
443	Sous Total compte 443		290 600,91	6 948 614,50	7 378 396,00			6 948 614,50	7 668 996,91		720 382,41
4452	Etat - TVA intra-communautaire due			39 117,76	39 117,76			39 117,76	39 117,76		0,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations			316 759,26	316 760,28			316 759,26	316 760,28		1,02
44566	TVA déduct sur autres biens et services			3 834 041,84	3 834 025,10			3 834 041,84	3 834 025,10	16,74	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	755 875,00		12 574 817,00	12 499 035,00			13 330 692,00	12 499 035,00	831 657,00	
4456	Sous Total compte 4456	755 875,00		16 725 618,10	16 649 820,38			17 481 493,10	16 649 820,38	831 672,72	
44571	Etat - TVA collectée			7 786 548,47	7 786 535,77			7 786 548,47	7 786 535,77	12,70	
4457	Sous Total compte 4457			7 786 548,47	7 786 535,77			7 786 548,47	7 786 535,77	12,70	
44585	TVA à régulariser - retenue de garantie	9 094,12		3 665,81	8 992,50			12 759,93	8 992,50	3 767,43	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
445888	Taxes chiffre d'aff à régul ou attente	197 407,60			6 810,00			197 407,60	6 810,00	190 597,60	
44588	Sous Total compte 44588	197 407,60			6 810,00			197 407,60	6 810,00	190 597,60	
4458	Sous Total compte 4458	206 501,72		3 665,81	15 802,50			210 167,53	15 802,50	194 365,03	
445	Sous Total compte 445	962 376,72		24 554 950,14	24 491 276,41			25 517 326,86	24 491 276,41	1 026 050,45	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés		311,06	101 570,02	101 258,96			101 570,02	101 570,02		0,00
4486	Autres charges à payer				6 800,00				6 800,00		6 800,00
448	Sous Total compte 448				6 800,00				6 800,00		6 800,00
44	Sous Total compte 44	6 136 231,44	290 911,97	95 503 193,51	97 997 725,33			101 639 424,95	98 288 637,30	3 350 787,65	
466	ExcédT de verSEMENT		19 838,62	2 452 981,39	2 439 207,70			2 452 981,39	2 459 046,32		6 064,93
46711	Autres comptes créditeurs		36 178,84	620 802,48	589 174,87			620 802,48	625 353,71		4 551,23
4671	Sous Total compte 4671		36 178,84	620 802,48	589 174,87			620 802,48	625 353,71		4 551,23
46721	Débiteurs divers - amiable	74 462,76		158 651,13	205 583,19			233 113,89	205 583,19	27 530,70	
46726	Débiteurs divers - contentieux	47 845,73		31 988,97	79 641,46			79 834,70	79 641,46	193,24	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4672	Sous Total compte 4672	122 308,49		190 640,10	285 224,65			312 948,59	285 224,65	27 723,94	
4675	Mandataires operations deleguees recette			134,04	157,43			134,04	157,43		23,39
467	Sous Total compte 467	122 308,49	36 178,84	811 576,62	874 556,95			933 885,11	910 735,79	23 149,32	
4686	Divers - charges à payer		2 176,70	2 176,70	11 829,82			2 176,70	14 006,52		11 829,82
468	Sous Total compte 468		2 176,70	2 176,70	11 829,82			2 176,70	14 006,52		11 829,82
46	Sous Total compte 46	122 308,49	58 194,16	3 266 734,71	3 325 594,47			3 389 043,20	3 383 788,63	5 254,57	
4711	Verst des régisseurs			257 636,23	257 636,23			257 636,23	257 636,23		0,00
4712	Viremts réimputés			40 187,55	40 187,55			40 187,55	40 187,55		0,00
47134	Raet : subv			2 805 152,02	2 805 152,02			2 805 152,02	2 805 152,02		0,00
47138	Raet : autres		340 461,62	9 565 447,59	9 242 418,02			9 565 447,59	9 582 879,64		17 432,05
4713	Sous Total compte 4713		340 461,62	12 370 599,61	12 047 570,04			12 370 599,61	12 388 031,66		17 432,05
471411	Excédent à réimputer - pers physiques			2,19	2,19			2,19	2,19		0,00
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		2 734 230,31	3 755 020,85	3 344 026,42			3 755 020,85	6 078 256,73		2 323 235,88

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47141	Sous Total compte 47141		2 734 230,31	3 755 023,04	3 344 028,61			3 755 023,04	6 078 258,92		2 323 235,88
4714	Sous Total compte 4714		2 734 230,31	3 755 023,04	3 344 028,61			3 755 023,04	6 078 258,92		2 323 235,88
47171	Recettes relevé BDF - Hors Héra		385,74	9 083,92	9 083,92			9 083,92	9 469,66		385,74
4717	Sous Total compte 4717		385,74	9 083,92	9 083,92			9 083,92	9 469,66		385,74
4718	Autres recettes à régulariser		4 219,92	399 011,15	395 151,23			399 011,15	399 371,15		360,00
471	Sous Total compte 471		3 079 297,59	16 831 541,50	16 093 657,58			16 831 541,50	19 172 955,17		2 341 413,67
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts			742 355,35	742 355,35			742 355,35	742 355,35		0,00
4721	Sous Total compte 4721			742 355,35	742 355,35			742 355,35	742 355,35		0,00
4722	Commissions bancaires en instance de mdt			3 884,51	3 884,51			3 884,51	3 884,51		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			4 024 305,01	4 024 305,01			4 024 305,01	4 024 305,01		0,00
472	Sous Total compte 472			4 770 544,87	4 770 544,87			4 770 544,87	4 770 544,87		0,00
4781	Frais de poursuites rattachés	119,00						119,00		119,00	
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,07		1,42	4,51			1,49	4,51		3,02

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
478	Sous Total compte 478	119,07		1,42	4,51			120,49	4,51	115,98	
47	Sous Total compte 47	119,07	3 079 297,59	21 602 087,79	20 864 206,96			21 602 206,86	23 943 504,55		2 341 297,69
	Total classe 4	8 251 107,30	10 487 800,34	201 585 824,61	203 803 640,02			209 836 931,91	214 291 440,36	6 382 829,93	10 837 338,38
5115	Cartes bancaires à l'encaissement		1 853,28	7 034,04	5 180,76			7 034,04	7 034,04		0,00
511	Sous Total compte 511		1 853,28	7 034,04	5 180,76			7 034,04	7 034,04		0,00
515	Compte au trésor	11 514 572,43		68 333 537,37	62 932 674,66			79 848 109,80	62 932 674,66	16 915 435,14	
51	Sous Total compte 51	11 514 572,43	1 853,28	68 340 571,41	62 937 855,42			79 855 143,84	62 939 708,70	16 915 435,14	
580	Opérations d'ordre budgétaires			2 458 593,35	2 458 593,35			2 458 593,35	2 458 593,35		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt	5 992,56		68 566,02	74 558,58			74 558,58	74 558,58		0,00
588	Autres virements internes			3 760 487,78	3 760 487,78			3 760 487,78	3 760 487,78		0,00
58	Sous Total compte 58	5 992,56		6 287 647,15	6 293 639,71			6 293 639,71	6 293 639,71		0,00
	Total classe 5	11 520 564,99	1 853,28	74 628 218,56	69 231 495,13			86 148 783,55	69 233 348,41	16 915 435,14	
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					37 613,54	5 834,95	37 613,54	5 834,95	31 778,59	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					109 270,85	13 126,33	109 270,85	13 126,33	96 144,52	
6061	Sous Total compte 6061					146 884,39	18 961,28	146 884,39	18 961,28	127 923,11	
60621	Achts non stkés combustibles					44 901,08	1 161,94	44 901,08	1 161,94	43 739,14	
60622	Achts non stkés carburants					194 716,38	17 071,85	194 716,38	17 071,85	177 644,53	
60623	Achts non stkés d'aliment					36 885,95	8 681,87	36 885,95	8 681,87	28 204,08	
60628	Achts autres fournit non stkées					9 308,60	11,52	9 308,60	11,52	9 297,08	
6062	Sous Total compte 6062					285 812,01	26 927,18	285 812,01	26 927,18	258 884,83	
60631	Achts non stkés fournit entretien					24 589,79	2 238,58	24 589,79	2 238,58	22 351,21	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					287 375,60	24 076,22	287 375,60	24 076,22	263 299,38	
60633	Achts non stkés fournit voirie					2 901,88		2 901,88		2 901,88	
60636	Achts non stkés vêtements travail					87 263,48	10 038,95	87 263,48	10 038,95	77 224,53	
6063	Sous Total compte 6063					402 130,75	36 353,75	402 130,75	36 353,75	365 777,00	
6064	Achts non stkés fournit admin					4 700,52	341,37	4 700,52	341,37	4 359,15	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6065	Achts non stkés livres-disques-cassettes					98,92		98,92		98,92	
6068	Achts non stkés autres mat et fourm					21 910,08	58,32	21 910,08	58,32	21 851,76	
606	Sous Total compte 606					861 536,67	82 641,90	861 536,67	82 641,90	778 894,77	
60	Sous Total compte 60					861 536,67	82 641,90	861 536,67	82 641,90	778 894,77	
611	Contrats prestations de services					40 102 198,40	1 093 101,46	40 102 198,40	1 093 101,46	39 009 096,94	
6132	Locations immobilières					117 423,75	4 951,82	117 423,75	4 951,82	112 471,93	
6135	Locations mobilières					445 127,88	43 499,21	445 127,88	43 499,21	401 628,67	
613	Sous Total compte 613					562 551,63	48 451,03	562 551,63	48 451,03	514 100,60	
614	Charges locatives et de copropriété					9 719,60		9 719,60		9 719,60	
61521	Entretien et réparations de terrains					66 865,02	383,98	66 865,02	383,98	66 481,04	
615221	Bâtiments publics					1 113,37		1 113,37		1 113,37	
615228	Autres bâtiments					14 382,10	415,00	14 382,10	415,00	13 967,10	
61522	Sous Total compte 61522					15 495,47	415,00	15 495,47	415,00	15 080,47	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615231	Voieries					6 499,49		6 499,49		6 499,49	
615232	Réseaux					257 366,88	25 972,42	257 366,88	25 972,42	231 394,46	
61523	Sous Total compte 61523					263 866,37	25 972,42	263 866,37	25 972,42	237 893,95	
6152	Sous Total compte 6152					346 226,86	26 771,40	346 226,86	26 771,40	319 455,46	
61551	Entretien réparations matériel roulant					239 686,43	16 234,26	239 686,43	16 234,26	223 452,17	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					219 354,19	31 714,25	219 354,19	31 714,25	187 639,94	
6155	Sous Total compte 6155					459 040,62	47 948,51	459 040,62	47 948,51	411 092,11	
6156	Maintenance					99 470,36	234,66	99 470,36	234,66	99 235,70	
615	Sous Total compte 615					904 737,84	74 954,57	904 737,84	74 954,57	829 783,27	
6161	Multirisques					92 570,65		92 570,65		92 570,65	
6168	Autres					111 889,78	5 015,57	111 889,78	5 015,57	106 874,21	
616	Sous Total compte 616					204 460,43	5 015,57	204 460,43	5 015,57	199 444,86	
617	Etudes et recherches					490 847,16	64 810,89	490 847,16	64 810,89	426 036,27	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6182	Divers doc générale et technique					23 688,41	7,14	23 688,41	7,14	23 681,27	
6184	Divers verst à organismes formation					37 630,68	4 592,51	37 630,68	4 592,51	33 038,17	
6185	Divers - frais colloques et séminaires					1 300,00		1 300,00		1 300,00	
6188	Autres frais divers					34 111,83		34 111,83		34 111,83	
618	Sous Total compte 618					96 730,92	4 599,65	96 730,92	4 599,65	92 131,27	
61	Sous Total compte 61					42 371 245,98	1 290 933,17	42 371 245,98	1 290 933,17	41 080 312,81	
6218	Autre personnel extérieur au service					508 172,03	55 488,32	508 172,03	55 488,32	452 683,71	
621	Sous Total compte 621					508 172,03	55 488,32	508 172,03	55 488,32	452 683,71	
6226	Rému interméd honoraires					68 624,42	1 198,39	68 624,42	1 198,39	67 426,03	
6227	Rému interméd honoraires frais act cont					42 143,73		42 143,73		42 143,73	
622	Sous Total compte 622					110 768,15	1 198,39	110 768,15	1 198,39	109 569,76	
6231	Pub public relat publ annonces insert					152 514,51	18 429,89	152 514,51	18 429,89	134 084,62	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					17 698,97	5 608,61	17 698,97	5 608,61	12 090,36	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6233	Pub public relat publ foires expositions					1 991,89		1 991,89		1 991,89	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					56 188,55	4 612,91	56 188,55	4 612,91	51 575,64	
6237	Pub public relat publ publications					22 833,66	6 750,00	22 833,66	6 750,00	16 083,66	
6238	Pub public relat publ divers					14 916,31		14 916,31		14 916,31	
623	Sous Total compte 623					266 143,89	35 401,41	266 143,89	35 401,41	230 742,48	
6241	Transports de biens					7 490,98	223,10	7 490,98	223,10	7 267,88	
6247	Transports collectifs					900,00	900,00	900,00	900,00		0,00
624	Sous Total compte 624					8 390,98	1 123,10	8 390,98	1 123,10	7 267,88	
6251	Déplacts missions récep - voyage déplcts					4 429,14	1 668,99	4 429,14	1 668,99	2 760,15	
6256	Déplacts missions récep - missions					14 311,07		14 311,07		14 311,07	
6257	Déplacts missions récep - réceptions					11 774,56	871,41	11 774,56	871,41	10 903,15	
625	Sous Total compte 625					30 514,77	2 540,40	30 514,77	2 540,40	27 974,37	
6261	Frais d'affranchissement					13 667,00	1 386,00	13 667,00	1 386,00	12 281,00	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6262	Frais de télécommunications					64 468,77	1 363,31	64 468,77	1 363,31	63 105,46	
626	Sous Total compte 626					78 135,77	2 749,31	78 135,77	2 749,31	75 386,46	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					624,40	10,51	624,40	10,51	613,89	
6281	Aut serv extér concours divers					9 869,00	400,00	9 869,00	400,00	9 469,00	
6282	Frais gardien églises forêts bois com					33 991,32	355,37	33 991,32	355,37	33 635,95	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux					32 697,27	958,22	32 697,27	958,22	31 739,05	
6288	Autres serv extér					7 809 273,97	751 742,28	7 809 273,97	751 742,28	7 057 531,69	
628	Sous Total compte 628					7 885 831,56	753 455,87	7 885 831,56	753 455,87	7 132 375,69	
62	Sous Total compte 62					8 888 581,55	851 967,31	8 888 581,55	851 967,31	8 036 614,24	
6332	Cotisations versées au FNAL					18 073,49		18 073,49		18 073,49	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					140 972,89		140 972,89		140 972,89	
6338	Autres impôts tax verst sur rému aut org					10 844,41		10 844,41		10 844,41	
633	Sous Total compte 633					169 890,79		169 890,79		169 890,79	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
63512	Impôts directs - taxes foncières					7 076,00		7 076,00		7 076,00	
63513	Impôts directs - autres impôts locaux					1 423,06		1 423,06		1 423,06	
6351	Sous Total compte 6351					8 499,06		8 499,06		8 499,06	
635	Sous Total compte 635					8 499,06		8 499,06		8 499,06	
63	Sous Total compte 63					178 389,85		178 389,85		178 389,85	
64111	Persl titulaire_rémunération principale					2 798 773,23		2 798 773,23		2 798 773,23	
64112	Persl titulaïr_NBI supplt fami indem rés					126 991,12		126 991,12		126 991,12	
64118	Personnel titulaire - autres indemnités					1 044 233,96		1 044 233,96		1 044 233,96	
6411	Sous Total compte 6411					3 969 998,31		3 969 998,31		3 969 998,31	
64131	Persel non titulaire - rémunération					1 016 446,96		1 016 446,96		1 016 446,96	
64138	Autres indemnités					4 752,00		4 752,00		4 752,00	
6413	Sous Total compte 6413					1 021 198,96		1 021 198,96		1 021 198,96	
6419	Rembst rémunérations du persel						126 789,74		126 789,74		126 789,74

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
641	Sous Total compte 641					4 991 197,27	126 789,74	4 991 197,27	126 789,74	4 864 407,53	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					726 161,97		726 161,97		726 161,97	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					875 009,77		875 009,77		875 009,77	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					41 225,27		41 225,27		41 225,27	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					224 686,97	60 481,54	224 686,97	60 481,54	164 205,43	
6456	Charges sécu verst FNC et SF					3 665,00		3 665,00		3 665,00	
6458	Charges sécu prévoyance cotisations					10 371,71		10 371,71		10 371,71	
645	Sous Total compte 645					1 881 120,69	60 481,54	1 881 120,69	60 481,54	1 820 639,15	
6475	Autres charges sociales médecine travail					13 733,94	305,29	13 733,94	305,29	13 428,65	
6478	Autres charges sociales diverses					34 360,11		34 360,11		34 360,11	
647	Sous Total compte 647					48 094,05	305,29	48 094,05	305,29	47 788,76	
6488	Autres charges de personnel					284 122,74	202,42	284 122,74	202,42	283 920,32	
648	Sous Total compte 648					284 122,74	202,42	284 122,74	202,42	283 920,32	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64	Sous Total compte 64					7 204 534,75	187 778,99	7 204 534,75	187 778,99	7 016 755,76	
6512	Droits d'utilisation - Informatique en n					99 229,92	4 011,00	99 229,92	4 011,00	95 218,92	
651	Sous Total compte 651					99 229,92	4 011,00	99 229,92	4 011,00	95 218,92	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					137 683,38		137 683,38		137 683,38	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					8 838,84		8 838,84		8 838,84	
653	Sous Total compte 653					146 522,22		146 522,22		146 522,22	
65888	Autres					2,53		2,53		2,53	
6588	Sous Total compte 6588					2,53		2,53		2,53	
658	Sous Total compte 658					2,53		2,53		2,53	
65	Sous Total compte 65					245 754,67	4 011,00	245 754,67	4 011,00	241 743,67	
66111	Intérêts réglés à l'écheance					185 907,37		185 907,37		185 907,37	
66112	Intérêts - rattachement des icne					32 047,77	36 918,70	32 047,77	36 918,70		4 870,93
6611	Sous Total compte 6611					217 955,14	36 918,70	217 955,14	36 918,70	181 036,44	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
661	Sous Total compte 661					217 955,14	36 918,70	217 955,14	36 918,70	181 036,44	
6688	Autres					3 177,78		3 177,78		3 177,78	
668	Sous Total compte 668					3 177,78		3 177,78		3 177,78	
66	Sous Total compte 66					221 132,92	36 918,70	221 132,92	36 918,70	184 214,22	
6711	Charges except intérêts moratoires					135,54		135,54		135,54	
6714	Charges except-bourses - prix					4 000,00		4 000,00		4 000,00	
6718	Charg except aut charg except opér gest					159 222,32		159 222,32		159 222,32	
671	Sous Total compte 671					163 357,86		163 357,86		163 357,86	
673	Charges except titres annulés					532 002,67		532 002,67		532 002,67	
678	Autres charges exceptionnelles					11 360,82		11 360,82		11 360,82	
67	Sous Total compte 67					706 721,35		706 721,35		706 721,35	
6811	DA - immob					1 339 075,95		1 339 075,95		1 339 075,95	
681	Sous Total compte 681					1 339 075,95		1 339 075,95		1 339 075,95	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
68	Sous Total compte 68					1 339 075,95		1 339 075,95		1 339 075,95	
	Total classe 6					62 016 973,69	2 454 251,07	62 016 973,69	2 454 251,07	59 694 383,29	131 660,67
70612	Prestation serv redev spéc enlèvt ordure					28 597,20	1 154 865,60	28 597,20	1 154 865,60		1 126 268,40
7061	Sous Total compte 7061					28 597,20	1 154 865,60	28 597,20	1 154 865,60		1 126 268,40
70688	Prest serv autres prestat service						2 150 441,16		2 150 441,16		2 150 441,16
7068	Sous Total compte 7068						2 150 441,16		2 150 441,16		2 150 441,16
706	Sous Total compte 706					28 597,20	3 305 306,76	28 597,20	3 305 306,76		3 276 709,56
70	Sous Total compte 70					28 597,20	3 305 306,76	28 597,20	3 305 306,76		3 276 709,56
744	FCTVA						46 519,19		46 519,19		46 519,19
74718	Autres participations Etat						74 200,00		74 200,00		74 200,00
7471	Sous Total compte 7471						74 200,00		74 200,00		74 200,00
7472	Participations - Région						58 950,85		58 950,85		58 950,85
74758	Participation - autres groupements					7 127 897,22	56 475 893,30	7 127 897,22	56 475 893,30		49 347 996,08

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7475	Sous Total compte 7475					7 127 897,22	56 475 893,30	7 127 897,22	56 475 893,30		49 347 996,08
7478	Participations - autres organismes						5 575 847,35		5 575 847,35		5 575 847,35
747	Sous Total compte 747					7 127 897,22	62 184 891,50	7 127 897,22	62 184 891,50		55 056 994,28
7488	Autres attributions - participations						1 140,00		1 140,00		1 140,00
748	Sous Total compte 748						1 140,00		1 140,00		1 140,00
74	Sous Total compte 74					7 127 897,22	62 232 550,69	7 127 897,22	62 232 550,69		55 104 653,47
7588	Autres produits divers de gestion couran					0,42	57 616,82	0,42	57 616,82		57 616,40
758	Sous Total compte 758					0,42	57 616,82	0,42	57 616,82		57 616,40
75	Sous Total compte 75					0,42	57 616,82	0,42	57 616,82		57 616,40
7711	Dédits et pénalités perçus						21 209,11		21 209,11		21 209,11
7718	Autres prod except sur opé gestion						400,80		400,80		400,80
771	Sous Total compte 771						21 609,91		21 609,91		21 609,91
777	Quote-part des subv d'invest transférée						1 119 517,40		1 119 517,40		1 119 517,40

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7788	Produits exceptionnels divers					56,00	175 260,89	56,00	175 260,89		175 204,89
778	Sous Total compte 778					56,00	175 260,89	56,00	175 260,89		175 204,89
77	Sous Total compte 77					56,00	1 316 388,20	56,00	1 316 388,20		1 316 332,20
	Total classe 7					7 156 550,84	66 911 862,47	7 156 550,84	66 911 862,47		59 755 311,63
	Total général	78 715 116,26	78 715 116,26	277 681 502,00	274 497 723,05	73 812 697,83	76 996 476,78	430 209 316,09	430 209 316,09	144 370 889,12	144 370 889,12

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2023

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
Nature des valeurs inactives								
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



Page des signatures

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

PATRIZI Alice (1038396579-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DE LA HAUTE-CORSE, le 25/03/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SYVADEC-REALISATION** pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

GARRIGA Patrick (1013414230-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

A L'ILE-ROUSSE-CORTE, le 27/03/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le compte administratif retrace l'exécution du 1er janvier au 31 décembre 2023. Ce document doit faire l'objet d'une délibération avant le 30 juin de l'année suivant la clôture de l'exercice et transmis en préfecture avant le 15 juillet. Préalablement à sa présentation, est également voté le compte de gestion qui retrace l'exécution tenue par le comptable public.

Rappel du contexte de l'exécution budgétaire 2023 :

Au BP 2023, les hypothèses de production de DMA ont été calées sur celles de 2022. Au terme de l'exercice 2023, l'évolution des tonnages traités par notre Syndicat marque de nouveau une baisse de - 4,8 % (-10.230t de DMA)

Cette évolution s'est traduite budgétairement de manière contrastée prenant aussi en compte le contexte inflationniste constaté par ailleurs :

- les dépenses réelles de fonctionnement connaissent une hausse limitée de 0,5 %. Le coût de traitement des déchets résiduels est en moyenne de 182 €/t TGAP incluse HT contre 163 €/t en 2022. Ainsi, le volume des dépenses de fonctionnement a connu une hausse entre 2022 et 2023 malgré la baisse des tonnages de DMA.

-Les recettes réelles de fonctionnement connaissent une hausse limitée de 1,74 %, moindres que celles escomptées (+ 3 %) qui ne se sont pas concrétisées en raison de la baisse des cours de rachats des matières triées, des tonnages moindres sur des flux générateurs de recettes et de la régularisation de cotisation constatée en fin d'exercice

-Les dépenses d'investissement sont en baisse de 8,12 % par rapport à l'année 2022. Les dépenses d'équipement sont en baisse de 45,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Par ailleurs, comme prévu, le financement de l'investissement s'est fait par les fonds propres et le FCTVA ainsi que par les subventions, sans recours à un emprunt nouveau. Le désendettement s'est poursuivi.

L'exécution 2023 est synthétisée de la façon suivante

SUR L'EXERCICE	CA 2023	BP + DM 2023 Hors virement et résultat	Taux de réalisation
Fonctionnement : Dépenses (réelles+ ordre)	59 689 512,36	61 587 294	96,92 %
Fonctionnement : Recettes (réelles+ ordre)	59 882 101,37	61 537 263	97,31 %

SUR L'EXERCICE	CA 2023	BP + DM 2023 Hors virement et résultat	Taux de réalisation
Investissement : Dépenses (réelles+ ordre)	4 566 710,50	16 010 147,97	28,5%
Investissement : Recettes (réelles+ ordre)	7 557 900,44	6 815 079,00	109 %

1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2023, les dépenses de fonctionnement connaissent une hausse limitée de 0,79 % dont 0,5 % pour les dépenses réelles de fonctionnement.

Sur cette augmentation, près de 1 M€ est lié au reversement du soutien, qui se neutralise au niveau recettes. Ainsi, l'évolution des charges générales hors reversement est de + 4 %.

Certaines hausses étaient programmées, telles que la TGAP qui tend vers les 65 €HT à l'horizon 2025. D'autres sont le résultat de l'application des révisions de prix qui ont, pour certaines, connue une évolution de +30 %, et de l'impact de l'augmentation de l'énergie (électricité, carburant).

En 2023, le coût de traitement des déchets résiduels est en moyenne 182 €/t TGAP soit +19 €/t pa rapport à 2022

Cette hausse s'explique par l'augmentation du coût de la prestation traitement mais également par la poursuite de la hausse de la TGAP (+ 21 € pour le site de la Stoc, + 12,9 € pour le site de Lanfranchi Environnement).

Malgré une stabilité du nombre d'agents, les charges de personnel marquent une augmentation de 5,91 % liée à l'application des mesures nationales nouvelles (point d'indice, réforme de catégorie, prime de rattrapage) et à l'impact en année pleine des recrutements effectués en 2022.

Les dépenses exceptionnelles, qui portaient auparavant la régularisation de TVA de l'exercice précédent, diminuent fortement, cette taxe étant comptabilisée sur le chapitre 011 l'année de la dépense.

Les dépenses techniques représentent 92,6 % des dépenses de fonctionnement et les dépenses fonctionnelles (coûts de structure et de communication) représentent 7,4 % de ces charges.

Montant en € et part en %	2022	2023	2022	2023	Variation
Charges à caractère général	46 557 108	49 451 637	78,61 %	82,85 %	6,22 %
Charges de personnel	7 332 523	7 766 120	12,38 %	13,01 %	5,91 %
Autres charges de gestion courante	145 476	241 744	0,25 %	0,41 %	66,17 %
Charges financières	213 371	184 214	0,36 %	0,31 %	-13,66 %
Charges exceptionnelles et provisions	3 813 147	706 721	6,44 %	1,18 %	-81,47 %
Amortissements des biens	1 161 918	1 339 076	1,96 %	2,24 %	15,25 %
TOTAL	59 223 544	59 689 512	100 %	100 %	0,79 %

2. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont en baisse de 8,12 % par rapport à l'année 2022. Les dépenses d'équipement sont en baisse de 45,9 % par rapport à l'exercice précédent.

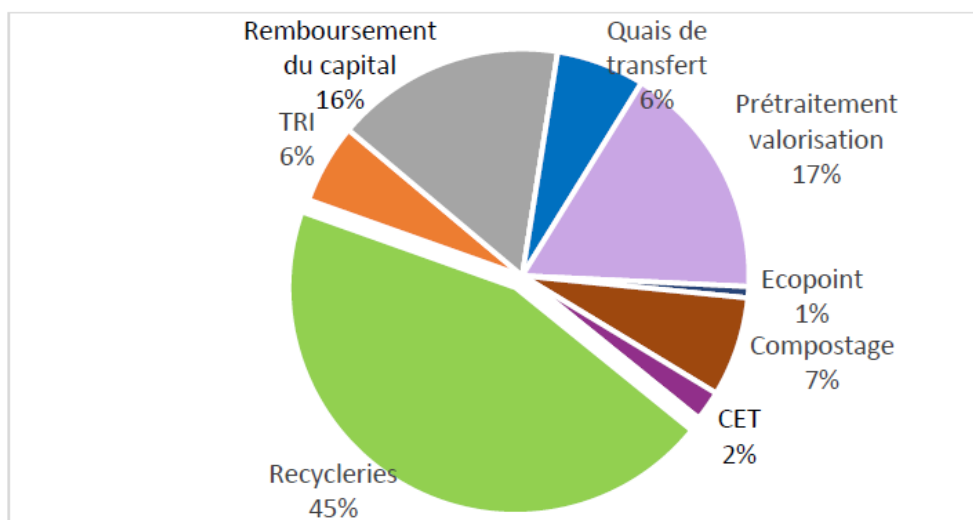
Le Programme Pluriannuel d'Investissement pour la période 2021-2026, lié aux nouvelles orientations stratégiques, est en cours d'exécution avec le lancement de plusieurs maîtrises d'œuvre pour des recycleries et d'études pour de nouveaux équipements (CTV), des travaux de modernisation des sites existants ainsi que l'acquisition de nouveaux équipements.

L'exercice 2023 a été marqué par la mise en œuvre et la fin de la phase administrative de plusieurs projets : dépôt de permis de construire, consultation au titre de la commande publique, notifications de marchés notamment pour les espaces de gratuité, l'extension de la recyclerie de Corte, la réhabilitation de la recyclerie de Porto-Vecchio, le centre de tri et de valorisation de Monte.



Montant en € et Part en %					
Montant en € et Part en %	2022	2023	2022	2023	VARIATION
Recycleries	2 008 334	1 514 272	33,84%	27,77%	-24,60%
Remboursement du capital	567 793	556 448	9,57%	10,20%	-2,00%
Quais de transfert	141 607	214 497	2,39%	3,93%	51,47%
Recyclerie mobile	586 714	-	9,88%	0,00%	-100,00%
Compostage	209 107	241 412	3,52%	4,43%	15,45%
BIODECHETS	40 244	720	0,68%	0,01%	-98,21%
TRI	901 860	193 224	15,19%	3,54%	-78,57%
Divers : véhicules, mobiliers, informatique, caution	81 628	17 452	1,38%	0,32%	-78,62%
Prétraitement valorisation	69 476	575 157	1,17%	10,55%	727,85%
CET	1 278 055	72 783	21,53%	1,33%	-94,31%
aménagement stockage	-	-	0,00%	0,00%	0,00%
Textiles	8 302	3 053	0,14%	0,06%	-63,22%
Création ISDND	2 315	30 993	0,04%	0,57%	1238,94%
Eco point	14 963	27 182	0,25%	0,50%	81,67%
opérations d'ordre	25 100	1 119 517	0,00%	20,53%	4360,23%
Dépenses réelles+ ordre	5 935 498	4 566 711	100,00%	83,73%	-23,06%
Déficit n-1 reporté	-	887 103	0,00%	16,27%	
TOTAL	5 935 498	5 453 813	100,00%	100,00%	-8,12%

Répartition des dépenses d'investissement

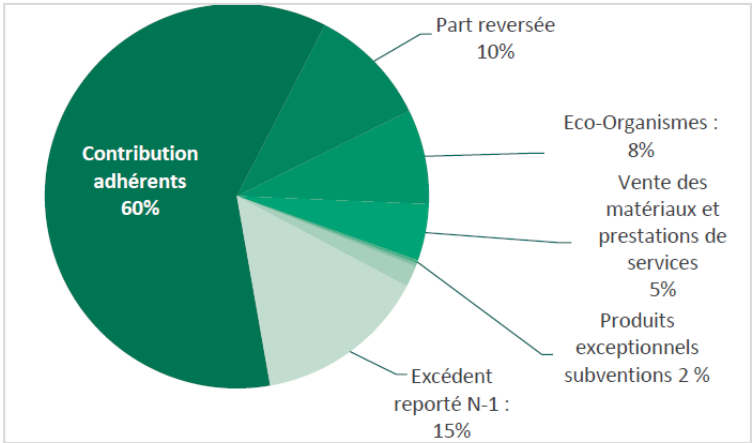


3. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le volume budgétaire des recettes réelles de fonctionnement, hors excédent reporté, est en hausse de 1,7 %. Cette hausse limitée est liée à la baisse des tonnages résiduels constatés par rapport à ceux appelés, plus importante que la hausse des ventes de matières, en lien avec la reprise économique contrainte et la hausse des performances de tri.

Dans sa structure budgétaire, le financement est assuré majoritairement par les cotisations des adhérents, qui représentent 70 % des recettes. Une partie de cette cotisation supporte le reversement incitatif comptabilisé en dépenses à hauteur de 7,09 M€. La contribution nette s'élève donc à 41,92 M€, soit 60 % des recettes.

Répartition des recettes de fonctionnement



Les recettes perçues auprès des éco-organismes et issues de la vente de produits représentent 15,16 % des recettes réelles de fonctionnement contre 14,88 % en 2022.

Montant en € et part en %	2022	2023	2022	2023
Cotisations adhérents avec reversements	48 028 598	49 347 996	69,25 %	70,48 %
Éco-organismes	4 509 781	5 575 847	6,50 %	7,96 %
Subventions	211 560	180 810	0,31 %	0,26 %
Vente des matériaux et prestations de services	4 089 950	3 334 326	5,90 %	4,76 %
Produits exceptionnels	785 179	196 815	1,13 %	0,28 %
Remb. Rémunérations	142 835	126 790	0,21 %	0,18 %
Opération d'ordre	25 100	1 119 517	0,04 %	1,60 %
Sous-total exercice	57 793 003	59 882 101	83,33 %	85,53 %
Excédent reporté N-1	11 562 743	10 132 203	16,67 %	14,47 %
TOTAL	69 355 746	70 014 304	100,00 %	100,00 %

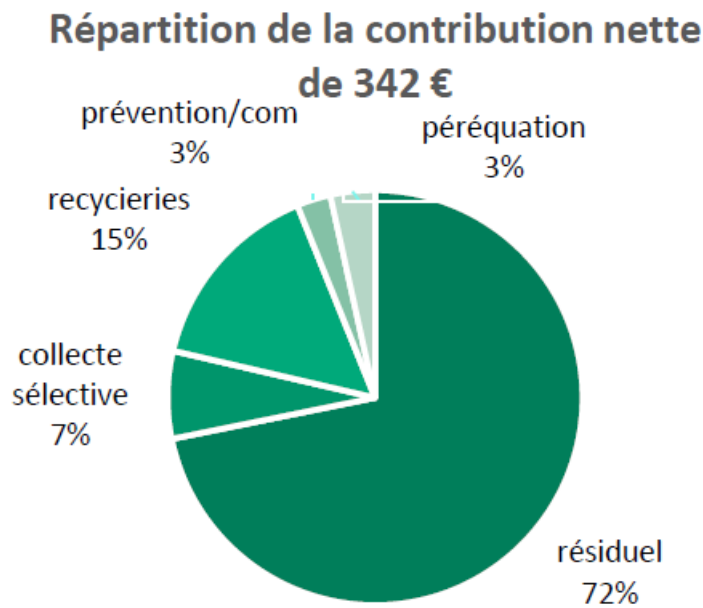
La contribution nette

Au terme de l'exercice 2023, la contribution nette des adhérents au SYVADEC (cotisation - soutiens reversés) est en moyenne de 342 € par tonne résiduelle.

En tenant compte de la totalité des tonnages traités (collectés et tonnages détournés liés au compostage), la contribution moyenne 2023 est de 201 € par tonne DMA traitée (y compris tonnages détournés).

Comme à chaque exercice de ce type, il convient de rappeler que la contribution des membres de notre Syndicat a servi à couvrir les coûts de gestion de l'ensemble des DMA traités par le SYVADEC : coûts de transfert, transport et traitement des déchets résiduels pour 71,8 %, les coûts liés aux recycleries, au transport et à la valorisation des flux de recyclerie pour 15,3 %, les coûts liés aux centres de regroupement du tri, au transport et à la valorisation des collectes

sélectives pour 6,8 %, la péréquation pour les intercommunalités accueillant un centre de stockage des déchets résiduels pour 3,5 % et les actions de prévention et de communication pour 2,6 %.



4. RECETTES D’INVESTISSEMENT

Les recettes d’investissement 2023 s’élèvent à 7 557 900 € en hausse de 49,71 %. L’année a été marquée par le versement de plusieurs exercices de FCTVA non versés entre 2018-2020. Les subventions ont également connu une forte hausse en raison du versement des acomptes et soldes liés aux chantiers des années 2021 et 2022, et du versement de l’avance de l’ADEME sur la phase 1 du CTV de Monte.

Montant en € et part en %	2022	2023	2022	2023
FCTVA	0	1 653 905	0,00 %	21,88 %
Subventions	1 522 285	4 492 457	30,15 %	59,44 %
Emprunt			0,00 %	0,00 %
Amortissements des biens	1 161 918	1 339 076	23,02 %	17,72 %
Autres	552 100	72 463	10,94 %	0,96 %
Excédents de fonctionnement capitalisés	1 425 806		28,24 %	0,00 %
Excédent reporté N-1	386 285		7,65 %	0,00 %
TOTAL	5 048 395	7 557 900	100,00 %	100,00 %

5. RATIOS FINANCIERS

Bien que ces ratios s'améliorent par rapport à 2022, ils sont défavorablement impactés par le reversement de cotisation lié à la baisse des tonnages résiduels, le contexte inflationniste avec des révisions de prix importante et la non-réalisation de recettes liées aux flux valorisables.

	2022	2023
Variation fonds de roulement	-2 693 116,08	3 151 037,50
Epargne de gestion	471 749,53	596 361,78
Epargne brute	258 378,12	412 147,56
Epargne nette	-309 414,56	- 144 300,42
Taux d'épargne brute	0,45 %	0,70%
Capital restant dû	4 923 012	4 365 611
Capacité de désendettement	16,3 années	10,59 années
Niveau de service rendu	179,74/hab	180,23 /hab



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - SYVADEC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20000982700037

**POSTE COMPTABLE : DES FINANCES PUBLIQUES SERVICE DE GESTION
COMPTABL**

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : SYVADEC (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	33
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	41
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	70
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	102
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	103
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	104
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	105
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	107
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	108
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	110
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	119
A10.3 - Opérations liées aux cessions	120
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	121
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agréée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	125

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	SYVADEC SYVADEC	CA 2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	325282
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
0	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	179.384154	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	180.651201	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	8.66412	0
5	Encours de dette/population	13.421004	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.133094	0
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1.002456	0
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.04796	0
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.074292	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES	RECETTES
	Section de fonctionnement	A 59 689 512,36	G 59 882 101,37
	Section d'investissement	B 4 566 710,50	H 7 557 900,44

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 10 132 202,50 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 887 102,53 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 65 143 325,39	= G+H+I+J 77 572 204,31

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 2 586 876,75	L 211 650,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 2 586 876,75	= K+L 211 650,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 59 689 512,36	= G+I+K 70 014 303,87
	Section d'investissement	= B+D+F 8 040 689,78	= H+J+L 7 769 550,44
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 67 730 202,14	= G+H+I+J+K+L 77 783 854,31

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 2 586 876,75	L 211 650,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	211 650,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200003827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
20081	Opération d'équipement n° 20081	89 960,75	
20083	Opération d'équipement n° 20083	50 660,04	
20084	Opération d'équipement n° 20084	483,60	
20085	Opération d'équipement n° 20085	93 836,10	
20086	Opération d'équipement n° 20086	446 072,30	
201610	Opération d'équipement n° 201610	9 741,99	
201711	Opération d'équipement n° 201711	3 507,20	
201712	Opération d'équipement n° 201712	1 881 494,77	
201813	Opération d'équipement n° 201813	8 310,00	
202017	Opération d'équipement n° 202017	2 810,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	50 512 959,00	47 962 655,33	1 488 981,84	0,00	1 061 321,83
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 282 102,00	7 705 418,80	60 701,20	0,00	515 982,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	266 904,00	241 743,67	0,00	0,00	25 160,33
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		59 061 965,00	55 909 817,80	1 549 683,04	0,00	1 602 464,16
66	Charges financières	204 537,00	152 166,45	32 047,77	0,00	20 322,78
67	Charges exceptionnelles	820 792,00	695 360,53	11 360,82	0,00	114 070,65
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		60 087 294,00	56 757 344,78	1 593 091,63	0,00	1 736 857,59
023	Virement à la section d'investissement (2)	10 082 171,50				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 500 000,00	1 339 075,95			160 924,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		11 582 171,50	1 339 075,95			10 243 095,55
TOTAL		71 669 465,50	58 096 420,73	1 593 091,63	0,00	11 979 953,14
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	70 000,00	126 789,74	0,00	0,00	-56 789,74
70	Produits services, domaine et ventes div	2 940 572,00	3 276 709,56	0,00	0,00	-336 137,56
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	56 628 930,00	55 104 653,47	0,00	0,00	1 524 276,53
75	Autres produits de gestion courante	0,00	57 616,40	0,00	0,00	-57 616,40
Total des recettes de gestion courante		59 639 502,00	58 565 769,17	0,00	0,00	1 073 732,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	697 761,00	196 814,80	0,00	0,00	500 946,20
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		60 337 263,00	58 762 583,97	0,00	0,00	1 574 679,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 200 000,00	1 119 517,40			80 482,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 200 000,00	1 119 517,40			80 482,60
TOTAL		61 537 263,00	59 882 101,37	0,00	0,00	1 655 161,63
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 10 132 202,50				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	14 253 698,97	2 818 282,32	2 586 876,75	8 848 539,90
	Total des dépenses d'équipement	14 253 698,97	2 818 282,32	2 586 876,75	8 848 539,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	72 462,80	0,00	-72 462,80
16	Emprunts et dettes assimilées	556 449,00	556 447,98	0,00	1,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	556 449,00	628 910,78	0,00	-72 461,78
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 810 147,97	3 447 193,10	2 586 876,75	8 776 078,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 200 000,00	1 119 517,40		80 482,60
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 200 000,00	1 119 517,40		80 482,60
	TOTAL	16 010 147,97	4 566 710,50	2 586 876,75	8 856 560,72
	Pour information	(2) 887 102,53			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 180 279,00	4 492 456,59	211 650,00	-1 523 827,59
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	72 462,80	0,00	-72 462,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 180 279,00	4 564 919,39	211 650,00	-1 596 290,39
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 834 800,00	1 653 905,10	0,00	180 894,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	2 134 800,00	1 653 905,10	0,00	480 894,90
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 315 079,00	6 218 824,49	211 650,00	-1 115 395,49
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	10 082 171,50			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 500 000,00	1 339 075,95		160 924,05
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	11 582 171,50	1 339 075,95		10 243 095,55
	TOTAL	16 897 250,50	7 557 900,44		

Accusé de réception en préfecture

026-200009527-2024101712024-10-080-DE

Date de télétransmission : 31/10/2024 9 127 700,06

Date de réception préfecture : 31/10/2024

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	49 451 637,17		49 451 637,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 766 120,00		7 766 120,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	241 743,67		241 743,67
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	184 214,22	0,00	184 214,22
67	Charges exceptionnelles	706 721,35	0,00	706 721,35
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 339 075,95	1 339 075,95
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		58 350 436,41	1 339 075,95	59 689 512,36
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	72 462,80	1 119 517,40	1 191 980,20
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	556 447,98	0,00	556 447,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 818 282,32		2 818 282,32
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 447 193,10	1 119 517,40	4 566 710,50
Pour information				887 102,53
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	126 789,74		126 789,74
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 276 709,56		3 276 709,56
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	55 104 653,47		55 104 653,47
75	Autres produits de gestion courante	57 616,40	0,00	57 616,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	196 814,80	1 119 517,40	1 316 332,20
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		58 762 583,97	1 119 517,40	59 882 101,37
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				10 132 202,50

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 653 905,10	0,00	1 653 905,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	4 492 456,59	0,00	4 492 456,59
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	72 462,80	0,00	72 462,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 339 075,95	1 339 075,95
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		6 218 824,49	1 339 075,95	7 557 900,44
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	50 512 959,00	47 962 655,33	1 488 981,84	0,00	1 061 321,83
60611	Eau et assainissement	37 000,00	19 987,44	11 791,15	0,00	5 221,41
60612	Energie - Electricité	163 750,00	92 490,77	3 653,75	0,00	67 605,48
60621	Combustibles	276 000,00	43 739,14	0,00	0,00	232 260,86
60622	Carburants	163 000,00	126 972,28	50 672,25	0,00	-14 644,53
60623	Alimentation	30 200,00	25 842,31	2 361,77	0,00	1 995,92
60628	Autres fournitures non stockées	4 000,00	7 737,08	1 560,00	0,00	-5 297,08
60631	Fournitures d'entretien	40 000,00	21 344,92	1 006,29	0,00	17 648,79
60632	Fournitures de petit équipement	242 000,00	235 000,78	28 298,60	0,00	-21 299,38
60633	Fournitures de voirie	0,00	2 901,88	0,00	0,00	-2 901,88
60636	Vêtements de travail	65 000,00	77 224,53	0,00	0,00	-12 224,53
6064	Fournitures administratives	8 000,00	4 107,19	251,96	0,00	3 640,85
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	98,92	0,00	-98,92
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00	21 643,61	208,15	0,00	-18 351,76
611	Contrats de prestations de services	39 578 004,00	38 209 639,19	799 457,75	0,00	568 907,06
6132	Locations immobilières	140 150,00	112 108,29	363,64	0,00	27 678,07
6135	Locations mobilières	439 280,00	391 459,95	10 168,72	0,00	37 651,33
614	Charges locatives et de copropriété	14 000,00	9 719,60	0,00	0,00	4 280,40
61521	Entretien terrains	130 000,00	66 481,04	0,00	0,00	63 518,96
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 500,00	1 113,37	0,00	0,00	5 386,63
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	42 000,00	11 872,10	2 095,00	0,00	28 032,90
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	6 499,49	0,00	0,00	-1 499,49
615232	Entretien, réparations réseaux	80 000,00	217 541,45	13 853,01	0,00	-151 394,46
61551	Entretien matériel roulant	200 000,00	203 212,49	20 239,68	0,00	-23 452,17
61558	Entretien autres biens mobiliers	309 000,00	173 173,39	14 466,55	0,00	121 360,06
6156	Maintenance	67 200,00	97 159,24	2 076,46	0,00	-32 035,70
6161	Multirisques	0,00	92 570,65	0,00	0,00	-92 570,65
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	92 271,00	0,00	0,00	0,00	92 271,00
6168	Autres primes d'assurance	106 482,00	106 873,64	0,57	0,00	-392,21
617	Etudes et recherches	478 213,00	342 034,56	84 001,71	0,00	52 176,73
6182	Documentation générale et technique	17 000,00	23 574,86	106,41	0,00	-6 681,27
6184	Versements à des organismes de formation	63 000,00	26 838,17	6 200,00	0,00	29 961,83
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	650,00	650,00	0,00	-300,00
6188	Autres frais divers	26 000,00	29 276,74	4 835,09	0,00	-8 111,83
6226	Honoraires	34 000,00	63 181,86	4 244,17	0,00	-33 426,03
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	42 143,73	0,00	0,00	-42 143,73
6231	Annonces et insertions	124 650,00	124 120,45	9 964,17	0,00	-9 434,62
6232	Fêtes et cérémonies	13 500,00	10 127,88	1 962,48	0,00	1 409,64
6233	Foires et expositions	0,00	1 991,89	0,00	0,00	-1 991,89
6236	Catalogues et imprimés	120 800,00	51 575,64	0,00	0,00	69 224,36
6237	Publications	15 500,00	16 083,66	0,00	0,00	-583,66
6238	Divers	17 580,00	14 916,31	0,00	0,00	2 663,69
6241	Transports de biens	3 016,00	4 747,88	2 520,00	0,00	-4 251,88
6247	Transports collectifs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	10 000,00	2 760,15	0,00	0,00	7 239,85
6256	Missions	12 000,00	13 966,05	345,02	0,00	-2 311,07
6257	Réceptions	20 000,00	9 799,38	1 103,77	0,00	9 096,85
6261	Frais d'affranchissement	18 000,00	10 750,46	1 530,54	0,00	5 719,00
6262	Frais de télécommunications	69 240,00	62 469,46	636,00	0,00	6 134,54
627	Services bancaires et assimilés	7 000,00	613,89	0,00	0,00	6 386,11
6281	Concours divers (cotisations)	4 523,00	9 469,00	0,00	0,00	-4 946,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	80 000,00	33 575,95	60,00	0,00	46 364,05
6283	Frais de nettoyage des locaux	32 000,00	31 709,05	30,00	0,00	260,95
6288	Autres services extérieurs	7 094 700,00	6 656 163,43	401 368,26	0,00	37 168,31
63512	Taxes foncières	5 600,00	1 376,00	5 700,00	0,00	-1 476,00
63513	Autres impôts locaux	1 300,00	323,06	1 100,00	0,00	-123,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 282 102,00	7 705 418,80	60 701,20	0,00	515 982,00
6218	Autre personnel extérieur	504 700,00	417 296,51	35 387,20	0,00	52 016,29
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	19 576,00	18 073,49	0,00	0,00	1 502,51
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	154 652,00	140 972,89	0,00	0,00	13 679,11
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	10 844,41	0,00	0,00	-10 844,41
64111	Rémunération principale titulaires	2 624 140,00	2 798 773,23	0,00	0,00	-174 633,23
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	124 890,00	126 991,12	0,00	0,00	-2 101,12
64118	Autres indemnités titulaires	1 232 773,00	1 044 233,96	0,00	0,00	188 539,04
64131	Rémunérations non tit.	1 388 631,00	1 016 446,96	0,00	0,00	372 184,04
64138	Autres indemnités non tit.	389,00	4 752,00	0,00	0,00	-4 363,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	845 279,00	726 161,97	0,00	0,00	119 117,03

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 01/10/2024

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	873 422,00	875 009,77	0,00	0,00	-1 587,77
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	53 872,00	41 225,27	0,00	0,00	12 646,73
6455	Cotisations pour assurance du personnel	200 000,00	139 360,43	24 845,00	0,00	35 794,57
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	3 665,00	0,00	0,00	1 335,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	10 272,00	10 371,71	0,00	0,00	-99,71
6475	Médecine du travail, pharmacie	11 500,00	12 959,65	469,00	0,00	-1 928,65
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	34 360,11	0,00	0,00	-34 360,11
6488	Autres charges	233 006,00	283 920,32	0,00	0,00	-50 914,32
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	266 904,00	241 743,67	0,00	0,00	25 160,33
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	103 720,00	95 218,92	0,00	0,00	8 501,08
6531	Indemnités	153 566,00	137 683,38	0,00	0,00	15 882,62
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	8 618,00	8 838,84	0,00	0,00	-220,84
65888	Autres	0,00	2,53	0,00	0,00	-2,53
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		59 061 965,00	55 909 817,80	1 549 683,04	0,00	1 602 464,16
66	Charges financières (b)	204 537,00	152 166,45	32 047,77	0,00	20 322,78
66111	Intérêts réglés à l'échéance	185 908,00	185 907,37	0,00	0,00	0,63
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 871,00	-36 918,70	32 047,77	0,00	-0,07
6616	Intérêts bancaires, opérat° financement	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6688	Autres	8 500,00	3 177,78	0,00	0,00	5 322,22
67	Charges exceptionnelles (c)	820 792,00	695 360,53	11 360,82	0,00	114 070,65
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	135,54	0,00	0,00	-135,54
6714	Bourses et prix	5 000,00	4 000,00	0,00	0,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	118 000,00	159 222,32	0,00	0,00	-41 222,32
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	697 792,00	532 002,67	0,00	0,00	165 789,33
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	11 360,82	0,00	-11 360,82
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		60 087 294,00	56 757 344,78	1 593 091,63	0,00	1 736 857,59
023	Virement à la section d'investissement	10 082 171,50	0,00			10 082 171,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	1 500 000,00	1 339 075,95			160 924,05
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 500 000,00	1 339 075,95			160 924,05
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 582 171,50	1 339 075,95			10 243 095,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 582 171,50	1 339 075,95			10 243 095,55
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		71 669 465,50	58 096 420,73	1 593 091,63	0,00	11 979 953,14
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	32 047,77
Montant des ICNE de l'exercice N-1	36 918,70
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 870,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	70 000,00	126 789,74	0,00	0,00	-56 789,74
6419	Remboursements rémunérations personnel	70 000,00	126 789,74	0,00	0,00	-56 789,74
70	Produits services, domaine et ventes div	2 940 572,00	3 276 709,56	0,00	0,00	-336 137,56
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	600 000,00	1 126 268,40	0,00	0,00	-526 268,40
70688	Autres prestations de services	2 340 572,00	2 150 441,16	0,00	0,00	190 130,84
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	56 628 930,00	55 104 653,47	0,00	0,00	1 524 276,53
744	FCTVA	1 500,00	46 519,19	0,00	0,00	-45 019,19
74718	Autres participations Etat	100 000,00	74 200,00	0,00	0,00	25 800,00
7472	Participat° Régions	210 000,00	58 950,85	0,00	0,00	151 049,15
74758	Participat° Autres groupements	50 953 212,00	49 347 996,08	0,00	0,00	1 605 215,92
7478	Participat° Autres organismes	5 364 218,00	5 575 847,35	0,00	0,00	-211 629,35
7488	Autres attributions et participations	0,00	1 140,00	0,00	0,00	-1 140,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	57 616,40	0,00	0,00	-57 616,40
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	57 616,40	0,00	0,00	-57 616,40
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		59 639 502,00	58 565 769,17	0,00	0,00	1 073 732,83
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	697 761,00	196 814,80	0,00	0,00	500 946,20
7711	Dépôts et pénalités perçus	0,00	21 209,11	0,00	0,00	-21 209,11
7718	Autres produits except. opérat° gestion	597 761,00	400,80	0,00	0,00	597 360,20
7788	Produits exceptionnels divers	100 000,00	175 204,89	0,00	0,00	-75 204,89
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		60 337 263,00	58 762 583,97	0,00	0,00	1 574 679,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	1 200 000,00	1 119 517,40			80 482,60
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 200 000,00	1 119 517,40			80 482,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 200 000,00	1 119 517,40			80 482,60
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		61 537 263,00	59 882 101,37	0,00	0,00	1 655 161,63
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		10 132 202,50				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
20081	Opération d'équipement n° 20081 (2)	685 574,30	241 411,62	89 960,75	354 201,93
20082	Opération d'équipement n° 20082 (2)	1 450 000,00	72 782,60	0,00	1 377 217,40
20083	Opération d'équipement n° 20083 (2)	60 000,00	0,00	50 660,04	9 339,96
20084	Opération d'équipement n° 20084 (2)	125 483,60	17 451,53	483,60	107 548,47
20085	Opération d'équipement n° 20085 (2)	1 079 199,14	214 496,84	93 836,10	770 866,20
20086	Opération d'équipement n° 20086 (2)	4 559 344,64	1 514 272,41	446 072,30	2 598 999,93
20107	Opération d'équipement n° 20107 (2)	148 500,00	3 053,49	0,00	145 446,51
20128	Opération d'équipement n° 20128 (2)	46 000,00	0,00	0,00	46 000,00
201610	Opération d'équipement n° 201610 (2)	561 938,65	720,00	9 741,99	551 476,66
201711	Opération d'équipement n° 201711 (2)	737 558,83	193 224,00	3 507,20	540 827,63
201712	Opération d'équipement n° 201712 (2)	4 017 719,81	575 156,99	1 881 494,77	1 561 068,05
201813	Opération d'équipement n° 201813 (2)	137 380,00	30 993,21	8 310,00	98 076,79
201915	Opération d'équipement n° 201915 (2)	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00
202017	Opération d'équipement n° 202017 (2)	600 000,00	27 182,43	2 810,00	570 007,57
Total des dépenses d'équipement		14 253 698,97	2 818 282,32	2 586 876,75	8 848 539,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	72 462,80	0,00	-72 462,80
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	72 462,80	0,00	-72 462,80
16	Emprunts et dettes assimilées	556 449,00	556 447,98	0,00	1,02
1641	Emprunts en euros	556 449,00	556 447,98	0,00	1,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		556 449,00	628 910,78	0,00	-72 461,78
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		14 810 147,97	3 447 193,10	2 586 876,75	8 776 078,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 200 000,00	1 119 517,40		80 482,60
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	1 119 517,40		-1 119 517,40
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	382 089,41		-382 089,41
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	0,00	557 427,99		-557 427,99
13917	Sub. transf. cpte résult. Budget communaut	0,00	180 000,00		-180 000,00
	Charges transférées (6)	1 200 000,00	0,00		1 200 000,00
21318	Autres bâtiments publics	1 200 000,00	0,00		1 200 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 200 000,00	1 119 517,40		80 482,60
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		16 010 147,97	4 566 710,50	2 586 876,75	8 856 560,72
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		887 102,53			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 180 279,00	4 492 456,59	211 650,00	-1 523 827,59
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	1 478 218,00	3 003 914,55	211 650,00	-1 737 346,55
1312	Subv. transf. Régions	730 432,00	490 066,13	0,00	240 365,87
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	971 629,00	983 475,91	0,00	-11 846,91
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	15 000,00	0,00	-15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	72 462,80	0,00	-72 462,80
2031	Frais d'études	0,00	72 462,80	0,00	-72 462,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 180 279,00	4 564 919,39	211 650,00	-1 596 290,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 834 800,00	1 653 905,10	0,00	180 894,90
10222	FCTVA	1 834 800,00	1 653 905,10	0,00	180 894,90
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00		0,00	
Total des recettes financières		2 134 800,00	1 653 905,10	0,00	480 894,90
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 315 079,00	6 218 824,49	211 650,00	-1 115 395,49
021	Virement de la sect° de fonctionnement	10 082 171,50			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	1 500 000,00	1 339 075,95		160 924,05
28031	Frais d'études	300 000,00	13 737,15		286 262,85
28033	Frais d'insertion	10 000,00	253,13		9 746,87
28051	Concessions et droits similaires	15 000,00	24 619,00		-9 619,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	600,00	836,00		-236,00
28128	Autres aménagements de terrains	17 000,00	16 656,00		344,00
28135	Installations générales, agencements, ..	100 000,00	147 857,00		-47 857,00
28138	Autres constructions	8 731,00	4 274,00		4 457,00
28151	Réseaux de voirie	10 000,00	1 098,66		8 901,34
281531	Réseaux d'adduction d'eau	346,00	4 901,00		-4 555,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 800,00	996,00		804,00
281533	Réseaux câblés	0,00	316,00		-316,00
281534	Réseaux d'électrification	15 000,00	15 758,00		-758,00
281538	Autres réseaux	0,00	5 226,28		-5 226,28
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	82,00		-82,00
281571	Matériel roulant	85 000,00	144 367,28		-59 367,28
281578	Autre matériel et outillage de voirie	165 999,00	232 712,00		-66 713,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	520 524,00	403 933,68		116 590,32
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00	530,00		-530,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	0,00	236,00		-236,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	5 761,00		-5 761,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 770,00		-2 770,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	24 069,40		-4 069,40
28184	Mobilier	20 000,00	15 608,52		4 391,48
28188	Autres immo. corporelles	210 000,00	272 477,85		-62 477,85
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		11 582 171,50	1 339 075,95		10 243 095,55
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 582 171,50	1 339 075,95		10 243 095,55
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		16 897 250,50	7 557 900,44	211 650,00	9 127 700,06

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
de télétransmission : 21/10/2024 9 127 700,06
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20081 (1)
LIBELLE : Compostage individuel

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	685 574,30	A 241 411,62	89 960,75	354 201,93	B 1 259 735,12
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	685 574,30	241 411,62	89 960,75	354 201,93	1 259 735,12
2188	Autres immobilisations corporelles	685 574,30	241 411,62	89 960,75	354 201,93	1 259 735,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-241 411,62	D - B	-1 259 735,12

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20082 (1)
LIBELLE : CET

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	1 450 000,00	A 319,80	0,00	1 449 680,20	B 49 416,85
20	Immobilisations incorporelles	0,00	319,80	0,00	-319,80	11 497,06
2033	Frais d'insertion	0,00	319,80	0,00	-319,80	11 497,06
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 450 000,00	0,00	0,00	1 450 000,00	37 919,79
2151	Réseaux de voirie	1 250 000,00	0,00	0,00	1 250 000,00	6 564,90
21538	Autres réseaux	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	31 354,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	971 629,00	C 1 044 092,60	0,00	-72 463,60	D 9 073 025,84
13	Subventions d'investissement	971 629,00	971 629,80	0,00	-0,80	9 000 563,04
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	971 629,00	971 629,80	0,00	-0,80	9 000 563,04
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	72 462,80	0,00	-72 462,80	72 462,80
2031	Frais d'études	0,00	72 462,80	0,00	-72 462,80	72 462,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	1 043 772,80	D - B	9 023 608,99

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20083 (1)
LIBELLE : Matériel roulant

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	60 000,00	A 0,00	50 660,04	9 339,96	B 99 042,53
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	13 915,24
2033	Frais d'insertion	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	13 915,24
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	0,00	50 660,04	-10 660,04	85 127,29
2182	Matériel de transport	40 000,00	0,00	50 660,04	-10 660,04	85 127,29
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-99 042,53

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20084 (1)
LIBELLE : Matériel de bureau et informatique

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		125 483,60	A 17 451,53	483,60	107 548,47	B 721 885,84
20	Immobilisations incorporelles	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	152 492,26
2051	Concessions, droits similaires	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	152 492,26
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 483,60	17 451,53	483,60	17 548,47	569 393,58
2183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	17 451,53	0,00	2 548,47	347 099,13
2184	Mobilier	10 483,60	0,00	483,60	10 000,00	180 070,57
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	42 223,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-17 451,53	D - B	-721 885,84

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20085 (1)
LIBELLE : Quai de transfert

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	1 079 199,14	A 214 496,84	93 836,10	770 866,20	B 11 035 524,17
20	Immobilisations incorporelles	100 415,42	21 274,55	9 180,00	69 960,87	782 122,91
2031	Frais d'études	100 145,42	19 675,55	9 180,00	71 289,87	739 594,58
2033	Frais d'insertion	270,00	1 599,00	0,00	-1 329,00	42 528,33
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	978 783,72	193 222,29	84 656,10	700 905,33	10 253 401,26
2135	Installations générales, agencements	10 447,61	17 738,99	5 287,00	-12 578,38	488 869,06
2151	Réseaux de voirie	410 000,00	50 315,84	0,00	359 684,16	97 654,65
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	9 447,70	0,00	-9 447,70	24 953,30
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	10 020,60	-10 020,60	51 860,70
21578	Autre matériel et outillage de voirie	200 000,00	33 803,58	0,00	166 196,42	569 103,84
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	358 336,11	81 916,18	69 348,50	207 071,43	9 020 959,71
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	35 433,00	C 67 933,00	0,00	-32 500,00	D 7 271 967,95
13	Subventions d'investissement	35 433,00	67 933,00	0,00	-32 500,00	7 271 967,95
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	35 433,00	35 433,00	0,00	0,00	5 112 804,23
1312	Subv. transf. Régions	0,00	17 500,00	0,00	-17 500,00	1 448 045,18
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	15 000,00	0,00	-15 000,00	711 118,54
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-146 563,84	D - B	-3 763 556,22

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20086 (1)
LIBELLE : Déchetteries

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	4 559 344,64	A 1 514 272,41	446 072,30	2 598 999,93	B 10 094 825,86
20	Immobilisations incorporelles	262 595,01	163 432,92	34 467,53	64 694,56	885 475,32
2031	Frais d'études	256 564,01	157 036,92	32 847,53	66 679,56	838 231,37
2033	Frais d'insertion	6 031,00	6 396,00	1 620,00	-1 985,00	47 243,95
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 296 749,63	1 314 418,54	411 604,77	2 570 726,32	9 161 671,78
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	708,80	0,00	-708,80	14 906,93
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	9 231,99	8 452,50	-17 684,49	9 231,99
2135	Installations générales, agencements	336 335,85	398 863,33	209 185,39	-271 712,87	1 747 739,85
2138	Autres constructions	0,00	35 343,69	0,00	-35 343,69	123 888,27
2151	Réseaux de voirie	512 440,57	551 438,25	107 180,75	-146 178,43	599 145,21
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	680,00	-680,00	347,14
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	22 870,27	20 595,07	-43 465,34	22 870,27
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	34 146,16	1 040,00	-35 186,16	46 436,20
21534	Réseaux d'électrification	4 000,67	84 170,03	31 313,14	-111 482,50	252 083,63
21538	Autres réseaux	0,00	20 319,97	294,60	-20 614,57	20 319,97
21578	Autre matériel et outillage de voirie	600 000,00	29 946,78	0,00	570 053,22	615 610,39
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	2 843 972,54	96 347,68	32 863,32	2 714 761,54	5 524 316,47
2181	Installat° générales, agencements	0,00	8 791,50	0,00	-8 791,50	59 468,54
2182	Matériel de transport	0,00	7 264,51	0,00	-7 264,51	7 264,51
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	14 975,58	0,00	-14 975,58	118 042,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	36 420,95	0,00	-36 420,95	47 678,76
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	36 420,95	0,00	-36 420,95	47 678,76

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	1 660 833,00	C 373 230,05	211 650,00	1 075 952,95	D 6 168 574,43
13	Subventions d'investissement	1 660 833,00	373 230,05	211 650,00	1 075 952,95	6 168 574,43
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	930 401,00	227 676,50	211 650,00	491 074,50	4 252 434,69
1312	Subv. transf. Régions	730 432,00	145 553,55	0,00	584 878,45	1 916 139,74
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -1 141 042,36	D - B -3 926 251,43

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20107 (1)
LIBELLE : Textiles

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		148 500,00	A 3 053,49	0,00	145 446,51	B 744 265,55
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	148 500,00	3 053,49	0,00	145 446,51	744 265,55
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	3 053,49	0,00	-3 053,49	707 403,89
2182	Matériel de transport	145 000,00	0,00	0,00	145 000,00	22 925,80
2188	Autres immobilisations corporelles	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	13 935,86
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 9 561,65	0,00	-9 561,65	D 172 686,20
13	Subventions d'investissement	0,00	9 561,65	0,00	-9 561,65	172 686,20
1312	Subv. transf. Régions	0,00	9 561,65	0,00	-9 561,65	172 686,20
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	6 508,16	D - B	-571 579,35

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20128 (1)
LIBELLE : SIEGE SOCIAL & BUREAUX ADMINISTRATIFS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		46 000,00	A 0,00	0,00	46 000,00	B 3 436,38
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 000,00	0,00	0,00	46 000,00	3 436,38
2188	Autres immobilisations corporelles	46 000,00	0,00	0,00	46 000,00	3 436,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-3 436,38

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201610 (1)
LIBELLE : BIODECHETS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	561 938,65	A 720,00	9 741,99	551 476,66	B 385 771,68
20	Immobilisations incorporelles	61 938,65	720,00	9 741,99	51 476,66	27 795,89
2031	Frais d'études	61 938,65	0,00	9 471,99	52 466,66	21 921,89
2033	Frais d'insertion	0,00	720,00	270,00	-990,00	5 874,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	357 975,79
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	357 975,79
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-720,00	D - B	-385 771,68

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201711 (1)
LIBELLE : TRI

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	737 558,83	A 193 224,00	3 507,20	540 827,63	B 2 058 740,46
20	Immobilisations incorporelles	102 626,89	5 056,72	3 507,20	94 062,97	270 037,69
2031	Frais d'études	59 626,89	3 884,12	3 507,20	52 235,57	263 208,48
2033	Frais d'insertion	43 000,00	1 172,60	0,00	41 827,40	6 829,21
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	634 931,94	188 167,28	0,00	446 764,66	1 788 702,77
2135	Installations générales, agencements	27 931,94	41 296,72	0,00	-13 364,78	731 041,81
21571	Matériel roulant	0,00	146 870,56	0,00	-146 870,56	146 870,56
21578	Autre matériel et outillage de voirie	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	392 829,73
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	507 000,00	0,00	0,00	507 000,00	517 960,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	392 384,00	C 434 459,36	0,00	-42 075,36	D 972 478,99
13	Subventions d'investissement	392 384,00	434 459,36	0,00	-42 075,36	972 478,99
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	392 384,00	233 359,62	0,00	159 024,38	472 185,06
1312	Subv. transf. Régions	0,00	201 099,74	0,00	-201 099,74	500 293,93
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	241 235,36	D - B	-1 086 261,47

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201712 (1)
LIBELLE : Prétraitement Valorisation

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		4 017 719,81	A 575 156,99	1 881 494,77	1 561 068,05	B 718 238,08
20	Immobilisations incorporelles	4 017 719,81	512 063,11	1 881 494,77	1 624 161,93	653 760,90
2031	Frais d'études	4 017 449,81	510 692,19	1 881 224,77	1 625 532,85	643 700,83
2033	Frais d'insertion	270,00	1 370,92	270,00	-1 370,92	10 060,07
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	63 093,88	0,00	-63 093,88	64 477,18
2111	Terrains nus	0,00	63 093,88	0,00	-63 093,88	64 477,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 2 402 687,31	0,00	-2 402 687,31	D 2 402 687,31
13	Subventions d'investissement	0,00	2 402 687,31	0,00	-2 402 687,31	2 402 687,31
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	2 390 841,20	0,00	-2 390 841,20	2 390 841,20
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	11 846,11	0,00	-11 846,11	11 846,11
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	1 827 530,32	D - B	1 684 449,23

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201813 (1)
LIBELLE : CREATION ISDND

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	137 380,00	A 30 993,21	8 310,00	98 076,79	B 337 023,58
20	Immobilisations incorporelles	137 380,00	30 993,21	8 310,00	98 076,79	337 023,58
2031	Frais d'études	137 380,00	30 813,21	8 310,00	98 256,79	336 843,58
2033	Frais d'insertion	0,00	180,00	0,00	-180,00	180,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-30 993,21	D - B	-337 023,58

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201915 (1)
LIBELLE : RECYCLERIE MOBILE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		45 000,00	A 0,00	0,00	45 000,00	B 165 617,05
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	165 617,05
21578	Autre matériel et outillage de voirie	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	165 617,05
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		120 000,00	C 232 955,42	0,00	-112 955,42	D 484 955,42
13	Subventions d'investissement	120 000,00	232 955,42	0,00	-112 955,42	484 955,42
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	120 000,00	116 604,23	0,00	3 395,77	332 604,23
1312	Subv. transf. Régions	0,00	116 351,19	0,00	-116 351,19	152 351,19
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	232 955,42	D - B	319 338,37

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202017 (1)
LIBELLE : ECO POINT

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	600 000,00	A 27 182,43	2 810,00	570 007,57	B 46 670,23
20	Immobilisations incorporelles	0,00	27 182,43	2 810,00	-29 992,43	46 670,23
2031	Frais d'études	0,00	24 756,83	2 000,00	-26 756,83	43 284,63
2033	Frais d'insertion	0,00	2 425,60	810,00	-3 235,60	3 385,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-27 182,43	D - B	-46 670,23

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

										IV
										A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	556 448	0	0	0	0	0	0	0	0	2 890 745	0	3 447 193
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	2 818 282	0	2 818 282
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	556 448											556 448
Dépenses d'ordre	1 119 517											1 119 517
Solde d'exécution reporté de N-1	887 103											887 103
Total dépenses	2 563 068	0	0	0	0	0	0	0	0	2 890 745	0	5 453 813
Total recettes	1 339 076	0	0	0	0	0	0	0	0	6 218 824	0	7 557 900
Solde d'investissement	-1 223 992	0	0	0	0	0	0	0	0	3 328 079	0	2 104 087
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 586 877	0	2 586 877
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	211 650	0	211 650
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-2 375 227	0	-2 375 227

FONCTIONNEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	1 519 326	0	0	0	0	0	0	0	0	58 170 186	0	59 689 512
Total recettes	11 251 720	0	0	0	0	0	0	0	0	58 762 584	0	70 014 304
Solde de fonctionnement	9 732 394	0	0	0	0	0	0	0	0	592 398	0	10 324 792
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) L'opération de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou à budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-111-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) OUI, les dépenses de la structure intercommunale.

(3) OUI, les biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		2 563 068	0	0	0	0	0	0	0	0	5 477 622	0	8 040 690
Dépenses réelles		556 448	0	0	0	0	0	0	0	0	5 477 622	0	6 034 070
010 Stocks		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13 Subventions d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 463	0	72 463
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux		0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 463	0	72 463
16 Emprunts et dettes assimilées		556 448	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	556 448
1641 Emprunts en euros		556 448	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	556 448
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26 Participat° et créances rattachées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 477 622	0	5 477 622
2008 Compostage individuel		0	0	0	0	0	0	0	0	0	331 372	0	331 372
200802B-2000009827-20241017-2024-10-080-DE		0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 783	0	72 783
200802B-2000009827-20241017-2024-10-080-DE		0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 660	0	50 660
200802B-2000009827-20241017-2024-10-080-DE		0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 935	0	17 935
200802B-2000009827-20241017-2024-10-080-DE		0	0	0	0	0	0	0	0	0	308 333	0	308 333
200802B-2000009827-20241017-2024-10-080-DE		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 960 345	0	1 960 345
200802B-2000009827-20241017-2024-10-080-DE		0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 053	0	3 053
200802B-2000009827-20241017-2024-10-080-DE		0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 462	0	10 462
200802B-2000009827-20241017-2024-10-080-DE		0	0	0	0	0	0	0	0	0	196 731	0	196 731
200802B-2000009827-20241017-2024-10-080-DE		0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 456 652	0	2 456 652
201712 Prétraitement Valorisation		0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 303	0	39 303
201813 CREATION ISOND		0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 992	0	29 992
202017 ECO POINT		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Dépenses d'ordre	1 119 517	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 119 517
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 119 517	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 119 517
13911	Etat et établissements nationaux	382 089	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	382 089
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	557 428	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	557 428
13917	Sub. transf cpte résult.Budget communaut	180 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	887 103	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	887 103

RECETTES													
	Total recettes d'investissement	1 339 076	0	0	0	0	0	0	0	0	6 430 474	0	7 769 550
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 430 474	0	6 430 474
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 653 905	0	1 653 905
10222	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 653 905	0	1 653 905
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 704 107	0	4 704 107
1311	Subv. transf. Etat et établi. Nationaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 215 565	0	3 215 565
1312	Subv. transf. Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	490 066	0	490 066
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	983 476	0	983 476
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	0	15 000
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 463	0	72 463
2030	Frais d'études	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 463	0	72 463
2030	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
28031	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
28033	Frais d'études	13 737	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 737
28033	Frais d'insertion	253	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	253

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28051	Concessions et droits similaires	24 619	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 619
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	836	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	836
28128	Autres aménagements de terrains	16 656	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 656
28135	Installations générales, agencements, ..	147 857	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147 857
28138	Autres constructions	4 274	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 274
28151	Réseaux de voirie	1 099	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 099
281531	Réseaux d'adduction d'eau	4 901	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 901
281532	Réseaux d'assainissement	996	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	996
281533	Réseaux câblés	316	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	316
281534	Réseaux d'électrification	15 758	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 758
281538	Autres réseaux	5 226	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 226
281568	Autres matériels, outillages incendie	82	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82
281571	Matériel roulant	144 367	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	144 367
281578	Autre matériel et outillage de voirie	232 712	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	232 712
28158	Autres installat°, matériel et outillage	403 934	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	403 934
281735	Installations générales (m. à dispo)	530	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	530
281784	Mobilier (m. à dispo)	236	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	236
28181	Installations générales, aménagt divers	5 761	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 761
28182	Matériel de transport	2 770	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 770
28183	Matériel de bureau et informatique	24 069	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 069
28184	Mobilier	15 609	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 609
28188	Autres immo. corporelles	272 478	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	272 478
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
02B-200000832	Total des dépenses de fonctionnement	1 519 326	0	0	0	0	0	0	0	0	58 170 186	0	59 689 512
02B-200000832	Dotations et subventions	181 036	0	0	0	0	0	0	0	0	58 169 400	0	58 350 436
01	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 451 637	0	49 451 637
6001	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 779	0	31 779
6002	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96 145	0	96 145
6003	Combustibles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 739	0	43 739
6008	Carburants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	177 645	0	177 645
60623	Alimentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 204	0	28 204
60628	Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 297	0	9 297
60631	Fournitures d'entretien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 351	0	22 351

Accuse de réception en préfecture
02B-200000832
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception : 31/10/2024

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	263 299	0	263 299
60633	Fournitures de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 902	0	2 902
60636	Vêtements de travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77 225	0	77 225
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 359	0	4 359
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99	0	99
6068	Autres matières et fournitures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 852	0	21 852
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 009 097	0	39 009 097
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	112 472	0	112 472
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	401 629	0	401 629
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 720	0	9 720
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66 481	0	66 481
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 113	0	1 113
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 967	0	13 967
615231	Entretien, réparations voiries	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 499	0	6 499
615232	Entretien, réparations réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	231 394	0	231 394
61551	Entretien matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	223 452	0	223 452
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	187 640	0	187 640
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 236	0	99 236
6161	Multirisques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 571	0	92 571
6168	Autres primes d'assurance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 874	0	106 874
617	Etudes et recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	426 036	0	426 036
6182	Documentation générale et technique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 681	0	23 681
6184	Versements à des organismes de formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 038	0	33 038
6185	Frais de colloques et de séminaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 300	0	1 300
6186	Autres frais divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 112	0	34 112
6226	Honoraires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 426	0	67 426
6226	Frais d'actes et de contentieux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 144	0	42 144
6226	annonces et insertions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	134 085	0	134 085
6226	Fêtes et cérémonies	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 090	0	12 090
6226	Fires et expositions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 992	0	1 992
6226	Catalogues et imprimés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 576	0	51 576
6226	Publications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 084	0	16 084
6226	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 916	0	14 916
6226	Transports de biens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 268	0	7 268
6251	Voyages et déplacements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 760	0	2 760
6256	Missions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 311	0	14 311
6257	Réceptions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 903	0	10 903

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6261	Frais d'affranchissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 281	0	12 281
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63 105	0	63 105
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	614	0	614
6281	Concours divers (cotisations)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 469	0	9 469
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 636	0	33 636
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 739	0	31 739
6288	Autres services extérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 057 532	0	7 057 532
63512	Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 076	0	7 076
63513	Autres impôts locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 423	0	1 423
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 766 120	0	7 766 120
6218	Autre personnel extérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	452 684	0	452 684
6332	Cotisations versées au F.N.A.L..	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 073	0	18 073
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 973	0	140 973
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 844	0	10 844
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 798 773	0	2 798 773
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126 991	0	126 991
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 044 234	0	1 044 234
64131	Rémunérations non tit.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 016 447	0	1 016 447
64138	Autres indemnités non tit.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 752	0	4 752
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	726 162	0	726 162
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0	0	0	0	875 010	0	875 010
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41 225	0	41 225
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	164 205	0	164 205
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 665	0	3 665
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 372	0	10 372
6470	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 429	0	13 429
6471	Autres charges sociales diverses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 360	0	34 360
6480	Autres charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	283 920	0	283 920
012	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	241 744	0	241 744
6570	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95 219	0	95 219
6580	Indemnités	0	0	0	0	0	0	0	0	0	137 683	0	137 683
6533	Cotisations de retraite	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 839	0	8 839
65888	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
66	Charges financières	181 036	0	0	0	0	0	0	0	0	3 178	0	184 214
66111	Intérêts réglés à l'échéance	185 907	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	185 907
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 871	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-4 871
6688	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 178	0	3 178
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	706 721	0	706 721
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0	0	0	0	0	0	0	0	0	136	0	136
6714	Bourses et prix	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000	0	4 000
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159 222	0	159 222
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	532 003	0	532 003
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 361	0	11 361
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		1 338 290	0	0	0	0	0	0	0	0	786	0	1 339 076
	042 Opérat° ordre transfert entre sections	1 338 290	0	0	0	0	0	0	0	0	786	0	1 339 076
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 338 290	0	0	0	0	0	0	0	0	786	0	1 339 076
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		11 251 720	0	0	0	0	0	0	0	0	58 762 584	0	70 014 304
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	58 762 584	0	58 762 584
Attenuations de charges		0	0	0	0	0	0	0	0	0	126 790	0	126 790
64	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126 790	0	126 790
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 276 710	0	3 276 710
706	Redevance spéciale enlèvement ordures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 126 268	0	1 126 268
7068	Autres prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 150 441	0	2 150 441
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 104 653	0	55 104 653
744	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 519	0	46 519
74718	Autres participations Etat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74 200	0	74 200
7472	Participat° Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58 951	0	58 951

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
74758	Participat° Autres groupements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 347 996	0	49 347 996
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 575 847	0	5 575 847
7488	Autres attributions et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 140	0	1 140
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 616	0	57 616
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 616	0	57 616
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	196 815	0	196 815
7711	Dédits et pénalités perçus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 209	0	21 209
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	401	0	401
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	175 205	0	175 205
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 119 517	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 119 517
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 119 517	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 119 517
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 119 517	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 119 517
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté		10 132 203	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 132 203

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES						
	Réalisations	1 519 326,39	0,00	0,00	0,00	1 519 326,39
	Résultat de fonctionnement reporté	1 519 326,39	0,00	0,00	0,00	1 519 326,39
002		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 338 289,95	0,00	0,00	0,00	1 338 289,95
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 338 289,95	0,00	0,00	0,00	1 338 289,95
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	181 036,44	0,00	0,00	0,00	181 036,44
66111	Intérêts réglés à l'échéance	185 907,37	0,00	0,00	0,00	185 907,37
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 870,93	0,00	0,00	0,00	-4 870,93
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES						
	Réalisations	11 251 719,90	0,00	0,00	0,00	11 251 719,90
002	Résultat de fonctionnement reporté	11 251 719,90	0,00	0,00	0,00	11 251 719,90
013	Atténuations de charges	10 132 202,50	0,00	0,00	0,00	10 132 202,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quoté-part subv invest transf cpte résul	1 119 517,40	0,00	0,00	0,00	1 119 517,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)						
		9 732 393,51	0,00	0,00	0,00	9 732 393,51

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funébres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
777	Quote-part subv° invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funébres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES				
	Réalisations	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
RECETTES				
	Réalisations	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)				
		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11			
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours
		0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES					114 Autres services de protection civile
					0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-20009827-202410172024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accesso al reception prefecture
02B200009827-202410172-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception prefecture : 31/10/2024

(1) L'attribution de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public à caractère administratif. Les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus élevé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-36 a1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le mouvement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le total correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la fin de l'exercice.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES								
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES								
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)								
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-2024-1017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(2)		Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Sports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services	
		DEPENSES								
		Réalisations								
002		Résultat de fonctionnement reporté								
011		Charges à caractère général								
012		Charges de personnel, frais assimilés								
014		Atténuations de produits								
042		Opérat° ordre transfert entre sections								
043		Opérat° ordre intérieur de la section								
65		Autres charges de gestion courante								
656		Frais fonctionnement des groupes d'élus								
66		Charges financières								
67		Charges exceptionnelles								
68		Dot. aux amortissements et provisions								
		Restes à réaliser au 31/12								
		RECETTES								
		Réalisations								
002		Résultat de fonctionnement reporté								
013		Atténuations de charges								
042		Opérat° ordre transfert entre sections								
043		Opérat° ordre intérieur de la section								
70		Produits des services, du domaine, vente								
73		Impôts et taxes								
74		Dotations et participations								
75		Autres produits de gestion courante								
76		Produits financiers								
77		Produits exceptionnels								
78		Reprise sur amortissements et provisions								
		Restes à réaliser au 31/12								
		SOLDE (3)								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,00								
		0,0								

(1) L'obligation de recensement de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public par décret en conseil d'État (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus élevé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-36 et R. 5211-2 du CGCT).

(2) Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent dans le tableau des dépenses et des recettes.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES						
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES						
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-2024-1017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Accusé 025-2 Date et Signature									

Accusé de réception en préfecture
02B-200009807-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

(1) La réception par la commune, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public par la loi n° 100 du 19 juillet 1997 et la loi n° 102 du 10 août 1997, et les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus élevé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-36 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le cas échéant, par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Les dépenses correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (ligne budgétaire 001 et 002) apparaissant à la section 01: Non ventilables.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)					
		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-20009827-20241017 2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES								
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Accu- QB- date date								

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

(1) Le décret n° 1998-272 du 20 mars 1998, pris en vertu de la loi n° 101 du 6 mars 1998 relative à la transparence de la vie publique, prévoit que la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique) des groupements et leurs établissements publics applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-37 du CGCT).

(2) Le classement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Les dépenses correspondent à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002) apparaissant à la clôture.

à la classe 01-Non ventilables,

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES				
	Réalisations			
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00
	Restes à réaliser au 31/12	0.00	0.00	0.00
RECETTES				
	Réalisations			
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00
	Restes à réaliser au 31/12	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)				
		0.00	0.00	0.00

Accusé de réception en préfecture
02B-20009827-20241017 2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES								
	Réalisations								
002	Résultat de fonctionnement reporté								
011	Charges à caractère général								
012	Charges de personnel, frais assimilés								
014	Atténuations de produits								
042	Opérat° ordre transfert entre sections								
043	Opérat° ordre intérieur de la section								
65	Autres charges de gestion courante								
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus								
66	Charges financières								
67	Charges exceptionnelles								
68	Dot. aux amortissements et provisions								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETES								
	Réalisations								
002	Résultat de fonctionnement reporté								
013	Atténuations de charges								
042	Opérat° ordre transfert entre sections								
043	Opérat° ordre intérieur de la section								
70	Produits des services, du domaine, vente								
73	Impôts et taxes								
74	Dotations et participations								
75	Autres produits de gestion courante								
76	Produits financiers								
77	Produits exceptionnels								
78	Reprise sur amortissements et provisions								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								

Accusé de réception
02B-200009807-2024-01-01
Date de télétransmission : 31/12/2024
Date de réception : 31/12/2024

(1) L'annexe de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public à caractère administratif (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus élevé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-11 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le présent document par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le présent document correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la ligne 003.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES							
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES							
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-2024-1017-2024-10-080-000
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES					
Réalizations					
002	Résultat de fonctionnement reporté	58 170 185,97	0,00	0,00	58 170 185,97
011	Charges à caractère général	49 451 637,17	0,00	0,00	49 451 637,17
60611	Eau et assainissement	31 778,59	0,00	0,00	31 778,59
60612	Energie - Electricité	96 144,52	0,00	0,00	96 144,52
60621	Combustibles	43 739,14	0,00	0,00	43 739,14
60622	Carburants	177 644,53	0,00	0,00	177 644,53
60623	Alimentation	28 204,08	0,00	0,00	28 204,08
60628	Autres fournitures non stockées	9 297,08	0,00	0,00	9 297,08
60631	Fournitures d'entretien	22 351,21	0,00	0,00	22 351,21
60632	Fournitures de petit équipement	263 299,38	0,00	0,00	263 299,38
60633	Fournitures de voirie	2 901,88	0,00	0,00	2 901,88
60636	Vêtements de travail	77 224,53	0,00	0,00	77 224,53
6064	Fournitures administratives	4 359,15	0,00	0,00	4 359,15
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	98,92	0,00	0,00	98,92
6068	Autres matières et fournitures	21 851,76	0,00	0,00	21 851,76
611	Contrats de prestations de services	39 009 096,94	0,00	0,00	39 009 096,94
6132	Locations immobilières	112 471,93	0,00	0,00	112 471,93
6135	Locations mobilières	401 628,67	0,00	0,00	401 628,67
614	Charges locatives et de copropriété	9 719,60	0,00	0,00	9 719,60
61521	Entretien terrains	66 481,04	0,00	0,00	66 481,04
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 113,37	0,00	0,00	1 113,37
615222	Entretien, réparations autres bâtiments	13 967,10	0,00	0,00	13 967,10
61523	Entretien, réparations voiries	6 499,49	0,00	0,00	6 499,49
615231	Entretien, réparations réseaux	231 394,46	0,00	0,00	231 394,46
615232	Entretien matériel roulant	223 452,17	0,00	0,00	223 452,17
615233	Entretien autres biens mobiliers	187 639,94	0,00	0,00	187 639,94
6153	Maintenance	99 235,70	0,00	0,00	99 235,70
61531	Multirisques	92 570,65	0,00	0,00	92 570,65
61532	Autres primes d'assurance	106 874,21	0,00	0,00	106 874,21
617	Etudes et recherches	426 036,27	0,00	0,00	426 036,27
6171	Documentation générale et technique	23 681,27	0,00	0,00	23 681,27
6172	Versements à des organismes de formation	33 038,17	0,00	0,00	33 038,17
6173	Frais de colloques et de séminaires	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00
6188	Autres frais divers	34 111,83	0,00	0,00	34 111,83
6226	Honoraires	67 426,03	0,00	0,00	67 426,03
6227	Frais d'actes et de contentieux	42 143,73	0,00	0,00	42 143,73
6231	Annonces et insertions	134 084,62	0,00	0,00	134 084,62

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
6232	Fêtes et cérémonies	12 090,36	0,00	0,00	12 090,36
6233	Foires et expositions	1 991,89	0,00	0,00	1 991,89
6236	Catalogues et imprimés	51 575,64	0,00	0,00	51 575,64
6237	Publications	16 083,66	0,00	0,00	16 083,66
6238	Divers	14 916,31	0,00	0,00	14 916,31
6241	Transports de biens	7 267,88	0,00	0,00	7 267,88
6251	Voyages et déplacements	2 760,15	0,00	0,00	2 760,15
6256	Missions	14 311,07	0,00	0,00	14 311,07
6257	Réceptions	10 903,15	0,00	0,00	10 903,15
6261	Frais d'affranchissement	12 281,00	0,00	0,00	12 281,00
6262	Frais de télécommunications	63 105,46	0,00	0,00	63 105,46
627	Services bancaires et assimilés	613,89	0,00	0,00	613,89
6281	Concours divers (cotisations)	9 469,00	0,00	0,00	9 469,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	33 635,95	0,00	0,00	33 635,95
6283	Frais de nettoyage des locaux	31 739,05	0,00	0,00	31 739,05
6288	Autres services extérieurs	7 057 531,69	0,00	0,00	7 057 531,69
63512	Taxes foncières	7 076,00	0,00	0,00	7 076,00
63513	Autres impôts locaux	1 423,06	0,00	0,00	1 423,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 766 120,00	0,00	0,00	7 766 120,00
6218	Autre personnel extérieur	452 683,71	0,00	0,00	452 683,71
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	18 073,49	0,00	0,00	18 073,49
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	140 972,89	0,00	0,00	140 972,89
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	10 844,41	0,00	0,00	10 844,41
64111	Rémunération principale titulaires	2 798 773,23	0,00	0,00	2 798 773,23
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	126 991,12	0,00	0,00	126 991,12
64118	Autres indemnités titulaires	1 044 233,96	0,00	0,00	1 044 233,96
64131	Rémunérations non tit.	1 016 446,96	0,00	0,00	1 016 446,96
64138	Autres indemnités non tit.	4 752,00	0,00	0,00	4 752,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	726 161,97	0,00	0,00	726 161,97
6453	Cotisations aux caisses de retraites	875 009,77	0,00	0,00	875 009,77
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	41 225,27	0,00	0,00	41 225,27
6455	Cotisations pour assurance du personnel	164 205,43	0,00	0,00	164 205,43
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 665,00	0,00	0,00	3 665,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	10 371,71	0,00	0,00	10 371,71
6478	Médecine du travail, pharmacie	13 428,65	0,00	0,00	13 428,65
6479	Autres charges sociales diverses	34 360,11	0,00	0,00	34 360,11
6488	Autres charges	283 920,32	0,00	0,00	283 920,32
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	786,00	0,00	0,00	786,00
6816	Dot. amort. et prov. Immo corporelles	786,00	0,00	0,00	786,00
045	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Autres charges de gestion courante	241 743,67	0,00	0,00	241 743,67
6516	Droits d'utilisat° - informatique ruage	95 218,92	0,00	0,00	95 218,92
6526	Indemnités	137 683,38	0,00	0,00	137 683,38
6533	Cotisations de retraite	8 838,84	0,00	0,00	8 838,84
65888	Autres	2,53	0,00	0,00	2,53
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	3 177,78	0,00	0,00	3 177,78

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
6688	Autres	3 177,78	0,00	0,00	3 177,78
67	Charges exceptionnelles	706 721,35	0,00	0,00	706 721,35
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	135,54	0,00	0,00	135,54
6714	Bourses et prix	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	159 222,32	0,00	0,00	159 222,32
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	532 002,67	0,00	0,00	532 002,67
678	Autres charges exceptionnelles	11 360,82	0,00	0,00	11 360,82
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	58 762 583,97	0,00	0,00	58 762 583,97
	Réalisations	58 762 583,97	0,00	0,00	58 762 583,97
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	126 789,74	0,00	0,00	126 789,74
6419	Remboursements rémunérations personnel	126 789,74	0,00	0,00	126 789,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	3 276 709,56	0,00	0,00	3 276 709,56
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	1 126 268,40	0,00	0,00	1 126 268,40
70688	Autres prestations de services	2 150 441,16	0,00	0,00	2 150 441,16
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	55 104 653,47	0,00	0,00	55 104 653,47
744	FCTVA	46 519,19	0,00	0,00	46 519,19
74718	Autres participations Etat	74 200,00	0,00	0,00	74 200,00
7472	Participat° Régions	58 950,85	0,00	0,00	58 950,85
74758	Participat° Autres groupements	49 347 996,08	0,00	0,00	49 347 996,08
7478	Participat° Autres organismes	5 575 847,35	0,00	0,00	5 575 847,35
7488	Autres attributions et participations	1 140,00	0,00	0,00	1 140,00
75	Autres produits de gestion courante	57 616,40	0,00	0,00	57 616,40
7588	Autres produits div. de gestion courante	57 616,40	0,00	0,00	57 616,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	196 814,80	0,00	0,00	196 814,80
7711	Décits et pénalités perçus	21 209,11	0,00	0,00	21 209,11
7718	Autres produits except. opérat° gestion	400,80	0,00	0,00	400,80
77188	Produits exceptionnels divers	175 204,89	0,00	0,00	175 204,89
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOL DE (3)	592 398,00	0,00	0,00	592 398,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-2024-1017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

Libellé		Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
Dépense 2024-10-080-DE 31/10/2024 reg 31/10/2024		0,00	0,00	58 170 185,97	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	58 170 185,97	0,00	0,00	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	49 451 637,17	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	31 778,59	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	96 144,52	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	43 739,14	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	177 644,53	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	28 204,08	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	9 297,08	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	22 351,21	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	263 299,38	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	2 901,88	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	77 224,53	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	4 359,15	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	98,92	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	21 851,76	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	39 009 096,94	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	112 471,93	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	401 628,67	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	9 719,60	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	66 481,04	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	1 113,37	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	13 967,10	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	6 499,49	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	231 394,46	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	223 452,17	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	187 639,94	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	99 235,70	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	92 570,65	0,00	0,00	0,00	0,00
6166	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	106 874,21	0,00	0,00	0,00	0,00
6176	Etudes et recherches	0,00	0,00	426 036,27	0,00	0,00	0,00	0,00
6183	Documentation générale et technique	0,00	0,00	23 681,27	0,00	0,00	0,00	0,00
6186	Versements à des organismes	0,00	0,00	33 038,17	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Frais de formation	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6193	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	34 111,83	0,00	0,00	0,00	0,00
6195	Autres frais divers	0,00	0,00	67 426,03	0,00	0,00	0,00	0,00
6220	Honoraires	0,00	0,00	42 143,73	0,00	0,00	0,00	0,00
6222	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	134 084,62	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	12 090,36	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	1 991,89	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Fêtes et expositions	0,00	0,00	51 575,64	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00					

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 30/10/2024

Sous-fonction 81								
(2)	Libellé	810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
6237	Publications	0,00	0,00	16 083,66	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	14 916,31	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	7 267,88	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	2 760,15	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	14 311,07	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	10 903,15	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	12 281,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	63 105,46	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	613,89	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	9 469,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	33 635,95	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	31 739,05	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	7 057 531,69	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	7 076,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	1 423,06	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	7 766 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	452 683,71	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	18 073,49	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	140 972,89	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	10 844,41	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	2 798 773,23	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	titulaires							
64118	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	126 991,12	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	1 044 233,96	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	1 016 446,96	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	4 752,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	726 161,97	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	875 009,77	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	41 225,27	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	164 205,43	0,00	0,00	0,00	0,00
6465	Versement au F.N.C.	0,00	0,00	3 665,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6466	Supplément familial	0,00	0,00	10 371,71	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6477	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	13 428,65	0,00	0,00	0,00	0,00
6498	Autres charges sociales	0,00	0,00	34 360,11	0,00	0,00	0,00	0,00
6499	diverses							
6499	Autres charges	0,00	0,00	283 920,32	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	786,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811		0,00	0,00	786,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(2)	Libellé	810	811	812	Sous-fonction 81		814	815	816
		Services communs	Eau et assainissement	Collecte et traitement ordures ménagères	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers	
	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles								
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	241 743,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	95 218,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	0,00	137 683,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	0,00	8 838,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	2,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	3 177,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00	3 177,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	706 721,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	0,00	135,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	159 222,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	532 002,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	11 360,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	58 762 583,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	58 762 583,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Reborté									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	126 789,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64	Remboursements	0,00	0,00	126 789,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rémunérations personnel									
043	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	3 276 709,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70682	Redevance spéciale	0,00	0,00	1 126 268,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	enlèvement ordures	0,00	0,00	2 150 441,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	55 104 653,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
744	FCTVA	0,00	0,00	46 519,19	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	74 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	58 950,85	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	0,00	49 347 996,08	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	5 575 847,35	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	1 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	57 616,40	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	57 616,40	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	196 814,80	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	21 209,11	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	400,80	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	175 204,89	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	592 398,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82				Sous fonction 83				
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES										
Réalizations										
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6000	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6001	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6002	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6003	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6004	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6005	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6006	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6007	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6008	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6009	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820	821	822	823	824	830	831	832	833
		Services communs	Equipements de voirie	Voirie communale et routes	Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Act° spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6268	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6276	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6351	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6352	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date d'accusé de réception : 01/11/2024

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820	821	822	823	824	830	831	832	833
		Services communs	Equipements de voirie	Voirie communale et routes	Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Act° spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Colisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Colisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Colisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Colisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Colis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Colisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6716	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6719	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6720	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017_2024-10-08C-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date d'acceptation en préfecture : 31/10/2024

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus précis de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-36 a2 du CGCT).

(2) L'usage de recensement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) L'usage de recensement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(4) Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 001. Non ventilables.

Accusé de réception en préfecture
02/09/2024 10:09:27
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES								
	Réalizations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002									
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								
	Réalizations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-2024-10-08-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		2 563 067,91	0,00	0,00	0,00	2 563 067,91
Réalizations		2 563 067,91	0,00	0,00	0,00	2 563 067,91
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	887 102,53	0,00	0,00	0,00	887 102,53
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 119 517,40	0,00	0,00	0,00	1 119 517,40
13911	Etat et établissements nationaux	382 089,41	0,00	0,00	0,00	382 089,41
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	557 427,99	0,00	0,00	0,00	557 427,99
13917	Sub. transf cpte résult.Budget communaut	180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	556 447,98	0,00	0,00	0,00	556 447,98
1641	Emprunts en euros	556 447,98	0,00	0,00	0,00	556 447,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		1 339 075,95	0,00	0,00	0,00	1 339 075,95
Réalizations		1 339 075,95	0,00	0,00	0,00	1 339 075,95
007	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 339 075,95	0,00	0,00	0,00	1 339 075,95
28031	Frais d'études	13 737,15	0,00	0,00	0,00	13 737,15
28033	Frais d'insertion	253,13	0,00	0,00	0,00	253,13

Accuse de réception en préfecture
02B-20000967-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
28051	Concessions et droits similaires	24 619,00	0,00	0,00	0,00	24 619,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	836,00	0,00	0,00	0,00	836,00
28128	Autres aménagements de terrains	16 656,00	0,00	0,00	0,00	16 656,00
28135	Installations générales, agencements, ..	147 857,00	0,00	0,00	0,00	147 857,00
28138	Autres constructions	4 274,00	0,00	0,00	0,00	4 274,00
28151	Réseaux de voirie	1 098,66	0,00	0,00	0,00	1 098,66
281531	Réseaux d'adduction d'eau	4 901,00	0,00	0,00	0,00	4 901,00
281532	Réseaux d'assainissement	996,00	0,00	0,00	0,00	996,00
281533	Réseaux câblés	316,00	0,00	0,00	0,00	316,00
281534	Réseaux d'électrification	15 758,00	0,00	0,00	0,00	15 758,00
281538	Autres réseaux	5 226,28	0,00	0,00	0,00	5 226,28
281568	Autres matériels, outillages incendie	82,00	0,00	0,00	0,00	82,00
281571	Matériel roulant	144 367,28	0,00	0,00	0,00	144 367,28
281578	Autre matériel et outillage de voirie	232 712,00	0,00	0,00	0,00	232 712,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	403 933,68	0,00	0,00	0,00	403 933,68
281735	Installations générales (m. à dispo)	530,00	0,00	0,00	0,00	530,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	236,00	0,00	0,00	0,00	236,00
28181	Installations générales, aménagt divers	5 761,00	0,00	0,00	0,00	5 761,00
28182	Matériel de transport	2 770,00	0,00	0,00	0,00	2 770,00
28183	Matériel de bureau et informatique	24 069,40	0,00	0,00	0,00	24 069,40
28184	Mobilier	15 608,52	0,00	0,00	0,00	15 608,52
28188	Autres immo. corporelles	272 477,85	0,00	0,00	0,00	272 477,85
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 223 991,96	0,00	0,00	0,00	-1 223 991,96

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 10/10/2024

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf. cpté résult. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13917	Sub. transf. cpté résult. Budget communaut.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281576	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281581	Autres installat°. matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281582	Installations générales (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281583	Mobilier (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281584	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) P

Présentement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Q2B000009827-20241017-2024-10-080-DE

Accusé de réception en préfecture

02/10/2024 10:09

Date de télétransmission : 31/10/2024

(2) L

Le présent document correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent dans la colonne 01-Non ventilables.

Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)				
	Réalisations			
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser au 31/12			
RECETTES (2)				
	Réalisations			
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser au 31/12			
RECETTES (2)				
	Réalisations			
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11			
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)					
Réalizations					
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations					
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
028-200009827-2024-10-08-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception pour l'opérateur : 31/10/2024

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				114 Autres services de protection civile
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)								
Réalizations								
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement								
Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES (2)								
Réalizations								
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)									
Réalizations									
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)									
Réalizations									
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-0-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211	212	213	251	252	253	254	255
		Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Hébergement et restauration scolaire	Transports scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte et autres services
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)						
Réalizations						
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement						
Restes à réaliser au 31/12						
RECETTES (2)						
Réalizations						
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)		Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32				
			311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	
		DEPENSES (2)									
		Réalisations									
001		Solde d'exécution sect° d'investissement									
010		Stocks									
040		Opérat° ordre transfert entre sections									
041		Opérations patrimoniales									
10		Dotations, fonds divers et réserves									
13		Subventions d'investissement									
16		Emprunts et dettes assimilées									
18		Compte de liaison : affectat° (BA,régie)									
20		Immobilisations incorporelles									
204		Subventions d'équipement versées									
21		Immobilisations corporelles									
22		Immobilisations reçues en affectation									
23		Immobilisations en cours									
26		Participat° et créances rattachées									
27		Autres immobilisations financières									
Opérations d'équipement		Opérations de la préfecture									
		Opérations de la région									
		Opérations de la département									
		Opérations de la commune									
		Restes à réaliser au 31/12									
		RECETTES (2)									
		Réalisations									
001		Solde d'exécution sect° d'investissement									

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

(1)	Libellé	Sous-fonction 31					Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-08-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(1)	Libellé	40 Services communs		41 Sports	42 Jeunesse	Total
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers						
			0,00		0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12		0,00		0,00	0,00
	SOLDE (2)		0,00		0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accuse de réception en préfecture
02B-200009827-2024-10-08-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)				
	Réalisations			
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)				
	Réalisations			
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
	Accusé de réception en préfecture 02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE			
	Date de télétransmission : 31/10/2024			
	Date de réception en préfecture : 31/10/2024			

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers				
		0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1)		Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52					
			510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services	
DEPENSES (2)											
Réalizations											
001		Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010		Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040		Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041		Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10		Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13		Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16		Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18		Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20		Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204		Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Accusé de réception en préfecture 02/03/2024 Date de télétransmission : 03/03/2024 Date de réception préfecture : 11/10/2024	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22		Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23		Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26		Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27		Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)											
Réalizations											
001		Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010		Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-202410080-DE
Date de télétransmission : 03/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)							
Réalizations							
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement							
Restes à réaliser au 31/12							
RECETTES (2)							
Réalizations							
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers							
Restes à réaliser au 31/12							
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)						
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)						
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)					
	Réalisations	5 477 621,87	0,00	0,00	5 477 621,87
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	2 890 745,12	0,00	0,00	2 890 745,12
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	72 462,80	0,00	0,00	72 462,80
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	72 462,80	0,00	0,00	72 462,80
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		2 890 745,12	0,00	0,00	2 890 745,12
2018	Compostage individuel	241 411,62	0,00	0,00	241 411,62
2018	CET	72 782,60	0,00	0,00	72 782,60
2018	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00
2018	Matériel de bureau et informatique	17 451,53	0,00	0,00	17 451,53
2018	Quai de transfert	214 496,84	0,00	0,00	214 496,84
2018	Déchetteries	1 514 272,41	0,00	0,00	1 514 272,41
2018	Textiles	3 053,49	0,00	0,00	3 053,49
2018	BIODECHETS	720,00	0,00	0,00	720,00
2018	TRI	193 224,00	0,00	0,00	193 224,00
2017	Prétraitement Valorisation	575 156,99	0,00	0,00	575 156,99
2018	CREATION ISDND	30 993,21	0,00	0,00	30 993,21
2020	ECO POINT	27 182,43	0,00	0,00	27 182,43
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
	Restes à réaliser au 31/12	2 586 876,75	0,00	0,00	2 586 876,75
	RECETTES (2)	6 430 474,49	0,00	0,00	6 430 474,49
	Réalisations	6 218 824,49	0,00	0,00	6 218 824,49
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 653 905,10	0,00	0,00	1 653 905,10
10222	FCTVA	1 653 905,10	0,00	0,00	1 653 905,10
13	Subventions d'investissement	4 492 456,59	0,00	0,00	4 492 456,59
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	3 003 914,55	0,00	0,00	3 003 914,55
1312	Subv. transf. Régions	490 066,13	0,00	0,00	490 066,13
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	983 475,91	0,00	0,00	983 475,91
1322	Subv. non transf. Régions	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	72 462,80	0,00	0,00	72 462,80
2031	Frais d'études	72 462,80	0,00	0,00	72 462,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	211 650,00	0,00	0,00	211 650,00
	SOLDE (2)	952 852,62	0,00	0,00	952 852,62

Accusé de réception en préfecture 02B/200009827-20241017-DE Date de télétransmission : 31/10/2024 Date de réception en préfecture : 31/10/2024		Sous-fonction 81					
Libellé	810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)	0,00	0,00	5 477 621,87	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	2 890 745,12	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Libellé	Sous-fonction 81					
(1)		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	72 462,80	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	72 462,80	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	2 890 745,12	0,00	0,00	0,00	0,00
20081	Compostage individuel	0,00	0,00	241 411,62	0,00	0,00	0,00	0,00
20082	CET	0,00	0,00	72 782,60	0,00	0,00	0,00	0,00
20083	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20084	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	17 451,53	0,00	0,00	0,00	0,00
20085	Accusé de réception en préfecture 02B-2000009827-2024-10-08	0,00	0,00	214 496,84	0,00	0,00	0,00	0,00
20086	Date de télétransmission 02B-2000009827-2024-10-08	0,00	0,00	1 514 272,41	0,00	0,00	0,00	0,00
20087	Date de réception en préfecture 02B-2000009827-2024-10-08	0,00	0,00	3 053,49	0,00	0,00	0,00	0,00
20088	BIODECHETS	0,00	0,00	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20089	ETRI	0,00	0,00	193 224,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20090	Prétraitement Valorisation	0,00	0,00	575 156,99	0,00	0,00	0,00	0,00
20091	CREATION ISDND	0,00	0,00	30 993,21	0,00	0,00	0,00	0,00
20092	ECO POINT	0,00	0,00	27 182,43	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	2 586 876,75	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	6 430 474,49	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	6 218 824,49	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810	811	812	813	814	815	816
		Services communs	Eau et assainissement	Collecte et traitement ordures ménagères	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 653 905,10	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	1 653 905,10	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	4 492 456,59	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	3 003 914,55	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	490 066,13	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	983 475,91	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	72 462,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	72 462,80	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérat° pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	211 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	952 852,62	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-00000-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

(1)	Libellé	Sous-fonction 82				Sous fonction 83				
		820	821	822	823	824	830	831	832	833
		Services communs	Equipements de voirie	Voirie communale et routes	Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Act° spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)										
Réalisations										
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20081	Compostage individuel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20082	CET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20083	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20084	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20085	Quai de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20086	Déchetteries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20087	Textiles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20088	BIODECHETS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20089	TRI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20090	Prétraitement Valorisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20091	CREATION ISDND	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20092	ECO POINT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	820	821	Sous-fonction 82		823	824	830	Sous fonction 83		833
		Services communs		Equipements de voirie	Voirie communale et routes				Aménagement des eaux	Act° spécif. lutte contre la pollution	
	Réalisations										
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et étabi. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, étabi. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2703	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Plu de répartition par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le total correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent en colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)									
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérat° d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérat° d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérat° de gestion		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)									
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
		Interventions économiques	Foires et marchés	Aides à l'agriculture et aux industries	Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	Aides commerce et services marchands	Aides au tourisme	Aides aux services publics	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
	IV
	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Révisé de la structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux de référence de l'opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux de référence de l'opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structure		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 809 162,61	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241007-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(1) Ce tableau retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0 €			14-12-2023
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - Frais d'études (si non suivis de réalisatio	5	16/10/2019
L	2031 - Frais d'études (si suivis de réalisation)	0	16/10/2019
L	2033 - Frais d'insertions (si non suivis de réalis	5	16/10/2019
L	2033 - Frais d'insertions (si suivis de réalisatio	0	16/10/2019
L	2051 - Logiciel bureautique	3	16/10/2019
L	2051 - Logiciel métiers (RH, Finances, etc.)	5	16/10/2019
L	208 - Autres immobilisations incorporelles	10	16/10/2019
L	2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	15	16/10/2019
L	2128 - Autres agencements et aménagements de terra	30	16/10/2019
L	2128 - Plateformes de compostage	20	16/10/2019
L	21318 - Construction - Autres bâtiments publics (b	20	16/10/2019
L	2135 - Installations générales, agencements, aména	15	16/10/2019
L	2135 - Installations générales, agencements, aména	8	16/10/2019
L	2135 - Installations et appareils de chauffage ou	8	16/10/2019
L	2138 - Autres constructions (bâtiment modulaire)	10	16/10/2019
L	2148 - Construction - Autres bâtiments publics sur	20	16/10/2019
L	2151 - Réseaux de voirie	0	16/10/2019
L	2152 - Installations de voirie	0	16/10/2019
L	21531/32 - Réseaux d'eau et d'assainissement	15	16/10/2019
L	21533 - Réseaux cablés	15	16/10/2019
L	21534 - Réseaux d'électrification	15	16/10/2019
L	21538 - Autres réseaux	15	16/10/2019
L	21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et	5	16/10/2019
L	21571 - Matériel roulant (Engins de chantier et ag	10	16/10/2019
L	21571 - Matériel roulant (Engins de chantier et ag	7	16/10/2019
L	21571 - Matériel roulant (Véhicules légers)	5	16/10/2019
L	21571 - Matériel roulant (Véhicules industriels et	7	16/10/2019
L	21578 - Autre matériel et outillage de voirie (eng	10	16/10/2019
L	21578 - Autre matériel et outillage de voirie (eng	7	16/10/2019
L	21578 - Presse à balle	25	16/10/2019
L	2158 - Autres installation, matériel et outillage	10	16/10/2019
L	2158 - Composteurs individuels	3	16/10/2019
L	2158 - Matériel et outillage industriel ou de voir	8	16/10/2019
L	2158 - Pont bascule gardes corps barrières bornes	15	16/10/2019
L	2158 - compacteurs et caissons	15	16/10/2019
L	2158 - conteneurs textiles armoire DDS	8	16/10/2019
L	21735 - Installations générales, agencements, amén	15	16/10/2019
L	21735 - Installations générales, etc. (matériel, p	8	16/10/2019
L	21735 - Installations et appareils de chauffage ou	8	16/10/2019
L	21738 - Autres Constructions - Mise à disposition	20	16/10/2019
L	2181 - Installations générales, agencements et amé	10	16/10/2019
L	2181 - Alarmes et vidéos surveillance	10	16/10/2019
L	2182 - Matériel de transport (camions + 3,5T)	10	16/10/2019
L	2182 - Matériel de transport (bennes)	10	16/10/2019
L	2183 - Matériel informatique	5	16/10/2019
L	2184 - Mobilier de bureau (bureaux, fauteuils cais	5	16/10/2019

10
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

L	2184 - Mobilier autres (cuisine, salle d'eau, etc.	10	16/10/2019
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (électro	5	16/10/2019
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (panneau	5	16/10/2019
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (Matérie	5	16/10/2019
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (contene	10	16/10/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		556 449,00	I 1 675 965,38
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		556 449,00	556 447,98
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	556 449,00	556 447,98
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	1 119 517,40
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	1 119 517,40
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 675 965,38	2 586 876,75	887 102,53	5 149 944,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 716 971,50	III 2 992 981,05
Ressources propres externes de l'année (a)		1 834 800,00	1 653 905,10
10222	FCTVA	1 834 800,00	1 653 905,10
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		11 882 171,50	1 339 075,95
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	300 000,00	13 737,15
28033	Frais d'insertion	10 000,00	253,13
28051	Concessions et droits similaires	15 000,00	24 619,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	600,00	836,00
28128	Autres aménagements de terrains	17 000,00	16 656,00
28135	Installations générales, agencements, ..	100 000,00	147 857,00
28138	Autres constructions	8 731,00	4 274,00
28151	Réseaux de voirie	10 000,00	1 098,66
281531	Réseaux d'adduction d'eau	346,00	4 901,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 800,00	996,00
281533	Réseaux câblés	0,00	316,00
281534	Réseaux d'électrification	15 000,00	15 758,00
281538	Autres réseaux	0,00	5 226,28
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	82,00
281571	Matériel roulant	85 000,00	144 367,28
281578	Autre matériel et outillage de voirie	165 999,00	232 712,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	520 524,00	403 933,68
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00	530,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	0,00	236,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	5 761,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 770,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	24 069,40
28184	Mobilier	20 000,00	15 608,52
28188	Autres immo. corporelles	210 000,00	272 477,85
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	10 082 171,50	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 992 981,05	211 650,00	0,00	0,00	3 204 631,05

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 149 944,66
Ressources propres disponibles	IV 3 204 631,05
Solde	V = IV – II (3) -1 945 313,61

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
20/12/2018	MARCHE 2019-004_PRESTATIONS ETUDES GECOTE	401,16	0,00	0
20/12/2018	MARCHE 2019-004_PRESTATIONS ETUDES GECOTE	2 175,00	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	3 893,10	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	4 286,40	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	419,47	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	419,47	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	784,28	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	388,98	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	2 000,00	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	378,10	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	140,00	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	140,00	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	945,25	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	945,25	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	780,00	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	522,20	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	2 950,00	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	36,90	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	36,90	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	581,41	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	581,40	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	617,40	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	139,49	0,00	0
27/03/2020	MARCHE 2018-010 AMO CMM GB Mission 3	115,50	0,00	0
08/02/2021	MOE ISDnD 2018-039 MS1 EP > AVP (yc doss	1 530,85	0,00	0
08/02/2021	MOE ISDnD 2018-039 MS1 EP > AVP (yc doss	6 482,18	0,00	0
08/02/2021	MOE ISDnD 2018-039 MS1 EP > AVP (yc doss	920,00	0,00	0
08/02/2021	MOE ISDnD 2018-039 MS1 EP > AVP (yc doss	897,82	0,00	0
13/07/2021	HONORAIRES TERRAIN MONTE	368,88	0,00	0
13/07/2021	HONORAIRES TERRAIN MONTE	725,00	0,00	0
13/07/2021	HONORAIRES TERRAIN MONTE	2 000,00	0,00	0
13/07/2021	HONORAIRES TERRAIN MONTE	60 000,00	0,00	0
15/09/2021	MARCHE 2018-012 Mission 5.4	1 223,56	0,00	0
15/09/2021	MARCHE 2018-012 Mission 5.4	49,01	0,00	0
15/09/2021	MARCHE 2018-012 Mission 5.4	549,95	0,00	0
15/09/2021	MARCHE 2018-012 Mission 5.4	54,45	0,00	0
15/09/2021	MARCHE 2018-012 Mission 5.4	522,72	0,00	0
15/09/2021	MARCHE 2018-012 Mission 5.4	4 695,22	0,00	0
15/09/2021	MARCHE 2018-012 Mission 5.4	861,78	0,00	0
15/09/2021	MARCHE 2018-012 Mission 5.4	1 228,50	0,00	0
15/09/2021	MARCHE 2018-012 Mission 5.4	5 405,40	0,00	0
19/11/2021	REMANDEMENT_MOE requalification Recycl	770,22	0,00	0
19/11/2021	REMANDEMENT_MOE requalification Recycl	1 171,19	0,00	0
19/11/2021	REMANDEMENT_MOE requalification Recycl	4 176,02	0,00	0
19/11/2021	REMANDEMENT_MOE requalification Recycl	6 350,00	0,00	0
19/11/2021	REMANDEMENT_MOE requalification Recycl	780,69	0,00	0
19/11/2021	REMANDEMENT_MOE requalification Recycl	2 116,39	0,00	0
19/11/2021	REMANDEMENT_MOE requalification Recycl	2 116,38	0,00	0
30/11/2021	MARCHE 2017-046 MS004 CT RECYCLERIE DE L	17,80	0,00	0
30/11/2021	MARCHE 2017-046 MS004 CT RECYCLERIE DE L	96,48	0,00	0
06/07/2022	MARCHE 2022-017 CREATION ALVEOLE STOCKAG	832,19	0,00	0
06/07/2022	MARCHE 2022-017 CREATION ALVEOLE STOCKAG	9 024,00	0,00	0
05/08/2022	MARCHE 2020-067_Plan compostage - comman	1 182,93	0,00	3
05/08/2022	MARCHE 2020-067_Plan compostage - comman	567,48	0,00	3
05/08/2022	MARCHE 2020-067_Plan compostage - comman	10 401,16	0,00	3
05/08/2022	MARCHE 2020-067_Plan compostage - comman	787,20	0,00	3
05/08/2022	MARCHE 2020-067_Plan compostage - comman	787,20	0,00	3
05/08/2022	MARCHE 2020-067_Plan compostage - comman	11 346,72	0,00	3
05/08/2022	MARCHE 2020-067_Plan compostage - comman	10 401,16	0,00	3
05/08/2022	MARCHE 2020-067_Plan compostage - comman	787,20	0,00	3
05/08/2022	MARCHE 2021-065_MOE et OPC R Lecci / Mis	1 037,48	0,00	0
05/08/2022	MARCHE 2021-065_MOE et OPC R Lecci / Mis	5 625,00	0,00	0
02/09/2022	ANNONCE LANCEMENT RECYCLERIE DE BONIFACIO	49,80	0,00	0

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 01/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Accusé de réception en préfecture	000	15
02B-200009827-20241047824-10-080-DE	000	0
Date de télétransmission : 31/10/2024	000	0
Date de réception préfectorale : 31/10/2024	000	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
01/03/2023	RAR 2022-dex-017 - Travaux Recyclerie de	49,80	0,00	0
01/03/2023	RAR 2022-dex-017 - Travaux Recyclerie de	270,00	0,00	0
01/03/2023	mapa >90K : 2022 - DEX-020-Achat chariot	49,80	0,00	0
01/03/2023	mapa >90K : 2022 - DEX-020-Achat chariot	270,00	0,00	0
01/03/2023	mapa >90K : 2022 - DEX-020-Achat chariot	132,80	0,00	0
01/03/2023	mapa >90K : 2022 - DEX-020-Achat chariot	720,00	0,00	0
15/03/2023	2022-DEX-021 MOE RECYCLERIE PV	49,80	0,00	0
15/03/2023	2022-DEX-021 MOE RECYCLERIE PV	270,00	0,00	0
15/03/2023	AOO - Mission de maitrise d'œuvre pour l	49,80	0,00	0
15/03/2023	AOO - Mission de maitrise d'œuvre pour l	270,00	0,00	0
15/03/2023	MAPA>90K : 2023-DEX-002Travaux de créati	49,80	0,00	0
15/03/2023	MAPA>90K : 2023-DEX-002Travaux de créati	270,00	0,00	0
15/03/2023	MAPA>90K : 2023-DEX-002Travaux de créati	132,80	0,00	0
15/03/2023	MAPA>90K : 2023-DEX-002Travaux de créati	720,00	0,00	0
15/03/2023	MAPA>90K : 2023-DEX-001 Acquisition d'un	49,80	0,00	0
15/03/2023	MAPA>90K : 2023-DEX-001 Acquisition d'un	270,00	0,00	0
15/03/2023	MAPA>90K : 2023-DEX-001 Acquisition d'un	132,80	0,00	0
15/03/2023	MAPA>90K : 2023-DEX-001 Acquisition d'un	720,00	0,00	0
15/03/2023	MARCHE 2022-063 ETUDE DE FAISABILITE POU	1 530,85	0,00	0
15/03/2023	MARCHE 2022-063 ETUDE DE FAISABILITE POU	8 300,00	0,00	0
15/03/2023	ACHAT PLANTES LAMA	708,80	0,00	15
22/03/2023	GRILLAGE SITE DE VENTISERI	288,08	0,00	8
22/03/2023	GRILLAGE SITE DE VENTISERI	1 561,92	0,00	8
22/03/2023	RAR MARCHE 2019-042 MS039 INSTALLATION E	1 433,83	0,00	8
22/03/2023	RAR MARCHE 2019-042 MS039 INSTALLATION E	15 547,89	0,00	8
22/03/2023	TRAVAUX DE CONSOLIDATION QUAI CASTIFAO	331,99	0,00	15
22/03/2023	TRAVAUX DE CONSOLIDATION QUAI CASTIFAO	3 600,00	0,00	15
22/03/2023	BLOCS BETON CASTIFAO	147,55	0,00	0
22/03/2023	BLOCS BETON CASTIFAO	800,00	0,00	0
27/04/2023	2023-COMPOST-2188-001	115,77	0,00	3
27/04/2023	2023-COMPOST-2188-001	191,76	0,00	3
27/04/2023	2023-COMPOST-2188-001	871,90	0,00	3
10/05/2023	STATION DE RAVITAILLEMENT PIANA	193,03	0,00	8
10/05/2023	STATION DE RAVITAILLEMENT PIANA	339,87	0,00	8
10/05/2023	STATION DE RAVITAILLEMENT PIANA	706,67	0,00	8
10/05/2023	ACHAT BAVETTES	363,72	0,00	10
10/05/2023	ACHAT BAVETTES	1 972,00	0,00	10
10/05/2023	ACHAT ALGECO STILETTO	1 180,42	0,00	10
10/05/2023	ACHAT ALGECO STILETTO	6 400,00	0,00	10
10/05/2023	ACHAT REMORQUE FOURGON TOM	1 129,08	0,00	10
10/05/2023	ACHAT REMORQUE FOURGON TOM	13,76	0,00	10
10/05/2023	ACHAT REMORQUE FOURGON TOM	6 121,67	0,00	10
10/05/2023	RAR MARCHE 2021-063 CSPS - Hangar de tri	62,69	0,00	0
10/05/2023	RAR MARCHE 2021-063 CSPS - Hangar de tri	168,41	0,00	0
10/05/2023	RAR MARCHE 2021-063 CSPS - Hangar de tri	339,90	0,00	0
10/05/2023	RAR MARCHE 2021-063 CSPS - Hangar de tri	913,12	0,00	0
10/05/2023	ACHAT CROCHET ATTELAGE FOURGON TOM	236,48	0,00	10
10/05/2023	ACHAT CROCHET ATTELAGE FOURGON TOM	1 282,14	0,00	10
22/05/2023	SYSTEME VIDEO ERSA	4 096,30	0,00	10
22/05/2023	SYSTEME VIDEO ERSA	377,76	0,00	10
22/05/2023	AVIS MAPA COMPACTEUR LURI	90,00	0,00	0
22/05/2023	AVIS MAPA COMPACTEUR LURI	16,60	0,00	0
22/05/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT CALVI NDS	7 008,75	0,00	15
22/05/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT CALVI NDS	5 980,28	0,00	15
31/05/2023	MARCHE 2018-011 AMO CMM Nord Ouest- INDE	4 758,93	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2018-011 AMO CMM Nord Ouest- INDE	24,50	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2018-011 AMO CMM Nord Ouest- INDE	24,51	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2018-011 AMO CMM Nord Ouest- INDE	274,98	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2018-011 AMO CMM Nord Ouest- INDE	274,97	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2018-011 AMO CMM Nord Ouest- INDE	522,72	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2018-011 AMO CMM Nord Ouest- INDE	54,45	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2018-011 AMO CMM Nord Ouest- INDE	1 142,09	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2019-052 MS031 PORTE LOCAL AGENT	206,04	0,00	8
31/05/2023	MARCHE 2019-052 MS031 PORTE LOCAL AGENT	2 234,19	0,00	8
31/05/2023	CLIQUET POUR COMPACTEUR LURI	169,82	0,00	15
31/05/2023	CLIQUET POUR COMPACTEUR LURI	1 841,50	0,00	15
31/05/2023	MARCHE 2023-001 MISSION MO AVP REHABILIT	1 805,00	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2023-001 MISSION MO AVP REHABILIT	276,66	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2023-001 MISSION MO AVP REHABILIT	2 406,02	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2023-001 MISSION MO AVP REHABILIT	442,66	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2023-001 MISSION MO AVP REHABILIT	1 500,00	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2023-001 MISSION MO AVP REHABILIT	13 045,00	0,00	0

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241007-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/05/2023	MARCHE 2023-001 MISSION MO AVP REHABILIT	2 698,36	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2023-001 MISSION MO AVP REHABILIT	1 770,62	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2023-001 MISSION MO AVP REHABILIT	2 400,00	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2023-001 MISSION MO AVP REHABILIT	14 630,00	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2023-001 MISSION MO AVP REHABILIT	9 600,00	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2023-017 AVANCE 5% MONTANT MARCHE	3 075,15	0,00	0
31/05/2023	MARCHE 2023-017 AVANCE 5% MONTANT MARCHE	33 345,80	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	210,26	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	90,38	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	1 460,53	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	7 722,95	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	3 641,45	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	15 837,55	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	980,00	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	2 280,00	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	34 081,00	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	43 543,80	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	2 970,00	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	5 009,20	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	3 150,00	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	12,91	0,00	15
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	356,89	0,00	15
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	140,00	0,00	15
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	3 870,00	0,00	15
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	175,22	0,00	15
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	69,16	0,00	15
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	184,58	0,00	15
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	697,18	0,00	15
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	750,00	0,00	15
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	1 900,00	0,00	15
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	1 000,77	0,00	15
26/06/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	7 560,00	0,00	15
26/06/2023	MARCHE 2018-039-MS002 ETUDES ISDND HAUTE	295,10	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2018-039-MS002 ETUDES ISDND HAUTE	1 842,56	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2018-039-MS002 ETUDES ISDND HAUTE	1 600,00	0,00	0
26/06/2023	MARCHE 2018-039-MS002 ETUDES ISDND HAUTE	9 990,00	0,00	0
26/06/2023	Petits aménagements - RC et quai de tran	527,27	0,00	5
26/06/2023	Petits aménagements - RC et quai de tran	5 717,50	0,00	0
26/06/2023	Petits aménagements - RC et quai de tran	527,27	0,00	0
26/06/2023	Petits aménagements - RC et quai de tran	5 717,50	0,00	0
26/06/2023	REPARATION CHAUSSEE RECYCLERIE DE PORTO	126,80	0,00	0
26/06/2023	REPARATION CHAUSSEE RECYCLERIE DE PORTO	1 375,00	0,00	0
26/06/2023	CAMERA CALVI NDS	364,54	0,00	10
26/06/2023	CAMERA CALVI NDS	3 952,90	0,00	10
26/06/2023	ACHAT BARRIERE MIAMI RECYCLERIE CORTE	1 096,25	0,00	15
26/06/2023	ACHAT BARRIERE MIAMI RECYCLERIE CORTE	5 943,67	0,00	15
26/06/2023	MAPA>90K : 2023-DEX-009 Travaux Rezza	720,00	0,00	0
26/06/2023	MAPA>90K : 2023-DEX-009 Travaux Rezza	132,80	0,00	0
26/06/2023	MAPA>90K : 2023-DEX-009 Travaux Rezza	720,00	0,00	0
26/06/2023	Achat Chariot aluminium à fond mobile et	475,49	0,00	8
26/06/2023	Achat Chariot aluminium à fond mobile et	2 090,00	0,00	8
26/06/2023	Achat Chariot aluminium à fond mobile et	488,00	0,00	8
26/06/2023	MARCHE 2022-035 ACQUISITION COMPACTEUR O	12 206,24	0,00	15
26/06/2023	MARCHE 2022-035 ACQUISITION COMPACTEUR O	66 180,00	0,00	15
05/07/2023	MAPA>90K : 2023-TVX-002 travaux extensio	132,80	0,00	0
05/07/2023	MAPA>90K : 2023-TVX-002 travaux extensio	720,00	0,00	0
12/07/2023	MARCHE 2019-014 Levé de détail et plan t	299,62	0,00	0
12/07/2023	MARCHE 2019-014 Levé de détail et plan t	740,48	0,00	0
12/07/2023	MARCHE 2019-014 Levé de détail et plan t	884,00	0,00	0
12/07/2023	MAPA 2023-DEX-012 Fourniture et installa	132,80	0,00	0
12/07/2023	MAPA 2023-DEX-012 Fourniture et installa	720,00	0,00	0
12/07/2023	CLIMATISATION ENGIN PACKMAT LUCCIANA	1 589,32	0,00	8
12/07/2023	CLIMATISATION ENGIN PACKMAT LUCCIANA	8 617,00	0,00	8
12/07/2023	Fourniture de deux barrières de quai "Do	1 881,29	0,00	8
12/07/2023	Fourniture de deux barrières de quai "Do	7 140,00	0,00	8
12/07/2023	Fourniture de deux barrières de quai "Do	3 060,00	0,00	8
12/07/2023	BATTERIE SOLAIRE LAMA	490,61	0,00	8
12/07/2023	BATTERIE SOLAIRE LAMA	5 320,00	0,00	8
21/07/2023	ACHAT BALAYEUSE VICO	233,93	0,00	10
21/07/2023	ACHAT BALAYEUSE VICO	1 268,36	0,00	10
24/07/2023	REGULARISATION TVA INVESTISSEMENT AVRIL	1 977,47	0,00	10
24/07/2023	REGULARISATION TVA INVESTISSEMENT AVRIL	182,37	0,00	10

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241007-2024-10-080-DF
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
24/07/2023	REGULARISATION TVA INVESTISSEMENT AVRIL	1 880,00	0,00	15
24/07/2023	REGULARISATION TVA INVESTISSEMENT AVRIL	346,75	0,00	15
24/07/2023	REGULARISATION TVA INVESTISSEMENT AVRIL	31,13	0,00	15
24/07/2023	REGULARISATION TVA INVESTISSEMENT AVRIL	2 456,81	0,00	15
28/07/2023	MARCHE 2019-059 MS018 Tirage de ligne et	111,39	0,00	15
28/07/2023	MARCHE 2019-059 MS018 Tirage de ligne et	1 207,92	0,00	15
01/08/2023	MARCHE 2023-001 Mission de MO AVP pour l	600,00	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-001 Mission de MO AVP pour l	387,32	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-001 Mission de MO AVP pour l	276,66	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-001 Mission de MO AVP pour l	2 100,00	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-001 Mission de MO AVP pour l	1 500,00	0,00	0
01/08/2023	REMISE EN ETAT PORTAIL ARINELLA	511,34	0,00	8
01/08/2023	REMISE EN ETAT PORTAIL ARINELLA	5 544,84	0,00	8
01/08/2023	MAPA 2023-DEX-013- ECO POINT CAMPILE	132,80	0,00	0
01/08/2023	MAPA 2023-DEX-013- ECO POINT CAMPILE	720,00	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-045 MISSION DE COORDINATION	231,93	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-045 MISSION DE COORDINATION	1 257,50	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-045 MISSION DE COORDINATION	51,64	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-045 MISSION DE COORDINATION	1 257,50	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-045 MISSION DE COORDINATION	280,00	0,00	0
01/08/2023	CLIMATISATION ENGIN PACKMAT PV	1 589,32	0,00	10
01/08/2023	CLIMATISATION ENGIN PACKMAT PV	4 000,00	0,00	10
01/08/2023	CLIMATISATION ENGIN PACKMAT PV	4 617,00	0,00	10
01/08/2023	ACHAT 2 CAISSONS COMPACTION 30 M3 POUR	1 506,88	0,00	10
01/08/2023	ACHAT 2 CAISSONS COMPACTION 30 M3 POUR	8 170,00	0,00	10
01/08/2023	ACHAT 2 CAISSONS COMPACTION 30 M3 POUR	1 506,87	0,00	10
01/08/2023	ACHAT 2 CAISSONS COMPACTION 30 M3 POUR	8 170,00	0,00	10
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	3 633,65	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	442,86	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	8 359,06	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	10 147,14	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	102 753,42	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	1 770,57	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	1 104,49	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	2 857,48	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	36 544,59	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	90 642,58	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	4 802,20	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	5 791,15	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	110 031,87	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	3 433,91	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	19 199,40	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	630,35	0,00	0
01/08/2023	MARCHE 2023-017 TRAVAUX CAURO EA 1	11 976,75	0,00	0
09/08/2023	CLIMATISATION ENGIN PACKMAT ARINELLA	1 589,32	0,00	8
09/08/2023	CLIMATISATION ENGIN PACKMAT ARINELLA	8 617,00	0,00	8
09/08/2023	ACHAT BLOCS BETON ST FLORENT	645,54	0,00	0
09/08/2023	ACHAT BLOCS BETON ST FLORENT	7 000,00	0,00	0
09/08/2023	ACHAT CONTAINERS ARINELA	977,53	0,00	10
09/08/2023	ACHAT CONTAINERS ARINELA	5 300,00	0,00	10
09/08/2023	MARCHE 2022-064 QdT PV Mission Etudes P	1 592,47	0,00	0
09/08/2023	MARCHE 2022-064 QdT PV Mission Etudes P	398,11	0,00	0
09/08/2023	MARCHE 2022-064 QdT PV Mission Etudes P	742,37	0,00	0
09/08/2023	MARCHE 2022-064 QdT PV Mission Etudes P	2 158,52	0,00	0
09/08/2023	MARCHE 2022-064 QdT PV Mission Etudes P	8 634,08	0,00	0
09/08/2023	MARCHE 2022-064 QdT PV Mission Etudes P	4 025,00	0,00	0
09/08/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	631,70	0,00	15
09/08/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	6 850,00	0,00	15
09/08/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	3 144,71	0,00	15
09/08/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	34 100,00	0,00	15
09/08/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	585,60	0,00	15
09/08/2023	MARCHE 2023-002 TRAVAUX D AMELIORATION D	6 350,00	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2019-079 MS007 CLIMATISEUR MECALA	886,55	0,00	7
04/09/2023	MARCHE 2019-079 MS007 CLIMATISEUR MECALA	4 806,68	0,00	7
04/09/2023	MARCHE 2019-083 MS003 BROUYEUR TAKEUCHI M	1 289,24	0,00	10
04/09/2023	MARCHE 2019-083 MS003 BROUYEUR TAKEUCHI M	6 990,00	0,00	10
04/09/2023	MARCHE 2020-067 Commande composteurs ind	2 514,77	0,00	3
04/09/2023	MARCHE 2020-067 Commande composteurs ind	4 002,00	0,00	3
04/09/2023	MARCHE 2020-067 Commande composteurs ind	45 578,28	0,00	3
04/09/2023	MARCHE 2020-067 commande composteurs ind	2 138,43	0,00	3
04/09/2023	MARCHE 2020-067 commande composteurs ind	38 158,56	0,00	3
04/09/2023	MARCHE 2023-043 Extension de la déchèter	365,19	0,00	0

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241007-2024-10-080-D5
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
04/09/2023	MARCHE 2023-043 Extension de la déchèter	147,55	0,00	0
04/09/2023	MARCHE 2023-043 Extension de la déchèter	540,00	0,00	0
04/09/2023	MARCHE 2023-043 Extension de la déchèter	360,00	0,00	0
04/09/2023	MARCHE 2023-043 Extension de la déchèter	720,00	0,00	0
04/09/2023	MARCHE 2023-043 Extension de la déchèter	1 080,00	0,00	0
04/09/2023	MARCHE 2023-043 Extension de la déchèter	900,00	0,00	0
04/09/2023	MARCHE 2023-043 Extension de la déchèter	800,00	0,00	0
04/09/2023	MAPA 2023-DEX-016 travaux recyclerie POR	132,80	0,00	0
04/09/2023	MAPA 2023-DEX-016 travaux recyclerie POR	720,00	0,00	0
04/09/2023	2021-TVX-003- AVIS ATTRIBUTION MGP CTV M	49,80	0,00	0
04/09/2023	2021-TVX-003- AVIS ATTRIBUTION MGP CTV M	163,68	0,00	0
04/09/2023	2021-TVX-003- AVIS ATTRIBUTION MGP CTV M	887,44	0,00	0
04/09/2023	2021-TVX-003- AVIS ATTRIBUTION MGP CTV M	270,00	0,00	0
04/09/2023	ACHAT CLIMATISATION CALVI NDS	373,49	0,00	8
04/09/2023	ACHAT CLIMATISATION CALVI NDS	4 050,00	0,00	8
04/09/2023	COMMANDE 3 NETTOYEURS HP CAURO/VICO/MG	147,36	0,00	5
04/09/2023	COMMANDE 3 NETTOYEURS HP CAURO/VICO/MG	799,00	0,00	5
04/09/2023	COMMANDE 3 NETTOYEURS HP CAURO/VICO/MG	147,37	0,00	5
04/09/2023	COMMANDE 3 NETTOYEURS HP CAURO/VICO/MG	799,00	0,00	5
04/09/2023	COMMANDE 3 NETTOYEURS HP CAURO/VICO/MG	23,98	0,00	5
04/09/2023	COMMANDE 3 NETTOYEURS HP CAURO/VICO/MG	147,37	0,00	5
04/09/2023	COMMANDE 3 NETTOYEURS HP CAURO/VICO/MG	130,00	0,00	5
04/09/2023	COMMANDE 3 NETTOYEURS HP CAURO/VICO/MG	799,00	0,00	5
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	314,20	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	2 541,76	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	816,61	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	3 407,04	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	8 855,06	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	131,25	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	1 125,65	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	2 285,18	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	5 638,62	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	321,39	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	1 141,14	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	282,03	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	12 206,13	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	3 484,97	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	379,73	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	8 763,03	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	2 214,25	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	4 117,74	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	24 010,49	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	894,00	0,00	15
04/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	9 694,27	0,00	15
07/09/2023	BLOCS BETON VALLE D ALESANI	922,20	0,00	15
07/09/2023	BLOCS BETON VALLE D ALESANI	5 000,00	0,00	15
07/09/2023	POSE CLIMATISATION ET AMENAGEMENT CUISIN	368,65	0,00	8
07/09/2023	POSE CLIMATISATION ET AMENAGEMENT CUISIN	3 997,40	0,00	8
13/09/2023	MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE PRIME INDE	30 740,00	0,00	0
13/09/2023	MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE PRIME INDE	33 333,33	0,00	0
13/09/2023	MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE PRIME INDE	166 666,67	0,00	0
18/09/2023	MARCHE 2023-044 Travaux d'extension de l	92,22	0,00	0
18/09/2023	MARCHE 2023-044 Travaux d'extension de l	735,00	0,00	0
18/09/2023	MARCHE 2023-044 Travaux d'extension de l	500,00	0,00	0
18/09/2023	Levé topo initial ISDnD 2B PALASCA	728,54	0,00	0
18/09/2023	Levé topo initial ISDnD 2B PALASCA	3 950,00	0,00	0
25/09/2023	MARCHE 2023-025 MISSION CT TRAVAUX BONIF	56,25	0,00	0
25/09/2023	MARCHE 2023-025 MISSION CT TRAVAUX BONIF	305,00	0,00	0
25/09/2023	MOTORISATION PORTAIL LUCCIANA DU 08/09/2	510,47	0,00	8
25/09/2023	MOTORISATION PORTAIL LUCCIANA DU 08/09/2	5 535,28	0,00	8
25/09/2023	RACCORDEMENT EDF LOCAL BONIFACIO	147,86	0,00	15
25/09/2023	RACCORDEMENT EDF LOCAL BONIFACIO	1 603,29	0,00	15
25/09/2023	MARCHE 2023-047 TRAVAUX QUAI TEGHIME	797,70	0,00	15
25/09/2023	MARCHE 2023-047 TRAVAUX QUAI TEGHIME	8 650,00	0,00	15
25/09/2023	MARCHE 2023-047 TRAVAUX QUAI TEGHIME	2 060,19	0,00	0
25/09/2023	MARCHE 2023-047 TRAVAUX QUAI TEGHIME	22 340,00	0,00	0
25/09/2023	MARCHE 2023-047 TRAVAUX QUAI TEGHIME	184,44	0,00	15
25/09/2023	MARCHE 2023-047 TRAVAUX QUAI TEGHIME	2 000,00	0,00	15
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI CAURO	175,22	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI CAURO	262,83	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI CAURO	262,83	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI CAURO	175,22	0,00	0

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241007-2024-10-080-D5
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI CAURO	950,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI CAURO	1 425,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI CAURO	1 425,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI CAURO	950,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI SISCO	262,83	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI SISCO	262,83	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI SISCO	175,22	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI SISCO	175,22	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI SISCO	950,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI SISCO	1 425,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI SISCO	950,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI SISCO	1 425,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI MOCA	175,22	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI MOCA	175,22	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI MOCA	262,83	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI MOCA	262,83	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI MOCA	950,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI MOCA	1 425,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI MOCA	950,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI MOCA	1 425,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI VICO	175,22	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI VICO	262,83	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI VICO	175,22	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI VICO	262,83	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI VICO	950,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI VICO	1 425,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI VICO	1 425,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI VICO	950,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI ERSA	175,22	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI ERSA	262,83	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI ERSA	175,22	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI ERSA	262,83	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI ERSA	1 425,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI ERSA	950,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI ERSA	1 425,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI ERSA	950,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI PIANA	175,22	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI PIANA	262,83	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI PIANA	175,22	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI PIANA	262,83	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI PIANA	950,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI PIANA	1 425,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI PIANA	950,00	0,00	0
04/10/2023	ESPACE REEMPLOI PIANA	1 425,00	0,00	0
09/10/2023	MARCHE 2019-070 MS066 REMPLACEMENT BORNE	2 272,92	0,00	15
09/10/2023	MARCHE 2019-070 MS066 REMPLACEMENT BORNE	12 323,34	0,00	15
11/10/2023	MARCHE 2020-067 commande composteurs ind	1 935,44	0,00	3
11/10/2023	MARCHE 2020-067 commande composteurs ind	38 158,56	0,00	3
24/10/2023	MARCHE 2023-017 Txv recyclerie Cauro Lot	336,63	0,00	30
24/10/2023	MARCHE 2023-017 Txv recyclerie Cauro Lot	442,86	0,00	30
24/10/2023	MARCHE 2023-017 Txv recyclerie Cauro Lot	3 650,30	0,00	30
24/10/2023	MARCHE 2023-017 Txv recyclerie Cauro Lot	4 802,20	0,00	30
27/10/2023	MARCHE 2023-024 ACHAT CHARIOT TELESCOPIQ	22 870,56	0,00	7
27/10/2023	MARCHE 2023-024 ACHAT CHARIOT TELESCOPIQ	124 000,00	0,00	7
27/10/2023	Etagères industrielles pour aménagement	474,41	0,00	8
27/10/2023	Etagères industrielles pour aménagement	2 572,12	0,00	8
27/10/2023	ACHAT CLIMATISATION QUAI CALVI	293,26	0,00	8
27/10/2023	ACHAT CLIMATISATION QUAI CALVI	3 180,00	0,00	8
07/11/2023	commande lombricomposteurs Septembre 202	2 651,10	0,00	3
07/11/2023	commande lombricomposteurs Septembre 202	929,00	0,00	3
07/11/2023	commande lombricomposteurs Septembre 202	13 444,80	0,00	3
07/11/2023	MARCHE 2023-053 Fourniture et pose d'un	4 323,27	0,00	10
07/11/2023	MARCHE 2023-053 Fourniture et pose d'un	23 440,00	0,00	10
07/11/2023	ACHAT RADIATEURS ET PIECES ANNEXES GROUP	5 209,71	0,00	10
07/11/2023	ACHAT RADIATEURS ET PIECES ANNEXES GROUP	960,88	0,00	10
07/11/2023	ACHAT GODET TRACTO PELLE ST FLORENT	382,39	0,00	10
07/11/2023	ACHAT GODET TRACTO PELLE ST FLORENT	222,53	0,00	10
07/11/2023	ACHAT GODET TRACTO PELLE ST FLORENT	2 073,23	0,00	10
07/11/2023	ACHAT GODET TRACTO PELLE ST FLORENT	1 206,49	0,00	10
15/11/2023	2023-DEX-008-Fourniture local agent CAUR	16,60	0,00	0
15/11/2023	2023-DEX-008-Fourniture local agent CAUR	132,80	0,00	0
15/11/2023	2023-DEX-008-Fourniture local agent CAUR	720,00	0,00	0

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241007-2024-10-080-D6
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
15/11/2023	2023-DEX-008-Fourniture local agent CAUR	90,00	0,00	0
15/11/2023	2022-dex-013 - Travaux de couverture du	49,80	0,00	0
15/11/2023	2022-dex-013 - Travaux de couverture du	270,00	0,00	0
15/11/2023	TRAVAUX QUAI DE PORTO VECCHIO	1 660,88	0,00	0
15/11/2023	TRAVAUX QUAI DE PORTO VECCHIO	18 010,00	0,00	0
17/11/2023	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE CALACUCCIA	533,03	0,00	0
17/11/2023	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE CALACUCCIA	2 890,00	0,00	0
17/11/2023	RELEVÉ TOPO ECO POINT POGGIOLA	399,77	0,00	0
17/11/2023	RELEVÉ TOPO ECO POINT POGGIOLA	2 167,50	0,00	0
17/11/2023	RELEVÉ TOPO ECO POINT CALENZANA	2 040,00	0,00	0
17/11/2023	MARCHE 2021-039 MS005 MOE ECO POINT CALA	519,37	0,00	0
17/11/2023	MARCHE 2021-039 MS005 MOE ECO POINT CALA	1 314,75	0,00	0
17/11/2023	MARCHE 2021-039 MS005 MOE ECO POINT CALA	500,00	0,00	0
17/11/2023	MARCHE 2021-039 MS005 MOE ECO POINT CALA	1 001,20	0,00	0
17/11/2023	2023-054 MGP CTV MONTE	3 465,55	0,00	0
17/11/2023	2023-054 MGP CTV MONTE	57 845,43	0,00	0
17/11/2023	2023-054 MGP CTV MONTE	2 250,00	0,00	0
17/11/2023	2023-054 MGP CTV MONTE	875,00	0,00	0
17/11/2023	2023-054 MGP CTV MONTE	16 625,00	0,00	0
17/11/2023	2023-054 MGP CTV MONTE	4 500,00	0,00	0
17/11/2023	2023-054 MGP CTV MONTE	875,00	0,00	0
17/11/2023	2023-054 MGP CTV MONTE	115 690,87	0,00	0
17/11/2023	2023-054 MGP CTV MONTE	6 931,10	0,00	0
17/11/2023	2023-054 MGP CTV MONTE	11 500,00	0,00	0
17/11/2023	2023-054 MGP CTV MONTE	16 625,00	0,00	0
23/11/2023	Supports antivol smartphones pour espace	726,50	0,00	3
23/11/2023	Supports antivol smartphones pour espace	38,00	0,00	3
23/11/2023	Supports antivol smartphones pour espace	726,50	0,00	3
27/11/2023	2023-DEX-018 MAPA > 90 K Mission de MOE	720,00	0,00	0
27/11/2023	MAPA 2023-TVX-007 ETUDES GEOPHYSIQUES PA	90,00	0,00	0
27/11/2023	MAPA 2023-TVX-007 ETUDES GEOPHYSIQUES PA	90,00	0,00	0
27/11/2023	Stock PC portables 15 pouces	36,95	0,00	3
27/11/2023	Stock PC portables 15 pouces	4 249,74	0,00	3
27/11/2023	MARCHE 2023-058 Cartographie réseaux et	2 125,00	0,00	0
27/11/2023	levé topographique pour création ecopoin	1 260,00	0,00	0
27/11/2023	MARCHE 2023-003 LOCAL AGENT BONIFACIO-	2 056,41	0,00	15
27/11/2023	MARCHE 2023-003 LOCAL AGENT BONIFACIO-	23 875,67	0,00	15
27/11/2023	MARCHE 2023-003 LOCAL AGENT BONIFACIO-	15 196,07	0,00	15
27/11/2023	MARCHE 2023-003 LOCAL AGENT BONIFACIO-	1 527,19	0,00	15
27/11/2023	MARCHE 2023-003 LOCAL AGENT BONIFACIO-	12 133,54	0,00	15
27/11/2023	MARCHE 2023-003 LOCAL AGENT BONIFACIO-	638,61	0,00	15
27/11/2023	MARCHE 2023-003 LOCAL AGENT BONIFACIO-	29 016,68	0,00	15
01/12/2023	FOURNITURES SECTEUR NORD	593,81	0,00	10
01/12/2023	FOURNITURES SECTEUR NORD	487,34	0,00	10
01/12/2023	FOURNITURES SECTEUR NORD	106,47	0,00	10
06/12/2023	ACHAT DEBROUSSAILLEUSE SECTEUR EST	1 089,44	0,00	10
11/12/2023	Bardage du local agent et modification c	7 890,00	0,00	15
11/12/2023	Bardage du local agent et modification c	1 575,00	0,00	8
13/12/2023	RAR MARCHE 2022-033 MISSION CONTROLE TEC	2 400,00	0,00	0
13/12/2023	RAR MARCHE 2022-033 MISSION CONTROLE TEC	-2 400,00	0,00	0
13/12/2023	RAR MARCHE 2022-033 MISSION CONTROLE TEC	2 400,00	0,00	0
15/12/2023	MARCHE 2020-067composteur individuels +	2 760,00	0,00	3
15/12/2023	MARCHE 2020-067composteur individuels +	47 698,20	0,00	3
19/12/2023	REGULARISATION TVA INVESTISSEMENT NOVEMB	376,26	0,00	0
22/12/2023	MARCHE 2019-052 MS034 PORTE LOCAL TECHN	3 507,31	0,00	5
22/12/2023	MARCHE 2019-052 MS032 PORTE LOCAL SISCO	2 197,66	0,00	5
31/12/2023	TRAVAUX DIVERS RECYCLERIE DE LAMA	5 900,00	0,00	15
31/12/2023	TRAVAUX DIVERS RECYCLERIE DE LAMA	10 380,00	0,00	15
31/12/2023	TRAVAUX DIVERS RECYCLERIE DE LAMA	2 250,00	0,00	15
31/12/2023	TRAVAUX DIVERS RECYCLERIE DE LAMA	3 150,00	0,00	15
31/12/2023	MARCHE 2019-080 MS029 REPARATION HITACH	270,00	0,00	10
31/12/2023	MARCHE 2019-080 MS029 REPARATION HITACH	18 596,62	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers			Accusé de réception en préfecture 02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE Date de télétransmission : 31/10/2024	
TOTAL GENERAL		2 809 400,67	Date de réception préfecture : 31/10/2024 0,00	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
01/01/2023	RATT 2020_CAMION AMPLIROLL +GRUE POUR RE	222 603,57	7	31 800,00	21 179,08	12 000,00	-9 179,08
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		222 603,57					-9 179,08

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		24,00	0,00	24,00	15,50	3,80	19,30
Adjoint administratif territorial	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	3,70	0,00	3,70
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	0,80	1,80	2,60
Attaché Principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		128,00	1,00	129,00	79,46	13,80	93,26
Adjoint technique territorial	C	49,00	0,00	49,00	39,00	4,00	43,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	15,00	0,00	15,00	5,00	2,00	7,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	20,00	1,00	21,00	13,46	0,00	13,46
Agent de Maitrise	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
Agent de Maitrise Principal	C	9,00	0,00	9,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	5,00	0,00	5,00	0,00	4,80	4,80
Ingénieur Hors classe	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur Principal	A	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Technicien	B C	9,00	0,00	9,00	3,00	3,00	6,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Admission de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-202410-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		152,00	1,00	153,00	94,96	17,60	112,56

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	TECH	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	TECH	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	396	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Ingénieur	A	TECH	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Ingénieur	A	TECH	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Ingénieur	A	TECH	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Ingénieur	A	TECH	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Ingénieur	A	TECH	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Ingénieur	A	TECH	396	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Ingénieur	A	TECH	396	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Rédacteur	B	ADM	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Rédacteur	B	ADM	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Technicien	B	TECH	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Technicien	B	TECH	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Technicien	B	TECH	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

la collectivité ou à l'établissement en matière de création,
Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 105
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES :
 Pour : 10
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 07/06/2024

Présenté par (1) le vice-Président, Xavier POLI.
 A SIEGE SOCIAL, le 14/06/2024
 le vice-Président, Xavier POLI

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire reconvoquée du 06/06/2024 pour absence de quorum.
 A Corte, le 14/06/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BERNARDI François, Vice-Président	
CECCALDI Mathieu, délégué	
FERRANDI Etienne, Vice-Président	
GIORDANI Jean-Pierre, Vice-Président	
MARIOTTI Marie-Thérèse, Vice-Présidente	
MATTEI Jean-François, Vice-Président	
MICHELETTI Vincent, Vice-Président	
NEGRONI Jérôme, Vice-Président	
POLI Xavier, Vice-Président	
SOTTY Marie-Laurence, Vice Présidente	

Certifié exécutoire par (1) le vice-Président, Xavier POLI, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Comité Syndical.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
 Date de télétransmission : 31/10/2024
 Date de réception préfecture : 31/10/2024

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024

1. RESULTATS CUMULES ET AFFECTATION

Le résultat de l'exercice 2023 de la section fonctionnement est de 192.589,01€. Considérant le solde de début d'exercice de 10.132.202,50 €, le résultat cumulé de la section de fonctionnement est donc de 10.324.791,51 €

A l'issue de l'exercice 2023, la section investissement affiche un excédent de 2.991.189,94 € Cependant le solde des restes à réaliser étant de -2.214.460,60 €, il y a un besoin de financement à couvrir de 110.373,19 € par un abondement au 1068 après prélèvement sur le fonctionnement.

Ainsi l'excédent libre d'affectation de 10.214.418,32 € et la couverture du besoin de financement en 1068 de 110.373,19 €.

Résultat cumulé

Les résultats d'exécution des deux sections sont à cumuler avec les résultats antérieurs.

Les résultats se présentent de la manière synthétique suivante :

	Résultat de clôture de l'exercice précédent		Opérations exercice 2023		Résultat de clôture de l'exercice 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Investissement	887 102,53		4 566 710,50	7 557 900,44 2 991 189,94		2 104 087,41
Restes à réaliser			2 426 110,60	211 650,00	2 214 460,60	
Fonctionnement		10 132 202,50	59 689 512,36	59 882 101,37 192 589,01		10 324 791,51

Excédent de fonctionnement libre d'affectation : 10 214 418,32

Proposition d'affectation :

Déficit antérieur reporté	--
Excédent antérieur reporté	10 132 202,50
Résultat de l'exercice	192 589,01
Excédent cumulé au 31/12/2023	10 324 791,51

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Besoin de financement (report à nouveau excédentaire 001) +(RAR déficitaire)	110 373,19
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) + (Ligne 002)-besoin de financement	10 214 418,32

Ainsi il est proposé d'inscrire

en report à nouveau (R002) 10 214 418,32 €

et en excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) 110 373,19 €

Résultats d'exercice 2023 – Affectation

Il est proposé de reporter en section de fonctionnement l'excédent disponible.

Cela permettra d'abonder principalement le virement entre les sections pour financer les dépenses d'équipement selon la programmation du PPI ainsi que les dépenses de fonctionnement complémentaires liées à la TVA et à la prise en compte des tendances d'évolution de tonnages de certains flux comme les emballages et les OMr.

2. BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Ce budget est une décision modificative puisqu'il entraine la modification du volume budgétaire et il constate l'affectation du résultat de l'exercice précédent.

Les inscriptions du budget supplémentaire sont les suivantes

En fonctionnement :

PREVISIONS SUR L'EXERCICE	BS 2024	BP 2024	Total budget 2024	Rappel budget 2023
Fonctionnement : Dépenses	10 215 000	53 727 764	63 942 764	71 669 465,50
Fonctionnement : Recettes dont 10 214 418,32€ issu du résultat	10 215 000	53 727 764	63 942 764	71 669 465,50

Le budget primitif a été adopté le 15 février 2024 sans reprise des résultats.

Lors des travaux de préparation budgétaire, les hypothèses d'évolution des tonnages ont été revues selon les constatations faites sur les deux derniers exercices à savoir une baisse des OM de l'ordre de 5% et une évolution des emballages contenue à 3 %.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Dans le cadre du suivi des tonnages, la tendance du premier trimestre 2024 nous amène à revoir dans un premier temps les dépenses liées aux transports et traitement des OM et au traitement des emballages.

En effet, les tonnages des OM pour lesquels une hypothèse de baisse de 5 % par rapport au réalisé avait été projetée connaissent en fait une stabilisation par rapport à la production de 2023. Aussi un besoin de 1,3 M€ complémentaire est nécessaire

Pour les emballages, l'évolution était de 3 % compte tenu du ralentissement constaté en 2023. Cependant sur le début de l'exercice 2024, l'évolution tend vers une augmentation de 8% soit une dépense de traitement supplémentaire de 500 t soit un besoin de 360 k€ en tenant compte des baisses sur d'autres flux (tvf et bois).

Ces dépenses sont financées par la cotisation aussi compte tenu de l'évolution du premier trimestre 2024, il est probable que des appels à cotisation complémentaire par rapport aux tonnages objectifs 2024 soient émis en fin d'exercice si cette tendance se confirme.

Par ailleurs, les crédits liés au paiement de la TVA font l'objet d'une inscription au BS, le taux de déclaration étant connu en avril ainsi que la régularisation de l'exercice 2023.

Dans le cadre de la mise en place de la M57, la mise en place de provisions pour risques de gestion est obligatoire, un montant de 100.000 € est provisionné.

A la suite de la constatation du résultat 2024, le montant libre d'affectation inscrit en recette de fonctionnement s'élève à 10.214 418,32 € auquel s'ajoute une recette complémentaire de 581,68 €, soit 10.215.000 €

Un montant équivalent est inscrit en dépense et se décomposent en :

- 5.999.373,19 € de dépenses réelles
- 4.215.626,81 € de virement à la section investissement

En fonctionnement

Les inscriptions en dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent :

-En 011, 5 848 863,19 € qui se décomposent en

4 M€ au titre de la TVA 2024 et régularisation 2023

1,37 M€ pour le transport et le traitement des OM

0,36 M€ pour le traitement des emballages

22 k€ pour les frais de missions

-En 012, 10 k€ dont 8 k€ pour des frais d'intérim

- en 65, 40 k€ liés à reversement de subvention à des partenaires

Présentation du BS- Fonctionnement

Budget	BS 2024
chapitre 011	5 848 863,19
chapitre 012	10 000,00
chapitre 65	40 510,00
SOUS TOTAL GESTION COURANTE	5 899 373,19
chapitre 66	
chapitre 68	100 000,00
SOUS TOTAL AUTRES CHARGES	100 000,00
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	5 999 373,19
amortissement	
virement	4 215 626,81
TOTAL DEPENSES	10 215 000,00

Ces Dépenses sont financées par le résultat cumulé issu de l'affectation du résultat, un reliquat de recettes.

En investissement :

PREVISIONS SUR L'EXERCICE	BS 2024	BP 2024	Total budget 2024	Rappel budget 2023
Investissement : Dépenses Dont 2 426 110,6€ de reports	14 326 000	5 102 800	17 428 800	16 897 250,50
Investissement : Recettes Dont 211 650 € en reports	14 326 000	5 102 800	17 428 800	16 897 250,50

Conformément au PPI, les crédits complémentaires à la réalisation des opérations selon le phasage prévu ont été réévalués à 6 641 737,41 € dont 2,4 M€ de reports.

		Total
Op. equ : 20081	Compostage individuel	89 960,75 €
Op. equ : 20083	Matériel roulant	50 660,04 €
Op. equ : 20084	Matériel de bureau et informatique	483,60 €
Op. equ : 20085	Quai de transfert	193 836,10 €
Op. equ : 20086	Déchetteries	1 343 836,10 €
Op. equ : 201610	Biodéchets	129 741,99 €

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



Op. equ : 201711	Tri	268 507,20 €
Op. equ : 201712	Pré traitement valorisation	3 582 121,58 €
Op. equ : 201813	Création ISDND	8 310,00 €
Op. equ : 202017	Ecopoint	622 810,00 €
TOTAL		6 641 737,41 €

Ces dépenses sont financées par le résultat de la section investissement de l'exercice 2023, la recette liée au 1068 et le virement depuis la section fonctionnement.

Par ailleurs, en écritures d'ordres (chapitre 041) sont inscrits 7.684.262,59 € tant en recettes qu'en dépenses afin d'effectuer la mise à jour des écritures patrimoniales



RESTES A REALISER 2023

Intitulé	Budget	Réalisé	Reste à réaliser	Crédit à annuler
RECETTES				
Opération n°20081 Compostage individuel	-	-	-	-
1311 État et établissements nationaux			-	-
1312 Régions			-	-
20082 CET	971 629,00	971 629,80	-	0,80
1311 État et établissements nationaux			-	-
1312 Régions			-	-
1321 État et établissements nationaux	971 629,00	971 629,80	-	0,80
1322 Régions			-	-
20085 Quai de transfert	35 433,00	67 933,00	-	32 500,00
1311 État et établissements nationaux	35 433,00	35 433,00	-	-
1312 Régions		17 500,00	-	17 500,00
1322 Régions		15 000,00	-	15 000,00
20086 Déchetteries	1 660 833,00	373 230,05	211 650,00	1 075 952,95
1311 État et établissements nationaux	930 401,00	227 676,50	211 650,00	491 074,50
1312 Régions	730 432,00	145 553,55		584 878,45
20107 Textiles	-	9 561,65	-	9 561,65
1311 État et établissements nationaux			-	-
1312 Régions		9 561,65	-	9 561,65
201610 BIODECHETS	-	-	-	-
1311 État et établissements nationaux			-	-
1312 Régions			-	-
201711 TRI	392 384,00	434 459,36	-	42 075,36
1311 État et établissements nationaux	392 384,00	233 359,62		159 024,38
1312 Régions		201 099,74	-	201 099,74
201712 PRETRAITEMENT VALORISATION	-	2 402 687,31	-	- 2 402 687,31
1311 État et établissements nationaux		2 390 841,20	-	- 2 390 841,20
1312 Régions			-	-
1321 État et établissements nationaux		11 846,11	-	11 846,11
201915 RECYCLERIE MOBILE	120 000,00	232 955,42	-	112 955,42
1311 État et établissements nationaux	120 000,00	116 604,23		3 395,77
1312 Régions		116 351,19	-	116 351,19
TOTAL	3 180 279,00	4 492 456,59	211 650,00	- 1 523 827,59

Le Président



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

RESTES A REALISER 2023

Intitulé	Budget	Réalisé	Reste à réaliser	Crédit à annuler
DEPENSES				
20081 Compostage individuel	685 574,30	241 411,62	89 960,75	354 201,93
2188 Autres immobilisations corporelles	685 574,30	241 411,62	89 960,75	354 201,93
20082 CET	1 450 000,00	319,80	-	1 249 680,20
2033 Frais d'insertion		319,80		- 319,80
2135 Installations générales, agencements,				-
2151 Réseaux de voirie	1 250 000,00			1 250 000,00
21538 Autres réseaux	200 000,00			
20083 Matériel roulant	60 000,00	-	50 660,04	9 339,96
2033 Frais d'insertion	20 000,00	-		20 000,00
21571 Matériel roulant	40 000,00			40 000,00
21578 Autre matériel et outillage de voirie				-
2182 Matériel de transport			50 660,04	- 50 660,04
20084 Matériel de bureau et informatique	125 483,60	17 451,53	483,60	107 548,47
2051 Concessions et droits similaires	90 000,00			90 000,00
2135 Installations générales, agencements,				-
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	20 000,00	17 451,53		2 548,47
2184 Mobilier	10 483,60		483,60	10 000,00
2188 Autres immobilisations corporelles	5 000,00			5 000,00
20085 Quai de transfert	1 079 199,14	214 496,84	93 836,10	770 866,20
2031 Frais d'études	100 145,42	19 675,55	9 180,00	71 289,87
2033 Frais d'insertion	270,00	1 599,00		- 1 329,00
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes				-
2135 Installations générales, agencements,	10 447,61	17 738,99	5 287,00	- 12 578,38
2151 Réseaux de voirie	410 000,00	50 315,84		359 684,16
21531 Réseaux d'adduction d'eau				-
21532 réseaux d'aasinement		9 447,70		- 9 447,70
21534 Réseaux d'électrification				-
21538 Autres réseaux			10 020,60	- 10 020,60
21571 Matériel roulant				-
21578 Autre matériel et outillage de voirie	200 000,00	33 803,58		166 196,42
2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	358 336,11	81 916,18	69 348,50	207 071,43
2181 Installations générales, agencements				-
2184 Mobilier				-
2188 Autres immobilisations corporelles				-
20086 Déchetteries	4 559 344,64	1 514 272,41	445 306,15	2 644 160,34
2031 Frais d'études	256 564,01	157 036,92	32 081,38	67 445,71
2033 Frais d'insertion	6 031,00	6 396,00	1 620,00	- 1 985,00
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes		708,80		
2128 Autres agencements et aménagements de terrains		9 231,99	8 452,50	- 17 684,49
2135 Installations générales, agencements,	336 335,85	398 863,33	209 185,39	- 271 712,87
2138 Autres constructions		35 343,69		- 35 343,69
2151 Réseaux de voirie	512 440,57	551 438,25	107 180,75	- 146 178,43
2152 Installations de voirie			680,00	- 680,00
21531 Réseaux d'adduction d'eau		22 870,27	20 595,07	- 43 465,34
21532 réseaux d'aasinement		34 146,16	1 040,00	- 35 186,16
21534 Réseaux d'électrification	4 000,67	84 170,03	31 313,14	- 111 482,50
21538 Autres réseaux		20 319,97	294,60	- 20 614,57
21571 Matériel roulant				-
21578 Autre matériel et outillage de voirie	600 000,00	29 946,78		570 053,22
2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	2 843 972,54	96 347,68	32 863,32	2 714 761,54
2181 Installations générales, agencements		8 791,50		- 8 791,50
2182 Matériel de transport		7 264,51		
2184 Mobilier				-
2188 Autres immobilisations corporelles		14 975,58		- 14 975,58
238 Avances et acomptes versés sur		36 420,95		
20107 Textiles	148 500,00	3 053,49	-	145 446,51
2158 Autres installations, matériel et outillage techniques		3 053,49		- 3 053,49
2182 Matériel de transport	145 000,00			145 000,00
2188 Autres immobilisations corporelles	3 500,00			3 500,00
20128 Siège social et bureaux administratifs	46 000,00	-	-	46 000,00
2135 Installations générales, agencements, aménagements				-
2188 Autres immobilisations corporelles	46 000,00			46 000,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-08-05
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Intitulé	Budget	Réalisé	Reste à réaliser	Crédit à annuler
20149 DDS	-	-	-	-
2158 Autres installations, matériel et outillage techniques				-
201610 BIODÉCHETS	561 938,65	720,00	9 741,99	551 476,66
2031 Frais d'études	61 938,65		9 471,99	52 466,66
2033 Frais d'insertion		720,00	270,00	- 990,00
2135 Installations générales, agencements, aménagements				-
2158 Autres installations, matériel et outillage techniques				-
2188 Autres immobilisations corporelles	500 000,00			500 000,00
Intitulé	Budget	Réalisé	Reste à réaliser	Crédit à annuler
201711 TRI	737 558,83	193 224,00	3 507,20	687 698,19
2031 Frais d'études	59 626,89	3 884,12	3 507,20	52 235,57
2033 Frais d'insertion	43 000,00	1 172,60		41 827,40
2135 Installations générales, agencements,	27 931,94	41 296,72	-	13 364,78
21571 Installations générales, agencements,		146 870,56		
21578 Autre matériel et outillage de voirie	100 000,00			100 000,00
2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	507 000,00			507 000,00
201712 Prétraitement Valorisation	4 017 989,81	575 156,99	1 721 494,77	1 721 338,05
2031 Frais d'études	4 017 719,81	510 692,19	1 721 224,77	1 785 802,85
2033 Frais d'insertion	270,00	1 370,92	270,00	- 1 370,92
2111 Terrains nus		63 093,88		- 63 093,88
201813 CREATION ISDND	137 380,00	30 993,21	8 310,00	98 076,79
2031 Frais d'études	137 380,00	30 813,21	8 310,00	98 256,79
2033 Frais d'insertion	-	180,00	-	- 180,00
201915 RECYCLERIE MOBILE	45 000,00	-	-	45 000,00
21571 Matériel roulant				-
21578 Autre matériel et outillage de voirie	45 000,00			45 000,00
2158 Autres installations, matériel et outillage techniques				-
202017 ECO POINT	600 000,00	27 182,43	2 810,00	570 007,57
2031 Frais d'études		24 756,83	2 000,00	- 26 756,83
2033 Frais d'insertion		2 425,60	810,00	- 3 235,60
2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	600 000,00			600 000,00
TOTAL	14 253 968,97	2 818 282,32	2 426 110,60	9 000 840,87

Le Président



REPUBLIQUE FRANÇAISE

AUTRE : SYVADEC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20000982700037

POSTE COMPTABLE : SGC CORTE ILE ROUSSE

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : SYVADEC (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	43
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	57
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	59
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	62
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	66

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	68
A1.01 - Opérations non ventilables	70
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	71
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	74
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	75
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	76
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	79
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	82
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	85
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	86
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	89
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	91
A1.908 - Fonction 8 - Transports	94
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	98
A2.01 - Opérations non ventilables	100
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	101
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	105
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	106
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	107
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	110
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	113
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	116
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	117
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	118
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	121
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	123
A2.938 - Fonction 8 - Transports	127

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	131
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	132
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	136
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	137

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	138
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	140
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	141
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	142
B3.1 - Etat des provisions constituées	144
B3.2 - Etalement des provisions	146
B4 - Etat des charges transférées	147
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	148
B6 - Prêts	149
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	150
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	151
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	152
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	155
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	156
B11.2 - Liste des établissements publics créés	157
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	158
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	159
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	160
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	161
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	162
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	163
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	164

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

				I	
				A	
I – INFORMATIONS GENERALES					
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES					
Informations statistiques					
				Valeurs	
Population totale				33 827	
Informations fiscales (N-2)					
				Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)					
				0	
Accusé de réception en préfecture 02B-200009827-20241002-2024-10-080-DE Date de télétransmission : 31/10/2024 Date de réception préfecture : 31/10/2024					

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	179,01
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	164,56
3	Dépenses d'équipement brut / population	33,79
4	Encours de dette / population (2) (3)	13,39
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	14,50 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	91,93 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	17,24 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	8,11 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	8,65 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel sur les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
08-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

I – INFORMATIONS GENERALES		
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		
	C1	

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1
Investissement	0,00	0,00	0,00	A2
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	A3

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Accusé de réception en préfecture
028-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	11 899 889,40	12 010 262,59
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	2 426 110,60	211 650,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 104 087,41
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		14 326 000,00	14 326 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	10 215 000,00	581,68
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 10 214 418,32
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		10 215 000,00	10 215 000,00
TOTAL DU BUDGET (5)		24 541 000,00	24 541 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
201610CRE	CREATION BIOPLATEFORME	201610	5 322 200,00
202318CRE	CREATION CTV 2A	202318	51 720 000,00
201712CRE	CREATION CTV 2B	201712	74 842 000,00
201917CRE	CREATION ECOPOINT	201917	2 618 203,00
20086CRE	CREATION EXTENSION RECYCLERIE	20086	12 775 171,00
201813CRE	CREATION ISDND	201813	173 760,00
20085CRE	CREATION QUAI TRANSFERT	20085	2 327 986,00
201711CRE	CREATION RUPTURE CHARGE TRI	201711	1 794 708,00
20086TER	REAHABILITATION RECYCLERIE	20086	2 366 330,00
20082TER	REHABILITATION CET	20082	270 000,00
201917TER	REHABILITATION ECOPOINT	201917	473 000,00
20085TER	REHABILITATION QUAI TRANSFERT	20085	534 800,00
201610GER	RENOUVELLEMENT MATERIEL BIOPLATEFORME	201610	168 000,00
20085GER	RENOUVELLEMENT MATERIEL QUAI	20085	175 400,00
20086GER	RENOUVELLEMENT MATERIEL RECYCLERIE	20086	641 180,00
201711GER	RENOUVELLEMENT MATERIEL TRI	201711	16 500,00
TOTAL			156 219 238,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	156 219 238,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	1 660 477,00	1 788 745,34	1 910 626,81	1 910 626,81	5 359 849,15
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	2 687 467,00	637 365,26	2 305 000,00	2 305 000,00	5 629 832,26
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 347 944,00	2 426 110,60	4 215 626,81	4 215 626,81	10 989 681,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	554 856,00	0,00	0,00	0,00	554 856,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		554 856,00	0,00	0,00	0,00	554 856,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 902 800,00	2 426 110,60	4 215 626,81	4 215 626,81	11 544 537,41

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		7 684 262,59	7 684 262,59	7 684 262,59
Total des dépenses d'ordre d'investissement		200 000,00		7 684 262,59	7 684 262,59	7 884 262,59

TOTAL	5 102 800,00	2 426 110,60	11 899 889,40	11 899 889,40	19 428 800,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 428 800,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	2 802 000,00	211 650,00	0,00	0,00	3 013 650,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 802 000,00	211 650,00	0,00	0,00	3 013 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500 800,00	0,00	0,00	0,00	500 800,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	110 373,19	110 373,19	110 373,19
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
Total des recettes financières		800 800,00	0,00	110 373,19	110 373,19	911 173,19
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 602 800,00	211 650,00	110 373,19	110 373,19	3 924 823,19

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		4 215 626,81	4 215 626,81	4 215 626,81
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 500 000,00		0,00	0,00	1 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		7 684 262,59	7 684 262,59	7 684 262,59
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 500 000,00		11 899 889,40	11 899 889,40	13 399 889,40

TOTAL	5 102 800,00	211 650,00	12 010 262,59	12 010 262,59	17 324 712,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 104 087,41

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 428 800,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

5 515 626,81

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément à la loi relative aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	43 218 072,00	0,00	5 848 863,19	5 848 863,19	49 066 935,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	8 433 021,00	0,00	10 000,00	10 000,00	8 443 021,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	308 408,00	0,00	40 510,00	40 510,00	348 918,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		51 959 501,00	0,00	5 899 373,19	5 899 373,19	57 858 874,19
66	Charges financières	168 263,00	0,00	0,00	0,00	168 263,00
67	Charges spécifiques (4)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		52 227 764,00	0,00	5 999 373,19	5 999 373,19	58 227 137,19

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		4 215 626,81	4 215 626,81	4 215 626,81
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 500 000,00		0,00	0,00	1 500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 500 000,00		4 215 626,81	4 215 626,81	5 715 626,81

TOTAL	53 727 764,00	0,00	10 215 000,00	10 215 000,00	63 942 764,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	63 942 764,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 614 724,00	0,00	0,00	0,00	1 614 724,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	51 593 040,00	0,00	0,00	0,00	51 593 040,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	220 000,00	0,00	581,68	581,68	220 581,68
Total des recettes de gestion courante		53 527 764,00	0,00	581,68	581,68	53 528 345,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		53 527 764,00	0,00	581,68	581,68	53 528 345,68

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		200 000,00		0,00	0,00	200 000,00

TOTAL	53 727 764,00	0,00	581,68	581,68	53 728 345,68

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	10 214 418,32

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	63 942 764,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	5 515 626,81	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 641 737,41		6 641 737,41
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	7 684 262,59	7 684 262,59
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 641 737,41	7 684 262,59	14 326 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 326 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	5 848 863,19		5 848 863,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	10 000,00		10 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	40 510,00	0,00	40 510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	100 000,00	0,00	100 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		4 215 626,81	4 215 626,81
Dépenses de fonctionnement – Total		5 999 373,19	4 215 626,81	10 215 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 215 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions des articles 1017, 1018 et 1019 du R.D.F.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Accusé de réception en préfecture
024-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	211 650,00	0,00	211 650,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	1 290 000,00	1 290 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	6 394 262,59	6 394 262,59
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		4 215 626,81	4 215 626,81
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		211 650,00	11 899 889,40	12 111 539,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 104 087,41

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	110 373,19

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 326 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	581,68	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		581,68	0,00	581,68

+

R 002 RESULTAT REPORTE	10 214 418,32

Accusé de réception en préfecture
 DE 2024-09124-0024
 017-2024-10-0860
 Date de télétransmission : 31/10/2024
 Date de réception préfecture : 31/10/2024

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 214 418,32

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 102 800,00	2 426 110,60	156 219 238,00	11 899 889,40	11 899 889,40	4 215 626,81	7 684 262,59	14 326 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	4 347 944,00	2 426 110,60	156 219 238,00	4 215 626,81	4 215 626,81	4 215 626,81	0,00	6 641 737,41
Total des dépenses d'équipement	4 347 944,00	2 426 110,60	156 219 238,00	4 215 626,81	4 215 626,81	4 215 626,81	0,00	6 641 737,41
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	554 856,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				0,00	0,00
Total des dépenses financières	554 856,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 902 800,00	2 426 110,60	156 219 238,00	4 215 626,81	4 215 626,81	4 215 626,81	0,00	6 641 737,41
046 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
047 Opérations patrimoniales (8)	0,00			7 684 262,59	7 684 262,59		7 684 262,59	7 684 262,59
Total des dépenses d'ordre	200 000,00			7 684 262,59	7 684 262,59		7 684 262,59	7 684 262,59

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)		0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées		14 326 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 102 800,00	211 650,00	11 899 889,40	11 899 889,40	12 111 539,40
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	2 802 000,00	211 650,00	0,00	0,00	211 650,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 802 000,00	211 650,00	0,00	0,00	211 650,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Dotations de liaison : - Participation (BA,régie) - Participations et créances attachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024					
Total des recettes financières	800 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 602 800,00	211 650,00	0,00	0,00	211 650,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		4 215 626,81	4 215 626,81	4 215 626,81
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 500 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		7 684 262,59	7 684 262,59	7 684 262,59
Total des recettes d'ordre		1 500 000,00		11 899 889,40	11 899 889,40	11 899 889,40
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)						2 104 087,41
Affectation au compte 1068 (9)						110 373,19
Total des recettes d'investissement cumulées						14 326 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	
III	A1

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 102 800,00	2 426 110,60	156 219 238,00	11 899 889,40	11 899 889,40	4 215 626,81	7 684 262,59	14 326 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (5)	4 347 944,00	2 426 110,60	156 219 238,00	4 215 626,81	4 215 626,81	4 215 626,81	0,00	6 641 737,41
Total des dépenses d'équipement	4 347 944,00	2 426 110,60	156 219 238,00	4 215 626,81	4 215 626,81	4 215 626,81	0,00	6 641 737,41
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	554 856,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1688 Emprunts en euros	554 856,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	554 856,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 902 800,00	2 426 110,60	156 219 238,00	4 215 626,81	4 215 626,81	4 215 626,81	0,00	6 641 737,41

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			7 684 262,59	7 684 262,59		7 684 262,59	7 684 262,59
21351	Bâtiments publics	0,00			3 538 408,39	3 538 408,39		3 538 408,39	3 538 408,39
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00			4 145 854,20	4 145 854,20		4 145 854,20	4 145 854,20
Total des dépenses d'ordre		200 000,00			7 684 262,59	7 684 262,59		7 684 262,59	7 684 262,59

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
20081	Compostage individuel		0,00	89 960,75	0,00	0,00	0,00	0,00
20082	CET		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20082	CET	20082TRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20083	Matériel roulant		0,00	50 660,04	0,00	0,00	0,00	0,00
20084	Matériel de bureau et informatique		0,00	483,60	0,00	0,00	0,00	0,00
20085	Quai de transfert		0,00	93 836,10	0,00	0,00	0,00	0,00
20085	Quai de transfert	20085CRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20085	Quai de transfert	20085GER	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00
20085	Quai de transfert	20085TRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20086	Déchetteries		0,00	445 306,15	0,00	0,00	0,00	0,00
20086	Déchetteries	20086CRE	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00
20086	Déchetteries	20086GER	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00
20086	Déchetteries	20086TRE	0,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00	0,00
20107	Textiles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201610	BIODECHETS		0,00	9 741,99	0,00	0,00	0,00	0,00
201610	BIODECHETS	201610CRE	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00
201711	TRI		0,00	3 507,20	0,00	0,00	0,00	0,00
201711	TRI	201711CRE	0,00	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00	0,00
201711	TRI	201711GER	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	0,00
201712	Prétraitement		0,00	1 721 494,77	0,00	0,00	0,00	0,00
	Valorisation							
201712	Prétraitement	201712CRE	0,00	0,00	1 860 626,81	1 860 626,81	1 860 626,81	0,00
	Valorisation							
201813	CREATION ISDND		0,00	8 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201813	CREATION ISDND	201813CRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201917	ECO POINT		0,00	2 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202017	Eco point		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202017	Eco point	202017CRE	0,00	0,00	620 000,00	620 000,00	620 000,00	0,00
202017	Eco point	202017TRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202318	Grand Ajaccio - CTO Sarrola	202318CRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	2 426 110,60	4 215 626,81	4 215 626,81	4 215 626,81	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20082
LIBELLE : CET
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 20082TRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20085
LIBELLE : Quai de transfert
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 20085CRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20085
LIBELLE : Quai de transfert
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 20085GER

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-100 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20085
LIBELLE : Quai de transfert
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 20085TRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20086
LIBELLE : Déchetteries
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 20086CRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-300 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20086
LIBELLE : Déchetteries
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 20086GER

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-100 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20086
LIBELLE : Déchetteries
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 20086TRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	850 000,00	b 850 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	850 000,00	850 000,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21535	Réseaux de transmission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	850 000,00	850 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-850 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201610
LIBELLE : BIODECHETS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201610CRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	120 000,00	b 120 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-120 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201711
LIBELLE : TRI
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201711CRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	225 000,00	b 225 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	225 000,00	225 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	225 000,00	225 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-225 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201711
LIBELLE : TRI
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201711GER

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-40 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201712
LIBELLE : Prétraitement Valorisation
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201712CRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	1 860 626,81	b 1 860 626,81
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	1 860 626,81	1 860 626,81
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	1 860 626,81	1 860 626,81
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 860 626,81

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201813
LIBELLE : CREATION ISDND
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201813CRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202017
LIBELLE : Eco point
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202017CRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	620 000,00	b 620 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	570 000,00	570 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	570 000,00	570 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-620 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202017
LIBELLE : Eco point
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202017TRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202318
LIBELLE : Grand Ajaccio - CTO Sarrola
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202318CRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20081
LIBELLE : Compostage individuel
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 89 960,75	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	89 960,75	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	89 960,75	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-89 960,75

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20082
LIBELLE : CET
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20083
LIBELLE : Matériel roulant
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 50 660,04	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	50 660,04	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	50 660,04	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-50 660,04

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20084
LIBELLE : Matériel de bureau et informatique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 483,60	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	483,60	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	483,60	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-483,60

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20085
LIBELLE : Quai de transfert
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 93 836,10	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	9 180,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	9 180,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	84 656,10	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	5 287,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	10 020,60	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	69 348,50	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-93 836,10

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20086
LIBELLE : Déchetteries
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 445 306,15	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	33 701,38	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	32 081,38	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 620,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	411 604,77	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	8 452,50	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	209 185,39	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	107 180,75	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	680,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	20 595,07	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	1 040,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	31 313,14	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	294,60	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	32 863,32	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 211 650,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	211 650,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	211 650,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-233 656,15

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats de paiement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de réception : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20107
LIBELLE : Textiles
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201610
LIBELLE : BIODECHETS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 9 741,99	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	9 741,99	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	9 471,99	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	270,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-9 741,99

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201711
LIBELLE : TRI
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 3 507,20	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	3 507,20	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	3 507,20	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 507,20

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201712
LIBELLE : Prétraitement Valorisation
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 1 721 494,77	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 721 494,77	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	1 721 224,77	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	270,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 721 494,77

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201813
LIBELLE : CREATION ISDND
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 8 310,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	8 310,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	8 310,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-8 310,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201917
LIBELLE : ECO POINT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 2 810,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 810,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	2 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	810,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 810,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202017
LIBELLE : Eco point
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28138	Autres constructions	8 731,00		0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	10 000,00		0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	346,00		0,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 800,00		0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00		0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	15 000,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	85 000,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	165 999,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	520 524,00		0,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00		0,00	0,00	0,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	20 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	210 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		7 684 262,59	7 684 262,59	7 684 262,59
2031	Frais d'études	0,00		1 170 000,00	1 170 000,00	1 170 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00		6 394 262,59	6 394 262,59	6 394 262,59
Total des recettes d'ordre		1 500 000,00		11 899 889,40	11 899 889,40	11 899 889,40

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(8) Les articles 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Article de la loi de révision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Article de la loi de révision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(11) Article 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Document transmis en préfecture
le 20/10/2024
Date de la transmission : 31/10/2024
Date de la réception en préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III

B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	53 727 764,00	0,00	0,00	10 215 000,00	10 215 000,00	0,00	10 215 000,00	10 215 000,00
011	Charges à caractère général (4)	43 218 072,00	0,00	0,00	5 848 863,19	5 848 863,19	0,00	5 848 863,19	5 848 863,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	8 433 021,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	308 408,00	0,00	0,00	40 510,00	40 510,00	0,00	40 510,00	40 510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	51 959 501,00	0,00	0,00	5 899 373,19	5 899 373,19	0,00	5 899 373,19	5 899 373,19
66	Charges financières	168 263,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	268 263,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses réelles	52 227 764,00	0,00	0,00	5 999 373,19	5 999 373,19	0,00	5 999 373,19	5 999 373,19
023	Virement à la section d'investissement	0,00			4 215 626,81	4 215 626,81		4 215 626,81	4 215 626,81
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 500 000,00			4 215 626,81	4 215 626,81		4 215 626,81	4 215 626,81

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

10 215 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	53 727 764,00	0,00	581,68	581,68	581,68
013	Atténuations de charges (3)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 614 724,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	51 593 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	220 000,00	0,00	581,68	581,68	581,68
Total des recettes de gestion des services		53 527 764,00	0,00	581,68	581,68	581,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		53 527 764,00	0,00	581,68	581,68	581,68
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	200 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		200 000,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	10 214 418,32

Total des recettes de fonctionnement cumulées	10 215 000,00

(1) Voir le contenu du budget de l'exercice.

(2) Le RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Les imputations des chapitres 016 et 017.

(4) Chapitre 042 = DI 040.

(5) Les provisions budgétaires ne doivent figurer que dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations ».

(7) Chapitre 043 « opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrivez les résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	53 727 764,00	0,00	0,00	10 215 000,00	10 215 000,00	0,00	10 215 000,00	10 215 000,00
011	Charges à caractère général (5)	43 218 072,00	0,00	0,00	5 848 863,19	5 848 863,19	0,00	5 848 863,19	5 848 863,19
60611	Eau et assainissement	58 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	155 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	200 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	175 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	46 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	19 260,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	271 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	80 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	9 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	21 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	39 270 085,00	0,00		5 788 476,19	5 788 476,19	0,00	5 788 476,19	5 788 476,19
6132	Locations immobilières	143 950,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	94 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	139 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	14 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	90 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Entretien, réparations autres bâtiments	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Entretien, réparations voiries	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61612	Entretien, réparations réseaux	250 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61613	Entretien matériel roulant	180 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61614	Entretien autres biens mobiliers	282 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61615	Maintenance	85 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61616	Multirisques	99 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61617	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	140 916,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	423 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	14 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

Accusé de réception en préfecture
02/02/2020 09:38:23
Date de télétransmission : 30/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/07/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	39 120,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	28 616,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	124 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	75 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	19 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	15 375,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	24 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	70 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	32 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	309 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	6 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	8 433 021,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
637	Autre personnel extérieur	453 300,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
637	Cotisations versées au F.N.A.L.	19 595,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
637	Cotisations CNFPT et CDGFPT	155 356,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes sur rémunérations	11 757,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	Rémunération principale titulaires	2 884 074,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	134 151,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	1 428 053,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	986 290,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	196,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B 200009827-20241017-2024-10-080 DE
Date de télétransmission : 30/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	790 801,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	942 223,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	43 910,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	272 858,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	11 256,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 499,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	278 702,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	308 408,00	0,00	0,00	40 510,00	40 510,00	0,00	40 510,00	40 510,00
65131	Bourses	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	5 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	156 808,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	8 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	136 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		40 510,00	40 510,00	0,00	40 510,00	40 510,00
65889	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66	Total des dépenses de gestion des services	51 959 501,00	0,00	0,00	5 899 373,19	5 899 373,19	0,00	5 899 373,19	5 899 373,19
66000	Charges financières	168 263,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66001	Intérêts réglés à l'échéance	161 052,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66002	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 789,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66100	Intérêts bancaires, opér. financement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66300	Autres	12 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66301	Charges spécifiques (5)	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		268 263,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles		52 227 764,00	0,00	0,00	5 999 373,19	5 999 373,19	0,00	5 999 373,19	5 999 373,19
023	Virement à la section d'investissement	0,00			4 215 626,81	4 215 626,81		4 215 626,81	4 215 626,81
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
673	Tirres annulés (sur exercices antérieurs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 500 000,00			4 215 626,81	4 215 626,81		4 215 626,81	4 215 626,81

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	32 047,77
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-36 836,77
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 789,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les AE des chapitres 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. le tableau des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) L'annulation budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Il est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	53 727 764,00	0,00	581,68	581,68	581,68
013	Atténuations de charges (4)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 614 724,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	260 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	1 354 724,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	51 593 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	45 480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	5 900 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	220 000,00	0,00	581,68	581,68	581,68
755	Dépôts et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	220 000,00	0,00	581,68	581,68	581,68
Total des recettes de gestion des services		53 527 764,00	0,00	581,68	581,68	581,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		53 527 764,00	0,00	581,68	581,68	581,68
04	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	200 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	200 000,00		0,00	0,00	0,00
04	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		200 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	554 856,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	554 856,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	410 373,19	500 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	110 373,19	500 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 03/10/2024

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)										A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	8 488 570,81	0,00		9 118 426,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		554 856,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	3 571 103,81	0,00		3 571 103,81
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 917 467,00	0,00		4 992 467,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	2 802 000,00	0,00		3 713 173,19
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		300 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		611 173,19
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	2 802 000,00	0,00		2 802 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		554 856.00
164	Emprunts auprès des étis financiers	554 856.00
RECETTES		410 373.19
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000.00
106	Réserves	110 373.19

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	500 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	500 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éducat., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop. décent., act. interrég., eur., intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 800,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 800,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
			201	211	212	213	221	222		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

25 Formation professionnelle														
Article / compte nature (1)	Libellé	251	252	253	254	255	256					257		258
		Insertion sociale et professionnelle	Formation professionnalisante personnes	Formation certifiante des personnes	Formation des actifs occupés	Rémunération des stagiaires	CNEFPT - Formation des actifs occupés					CFNPT et CDG - missions spécifiques		Autres
							2561	2562	2563	2564	2565	2571	2572	
							Missions statutaires et réglementaires	Développement des compétences	Évolution et transition professionnelle	Organisation des activités pédagogiques	Autres	Concours	Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature nature (1)	Libellé	30	31							
		Services communs	Culture							
			311	312	313	314	315	316	317	318
			Activités artist.,actions et manif.cult.	Patrimoine	Bibliothèques, médiathèques	Musées	Services d'archives	Théâtres et spectacles vivants	Cinémas et autres salles de spectacles	Archéologie préventive
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	41 Santé				
	410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires
					418 Autres actions
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées				424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention		4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	51 Aménagement et services urbains									
	50 Services communs									
	50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES										

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)			
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres actions			
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					Agriculture, pêche et agro-alimentaire		Autres		
					6311 Laboratoire	6312			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine						
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine		
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettolement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	240 000,00	4 918 000,00	3 330 570,81	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	430 533,00	3 110 570,81	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	10 000,00	814 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	3 538 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	200 000,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	2 802 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	2 802 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		Politique de l'énergie				758				
		751	752	753	754	758				
		Réseaux de chaleur et de froid	Energie photovoltaïque	Energie éolienne	Energie hydraulique	Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techn.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 488 570,81
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 541 103,81
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	824 067,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 538 400,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	335 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 802 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 802 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80	81	82						
		Services communs	Transports scolaires	Transports publics de voyageurs						
		820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises					
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	156 263,00	4 163 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 477 212,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 178 608,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	295 708,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	156 263,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	45 707 008,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	45 692 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	14 508,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)										A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	53 907 346,19	0,00		58 227 137,19
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	47 589 723,19	0,00		49 086 935,19
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	6 264 413,00	0,00		8 443 021,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	53 210,00	0,00		348 918,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		168 263,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		100 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		100 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	7 821 337,68	0,00		53 528 345,68
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00		100 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	1 614 724,00	0,00		1 614 724,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	5 900 540,00	0,00		51 593 040,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	206 073,68	0,00		220 581,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
DEPENSES			156 263.00
661	Charges d'intérêts		156 263.00
RECETTES			0.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	4 163 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	320 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	67 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	144 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	220 416,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	61 926,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	5 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	43 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	31 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	88 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	346 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	43 948,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 346 713,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	696 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	12 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	73 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	166 608,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Charges diverses de gestion courante	129 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
660	Autres charges financières	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
680	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	45 707 008,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	FCTVA	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Participations	45 690 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits divers de gestion courante	14 508,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

		03 Conseils								
Article / compte nature (1)	Libellé	031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances		
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services		0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
643	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
644	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
645	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
655	Indemnités	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
656	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
666	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
687	Dot. amort. et prov. Charges de fondt	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
 Date de télétransmission : 31/10/2024
 Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
A2.930	

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décént.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 163 528,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 570,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 710,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 490,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 416,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 926,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 300,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 200,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 300,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346 300,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 948,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 346 713,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	696 745,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 300,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 602,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 608,00
655	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 100,00
660	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
677	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 707 008,00
741	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
744	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 690 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 508,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

[illegible]

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature nature (1)	Libellé	30	31							
		Services communs	Culture							
			311	312	313	314	315	316	317	318
			Activités artist.,actions et manif.cult.	Patrimoine	Bibliothèques, médiathèques	Musées	Services d'archives	Théâtres et spectacles vivants	Cinémas et autres salles de spectacles	Archéologie préventive
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	41 Santé					418 Autres actions
	410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale										
	Libellé	420 Services communs			421 Famille et enfance			422 Petite enfance			
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées				424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	51									
	50		Aménagement et services urbains							
	Services communs	Libellé	510	511	512	513	514	515	518	
	50		Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain	
			Services communs							
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
DEPENSES										
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES										

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)			
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					Agriculture, pêche et agro-alimentaire				
					6311 Laboratoire	6312 Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoielement
	DEPENSES	0,00	0,00	1 403 233,00	11 368 431,19	41 135 682,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	44 980,00	669 436,00	25 774,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	179 700,00	4 481 976,19	40 329 175,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	59 300,00	174 160,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	5 500,00	838 000,00	51 000,00	0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	50 000,00	117 350,00	165 000,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	1 500,00	19 810,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	16 000,00	440 000,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	6 200,00	17 800,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	197 475,00	15 900,00	14 800,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	10 500,00	2 500,00	1 500,00	0,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	37 387,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	20 133,00	111 152,00	11 475,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	528 886,00	3 181 931,00	375 234,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	184 565,00	1 078 092,00	108 646,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	3 022,00	177,00	0,00	0,00	
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	18 097,00	171 902,00	15 101,00	0,00	0,00	
655	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	41 510,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	21 101,00	459 462,68	7 340 774,00	0,00	0,00	
647	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	14 461,00	84 213,00	1 326,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	180 000,00	1 434 724,00	0,00	0,00	
741	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	5 900 540,00	0,00	0,00	
756	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	6 640,00	195 249,68	4 184,00	0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-2024-1017-2024-10-08-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
650	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-08-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(1) Donner les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		Politique de l'énergie								
		751	752	753	754	758				
		Réseaux de chaleur et de froid	Energie photovoltaïque	Energie éolienne	Energie hydraulique	Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techn.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 907 346,19
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	740 190,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 990 851,19
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 460,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	894 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	332 350,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 310,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	456 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	228 175,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 387,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 760,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 086 051,00
646	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 371 303,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 199,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 100,00
650	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00
655	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 510,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 821 337,68
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
702	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 614 724,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 900 540,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 073,68

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature nature (1)	Libellé	80	81	82						828
		Services communs	Transports scolaires	Transports publics de voyageurs						
				820	821	822	823	824	825	
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie						
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie
								849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9624131045	19/04/2024	4 000 000,00	2 000 000,00	8 449,44	2 000 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		4 000 000,00	2 000 000,00	8 449,44	2 000 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								O/N	
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 475 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartition des emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nom du prêteur ou de l'organisme emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : Indices hors zone euro / 6 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Type d'opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Type d'opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			IV
IV – ANNEXES			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structure		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241007-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

(1) Ce tableau retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées		Primes reçues pour la vente d'option
												pour l'achat d'option		
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du	
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		14-12-2023	
		Catégories de biens amortis		Durée (en années)	
Accusé de réception en préfecture 02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE Date de télétransmission : 31/10/2024 Date de réception préfecture : 31/10/2024		Matériel et outillage d'incendie		5	
		Autre constructions (bâtiment modulaire)		10	
		Réseaux		15	
		Matériel roulant (véhicule léger)		5	
		Autre matériel et outillage de voirie		7	
		Presse à balle		25	
		Autres installations, matériel et outillage		10	
		Frais d'insertion		5	
		Logiciel métier (GF, RH..etc)		5	
		Constructions - Autres bâtiments publics		20	
		Matériel et outillage de voirie		10	
		Matériel et outillage industriel ou de voirie armoire DDS		8	
		Installations générales		10	
		Matériel informatique		3	
		Plantations d'arbres et d'arbustes		15	
		Autres immobilisations corporelles		5	
		Installations générales agencements		15	
		Autres constructions - Mise à disposition		20	
		Installations générales, aménagements		15	
		Construction - Autres bâtiments publics		20	
		Logiciel bureautique		3	
		Autres agencements et aménagements de terrains		30	
		Plateformes de compostage		20	
		Installations générales		8	
		Matériel roulant		10	
		Matériel roulant		7	
		Composteurs individuels		3	
		Pont bascule gardes corps barrière compacteurs caissons		15	
Mobilier de bureau		5			
Mobiliers autres		10			
Autres immobilisations corporelles		10			

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Frais études	5	14/12/2024
L	Autres immobilisations incorporelles	10	14/12/2024
L	Installations générales	8	14/12/2024
L	Matériel de transport	10	14/12/2024

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	100 000,00		0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	100 000,00		0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
créances et risques	100 000,00	14/06/2024	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	100 000,00		0,00	100 000,00	0,00	100 000,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dénégations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	100 000,00		0,00	100 000,00	0,00	100 000,00

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	
	IV
	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l’annuité à recouvrer		ICNE de l’exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	0,00	18,00	17,00	0,00	17,00
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		122,00	0,46	122,46	108,46	0,00	108,46
Adjoint technique	C	43,00	0,00	43,00	42,00	0,00	42,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	20,00	0,00	20,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	19,00	0,46	19,46	17,46	0,00	17,46
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	12,00	0,00	12,00	9,00	0,00	9,00
Ingénieur	A	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Ingénieur hors classe	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien	B	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		140,00	0,46	140,46	125,46	0,00	125,46

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
333-13 : Autres.

(5) Nature du contrat :
A : Agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
B : Agent occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 332-10 et 332-11 du CGFP.
C : Agent occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
D : Agent occupant un emploi fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009382-2024-10-080-DE
Date de transmission : 31/10/2024
Date de réception en préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES				B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		IV
		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	2 104 087,41	2 104 087,41	2 104 087,41
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	2 214 460,60	-2 214 460,60	-2 214 460,60	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 214 460,60	0,00	0,00	2 104 087,41

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	110 373,19	110 373,19	110 373,19
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 214 460,60	0,00	0,00	2 104 087,41
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 214 460,60	110 373,19	110 373,19	2 324 833,79

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	554 856,00	0,00	0,00	554 856,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 300 800,00	4 215 626,81	4 215 626,81	6 516 426,81
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 745 944,00	4 215 626,81	4 215 626,81	5 961 570,81

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 554 856,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		554 856,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	554 856,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

			IV
			D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 105

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/06/2024

Présenté par le Président, Don Georges GIANNI (1),

A SIEGE SOCIAL, le 14/06/2024

Délibéré par l'assemblée le Comité Syndical (2), réunie en session ordinaire reconvoquée du 06/06/2024 pour absence de quorum

A Corte, le 14/06/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité Syndical (2),(3).

BERNARDI François, Vice-Président	
CECCALDI Mathieu, délégué	
FERRANDI Etienne, Vice-Président	
GIANNI DON-GEORGES,Président	
GIORDANI Jean-Pierre, Vice-Président	
MARIOTTI Marie-Thérèse, Vice-Présidente	
MATTEI Jean-François, Vice-Président	
MICHELETTI Vincent, Vice-Président	
NEGRONI Jérôme, Vice-Président	
POLI Xavier, Vice-Président	
SOTTY Marie-Laurence, Vice Présidente	

Certifié exécutoire par le Président, Don Georges GIANNI (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

2023

Rapport sur l'activité, la qualité et le prix du service



f |  |  | syvadec.fr

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

SOMMAIRE

Le mot du Président.....	3
L'année en bref.....	4
La retrospective 2023	4
La stratégie 2021-2026	6
Les services et le réseau d'équipements	10
Les chiffres clés	14
Les actions de prévention, de valorisation et d'économie circulaire	17
Orientation stratégique 1 : accompagner la transition écologique en matière de déchets	17
Orientation stratégique 2 : finaliser le réseau d'infrastructures de tri, de valorisation et de traitement.....	24
Orientation stratégique 3 : optimiser la qualité du service tout en maîtrisant les coûts	29
Le programme local de prévention et de valorisation des déchets ménagers	34
Rapport financier	36
Les dépenses de fonctionnement.....	36
Les dépenses d'investissement.....	38
Les recettes de fonctionnement.....	39
Les recettes d'investissement.....	40
Les contributions des adhérents au SYVADEC.....	41
Les indicateurs financiers.....	43
Le rapport social unique.....	46
La gouvernance	56
Les instances du syndicat.....	56
Les commissions	57
Le comité social territorial	58

L'année 2023 marque la mi-parcours de notre projet stratégique 2021-2026, que nous déployons autour des trois axes forts définis : la transition écologique en matière de déchets, le réseau d'infrastructures de tri et de valorisation et la qualité du service aux adhérents et aux usagers.

Notre action en faveur du tri et de la réduction des déchets, au côté de nos collectivités adhérentes, a continué de produire des résultats tangibles : nous avons produit 629 kg de déchets par habitant soit 33 kg de moins qu'en 2022 et nous trions près de 40 % de nos déchets, même si, pour la première fois, les collectes sélectives, en quête d'un nouvel élan, ont marqué le pas l'année dernière.



Ce bilan est le fruit des actions conjuguées du SYVADEC et de ses intercommunalités adhérentes : prévention et sensibilisation dès le plus jeune âge, développement des services aux usagers au plus près des besoins, investissements dans des infrastructures de traitement et de valorisation modernes et fonctionnelles, alliées à une politique active de qualité et d'accompagnement de nos adhérents dans l'exercice de leurs compétences en matière de déchets ménagers.

Dans le domaine de la prévention, notre participation à l'expérimentation nationale « Oui pub » visant à interdire la publicité dans les boîtes aux lettres a eu des effets très positifs. Nous avons aussi lancé un magazine trimestriel, *Femu per dumane*, en vue de promouvoir l'éco-consommation. L'étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative initiée en 2022 a été finalisée pour 12 de nos collectivités adhérentes et lancée pour 4 autres.

En parallèle, nous avons poursuivi nos programmes pédagogiques de sensibilisation des enfants et adolescents en labellisant 19 EcoScola, 4 EcoCulleghju, 2 EcoLiceu et leurs cantines et en déployant un nouveau niveau, EcoScola +, destiné à challenger des écoles déjà labellisées.

Nos services de proximité aux usagers se sont enrichis de nouvelles dessertes de la recyclerie mobile en Pays Ajaccien, de nouveaux points de collecte des textiles et de 3 nouvelles filières de tri en recyclerie. Nous avons aussi organisé plus de 200 distributions de composteurs individuels supplémentaires aux quatre coins de l'île et atteint ainsi les objectifs de notre plan compostage.

Du côté de nos infrastructures, les travaux de modernisation des recycleries de Bonifacio et Cauro ont été en grande partie réalisés. Nous avons aussi créé un nouveau centre de regroupement du tri à Saint-Florent et commencé à construire les futurs espaces de gratuité prévus en 2024 dans les recycleries. La concrétisation du futur centre de tri et de valorisation de Monte a également été enclenchée avec l'attribution du marché global de performance et les phases administratives ainsi que le lancement de la concertation préalable.

Enfin, le renouvellement de notre triple certification ISO 9001, 14001 et 45001 a récompensé nos efforts en matière de qualité des politiques environnementales, de santé et de sécurité des agents et de service rendu aux usagers et aux adhérents.

J'adresse mes remerciements à nos élus et adhérents pour leur confiance et pour la solidarité dont ils font preuve au sein du SYVADEC. Je remercie également l'ensemble de nos agents pour leur implication et leurs compétences, qui contribuent à offrir un service de qualité au plus près des besoins de nos usagers et de nos adhérents.

Don-Georges Gianni
Président du SYVADEC

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

L'ANNEE EN BREF

LA RETROSPECTIVE 2023

Février

La Corse, 1^{re} région sans prospectus

Depuis le 2 février, l'expérimentation Oui Pub interdit dans toute la Corse la distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres, sauf pour ceux qui en font la demande. Objectifs : réduire le gaspillage de papier et limiter l'hyperconsommation. Au bout de 9 mois, moins de 5 % des boîtes aux lettres insulaires arboraient un « Oui pub ».



Mars

Renouvellement de la convention avec le Rectorat de Corse

Le 31 mars au collège de la Casinca Henri Tomasi de Folelli, le Rectorat de Corse et le SYVADEC ont signé le renouvellement de leur partenariat ? qui porte sur la mise en œuvre des programmes pédagogiques dans les établissements scolaires.



Mai

1^{er} baromètre « Les Corses et l'environnement »

Le SYVADEC a créé un baromètre d'opinion, afin de dresser chaque année un panorama du rapport des Corses à l'environnement, en particulier en matière de tri et réduction des déchets. L'objectif est à la fois d'adapter les politiques publiques de gestion des déchets et les campagnes d'information, et de mesurer l'évolution des comportements.



Juin

Nouvelles filières dans les recycleries

3 nouvelles filières de tri ont été déployées : les articles de sport et loisirs, les articles de bricolage et jardin thermiques ainsi que l'outillage du peintre.



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Juillet

Lancement du magazine *Femu per dumane*

Axé sur la réduction des déchets et l'éco-consommation, *Femu per dumane*, le nouveau magazine trimestriel du SYVADEC, donne des clés de compréhension et apporte des solutions concrètes tout en mettant en avant les initiatives et les acteurs engagés.



Octobre

Inauguration d'un nouveau centre de regroupement du tri à Saint-Florent

La création du centre de Saint-Florent optimise le transport des collectes sélectives de la Communauté de Communes du Nebbiu Conca d'Oru vers les plateformes de valorisation. Les travaux ont mobilisé un budget de 448 000 € HT, financé avec le soutien de l'ADEME et de l'OEC.

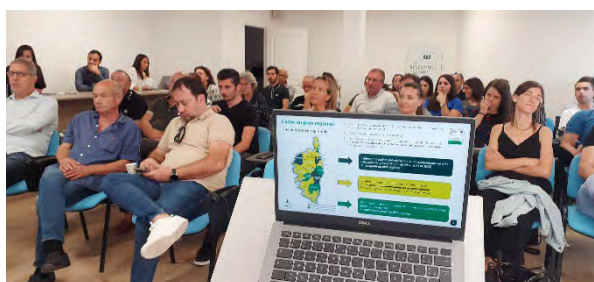


Renouvellement de la triple certification

L'audit de surveillance mené par l'AFNOR du 9 au 13 octobre sur les sites administratifs ainsi que sur Teghime, Lama, Viggianello, Cantone et Moca Croce, a permis de renouveler la certification ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 avec 0 non-conformité et 15 points forts.

Forum tarification incitative

Le 3 octobre à Corte, le SYVADEC a organisé un Forum dédié à la Tarification incitative. Il a rassemblé une trentaine d'élus et agents issus de toutes les intercommunalités ainsi que les financeurs. Cette journée a été l'occasion de présenter la synthèse des 12 premières études de faisabilité.



Novembre

Collecte de textiles avec le SC Bastia

Le 4 novembre, à l'occasion de la rencontre Bastia-Bordeaux, le SYVADEC et le SCB ont organisé une grande collecte de textiles auprès des supporters. 612 kg de vêtements ont été récoltés à cette occasion.



Décembre

Objectifs atteints pour le plan compostage

Fin 2023, Les objectifs régionaux du plan compostage 2018-2023 ont été atteints. Plus de 46 000 composteurs individuels ont été distribués gratuitement et 30 % des Corses disposent désormais d'un composteur pour trier leurs déchets alimentaires à la source.

LA STRATEGIE 2021-2026

Les orientations stratégiques

Adoptées à l'unanimité le 16 décembre 2020 par le comité syndical du SYVADEC, les nouvelles orientations stratégiques (OS) couvrent la période 2021-2026. Elles constituent la feuille de route de l'action du Syndicat pour les 5 prochaines années. Elles ont été actualisées en décembre 2022 pour intégrer les nouvelles actions ayant permis la triple certification ISO 9001, 14001 et 45001 obtenue en octobre par le syndicat. Ces orientations s'articulent autour de trois axes forts, déclinés chacun en plusieurs grands objectifs. Les plans d'actions annuels qui déclinent cette stratégie sont adoptés et évalués en comité syndical au moment du DOB.

Orientation stratégique 1 : Accompagner la transition écologique en matière de déchets

Axe 1 : Réduire la production de déchets

- OS1. Accompagner les adhérents dans la mise en œuvre de la redevance spéciale et d'une fiscalité incitative
- OS2. Accompagner les adhérents dans leurs programmes locaux de prévention
- OS3. Développer l'éco-consommation et les éco-gestes

Axe 2 : Préparer l'avenir en généralisant les actions pédagogiques

- OS4. Former les scolaires de tous niveaux pour une académie verte
- OS5. Accompagner les agents publics dans leurs missions de lutte contre le gaspillage et d'animation.

Axe 3 : Développer le réemploi

- OS6. Démocratiser le réemploi
- OS7. Finaliser le déploiement de la filière textiles

Axe 4 : Optimiser les performances de tri

- OS8. Accompagner les adhérents dans l'optimisation du tri
- OS9. Sensibiliser les usagers

Axe 5 : Généraliser le tri à la source des biodéchets

- OS10. Accompagner les adhérents pour le tri à la source des biodéchets
- OS11. Renforcer le plan compostage

Axe 6 : Développer le recyclage sous toutes ses formes et l'économie circulaire

- OS12. Déployer les nouvelles filières REP
- OS13. Développer le recyclage local et l'économie circulaire

Orientation stratégique 2 : Finaliser le réseau d'infrastructures de tri, valorisation et traitement

Axe 7 : Moderniser et finaliser le réseau d'infrastructures locales

- OS14. Quais de transfert des OMr et du tri
- OS15. Recycleries
- OS16. Infrastructures de proximité : écopoints et recycleries mobiles
- OS17. Espaces de gratuité
- OS18. Bioplateformes de compostage

Axe 8 : Créer deux centres de tri et de valorisation

- OS19. CTV Grand Bastia
- OS20. CTV Grand Ajaccio

Axe 9 : Sécuriser le stockage des déchets ultimes

- OS21. Créer une installation de stockage des déchets ultimes

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Orientation stratégique 3 : Optimiser la qualité du service tout en maîtrisant les coûts

Axe 10 : Mener une politique Qualité, Santé Sécurité et Environnement exemplaire

- OS22. Mener une politique environnementale exemplaire : ISO 14001
- OS23. Mener une politique de santé sécurité des agents exemplaire : ISO 45001
- OS24. Optimiser la qualité du service : ISO 9001

Axe 11 : Maîtriser l'évolution des contributions

- OS25. Maîtriser les coûts de transport
- OS26. Maîtriser les coûts de collecte, de traitement et d'investissement
- OS27. Adapter les modalités de contribution

Le Plan Pluriannuel d'Investissement

En lien avec l'adoption des orientations stratégiques 2021-2026, le comité syndical a également adopté le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) qui s'y rattache. Outil de pilotage budgétaire, il permet de disposer d'une analyse prévisionnelle des besoins en investissement et de les prioriser. Élaboré en concertation avec les collectivités adhérentes du SYVADEC sur la base de leurs besoins, le PPI est mis en place pour 5 ans et actualisé chaque année. La révision annuelle du PPI est intervenue en décembre 2023. Pour la période 2021-2026, le PPI prévoit notamment :

- la montée en puissance du programme de compostage de proximité pour permettre à chaque ménage de trier à la source ses biodéchets ;
- la construction de nouvelles recycleries, l'acquisition de recycleries mobiles et la création d'écopoints de proximité ;
- la construction de centres de regroupement du tri pour accompagner la montée en puissance des collectes sélectives et réduire leurs transports ;
- le création d'espaces de réemploi au sein de toutes les recycleries et éco-points ;
- le doublement du nombre de bornes à textiles ;
- la finalisation du réseau de plateformes de compostage des biodéchets ;
- la construction des pôles de valorisation de Monte et du grand Ajaccio ;
- l'optimisation environnementale et le suivi réglementaire post exploitation des anciennes installations de stockage des déchets non dangereux de Vico et Viggianello ainsi que la création d'une nouvelle installation publique.

Le Programme Local de Prévention et de Valorisation

Le SYVADEC mène depuis sa création un grand nombre d'actions de prévention pour le compte et à la demande de ses intercommunalités membres : plan compostage, accompagnement pédagogique de tous les niveaux scolaires, communication régionale, réemploi, soutien à l'économie circulaire... Pour formaliser son engagement volontariste en la matière, le SYVADEC a adopté en mai 2022 son programme local de prévention et de valorisation pour la période 2021-2026. Il clarifie les objectifs des orientations stratégiques en mettant en perspective les actions menées avec leur contexte et avec leur impact attendu en matière de réduction à la source de la production de déchets et de tonnages valorisés. Le PLPVDMA est évalué annuellement. Le bilan 2023 et la réorientation des actions pour 2024, actés en décembre 2023, figurent en pages 34 et 35.

Les objectifs et indicateurs stratégiques 2021-2026

Objectifs réglementaires

Indicateurs	Objectifs	2021	2022	2023	Cible 2025
Production de déchets	Réduction de la production de déchets ménagers collectés par habitant par rapport à 2010 : 10 % en 2020, 15 % en 2030	8 %	15 %	21%	13 %
Filières REP	Neuf nouvelles filières REP de 2021 à 2025	1	2	5	9
Tri des emballages	Généralisation de l'extension des consignes de tri à tous les emballages en 2022 : % hab.	100 %	100 %	100 %	100 %
Tri à la source des biodéchets	Généralisation du tri à la source des biodéchets en 2023 : 95 % de la population a une solution du tri à la source	27 %	28 %	30 %	95 %
	Généralisation du tri à la source des biodéchets en 2023 : détournement de 50 % des biodéchets des OMr en kg/hab avant mise en place du tri à la source (caractérisations OMr)	108	102	ND	60
Réemploi	Réemploi de 5 % des déchets ménagers en 2030	0,7 %	0,5 %	0,8 %	2,6 %
Taux de réemploi et recyclage	Taux de réemploi et recyclage des déchets ménagers et assimilés : 55 % en 2025, 60 % en 2030, 65 % en 2035	34 %	33 %	33 %	55 %
Valorisation énergétique	Valorisation énergétique d'au moins 70 % des déchets non réemployés, recyclés ou compostés en 2025	8 %	9 %	8 %	70 %
Stockage	Réduction du stockage par rapport à 2010 : 30 % en 2020, 50 % en 2025	29 %	35 %	38 %	50 %
	10 % maximum de déchets ménagers stockés en 2035	61 %	61 %	61 %	40 %

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Objectifs des orientations stratégiques, du PLPV et du plan pluriannuel d'investissement

	Indicateurs	Objectifs	2021	2022	2023	Cible 2025
PLPV	Pédagogie	100 % des établissements scolaires labellisés	59 %	68 %	76 %	100 %
	Compostage	42 % des habitants ont accès à un composteur	27 %	28 %	30 %	42 %
	Valorisation locale	20 % de valorisation locale des DMA (hors gravats)	10 %	10 %	10 %	20 %
	Tarification Incitative	38 % de la population corse à la TI en 2025	0 %	0 %	0 %	38 %
ISO 14001	GES	Bilan carbone : solde GES neutre (t. éq. CO ₂)	94 555	84 240	En cours	0
	Conformité ICPE	0 sites non conforme	0	0	0	0
ISO 45001	Santé Sécurité	Accidents du travail < 6 %	7 %	3,7 %	8,3 %	6 %
ISO 9001	Satisfaction des usagers	> 75 %		ND	86 %	75 %
	Satisfaction des adhérents	> 75 %		ND	89 %	75 %
	Satisfaction des repreneurs	0 refus chez les repreneurs	0	2	2	0
Coût du service	Contribution/t traitée	Maîtriser l'évolution des contributions (€/t)	181	191	201	220
	Contribution/hab.	Maîtriser l'évolution des contributions (€/hab.)	137	132	131	147
PPI	Quais de transfert OMr	11 quais de transferts modernes opérationnels en 2025	10	10	10	11
	Centres de regroupement du tri	10 CRT opérationnels en 2025	4	5	6	10
	Recycleries	25 recycleries opérationnelles en 2025	23	23	22	25
	Eco-Points	5 écopoints opérationnels en 2025	2	2	2	5
	Recycleries mobiles	2 recycleries mobiles opérationnelles en 2025	1	2	2	2
	Espaces réemplois	30 espaces de gratuité opérationnels en 2025	0	0	0	30
	Bioplateformes	4 bioplateformes opérationnelles en 2025	2	2	2	4
	Centres de tri valorisation	2 CTV opérationnels ou en construction en 2025	0	0	0	2

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

LES SERVICES ET LE RESEAU D'EQUIPEMENTS



Le SYVADEC est l'établissement public de valorisation des déchets ménagers de la Corse. Il a pour missions principales de mener des actions de réduction des déchets ménagers, de valoriser les déchets triés issus des collectes des intercommunalités adhérentes ou des recycleries, et de traiter les déchets résiduels. Ses actions s'inscrivent dans le cadre réglementaire national et territorial (plan de prévention et de gestion des déchets et plans d'action adoptés par la Collectivité de Corse).

Les 19 intercommunalités de Corse réalisent la collecte des déchets ménagers. Elles ont la responsabilité des méthodes de collecte, de l'implantation des bacs et bornes, de la programmation des tournées de ramassage.

Elles sont toutes adhérentes au SYVADEC pour la valorisation et le traitement des déchets qu'elles collectent : 16 d'entre elles pour la totalité de leur territoire, et 3 d'entre elles pour une partie de leur territoire.

En 2023, les adhérents du SYVADEC représentent un bassin de population de 320 523 hab. INSEE répartis sur 323 communes, soit 93 % de la population totale de l'île (343 701 hab. INSEE). En novembre 2023, la Communauté de communes de l'Oriente a délibéré pour adhérer au SYVADEC pour l'ensemble de ses communes.

Les services du SYVADEC à ses adhérents : des compétences élargies

Construction et gestion d'équipements structurants : recycleries, centres de regroupement du tri, quais de transfert, installations de traitement, plateformes de compostage, centres de tri, espaces de réemploi...

Réduction à la source et sensibilisation : distribution de composteurs, supports de communication, animation du programme EcoScola.

Recyclage des collectes sélectives et des valorisables de recyclerie : transport, tri, marchés de traitement et de valorisation, contrats de reprise des matière issues du tri et contractualisation avec les éco-organismes.

Traitement des résiduels : transport et traitement des déchets résiduels.

Observatoire régional des déchets ménagers : l'ODEM Corsica a pour mission de développer la connaissance et la diffusion d'informations relatives à la gestion des déchets en Corse. Il met à disposition des données et études en lien avec le service public de gestion des déchets et suit les indicateurs réglementaires régionaux afin d'accompagner les adhérents dans l'atteinte de leurs objectifs et l'optimisation de leur service. -> [Consulter l'ODEM Corsica](#)

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Le réseau d'équipements du SYVADEC

Au 31 décembre 2023, le SYVADEC gère 47 sites techniques de gestion des déchets, soit la totalité des installations publiques de son périmètre. Il utilise également, par le biais d'un marché public, la recyclerie de Chimirec à Penta-di-Casinca, et valorise dans ses filières une partie des déchets issus des déchèteries d'Aleria et de Ghisonaccia.

Les modalités d'exploitation du service

La collecte

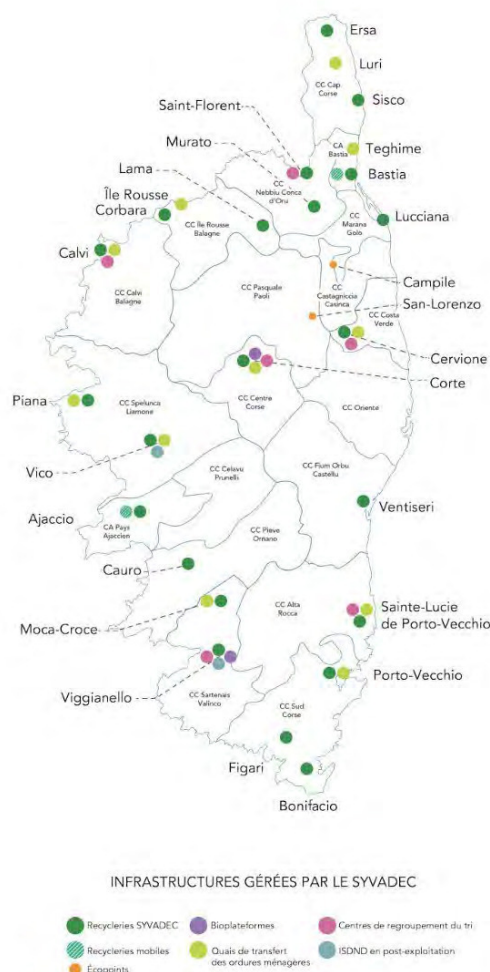
Sur les 27 recycleries, écopoints (mini-recycleries) et recycleries mobiles du périmètre du SYVADEC, 25 sont exploitées en régie, une est gérée dans le cadre d'un mandat de gestion et une en prestations de service. La recyclerie de Castifao a fermé le 1^{er} octobre 2023 à la demande du territoire.

La collecte des textiles est effectuée en régie par le SYVADEC sur le réseau principal. Dans le cadre de la structuration d'un réseau secondaire, les communautés de communes volontaires collectent les bornes à textiles mises à disposition dans des secteurs éloignés du réseau de voirie principal et les regroupent sur des sites principaux qui sont ensuite collectés par le SYVADEC.

Les collectes d'ordures ménagères et les collectes sélectives d'emballages, de papier, de verre et parfois des biodéchets et des cartons sont réalisées par les intercommunalités.

Les recycleries

Les conditions d'accès aux recycleries du SYVADEC ont évolué en mars 2022 : les professionnels ne sont plus acceptés dans celles d'Ajaccio, de Corte, Bonifacio, Figari et Porto-Vecchio sauf pour les flux gratuits (meubles, DEEE, cartons et métaux) et leurs tarifs d'accès dans les autres recycleries ont été réévalués afin de couvrir le coût du service.



Les recycleries accueillent 25 filières de tri : meubles, bois, cartons, métaux, gravats, déchets spéciaux, végétaux, cartouches d'encre, lampes, piles, bouteilles de gaz, déchets d'équipements électriques et électroniques, huiles végétales, huiles minérales, pneus, outils du peintre, jeux et jouets, articles de bricolage et jardin, articles de bricolage et jardin thermiques, articles de sports et loisirs, placoplâtre, déchets du bâtiment, textiles et tout-venant.

Le transfert

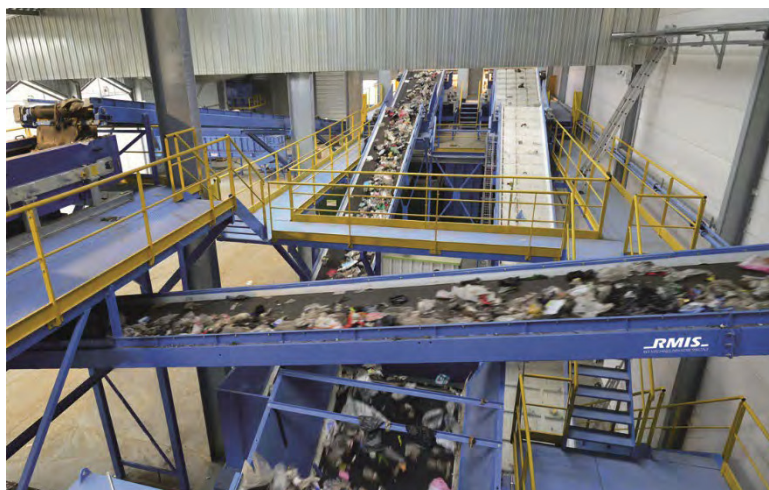
Le SYVADEC dispose d'un réseau de 10 quais de transfert des ordures ménagères exploités en régie et 1 géré en mandat de gestion. Ils permettent le regroupement des tournées afin de limiter les transports. Lorsque le réseau d'équipements ne couvre pas le territoire et qu'il n'existe pas encore de site du SYVADEC, le transfert est assuré par des prestataires de services (par exemple : zone ajaccienne). Le transfert des déchets de recyclerie est effectué directement au départ des recycleries. La rupture de charge des collectes sélectives se fait dans les centres de regroupement du tri, en recyclerie ou sur des plateformes privées.

Le traitement des résiduels

Le traitement des déchets résiduels est réalisé en Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux. En 2023, le traitement a été réalisé dans les deux installations privées : la STOC (Prunelli di Fium'Orbu) pour les déchets résiduels de la Haute-Corse et le pôle Lanfranchi Environnement (Viggiannello) pour les déchets résiduels de la Corse-du-Sud.

La valorisation

Les emballages sont triés dans un centre de tri situé à Lansargues, qui sépare les plastiques, les métaux ferreux, non ferreux, les fibreux et les briques tetra Pack. Les matériaux sont ensuite expédiés vers les sites de recyclage. Le papier et le verre sont conditionnés puis expédiés vers les sites de recyclage.



Les déchets valorisables des recycleries et les textiles sont acheminés vers les filières de recyclage de chaque type de déchet, soit en Corse pour les déchets verts et gravats, soit sur le continent pour les autres flux.

Les biodéchets sont compostés sur les bioplateformes de compostage en régie de Corte et Viggiannello, et en prestations de services chez SLTP à Cargèse et Balagne recyclage à Calvi, avec des ruptures de charge en Plaine orientale et dans la zone bastiaise.

-> [Suivre le chemin des déchets en Corse](#)

Les modalités de gestion des sites du SYVADEC

	Régie	Mandat de gestion
Quais de transfert des OMR	10	1
Recycleries, écopoints et recycleries mobiles	25	1
Centres de regroupement du tri	5	1
Plateformes de compostage des biodéchets	2	
ISDND en post-exploitation	2	
Total des équipements		

47
Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Le SYVADEC utilise également des infrastructures privées sous contrat public :

ISDND

- STOC - Prunelli-di-Fium'Orbu
- Lanfranchi Environnement - Viggianello

Quais de transfert, centres de regroupement, centres de tri

- Quai de transfert Environnement Services - Ajaccio
- Quai de transfert AM Environnement - Biguglia
- Quai de transfert SLTP – Ajaccio
- Quai de transfert Environnement Services – Mezzavia
- Centre de regroupement et centre de tri AM Environnement - Biguglia
- Centre de regroupement Environnement Services – Mezzavia
- Centre de tri Paprec - Nîmes
- Centre de regroupement et centre de tri STOC - Prunelli-di-Fium 'Orbu
- Centre de tri Environnement Services - Borgo
- Centre de regroupement Balagne Recyclage - Calvi
- Centre de regroupement Francisci Environnement – Aghione
- Centre de tri Francisci Environnement - Aghione
- Centre de regroupement Giraschi Environnement - Porto-Vecchio
- Centre de regroupement Corse Euro déchets - Mezzavia
- Centre de regroupement Transports Agostini - Porto-Vecchio
- Centre de regroupement Environnement Services - Borgo
- Centre de regroupement Chimirec Corsica - Penta di Casinca

Plateformes de compostage

- Plateforme de compostage SLTP - Ajaccio
- Plateforme de compostage SLTP - Cargèse
- Plateforme de compostage Balagne Recyclage - Calvi
- Plateforme de compostage Agostini - Porto-Vecchio
- Plateforme de compostage CMO Industrie – Cervione
- Plateforme de compostage STOC - Prunelli-di-Fium 'Orbu

Sites de traitement des gravats

- Site de traitement CICO Carrière - Lucciana
- Site de traitement Balagne Recyclage - Calvi
- Site de traitement Francisci Environnement et Malagoli – Aghione et Porto-Vecchio
- Site de traitement Lanfranchi Environnement - Viggianello
- Site de traitement SGBC - Mezzavia

Sites de traitement des métaux

- Centre de regroupement Environnement Services – Mezzavia
- Centre de regroupement Environnement Services – Borgo

LES CHIFFRES CLES

Indicateurs techniques de collecte et de traitement

Les déchets réceptionnés et traités par le SYVADEC

En 2023, le SYVADEC a réceptionné et traité 205 182 tonnes de déchets, dont :

- 203 351 tonnes de déchets ménagers (y compris gravats) dont 200 282 tonnes pour le périmètre adhérents et 3 070 tonnes traitées par convention pour le périmètre non adhérents ;
- 1 831 tonnes de déchets professionnels et assimilés.

Les déchets ménagers traités par le SYVADEC sont pour 40 % des déchets valorisables (40 % en 2022) et pour 60 % des déchets résiduels.

Évolution des déchets ménagers réceptionnés et traités depuis 2019

Déchets ménagers (t)	2019	2020	2021	2022	2023
Résiduel	136 998	131 493	138 901	129 058	122 681
Collecte sélective	26 680	26 107	29 994	30 786	29 933
Textile	881	849	1 127	1 098	1 186
Valorisable Recyclerie	49 338	58 433	64 435	52 649	49 552
Total général	213 896	216 882	234 457	213 590	203 351

Ordures ménagères (t)	OM
2019	130 266
2020	122 966
2021	131 043
2022	126 903
2023	120 649

Collecte Sélective (t)	Biodéchets	Emballages	Papier	Verre
2019	2 601	7 182	3 970	12 926
2020	2 359	8 449	3 365	11 934
2021	3 102	9 943	3 128	13 821
2022	3 461	10 190	2 678	14 456
2023	3 752	10 291	2 105	13 784

Flux de recycleries (t)	Résiduel	Valorisable
2019	6 732	49 338
2020	8 527	58 433
2021	7 858	64 435
2022	2 155	52 649
2023	2 031	49 552

La production de déchets ménagers par habitant sur le périmètre du SYVADEC

Les déchets ménagers et assimilés (DMA) utilisés pour l'indicateur de production de déchets sont les déchets ménagers hors gravats réceptionnés sur le périmètre du SYVADEC (192 775 tonnes en 2023), auxquels on rajoute les biodéchets traités par le compostage domestique ou de proximité évalués à 5 058 t en 2023. Sur le périmètre du SYVADEC, la production de déchets ménagers et assimilés représente 200 833 tonnes soit une production par habitant de 627 kg.

Évolution de la production de DMA par habitant depuis 2010

Année	Population desservie	DMA produits (t)	Ratio DMA produits (kg/hab.)	DMA collectés (t)	Ratio DMA collectés (kg/hab.)
2010	173 857	135 035	777	133 485	777
2019	308 200	212 391	689	209 266	679
2020	312 464	214 755	687	211 034	675
2021	315 820	227 802	721	223 504	708
2022	317 425	209 427	660	204 690	645
2023	320 523	200 833	627	195 775	611

La production de déchets par habitant (incluant le compostage de proximité) est passée de 777 kg/hab. en 2010 à 627 kg/hab. en 2023 soit une réduction de la production de 19 %. Si l'on se base sur le ratio de DMA collectés par habitant (611 kg/hab. en 2023), qui est l'indicateur utilisé au niveau national, la baisse est de 21 %.

Modes de traitement et de valorisation des DMA

Les DMA produits en 2023 font l'objet de différents modes de traitement et de valorisation. Les déchets résiduels sont enfouis en installations de stockage de déchets non dangereux (61,4 % des DMA). En fonction des flux et des matières, les déchets valorisables sont quant à eux recyclés, valorisés organiquement sous la forme de compost, réemployés ou bien valorisés énergétiquement en combustibles solides de récupération (CSR).

Mode de traitement	Taux
Enfouissement	61,4 %
Recyclage	23,3 %
Valorisation organique	8,8 %
Valorisation énergétique en CSR	5,6 %
Réemploi	0,8 %

Tonnages traités en centre de stockage depuis 2019

	2019	2020	2021	2022	2023
Vico	0	0	0	0	0
STOC	26 700	28 491	49 564	59 860	58 104
Viggianello	98 380	104 612	30 325	0	0
Lanfranchi Environnement	0	0	59 135	69 066	65 333
Total	125 080	133 104	139 024	128 926	123 437
Dont DMA	122 550	129 215	137 920	128 081	122 304
Dont professionnels	2 530	3 888	1 104	0	1 133

En 2010, le stockage des déchets ménagers résiduels représentait 617 kg/hab.

En 2023, les déchets ménagers stockés représentent 382 kg/hab. an, soit une réduction de la quantité de déchets stockés de 38 % depuis 2010.

Modes de traitement par type de déchet ménager (en tonnes)

Type de déchet	Collecté	Réemploi	Valorisation organique	Recyclage	Valorisation énergétique (CSR)	Enfouissement	Total traité
Biodéchets	3 752		3 752				3 752
Bois	3 011	452		452	2 108		3 011
Bouteilles de gaz	32	29		3			32
Cartons	7 152			7 144			7 144
Cartouches d'encre	1	0		0	0	0	1
DDS	239				239		239
DEEE	4 137	41		3 194	447	455	4 137
Emballages	10 291			6 240	1 963	1 195	9 398
Gravats	4 506			4 506			4 506
Lampes	13			11	2		13
Métaux	4 599			4 599			4 599
Meubles	9 410			6 116	3 199	94	9 410
OM	120 649					121 396	121 396
Papier	2 105			2 143			2 143
Piles	15			12	4		15
Pneus	228	34		81	113		228
Textiles	1 186	716		307	114		1 136
Tout-Venant	2 031					2 031	2 031
TV Valorisé	7 154	358	172	3 405	3 219		7 154
Végétaux	9 045		9 045				9 045
Verre	13 784			13 723			13 723
Huiles	60			60			60
Biodéchets compostés par l'hab.	5 058		5 058				5 0
Articles de Sport et de Loisirs	8	3		6			8
Appareils Motorisés Thermiques	4	0		3	0	0	4
Total général	208 470	1 632	18 026	52 005	11 408	125 172	208 243

La différence entre le total collecté et le total traité est liée à des effets de stock ou de freinte.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

LES ACTIONS DE PREVENTION, DE VALORISATION ET D'ECONOMIE CIRCULAIRE

ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : ACCOMPAGNER LA TRANSITION ECOLOGIQUE EN MATIERE DE DECHETS

Objectifs réglementaires

- Réduction de la production de déchets ménagers par habitant de 15 % en 2030 par rapport à 2010 (19 % en 2023).
- 38 % de la population couverte par la tarification incitative en 2025 (0 % en 2023).
- Taux de réemploi : 5 % des déchets ménagers en 2030 (0,8 % en 2023).
- Généralisation du tri à la source des biodéchets à fin 2023 (30 % de la population couverte en 2023).

Axe 1 : réduire la production de déchets

OS1. Accompagner les adhérents dans la mise en œuvre de la redevance spéciale et d'une fiscalité incitative

Objectif : doter toutes les collectivités volontaires, d'ici 2025, d'un plan d'action pour déployer la redevance spéciale et la fiscalité incitative.

Le SYVADEC a finalisé en 2023 l'étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative initiée en 2022 pour 12 intercommunalités de Corse, ce qui a permis d'évaluer les possibilités de déploiement pour les ménages et les professionnels. Les 12 études ont été compilées dans une synthèse régionale et présentées lors d'un forum dédié. En complément, une nouvelle étude a été lancée pour 4 intercommunalités supplémentaires, permettant à l'ensemble de la région de disposer d'une étude tarification incitative.

Objectif : accompagner les adhérents dans la connaissance de leurs coûts et du financement de leur service

En partenariat avec l'ADEME, le SYVADEC a poursuivi le programme d'aide à la connaissance des coûts destiné aux intercommunalités. Il comporte des formations à la méthodologie nationale ComptaCoût et un accompagnement par un bureau d'étude spécialisé. Les résultats sont ensuite synthétisés dans le référentiel régional des coûts puis diffusés sur le site de l'ODEM Corsica. En parallèle, une étude dédiée permet de déterminer le niveau de financement du service par la TEOM, REOM et redevance spéciale, de le mettre en perspective avec les coûts et ainsi de restituer le taux de couverture du service par intercommunalité.

OS2. Accompagner les adhérents dans leurs programmes locaux de prévention

Pour partager les bonnes pratiques menant à l'élaboration d'un programme local de prévention, le SYVADEC a créé le groupe de travail « Prévention », qui est reconduit chaque année. En décembre 2023, il a été consacré aux actualités réglementaires et plus particulièrement à la présentation du décret relatif aux nouvelles conditions d'élimination des déchets résiduels à partir de 2025. Un atelier autour de la qualité des flux collectés a été réalisé et des pistes de travail ont été proposées par chaque intercommunalité.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

OS3. Développer l'éco-consommation et les écogestes

Expérimentation Oui pub

En décembre 2021, le SYVADEC a été choisi, dans le cadre d'un appel à projet national de l'ADEME, pour expérimenter le nouveau dispositif « Oui Pub ». Il vise à interdire la distribution d'imprimés publicitaires non adressés, sauf lorsque l'autorisation de les recevoir est indiquée de manière visible sur la boîte aux lettres par la mention « Oui Pub ».

Depuis février 2023, il n'y a plus de prospectus dans les boîtes aux lettres, la Corse est ainsi la première région à avoir déployé l'expérimentation sur l'ensemble de son territoire. Le premier bilan dressé à l'issue des 10 premiers mois d'expérimentation est très positif : moins de 5 % des boîtes aux lettres insulaires arborent l'autocollant « Oui pub » et 80 % des Corses se déclarent satisfaits de ne plus recevoir de publicités.



Promouvoir l'éco-consommation

En vue de promouvoir l'éco-consommation et d'encourager les insulaires à adopter des comportements vertueux, le SYVADEC a créé un magazine trimestriel, *Femu per dumane*. Deux numéros ont été publiés, en juillet et octobre. Ce nouvel outil constitue un moyen supplémentaire de mobiliser les Corses autour de la prévention des déchets, en vue de faire évoluer leurs comportements vers des gestes plus écoresponsables.

Le magazine est diffusé via le réseau de services du SYVADEC aux usagers (recycleries, recycleries mobiles, distributions de composteurs, ateliers zéro déchet), le Corse Matin, les mairies et intercommunalités.

Par ailleurs, en fin d'année, 6 foyers volontaires se sont engagés dans l'opération Défi des familles pour se challenger et partager des bonnes pratiques du quotidien pour une consommation plus sobre et vertueuse.

Le syndicat a également participé à la première édition du festival Green Orizzonte à Calvi avec un jeu participatif sur la gestion des déchets en Corse et un stand de présentation du compostage individuel.

Le SYVADEC a également mené des campagnes de sensibilisation aux gestes de prévention mixant différents médias à l'occasion de la Semaine européenne du développement durable, de la Semaine européenne de la réduction des déchets et des fêtes de Noël. À la demande de radios locales, 10 messages ont été créés, en français et en corse, pour communiquer simplement sur les différents gestes de tri et de réduction.



-> [Consulter la rubrique Comment réduire mes déchets sur syvapec.fr](https://www.syvapec.fr/Comment-reduire-mes-dechets)

Axe 2 : préparer l'avenir en généralisant les actions pédagogiques

OS4. Former les scolaires de tous niveaux pour une académie verte

Objectif : 100 % des établissements accompagnés sur le périmètre adhérents (écoles, collèges, lycées et université) en 2025 (76 % en 2023).

Les programmes pédagogiques ont été menés dans les établissements scolaires selon le calendrier habituel alliant comités de pilotage, diagnostics, groupes de travail, visites de sites et séances de sensibilisation. 19 écoles, 4 collèges et 2 lycées ont été labellisés en juin. Les Trophées des EcoScola et les Eco-Défis des collèges et lycées ont été organisés en juin.

Cette année a également marqué le déploiement du niveau EcoScola +, destiné à challenger des écoles déjà labellisées en les faisant travailler en mode projet. Toutes les évolutions du programme ont été validées au travers du renouvellement de la convention avec le Rectorat en mars.

Le service prévention a participé à la première édition du festival Green Orizonte à Calvi et a ainsi formé au tri une centaine d'élèves.

Chiffres clés :

- 5 338 nouveaux élèves sensibilisés
- 3 163 élèves ayant bénéficié du module de maintien
- 5 EcoScola + accompagnées
- 4 visites de sites organisées

[En savoir plus sur les programmes pédagogiques sur syvadec.fr / rubrique Enseignant](https://syvadec.fr/rubrique/Enseignant)



OS5. Accompagner les agents publics dans leurs missions de lutte contre le gaspillage et d'animation

L'accompagnement des cantines se poursuit en parallèle des interventions dans les écoles. Un espace cantine a été créé sur le site internet du SYVADEC, regroupant des ressources documentaires et des vidéos. Afin de dynamiser la démarche, un défi des cantines a été lancé en septembre.

À la fin de l'année scolaire, la cantine qui aura produit le moins de déchets sera lauréate et des lots seront remis aux agents pour récompenser leurs efforts et leur implication dans la lutte contre le gaspillage.

Chiffres clés :

- 194 cantines enregistrées dans la base de données
- 144 cantines dont l'accompagnement a été terminé
- 76 % font le tri (emballages, papiers) au terme de l'accompagnement
- 79 % font le tri des biodéchets au terme de l'accompagnement



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Axe 3 - Développer le réemploi

Objectif réglementaire : 5 % des DMA réemployés en 2030 (0,8 % en 2023).

Objectif PPI : 27 espaces de gratuité en 2025

OS6. Démocratiser le réemploi

À la fin de l'année, l'annuaire de la réparation disponible en ligne sur le site du SYVADEC comptait 161 artisans enregistrés, dont 7 labellisés Quali'Repar donnant accès au bonus réparation pour les usagers. 118 ateliers pour la réduction des déchets ont été organisés dans toute la Corse, en partenariat avec 9 associations locales et 2 entreprises et certains réalisés en interne par le SYVADEC. Enfin, un travail de collecte de données a été initié auprès des acteurs locaux du réemploi en vue d'alimenter un observatoire dédié à cette thématique.



-> [Consulter l'annuaire des réparateurs et la programmation des ateliers pour la réduction sur syvadec.fr](https://syvadec.fr)

Un réseau d'espaces de gratuité est en cours de déploiement sur toutes les recycleries du SYVADEC pour favoriser le réemploi des nombreux objets encore utilisables jetés par les usagers dans les recycleries malgré l'intérêt qu'ils pourraient présenter pour d'autres.

OS7. Finaliser le déploiement de la filière textiles

Objectif : 5,6 kg/hab./an en 2025, soit 2 150 tonnes (3,5 kg/hab. en 2023 soit 1 186 tonnes).

Une étude d'optimisation de la collecte textiles a été réalisée en interne en juillet avec pour objectif de collecter une tonne de textiles par jour. Le travail mené à l'échelle de la région a montré qu'une trentaine de bornes devaient être redéployées sur des emplacements plus stratégiques et que le secteur de la CAB devait être équipé en bornes supplémentaires pour atteindre les objectifs.

Chiffres clés :

- Un réseau de 296 points de collecte dont 18 associations et 21 points placés sur le réseau secondaire (collectés par les EPCI partenaires) à fin 2023.
- 1 PAV pour 1 161 hab (moyenne nationale d'1 PAV pour 1 422 hab)
- 3,5 kg/hab./an et 1 186 tonnes captées (+8 % par rapport à 2022)

-> [Retrouver la cartographie des bornes textiles sur syvadec.fr rubrique trouver une borne à textiles](https://syvadec.fr)

Axe 4 : optimiser les performances de tri

Objectifs réglementaires :

- généraliser l'extension des consignes de tri d'ici 2022 : réalisé en août 2018 ;
- taux de réemploi et recyclage des déchets ménagers : 55 % en 2025, 60 % en 2030 et 65 % en 2035 (32 % en 2022).

OS8. Accompagner les adhérents dans l'optimisation du tri

L'étude tarification incitative étendue à quatre intercommunalités a permis, au regard des caractéristiques des territoires étudiés, de préconiser à chaque collectivité des actions d'optimisation de la collecte et d'amélioration du tri.

Parallèlement, le SYVADEC a organisé un webinaire sur la collecte qui a permis d'aborder le règlement de collecte et la prise en charge des déchets des professionnels par le SPGD.

Deux groupes de travail consacrés à la communication ont été proposés aux adhérents. Le premier, en début d'année, a été l'occasion de présenter les résultats du baromètre "Les Corses et l'environnement" et le nouveau concept de campagne de communication pour 2023-2025. Le second, à l'automne, sous forme d'ateliers, a permis de délivrer conseils et bonnes pratiques pour publier efficacement sur les réseaux sociaux et développer une communauté active et engagée.

OS9. Sensibiliser les usagers

Le SYVADEC a mené 3 campagnes de communication régionales afin d'inciter les Corses à s'équiper en composteurs individuels, à trier les emballages, le verre et le papier et à trier leurs textiles dans les bornes dédiées. Le concept de communication engageante, qui a fait ses preuves les années précédentes, a continué d'être utilisé. Il permet d'influer sur les comportements et de passer de l'intention à l'action de tri. Chaque campagne a été testée en amont et après sa diffusion afin d'ajuster puis d'évaluer son efficacité.

Ces campagnes ont été diffusées sur l'ensemble du territoire, en déployant différents supports de communication : annonces presse et radio, sponsoring réseaux sociaux, éditions, affichage urbain, relations presse.

Le SYVADEC a également fourni 4 kits de communication aux intercommunalités et des conseils sur demande pour relayer la communication auprès des habitants de leurs territoires (compostage, tri, tri des textiles, oui pub).

Des campagnes plus restreintes mixant différents médias ont également été conduites pour promouvoir le tri : consignes de tri, nouvelles filières REP dans les recycleries.

Un kit tri destiné aux établissements touristiques a également été conçu pour favoriser la diffusion des bonnes consignes de tri dans les hébergements touristiques.



Axe 5 : généraliser le tri à la source des biodéchets

Objectifs réglementaires : généraliser le tri à la source des biodéchets d'ici fin 2023

- 95 % de la population ayant accès à une solution de tri des biodéchets dont 42 % équipée d'un composteur (30 % en 2023).
- 50 % des biodéchets détournés des ordures ménagères résiduelles, soit 60 kg/hab. (ND en 2023).

OS10. Accompagner les adhérents pour définir et mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets

Depuis 2021, le Plan régional Biodéchets 2023 réalisé par le SYVADEC a doté chaque intercommunalité d'un plan d'actions pour détourner les biodéchets soit par le compostage de proximité soit par une collecte séparative. Fin 2023, les objectifs régionaux de distribution de composteurs individuels ont été atteints.



Dans le cadre du réseau biodéchets, le SYVADEC a organisé deux groupes de travail. Ces réunions permettent de définir les actions à mener individuellement par chaque intercommunalité afin d'atteindre les objectifs fixés.

-> [En savoir plus sur le Plan régional biodéchets](#)

OS11. Renforcer le Plan compostage

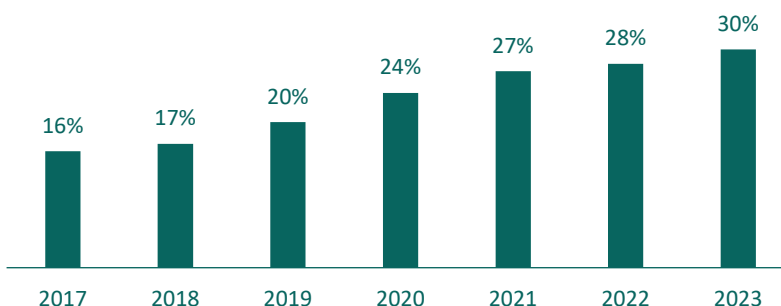
Depuis 2009, le SYVADEC distribue des composteurs adaptés à chaque type d'habitat dans le cadre de son Plan compostage. En 2023, plus de 200 distributions ont été organisées dans toute la Corse.

Le parc se compose ainsi de 42 920 composteurs sur le périmètre du SYVADEC et de 45 766 pour toute la Corse. 30 % de la population bénéficie désormais d'une solution de compostage.



Le compostage à domicile a permis de détourner 5 058 tonnes de biodéchets de la poubelle en 2023, soit + 7 % par rapport à 2022, ce qui représente 15 kg/hab.-> [Retrouvez le bilan par intercommunalité](#)

Évolution du taux de couverture de la population par le compostage



Axe 6 - Développer le recyclage sous toutes ses formes et l'économie circulaire

OS12. Déployer les nouvelles filières REP

Objectif : déployer les 9 nouvelles REP prévues par la loi AGECL.

Trois nouvelles filières ont été mises en place dans les sites en 2023 :

- articles de sport et loisir (ASL) avec Ecologic ;
- articles de bricolage thermique (ABJ Th) avec Ecologic ;
- petit outillage du peintre avec EcoDDS.

En parallèle, le travail préparatoire nécessaire au déploiement des filières restantes (PMCB, ABJ et jeux jouets) s'est poursuivi avec les éco-organismes concernés, pour pouvoir être prêts début 2024 (commande de matériel, adaptation des sites, refonte de la signalétique et du guide du tri...).



OS13. Développer le recyclage local et l'économie circulaire

Objectif : 20 % de valorisation locale en 2025 (10 % en 2022).

À la suite de l'étude menée en 2022 sur la filière papiers cartons, le SYVADEC a animé des échanges entre le conseil du cheval en Corse et l'ESAT Equita, qui souhaite développer des projets de valorisation locale. Avec le concours de la CRESS, une réunion a été organisée en distanciel, afin que l'entreprise COP'O identifiée par le SYVADEC et située dans les Yvelines, présente son fonctionnement aux deux acteurs locaux intéressés. Il s'agissait d'étudier les possibilités de déployer une filière de valorisation des cartons en paillage pour les chevaux.

Une étude a démarré sur le même principe pour les plastiques. Des contacts avec des entreprises du continent ont été pris, une synthèse a été élaborée, mais une absence de porteurs de projet locaux et la difficulté à évaluer l'intérêt pour les produits fabriqués, ne permet pas à ce jour d'aller plus loin dans la mission.

Enfin, un travail de sourcing a été réalisé afin de mesurer la faisabilité d'une collecte gratuite des huiles alimentaires usagées dans les recycleries du SYVADEC, en s'appuyant sur des acteurs locaux implantés dans les microrégions, afin de limiter les coûts et les transports.

ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : FINALISER LE RESEAU D'INFRASTRUCTURES DE TRI, DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT

Axe 7 : Moderniser et finaliser le réseau d'infrastructures locales

OS14. Quais de transfert des OMr et du tri

Objectif : 11 quais de transfert des OMr et 10 centres de regroupement du tri modernes opérationnels fin 2025 (10 et 5 en 2022)

En 2023, la maîtrise d'œuvre a été attribuée pour la construction du 11^e quai de transfert des ordures ménagères et pour le centre de regroupement du tri de Porto-Vecchio et les études pré opérationnelles ont été menées.

Le 6^e centre de regroupement du tri a été mis en service à l'été 2023 à Saint-Florent, afin de réduire les transports pour les collectes de papier, carton, verre, d'emballages et de biodéchets de la Communauté de communes du Nebbiu Conca d'Oru.

Des études complémentaires environnementales et Natura 2000 sont en cours pour la création du centre de regroupement du tri de Belgodère. Le nouveau permis de construire a été déposé.

La consultation des entreprises est en cours pour l'installation d'une alvéole au quai de transfert de Teghime

La modernisation des quais de transfert existants est également en cours. Les études ont débuté pour celui de Monticello. De nouveaux compacteurs ont été installés à Luri et Sainte-Lucie de Porto-Vecchio.



OS15. Recycleries

Objectif : 25 recycleries opérationnelles fin 2025 (22 en 2023).

La recyclerie de Castifao a été fermée au 1^{er} octobre 2023 à la demande des élus du territoire Pasquale Paoli, ramenant le nombre de recycleries du SYVADEC de 23 à 22.

Les consultations pour les travaux d'agrandissement et de requalification de la recyclerie de Corte ont été menées, les travaux seront réalisés en 2024.

Le projet technique de la recyclerie de Lecci a été finalisé et les demandes administratives formalisées.

Le terrain d'accueil de la recyclerie de Mezzana a été défini et des études de faisabilité sont en cours pour la création d'une recyclerie à Appietto.



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Les travaux de modernisation des recycleries de Bonifacio et de Cauro sont en cours de finalisation.

Les études pour la modernisation de la recyclerie de l'Arinella sont lancées et les marchés de travaux de la recyclerie de Porto-Vecchio ont été attribués, pour des travaux prévus en 2024.

L'équipement des recycleries en engins pour tasser les bennes et optimiser les transports s'est poursuivi avec Piana, Lama et Moca Croce (uniquement pour l'été).



OS16. Infrastructures de proximité : écopoints et recycleries mobiles

Objectif : 5 écopoints et 2 recycleries mobiles opérationnels fin 2025

Au regard du ratio de population desservie, les agglomérations du Grand Bastia et du Grand Ajaccio sont sous-équipées, tandis que certaines zones rurales sont éloignées des recycleries. Pour répondre à ces problématiques, le SYVADEC a créé de nouveaux équipements de proximité : les recycleries mobiles et les écopoints (mini-déchetteries fixes).

Après la mise en service de la recyclerie mobile du Grand Bastia en 2021, celle du Grand Ajaccio a été livrée en septembre 2022. Le maillage de celle-ci a été terminé en 2023.

Le marché de travaux pour la rénovation de l'écopoint de Campile a été attribué. La consultation a été relancée à la suite de 2 marchés infructueux pour la rénovation de l'écopoint de Rezza.



Par ailleurs, les projets de créations de nouveaux écopoints sont avancés à des stades différents :

- Calenzana : dossier d'autorisation en cours d'instruction sur un nouveau site ;
- Calacuccia : permis de construire déposé en novembre ;
- Pioggiola : certificat d'urbanisme positif. Les études de réalisation sont en cours ;
- Canari : en attente de la réalisation des travaux de mise à plat du site ;
- Galéria : certificat d'urbanisme positif. Les études de réalisation sont en cours ;
- Zicavo : maîtrise foncière en cours avec l'adhérent ;
- Serra-di-Ferro : terrain identifié, démarches de maîtrise foncière engagées.

OS17. Espaces de gratuité

Objectif : équiper tous les recycleries et écopoints du SYVADEC d'un espace de gratuité soit 30 espaces de gratuité opérationnels d'ici fin 2025 (0 en 2023).

Pour permettre la mise en œuvre des espaces de gratuité, un marché a été attribué à l'entreprise ST. bois pour permettre la fabrication des modules conçus par l'architecte. En parallèle, les premiers permis de construire ont été obtenus : Lucciana, Figari, Murato, Viggianello et Ajaccio.

Deux ateliers de travail ont été réalisés réunissant des agents représentant l'ensemble des recycleries, qui a permis de terminer le projet avec les recommandations des agents.

Fin 2023, la construction du premier espace de gratuité est en cours à Lucciana.



OS18. Bioplateformes de compostage

Objectif : 4 bioplateformes de compostage opérationnelles d'ici fin 2025 (2 en 2023).

Les bioplateformes de compostage accueillent les végétaux qui ont été déposés par les particuliers dans les recycleries, et les biodéchets issus des collectes sélectives des intercommunalités. Après le processus de fermentation, ces plateformes permettent de fabriquer du compost de très bonne qualité, utilisable en agriculture biologique.

Deux bioplateformes du SYVADEC sont déjà en fonctionnement à Corte et Viggianello ainsi que deux plateformes privées à Calvi et Cargèse. Le SYVADEC a prévu d'en créer 3 autres pour achever le maillage du territoire : une dans le bâtiment du CTV de Monte pour la zone bastiaise, une à Sisco pour le Cap Corse (en cours de contentieux), et une en Plaine orientale.

En 2023, des études complémentaires ont été demandées pour la création de la future plateforme de compostage de Belgodère : environnementales et Natura 2000. Un nouveau permis de construire a été déposé.

Pour le projet de création de la future plateforme de compostage d'Aléria, le certificat d'urbanisme est positif. Le dossier pour disposer d'un maître d'œuvre est en cours de consultation. Celui-ci réalisera les études environnementales et accompagnera le SYVADEC dans le choix des entreprises de travaux

Partie de la parcelle pour la bio plateforme de compostage

Parcelle n°461 section D - Commune d'Aléria (20270)

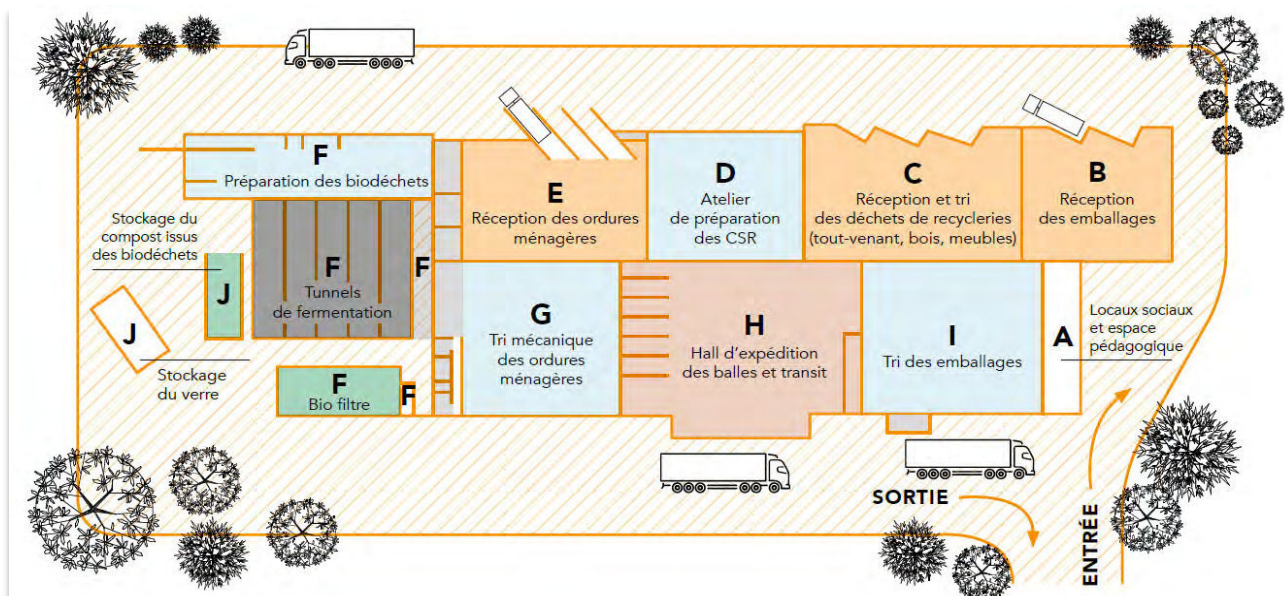


Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Axe 8 : Créer deux centres de tri et de valorisation

Objectif : 2 centres de tri livrés ou en travaux d'ici fin 2025 (0 en 2022).

Les projets de centres de tri et de valorisation de Monte et du Grand Ajaccio permettront de trier les emballages et les déchets de recyclerie, de récupérer ce qui peut encore être recyclé dans les OMr, de stabiliser la fraction à enfouir pour en supprimer les odeurs et de fabriquer un combustible solide avec les déchets non recyclables à fort pouvoir calorifique, valorisable dans des chaudières locales. Ces pôles serviront aussi de centres de regroupement du tri pour leur zone de chalandise. Le CTV de Monte inclura également une bioplateforme de compostage en bâtiment pour le secteur du Grand Bastia.



En complément des actions de réduction et de tri à la source, les CTV permettront d'atteindre les objectifs réglementaires de valorisation matière et énergétique, et de réduire de plus de 50 % les déchets enfouis et l'empreinte carbone du traitement des déchets ménagers en Corse.

OS19. CTV du Grand Bastia

Le financement de l'opération a été finalisé, le projet est fortement soutenu par l'État à hauteur de 80 % sur des fonds du Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC et ADEME).

Le Marché Global de Performance a été attribué en août 2023, permettant d'enclencher la réalisation des études techniques, la constitution des demandes de permis de construire et la demande d'autorisation environnementale. Une concertation préalable sur l'opération a été lancée en décembre 2023 pour se tenir en janvier 2024.



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

OS20. CTV du Grand Ajaccio

La maîtrise d'ouvrage des études du CTV du Grand Ajaccio avait été déléguée par le SYVADEC à la CAPA à travers un mandat. Le terrain initialement envisagé pour réaliser l'opération, objet du mandat, nécessitait une appréhension globale du secteur en termes de programmation et d'aménagement afin de préserver la cohérence territoriale souhaitée par la CAPA sur son territoire. Ce même terrain a dû être abandonné compte tenu des règles d'urbanisme qui lui sont applicables. L'opération sera réalisée sur un nouveau tènement, situé Sarrola-Carcopino et propriété de la CAPA.



Dans ce contexte, il a été décidé de résilier d'un commun accord le Mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la CAPA. La procédure de Marché Global de Performance pour la conception, la construction et l'exploitation du Centre de tri et de valorisation du Grand Ajaccio sera donc relancée en 2024 par le SYVADEC.

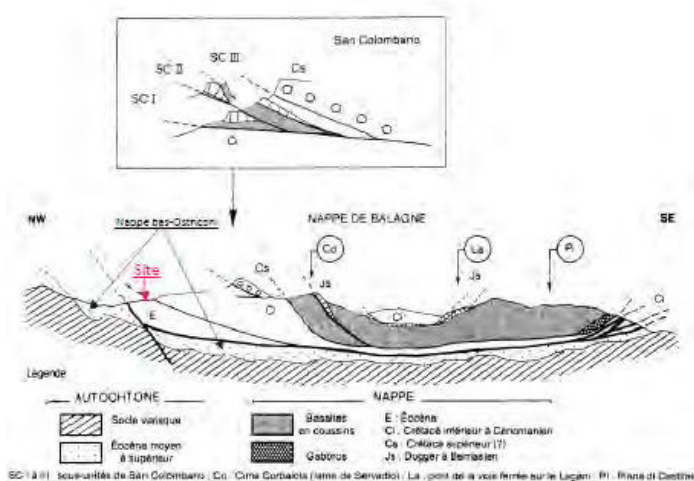
Axe 9 : Sécuriser le stockage des déchets ultimes

OS21. Créer une nouvelle installation publique de stockage des déchets ultimes

Objectif : 1 nouvelle ISDND en travaux d'ici fin 2025 (0 en 2022).

Les études préliminaires ont été réalisées sur le seul terrain potentiel identifié à ce jour (Palasca) et ont fait l'objet d'une convention d'aide financière accordée par l'Office de l'Environnement de la Corse.

Leurs conclusions étant réservées et afin de déterminer la faisabilité ou non de l'opération, une campagne de reconnaissance géophysique de la zone du projet sera conduite en 2024. La décision de poursuivre le projet n'interviendra qu'à l'issue des études préalables complétées et sous réserve d'un accord commun et formalisé avec l'Office de l'Environnement de la Corse et les élus du territoire.



ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : OPTIMISER LA QUALITE DU SERVICE TOUT EN MAITRISANT LES COUTS

Axe 10 : Mener une politique Qualité, Santé Sécurité et Environnement exemplaire

Le renouvellement de la triple certification ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001, en octobre 2023, a permis de concrétiser l'engagement du SYVADEC dans la démarche d'amélioration continue en matière de qualité de ses services, de respect de l'environnement et de santé et sécurité de ses agents.



Chiffres clés :

- 4 jours d'audit de suivi pour l'ensemble des services et les sites de Teghime, Lama, Viggianello, Calvi Cantone et Moca Croce
- 15 points forts et 0 non-conformité

OS22. Mener une politique environnementale exemplaire : ISO 14001

Objectifs :

- conformité réglementaire des ICPE – 0 NC majeure (1 NC levées en 2023) ;
- diminution des émissions de GES (solde de 84 240 t.équ.CO2 en 2022) ;
- nouvel objectif : pas de pollution des sols et/ou des milieux (3 pollutions traitées sans impact sur l'environnement).

Le maintien de la conformité ICPE et de l'impact environnemental des installations

En 2023, la recyclerie de Porto-Vecchio a été contrôlée par un organisme agréé, une non-conformité a été relevée et traitée. En complément de cette gestion environnementale, des travaux de réaménagement sont prévus en 2024 afin d'améliorer la qualité du service et la sécurité des agents.

Au-delà des contrôles périodiques tous les 10 ans, les audits internes se poursuivent annuellement afin de gérer au mieux la qualité environnementale et les éventuelles pollutions sur nos sites.

Une inspection de la DREAL a eu lieu au centre de regroupement de Calvi Cantone, donnant lieu à une lettre de suite préfectorale. Les points de contrôle inscrits dans la proposition de suites administratives ont été levés par le Syndicat ? selon un plan d'actions bien défini.

L'engagement vers la neutralité carbone

Le calcul des émissions de GES POUR 2023 sera réalisé par un bureau d'études, permettant ainsi une mise à jour des facteurs d'émissions ainsi qu'une meilleure visibilité sur les postes de réduction à privilégier et une projection de neutralité carbone réalisable en tenant compte des projets de centres de tri et de valorisation.

À ce jour, nous pouvons d'ores et déjà estimer une réduction des émissions de GES de 1 000 t.équ.CO₂ due à la baisse de 5 % des tonnages enfouis. En 2023, le tri a également permis d'éviter les émissions de 25 142 t.équ.CO₂.

Le bilan carbone sera disponible sur syvade.fr dès finalisation par le bureau d'études en charge du calcul des émissions.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Le développement durable au SYVADEC

Dans un objectif d'amélioration continue de sa politique environnementale, le SYVADEC établit chaque année son rapport sur le développement durable. Ce document permet d'appréhender les actions menées pour répondre aux 5 finalités du développement durable, mais aussi de contribuer à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ONU en 2015. Le rapport sur le développement durable est disponible sur syvadec.fr.

OS23. Mener une politique de santé sécurité des agents exemplaire : ISO 45001

Objectif : maintenir à moins de 6 % les accidents du travail (8,3 % en 2023).

Développement du réseau prévention

En 2023, le réseau prévention a contribué à l'amélioration de la santé et de la sécurité des agents notamment à travers :

- 7 inspections de l'ACFI du CDG83, dont 78 % des actions de prévention préconisées ont été finalisées ;
- une sensibilisation au risque agression pour le secteur centre, ainsi que la médiation entre 2 agents de la collectivité dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie au travail ;
- 2 exercices incendie organisés avec le SDIS sur le quai de transfert de Corte et à la recyclerie du Stiletto ;
- 4 CST qui ont permis la validation du plan de prévention et de gestion des agressions, du bilan SST 2023 et du programme de prévention 2024, mais aussi de faire émerger de nombreuses propositions d'actions d'amélioration des conditions de travail (83 % finalisées) ;
- 1 signalement agression traité par le réseau d'assistants de prévention ;
- 12 bulletins SST rédigés, intégrant les pistes de progrès proposées lors de l'audit de certification, notamment sur la vigilance partagée ou encore la procédure d'évacuation des locaux.

Amélioration continue de la santé et de la sécurité

Le programme de prévention s'est poursuivi cette année avec notamment :

- la mise à jour du Document Unique avec intégration du plan de maîtrise des risques ;
- 100 % des sites visités ;
- les dotations d'EPI et autres équipements spécifiques ;
- le suivi et l'analyse des sinistres et accidents (12 accidents dont 2 de la responsabilité du SYVADEC).

En 2023, d'autres actions de prévention ont permis l'amélioration de notre politique SST :

- la dotation de gants de manutention spécifiques pour les risques d'écrasement, de coincement ;
- 99 % des agents formés à la sécurité générale sur les sites techniques ;
- l'étude des risques sur les terrains de déploiement de la recyclerie mobile ;
- le renforcement de la procédure de gestion des AT ;
- 1 recyclage SST réalisé en interne ;
- 2 formateurs PRAP formés.



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Démarche QVT

Après les ateliers sur le bonheur au travail initiés en 2022, l'année 2023 fut l'occasion de mettre en œuvre le plan d'actions proposé par les agents et validé lors du dernier CHSCT de décembre 2022. Ainsi, 85 % des actions prioritaires ont été finalisées, notamment :

- la révision de nombreux objectifs annuels afin de clarifier les missions et réduire les inégalités ;
- la création d'un budget annuel QVT par site administratif et par secteur pour partager un moment de convivialité ;
- l'organisation de visites de sites techniques pour les agents administratifs ;
- la création du Giru RH ;
- la revalorisation des frais de déplacement...



L'efficacité de ses actions sera évaluée lors de la prochaine enquête RPS, dont le lancement est prévu au premier trimestre 2024.

Toujours dans le cadre de la qualité de vie au travail, les événements de cohésion, tels que la journée des agents, le Noël du SYVADEC ou encore les réunions de secteur et de sites administratifs, se sont poursuivis cette année.

OS24. Optimiser la qualité du service : ISO 9001

Objectifs :

- satisfaction des usagers > objectif 75 % de satisfaction (2023 : compostage 98 %, recycleries 75 %, collecte textiles 84 %) ;
- satisfaction des adhérents > objectif 75 % de satisfaction (2023 : 89 %) ;
- satisfaction des repreneurs : 0 refus de camions chez les repreneurs.

Satisfaction des usagers

Deux enquêtes d'opinion ont été menées à l'automne 2023 pour évaluer la satisfaction des usagers des services du SYVADEC.

La première a interrogé 300 détenteurs de composteurs gratuits distribués dans le cadre du plan compostage. 98 % d'entre eux se sont déclarés satisfaits de leur équipement (95 % en 2021). Ils voient trois principaux avantages au compostage : la réduction de leurs déchets, la production de compost, la praticité. 93 % des personnes interrogées l'utilisent régulièrement, d'une fois par semaine à tous les jours.



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

La seconde a porté sur le service des recycleries et de collecte des textiles. 300 usagers ont également été interrogés dans 5 recycleries. 75 % ont exprimés leur satisfaction (70 % en 2021) attribuant une note de satisfaction générale de 7,8 sur 10. La proximité, la disponibilité et la rapidité ont été les 3 points forts soulignés.

Quant à la collecte des textiles, 84 % des usagers se sont déclarés satisfaits du service et lui ont attribué une note 4 sur 5. En moyenne, le taux de satisfaction des usagers sur les services du SYVADEC est de 86 %.

Satisfaction des adhérents

Dans le cadre de notre triple certification ISO, nous avons mené en octobre dernier une enquête de satisfaction auprès de toutes les intercommunalités de Corse afin de connaître leur niveau de satisfaction vis-à-vis de notre action et d'améliorer en continu la qualité de nos services. 89 % des personnes interrogées - binôme élu et service pour chaque EPCI - se déclarent satisfaites voire très satisfaites du SYVADEC.

Chacune de nos grandes missions a également été évaluée. Ainsi, 70 % des adhérents sont satisfaits des actions de réduction à la source, 68 % des actions déchets et 91 % des actions d'accompagnement. Quant au principal motif d'insatisfaction, il porte sur le montant des cotisations. Pour les actions dont le niveau de satisfaction est inférieur à 75 %, des pistes d'amélioration seront proposées en 2024 afin de répondre davantage aux attentes exprimées.

Satisfaction des repreneurs

En 2023, deux camions ont été déclassés :

- un camion de verre en raison d'un problème de densité. L'incident n'a pas donné lieu à facturation car la traçabilité pour remonter au site producteur n'a pas pu être établie par le repreneur. Un chantier pour améliorer la densité a été ouvert pour 2024 et comprend la collaboration avec CITEO et l'organisation d'un voyage filière avec les adhérents.
- un camion de papiers issu du centre de regroupement de Calvi Cantone en raison d'une présence importante de déchets. La mesure corrective consiste à lancer un marché de tri des papiers en 2024, intégrant une procédure qualité.

Axe 11 : Maîtriser l'évolution des contributions

Objectifs :

- Maîtriser l'évolution des contributions par tonne traitée < 220 €/t en 2025 (201 €/t en 2023).
- Maîtriser l'évolution des contributions par habitant < 147 € en 2025 (131 €/hab. en 2023).

OS25. Maîtriser les coûts de transport

Le transport des déchets représente un coût de 5 M€ par an, soit 8 % du budget de fonctionnement du SYVADEC. Celui-ci a mis en œuvre un plan de réduction des coûts de transport en agissant sur tous les leviers possibles :

- négocier les prix ;
- optimiser les chargements ;
- analyser les coûts par rapport à une prestation en régie.

En 2023, la négociation systématique des marchés dont les offres dépassent le budget alloué a permis de réaliser 45 700 € d'économies par rapport aux coûts des marchés précédents.

La création des quais de transfert des OMr et des centres de regroupement du tri et la départementalisation du traitement des OMr ont permis d'optimiser les transports de déchets. Les nouveaux engins de tassement des bennes de recyclerie livrés à Piana, Lama et Moca Croce (uniquement pour l'été) permettent une économie de transport de 17 575€. L'étude des coûts de transport par rapport à une prestation en régie réalisée en 2017 a été relancée en 2023. La phase de diagnostic est en cours.

OS26. Maîtriser les coûts de collecte, traitement et investissement

Depuis mars 2022, les conditions d'accès des professionnels dans les recycleries du SYVADEC ont changé afin que le coût de leurs déchets ne soit plus assumé par les ménages. Ils sont désormais refusés dans certaines recycleries lorsqu'il existe des déchetteries privées à proximité pour les accueillir (à Ajaccio Stiletto, Corte, Bonifacio, Figari et Porto-Vecchio) et le tarif d'accès a été réévalué dans les autres recycleries afin de couvrir le coût réel de traitement de leurs déchets. Les meubles, DEEE, cartons et métaux restent acceptés et gratuits dans toutes les recycleries sans limitation d'apport y compris pour les professionnels.

Les objectifs de réorientation des professionnels vers les déchetteries privées ont été atteints : les tonnages de recyclerie ont diminué de 29 % en moyenne entre 2021 et 2023, avec un impact important pour les flux les plus coûteux, et a permis de réduire le résiduel enfoui de recyclerie de 74 %. Cela représente une économie de plus de 2 M€ par an de transport et traitement.

OS27. Adapter les modalités de calcul des contributions

Fin 2023, le comité syndical a modifié le dispositif d'appel à cotisation dans le cadre des statuts du SYVADEC. La cotisation couvrant l'intégralité du coût syndical est toujours appelée uniquement aux tonnages résiduels, mais son montant est désormais modulé selon les performances de collecte sélective (emballages valorisables, papier, verre, carton et biodéchets) des adhérents : plus une collectivité trie, moins sa cotisation est élevée.

Cette modalité de calcul supprime l'inscription en dépenses et recettes dans le budget du SYVADEC et des adhérents et simplifie ainsi la compréhension de l'appel à cotisation tout en renforçant son caractère incitatif.

LE PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

Le programme local de prévention et de valorisation du SYVADEC adopté en mai 2022 prévoit 25 actions sur la période 2021-2025 regroupées en 8 axes stratégiques. Certaines ont été lancées dès 2021 et sont d'ores et déjà en cours de réalisation, d'autres seront lancées dans la période.

Niveau de réalisation des indicateurs du PLPDMA à fin 2023

Action	Niveau de réalisation	Libellé	Indicateur	2021	2022	2023	Cible 2025
Action 1	En cours	Étude Tarification incitative	Nb d'intercos avec un plan d'action TI	2	2	11	12
			Plan régional TI élaboré	0	0	1	1
			Population passée à la TI	0	0	0	130 000
Action 2	En cours	Plan compostage	Nombre de composteurs individuels distribués par le SYVADEC	36 759	39 714	42 920	42 838
			Nombre de composteurs partagés installés par le SYVADEC	64	64	56	340
			% population équipée	27 %	28 %	30 %	42 %
			Tonnage de biodéchets détournés à la source (tonnes/an)	4 298	4 737	5 058	6 500
			Quantité de biodéchets détournée des OMR par le plan (kg/hab.)	13	14	15	19
Action 3	Terminée	Oui Pub	Taux d'apposition	ND	ND	4,9 %	< 50 %
			Part de publicités non adressées dans les OM	ND	0,93 %	ND	-50% soit 0,46 %
Action 4	En cours	Boîte à projets PLPDMA	1 Boîte à projets diffusée	0	0	0	1
			30 projets-types actualisés	0	0	Annulé	30
			1 groupe de travail par an	1	2	3	5
Action 5	En cours	Communication régionale	Nombre de campagnes réalisées sur 2021-2025	4	7	20	20
			Nombre d'éditions du journal sur 2021-2025	0	0	2	12

Action	Niveau de réalisation	Libellé	Indicateur	2021	2022	2023	Cible 2025
Action 6	En cours	Éco-consommation	Action GMS	0	1	1	1
			Partenariats influenceurs	2	1	4	8
			Expérimentation borne de tri en caisse	0	0	Annulé	1
			Baromètre "Les Corses et l'environnement"	0	1	2	4
			Expérimentation emballages consignés en CHR	0	0	Annulé	1
Action 7	En cours	EcoScola EcoCulleghju EcoLiceu	% d'établissements scolaires accompagnés	59 %	68 %	76 %	100 %
Action 8	Annulée	Workshops anti-gaspi	Nombres de workshops organisés	0	0	Annulé	4
Action 9	En cours	Annuaire de la réparation	Nombre d'enregistrements	98	149	161	200
Action 10	En cours	Ateliers Zéro Déchet	Nombres d'ateliers organisés	0	85	118	100
			Nombres de participants	0	383	553	1 000
			Nombre de fiches pratiques diffusées	0	50	99	100
Action 11	En cours	Réemploi local	Nombre de projets locaux accompagnés	0	0	4	1
Action 12	Annulée	Réemploi des professionnels	Nombre de fiches techniques élaborées et diffusées	0	0	Annulé	30
Action 13	Non démarrée	Réemploi sportif	Quantité d'équipements sportifs réemployés	0	0	0	À définir
Action 14	En cours	Espaces de gratuité	Nombre d'espaces de gratuité créés	0	0	0	30
			Tonnage remployé /an	0	0	0	1 500
Action 15	En cours	Conditions d'accès en recycleries	kg/hab. de recyclerie hors meubles, DEEE et cartons	128	99	96	90
Action 16	En cours	Filière textiles	Performance en kg/hab./an	3,2	3,2	3,5	5,6
			Tonnages collectés	1 127	1 100	1 186	2 150

RAPPORT FINANCIER

En 2023, les hypothèses de production de DMA ont été calées sur celles de 2022. Au terme de l'exercice 2023, l'évolution des tonnages traités marque de nouveau une baisse.

Cette évolution s'est traduite de manière contrastée au niveau du budget, compte tenu du contexte inflationniste constatée par ailleurs.

Ainsi, le volume des dépenses de fonctionnement a connu une hausse entre 2022 et 2023 malgré la baisse des tonnages. Les recettes de fonctionnement escomptées ne se sont pas concrétisées en raison de la baisse des cours de rachats des matières triées, des tonnages moindres sur des flux générateurs de recettes et de la régularisation de cotisation constatée en fin d'exercice.

Aussi, le résultat de fin d'exercice en fonctionnement permet de dégager une épargne brute positive de 400 k€, soit une amélioration par rapport à 2022 mais toujours en retrait par rapport à 2021.

Le financement de l'investissement s'est fait par les fonds propres et le FCTVA ainsi que par les subventions, sans recours à un emprunt nouveau. Le désendettement s'est poursuivi.

Au terme de l'exercice 2023, le budget global en dépenses s'élève à 65 143 325 € dont 59 689 512€ en fonctionnement et 5 453 813 € en investissement.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2023, les dépenses de fonctionnement connaissent une hausse limitée de 0,79 % dont 0,5 % pour les dépenses réelles de fonctionnement.

Sur cette augmentation, près de 1 M€ est lié au reversement du soutien, qui se neutralise au niveau recettes. Ainsi, l'évolution des charges générales hors reversement est de + 4 %.

Certaines hausses étaient programmées, telles que la TGAP qui tend vers les 65 €HT à l'horizon 2025. D'autres sont le résultat de l'application des révisions de prix qui ont, pour certaines, connue une évolution de +30 %, et de l'impact de l'augmentation de l'énergie (électricité, carburant).

En 2023, le coût de traitement des déchets résiduels est en moyenne de 182 €/t TGAP incluse HT contre 163 €/t en 2022.

Cette hausse s'explique par l'augmentation du coût de la prestation traitement mais également par la poursuite de la hausse de la TGAP (+ 21 € pour le site de la Stoc, + 12,9 € pour le site de Lanfranchi Environnement).

Les charges de personnel malgré une stabilité du nombre d'agents marquent une augmentation de 5,91 % liée à l'application des mesures nationales nouvelles et à l'impact en année pleine des mesures de 2022.

Les dépenses exceptionnelles, qui portaient auparavant la régularisation de TVA de l'exercice précédent, diminuent fortement, cette taxe étant comptabilisée sur le chapitre 011 l'année de la dépense.

Les dépenses techniques représentent 92,6 % des dépenses de fonctionnement et les dépenses fonctionnelles (coûts de structure et de communication) représentent 7,4 % de ces charges.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Montant en € et part en %	2022	2023	2022	2023	Variation
Charges à caractère général	46 557 108	49 451 637	78,61 %	82,85 %	6,22 %
Charges de personnel	7 332 523	7 766 120	12,38 %	13,01 %	5,91 %
Autres charges de gestion courante	145 476	241 744	0,25 %	0,41 %	66,17 %
Charges financières	213 371	184 214	0,36 %	0,31%	-13,66 %
Charges exceptionnelles et provisions	3 813 147	706 721	6,44 %	1,18 %	-81,47 %
Amortissements des biens	1 161 918	1 339 076	1,96 %	2,24 %	15,25 %
TOTAL	59 223 544	59 689 512	100 %	100 %	0,79 %

Les principaux prestataires en 2023

Prestataires	Nature de la prestation	Montants
Eodd	Études/logiciel	136 862 €
Ex-filo		57 719 €
Vast		57 125 €
Sitec		45 324 €
Cabinet Blasini		41 991 €
Antea		34 799 €
Inddigo		33 665 €
Cabinet Sibella		24 134 €
Sesco	Prévention/Communication	214 868 €
Skema conseil		42 870 €
Corse Matin		41 457 €
Imprimerie Bastiaise		30 709 €
Com'uniti		26 875 €
Alma design		24 030 €
In piazza communication		23 025 €
Pompeani tp	Gestion des installations/Équipement	516 889 €
S3c		242 405 €
Valli		190 763 €
Atelier Rivat architecture		183 933 €
Chimirec Corsica		197 898 €
Malagoli		121 149 €
Edf		99 091 €
Polymat		81 917 €
Pépinière du centre		42 970 €
Bureau Veritas		38 255 €
Trident services		35 000 €
Socotra btp		32 990 €
Ccm-loxam	Gestion du matériel	32 905 €
Ac2i		212 166 €
Locaplus		160 316 €
Dicomat		156 789 €
Vito		101 551 €
Eatp		87 224 €
Matpro		83 967 €

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Euromat		82 199 €
Ferrandi		72 303 €
Rossi diffusion		47 814 €
Packmat system		39 640 €
Egc		33 482 €
Marcelli pneus		27 587 €
Environnement services	Tri/Valorisation et transport	2 378 004 €
AM environnement		2 122 485 €
Paprec		1 511 953 €
Balagne recyclage		474 529 €
Sltp		446 890 €
Chimirec Corsica		406 735 €
Francisci environnement		252 274 €
Cmo industrie		171 755 €
Giraschi environnement		143 792 €
Rocca transports		134 768 €
Société granulats béton corse		39 425 €
Cico carriere		35 142 €
Di services		27 410 €
Environnement services	Transport et gestion des bennes	2 178 990 €
AM transport tp2b		1 489 802 €
Corse Eurodéchets		863 509 €
Transport Agostini		296 911 €
Transport Albertini		287 430 €
Francisci transport		209 486 €
Giraschi environnement		129 920 €
Calvi transports		56 297 €
Lanfranchi environnement	Traitement/gestion ISDND	12 071 479 €
Stoc		10 477 414 €
Ovive		262 970 €
Sorain Cecchini tecno		200 000 €
Le Floch dépollution		48 524 €
Bernardini		30 700 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

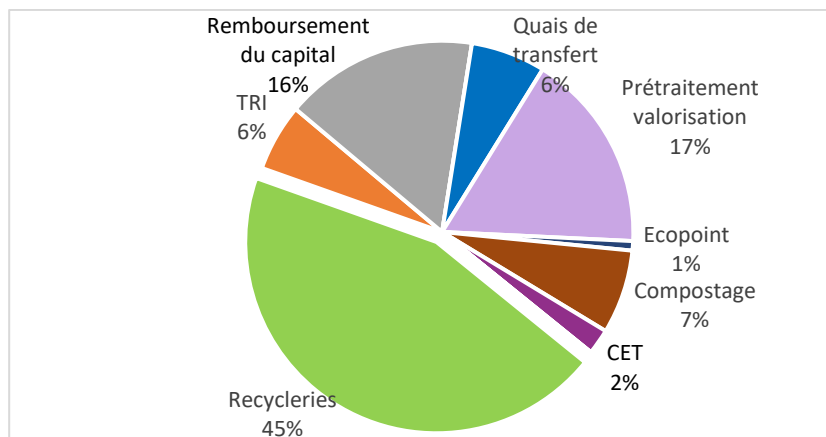
Les dépenses d'investissement sont en baisse de 8,12 % par rapport à l'année 2022. Les dépenses d'équipement sont en baisse de 45,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Le Programme Pluriannuel d'Investissement pour la période 2021-2026, lié aux nouvelles orientations stratégiques, est en cours d'exécution avec le lancement de plusieurs maîtrises d'œuvre pour des recycleries et d'études pour de nouveaux équipements (CTV), des travaux de modernisation des sites existants ainsi que l'acquisition de nouveaux équipements.

L'exercice 2023 a été marqué par la mise en œuvre et la fin de la phase administrative de plusieurs projets : dépôt de permis de construire, consultation au titre de la commande publique, notifications de marchés notamment pour les espaces de gratuité, l'extension de la recyclerie de Corte, la réhabilitation de la recyclerie de Porto-Vecchio, le centre de tri et de valorisation de Monte.

Montant en € et part en %	2022	2023	2022	2023
Déficit n-1 reporté	-	887 103	0,00 %	16,27 %
Recycleries	2 008 334	1 514 272	33,84 %	27,77 %
Remboursement du capital	567 793	556 448	9,57 %	10,20 %
Quais de transfert	141 607	214 497	2,39 %	3,93 %
Recyclerie mobile	586 714	-	9,88 %	0,00 %
Compostage	209 107	241 412	3,52 %	4,43 %
Biodéchets	40 244	720	0,68 %	0,01 %
Tri	901 860	193 224	15,19 %	3,54 %
Divers : véhicules, mobiliers, informatique, caution	81 628	17 452	1,38 %	0,32 %
Prétraitement valorisation	69 476	575 157	1,17 %	10,55 %
CET	1 278 055	72 783	21,53 %	1,33 %
Aménagement stockage	-	-	0,00 %	0,00 %
Textiles	8 302	3 053	0,14 %	0,06 %
Création ISDND	2 315	30 993	0,04 %	0,57 %
Écopoints	14 963	27 182	0,25 %	0,50 %
Opérations d'ordre	25 100	1 119 517	0,42 %	20,53 %
TOTAL	5 935 498	5 453 813	0,00 %	100,00 %

Répartition des dépenses d'équipement

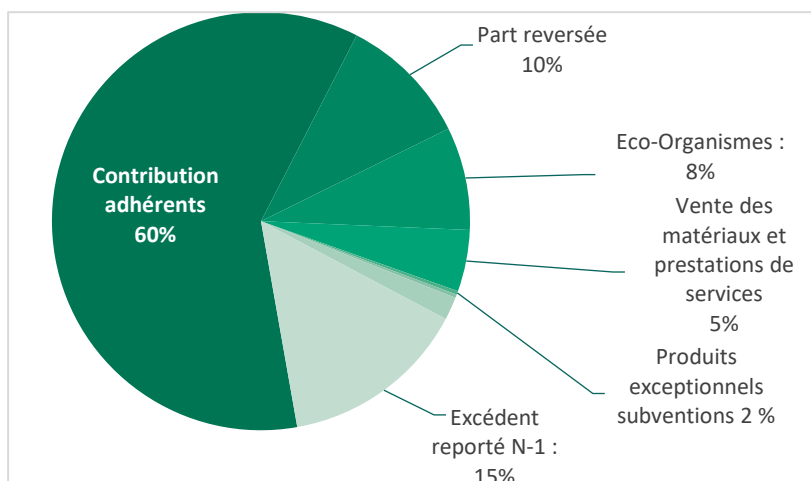


LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le volume budgétaire des recettes réelles de fonctionnement, hors excédent reporté, est en hausse de 1,7 %. Cette hausse limitée est liée à la baisse des tonnages résiduels constatés par rapport à ceux appelés, plus importante que la hausse des ventes de matières, en lien avec la reprise économique contrainte et la hausse des performances de tri.

Dans sa structure budgétaire, le financement est assuré majoritairement par les cotisations des adhérents, qui représentent 70 % des recettes. Une partie de cette cotisation supporte le reversement incitatif comptabilisé en dépenses à hauteur de 7,09 M€. La contribution nette s'élève donc à 41,92 M€, soit 60 % des recettes.

Répartition des recettes de fonctionnement



Les recettes perçues auprès des éco-organismes et issues de la vente de produits représentent 15,16 % des recettes réelles de fonctionnement contre 14,88 % en 2022.

Montant en € et part en %	2022	2023	2022	2023
Cotisations adhérents avec reversements	48 028 598	49 347 996	69,25 %	70,48 %
Éco-organismes	4 509 781	5 575 847	6,50 %	7,96 %
Subventions	211 560	180 810	0,31 %	0,26 %
Vente des matériaux et prestations de services	4 089 950	3 334 326	5,90 %	4,76 %
Produits exceptionnels	785 179	196 815	1,13 %	0,28 %
Remb. Rémunérations	142 835	126 790	0,21 %	0,18 %
Opération d'ordre	25 100	1 119 517	0,04 %	1,60 %
Sous-total exercice	57 793 003	59 882 101	83,33 %	85,53 %
Excédent reporté N-1	11 562 743	10 132 203	16,67 %	14,47 %
TOTAL	69 355 746	70 014 304	100,00 %	100,00 %

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement 2023 s'élèvent à 7 557 900 € en hausse de 49,71 %. L'année a été marquée par le versement de plusieurs exercices de FCTVA non versés entre 2018-2020.

Les subventions ont également connu une forte hausse en raison du versement des acomptes et soldes liés aux chantiers des années 2021 et 2022, et du versement de l'avance de l'ADEME sur la phase 1 du CTV de Monte.

Montant en € et part en %	2022	2023	2022	2023
FCTVA	0	1 653 905	0,00 %	21,88 %
Subventions	1 522 285	4 492 457	30,15 %	59,44 %
Emprunt			0,00 %	0,00 %
Amortissements des biens	1 161 918	1 339 076	23,02 %	17,72 %
Autres	552 100	72 463	10,94 %	0,96 %
Excédents de fonctionnement capitalisés	1 425 806		28,24 %	0,00 %
Excédent reporté N-1	386 285		7,65 %	0,00 %
TOTAL	5 048 395	7 557 900	100,00 %	100,00 %

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

LES CONTRIBUTIONS DES ADHERENTS AU SYVADEC

La cotisation

À la suite de l'uniformisation du service proposée aux adhérents et usagers depuis 2021, l'appel à cotisation est fixé selon une cotisation unique applicable à l'ensemble des adhérents, qui regroupe les anciennes composantes : la cotisation de base, de recyclerie (accès de tous les habitants aux recycleries du SYVADEC, y compris les nouvelles recycleries mobiles) et de transfert.

Ainsi, la cotisation unique comprend :

- la compensation permettant d'appliquer la cotisation minorée ;
- l'assiette du soutien incitatif reversé aux adhérents ;
- les charges relevant des politiques de réduction à la source (compostage individuel et collectif), de prévention (sensibilisation des scolaires) et de communication ;
- le transport et la valorisation des matériaux issus du tri des adhérents (emballages, papier, verre, biodéchets, cartons) et des filières spécifiques régionales (DEA, DEEE, lampes, piles, textiles) ;
- les coûts de recyclerie liés au fonctionnement des recycleries gérées par le SYVADEC (quais hauts) ou en contrat de prestations avec le SYVADEC, et les coûts de transport, de traitement ou de valorisation des flux de recyclerie ;
- le traitement des déchets résiduels ;
- les coûts de transfert liés aux quais de transfert des ordures ménagères résiduelles (quais hauts) gérés par le SYVADEC ainsi que les coûts de transport des OMr transitant par ces quais vers les installations de traitement.

Une cotisation n'incluant pas la partie transfert et transport des OMr est appliquée pour les territoires ne nécessitant pas ce service.

Afin d'être incitative au tri, la cotisation est calculée uniquement au prorata des tonnages de déchets résiduels (OM et tout-venant résiduels).

Cotisations appelées (comprend une partie du reversement du soutien) :

- cotisation syndicale : 416 € par tonne résiduelle ;
- cotisation syndicale sans transfert des ordures ménagères résiduelles (OMr) : 367 € par tonne résiduelle ;
- cotisation minorée : 196 € par tonne résiduelle ;
- cotisation minorée sans transfert des OMr : 147 € par tonne résiduelle.

Le SYVADEC, par le biais de conventions, effectue aussi des prestations de services pour le compte d'autres collectivités ou de professionnels qui utilisent ses infrastructures.

Les soutiens reversés

Afin de renforcer le soutien aux politiques de développement du tri des intercommunalités, le SYVADEC reverse l'intégralité des soutiens des éco-organismes et les recettes issues de la vente des matériaux au prorata des tonnes valorisées, soit 6 801 273 € en 2023.

Flux	2022 (€/t)	2023 (€/t)
Emballages**	182,15	195,49 €
Papier	182,15	195,49 €
Verre	182,15	195,49 €
Carton	193,19	200,02 €
DEEE	86,00	98,33 €
Meubles	28,00	30,04 €

*Tonnage valorisé = tonnage livré – déclassement et/ou refus.

**Le taux de refus des emballages est calculé par les caractérisations de l'année n-1.

À ce montant s'ajoute le soutien reversé au titre de la connaissance des coûts et des ambassadeurs du tri pour 293 426 €, soit un total de reversé de 7 093 048 €

La contribution nette

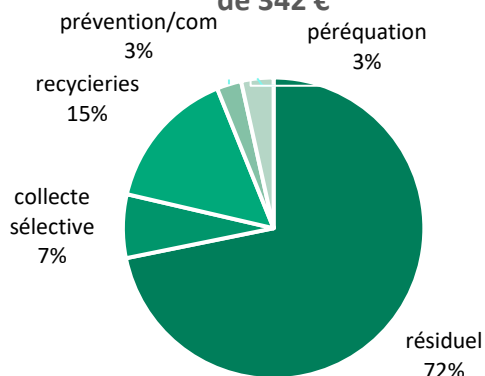
Au terme de l'exercice 2023, la contribution nette des adhérents au SYVADEC (cotisation - soutiens reversés) est en moyenne de 342 € par tonne résiduelle.

En tenant compte de la totalité des tonnages traités (collectés et tonnages détournés liés au compostage), la contribution moyenne 2023 est de **201 € par tonne traitée** (y compris tonnages détournés).

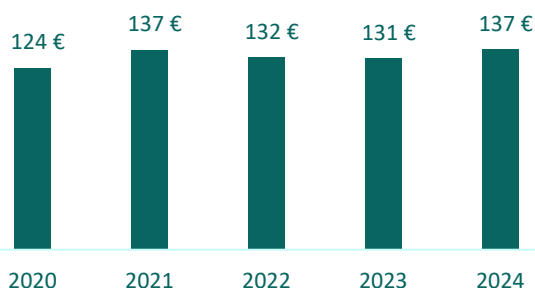
La contribution a servi à couvrir les coûts de transfert, transport et traitement des déchets résiduels pour 71,8 %, les coûts liés aux recycleries, au transport et à la valorisation des flux de recyclerie pour 15,3 %, les coûts liés aux centres de regroupement du tri, au transport et à la valorisation des collectes sélectives pour 6,8 %, la péréquation pour les intercommunalités accueillant un centre de stockage des déchets résiduels pour 3,5 % et les actions de prévention et de communication pour 2,6 %.

À noter que la contribution nette ne finance pas l'autofinancement et ne couvre pas le coût syndical ; un prélèvement sur les excédents antérieurs est nécessaire.

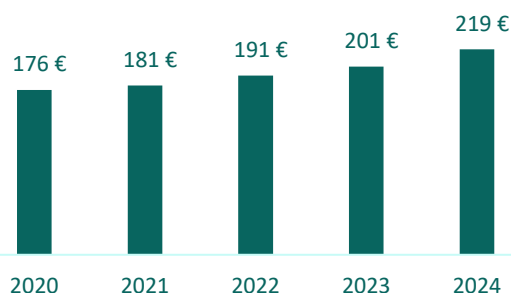
Répartition de la contribution nette de 342 €



Contribution par hab. (pop Insee)



Contribution à la tonne traitée



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

LES INDICATEURS FINANCIERS

La matrice des coûts est un cadre national de présentation des coûts du Service Public de Prévention des Déchets (SPGD) élaboré par l'ADEME, qui permet de détailler, pour chaque flux de déchets, les charges et produits associés, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion. Elle permet ainsi d'alimenter les indicateurs du rapport annuel par des règles de remplissage communes.

Le coût aidé est l'ensemble des charges, notamment de structure, de collecte et de transport, moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des organismes agréés pour la gestion des déchets issus de produits relevant des dispositions de l'article L. 541-10 du code de l'environnement et les aides publiques.

Coût aidé tous flux confondus

Coûts aidés tous flux en €	2021	2022	2023
A - Coût complet TTC	46 477 545 €	53 418 494 €	53 350 813 €
B - Produits industriels	2 919 737 €	3 723 578 €	2 137 474 €
C - Soutiens	5 164 770 €	4 509 781 €	5 554 937 €
D - Aides reçues	1 281 156 €	1 567 750 €	1 813 251 €
Coût aidé TTC	37 118 881 €	43 617 385 €	43 845 151 €

[Coût aidé] : [Coût complet] – [produits industriels] – [soutiens] – [aides reçues]

Coût aidé par flux 2023

Coût aidé TTC	€	€/hab.	€/T
Tous flux	43 845 151 €	136,79 €	213,7 €
OMr	33 257 646 €	103,76 €	275,7 €
Verre	-92 063 €	-0,29 €	-6,7 €
Emballages	1 861 188 €	5,81 €	180,5 €
Papier	-236 527 €	-0,74 €	-112,2 €
Déchets des recycleries	7 001 581 €	21,84 €	134,0 €
Déchets organiques	1 189 184 €	3,71 €	316,6 €
Déchets des professionnels	265 400 €	0,83 €	234,5 €
Textiles	598 742 €	1,87 €	504,8 €

Évolution du coût par habitant par flux entre 2022 et 2023

Coût aidé TTC en € /hab.	2022	2023	Évolution
Tous flux	137,41	136,79	-0,62
OMr	106,89	103,76	-3,13
Verre	0,82	-0,29	-1,11
Emballages	6,12	5,81	-0,31
Papier	-0,82	-0,74	0,08
Déchets des recycleries	18,46	21,84	3,38
Déchets organiques	3,22	3,71	0,49
Déchets des professionnels	0,67	0,83	0,16
Textiles	2,05	1,87	-0,18

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Coût complet par étapes techniques

Le coût complet est décomposé par étape technique (par exemple la collecte, le transport, le tri, le traitement) tous flux confondus et pour chaque flux de déchets.

Étapes techniques	€	€/hab.	€/T
Coûts complets TTC	53 350 813 €	166,4 €	260,0 €
Charges de structure	3 462 859 €	10,8 €	16,9 €
Communication	472 885 €	1,5 €	2,3 €
Prévention	934 262 €	2,9 €	4,6 €
Collecte	4 845 109 €	15,1 €	23,6 €
Transfert / Transport	8 643 879 €	27,0 €	42,1 €
Traitement compostage	1 496 145 €	4,7 €	7,3 €
Traitement tri conditionnement	4 520 138 €	14,1 €	22,0 €
Traitement stockage	23 619 064 €	73,7 €	115,1 €
Traitement des déchets non dangereux	1 987 859 €	6,2 €	9,7 €
Traitement des déchets dangereux	49 041 €	0,2 €	0,2 €
Coût complet HT	50 031 241 €	156,1 €	243,8 €
TVA	3 319 572 €	10,4 €	16,2 €

Les charges de collecte concernent la collecte assurée dans le cadre de la filière textile et les charges des quais hauts des recycleries.

La spécificité du territoire du SYVADEC a imposé d'organiser des ruptures de charges pour les flux de verre, d'emballages et de papier dans différentes recycleries. Sans celles-ci, la collecte sélective n'aurait pas pu être déployée par les collectivités adhérentes en charge de la collecte, notamment dans les secteurs ruraux. De fait, une part des charges des hauts de quai des recycleries est affectée en transfert pour les flux de tri, les autres charges de haut de quais sont affectées en collecte.

Depuis 2022, selon les principes de l'ADEME, les différents types de traitement ont été identifiés ce qui permet de distinguer du traitement par stockage lié aux déchets résiduels, le tri pour les emballages et cartons, le traitement qui regroupe la valorisation des autres flux de recyclerie et le compostage.

Les coûts complets sont indiqués en TTC en raison du statut d'assujetti partiel du SYVADEC qui assume une partie de la TVA sur son budget et ne récupère qu'une faible part (moins de 7 %).

Coûts complets par flux (€ TTC)

	OMr	Verre	Emballages	Papier	Recycleries	Déchets organiques	Déchets professionnels	Textile
Charges de structure	2 194 437	42 371	345 039	5 235	725 896	81 970	17 226	50 684
Communication	297 630 €	4 978	42 092	611	87 346	9 856	2 068	28 303
Prévention	934 262							
Collecte					4 290 570	6 338		548 201
Transfert /Transport	5 247 317	551 960	587 761	67 752	1 739 734	292 937	28 164	128 254
Traitement compostage					702 602	793 543		
Traitement tri conditionnement			4 018 239		2 489 758			
Traitement stockage	23 032 762				385 179		201 124	
Traitement des déchets non dangereux								
Traitement des déchets dangereux					49 041			
Total charges	31 706 408	599 309	4 993 131	73 598	10 470 126	1 184 644	248 582	755 442
TVA	2 473 057	18 741	254 743	1 849	463 092	48 758	21 265	38 067
Coût complet TTC	34 179 465	618 050	5 247 874	75 447	10 933 218	1 233 402	269 847	793 509

Coûts complets par flux à la tonne (€ TTC/T)

	OMr	Verre	Emballages	Papier	Recycleries	Déchets organiques	Déchets pros	Textile
Charges de structure	18,19 €	3,07 €	33,46 €	2,48 €	13,90 €	21,82 €	15,22 €	42,74 €
Communication	2,47 €	0,36 €	4,08 €	0,29 €	1,67 €	2,62 €	1,83 €	23,86 €
Prévention	7,74 €				0,00 €	0,00 €		
Collecte					82,14 €	1,69 €		462,23 €
Transfert /Transport	43,49 €	39,98 €	57,00 €	32,13 €	33,31 €	77,99 €	24,88 €	108,14 €
Traitement compostage					13,45 €	211,27 €		
Traitement tri conditionnement			389,67 €		47,67 €			
Traitement stockage	190,91 €				7,37 €		177,67 €	
Traitement des déchets non dangereux					0,00 €			
Traitement des déchets dangereux					0,94 €			
Total charges	262,80 €	43,41 €	484,21 €	34,90 €	200,45 €	315,40 €	219,60 €	636,97 €
TVA	20,50 €	1,36 €	24,70 €	0,88 €	8,87 €	12,98 €	423,97 €	32,10 €
Coût complet TTC	283,30 €	44,76 €	508,91 €	35,77 €	209,31 €	328,38 €	643,57 €	669,06 €

Chiffres matrice des coûts 2023

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

LE RAPPORT SOCIAL UNIQUE

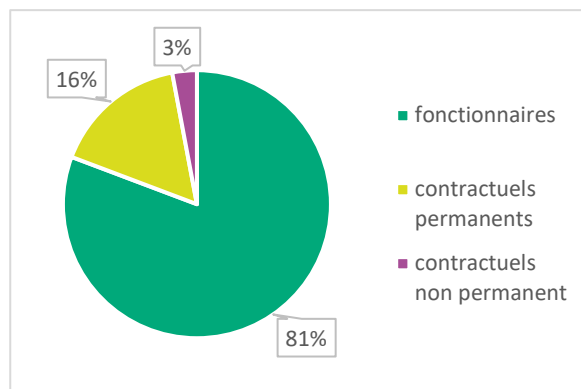
Effectifs

137 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2023 :

- 109 fonctionnaires dont 2 sur emploi fonctionnel ;
- 22 contractuels permanents dont 3 en CDI ;
- 3 contractuels non permanents ;
- 3 contrats de projet.

Précisions emplois non permanents

- Aucun contractuel non permanent recruté dans le cadre d'un emploi aidé.
- Intérim : 92 intérimaires ; 16 865 heures d'intérim.



Caractéristiques des agents permanents

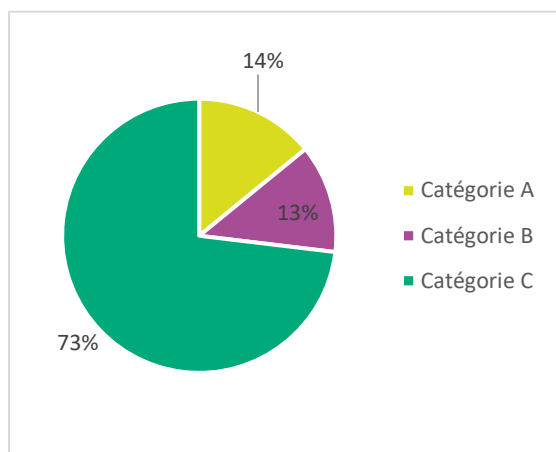
Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	13 %	23 %	15 %
Technique	87 %	77 %	85 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %

Répartition par genre et par statut

Statut	Hommes	Femmes
Fonctionnaires	79 %	21 %
Contractuels	55 %	45 %
Ensemble	75 %	25 %

Répartition des agents par catégorie



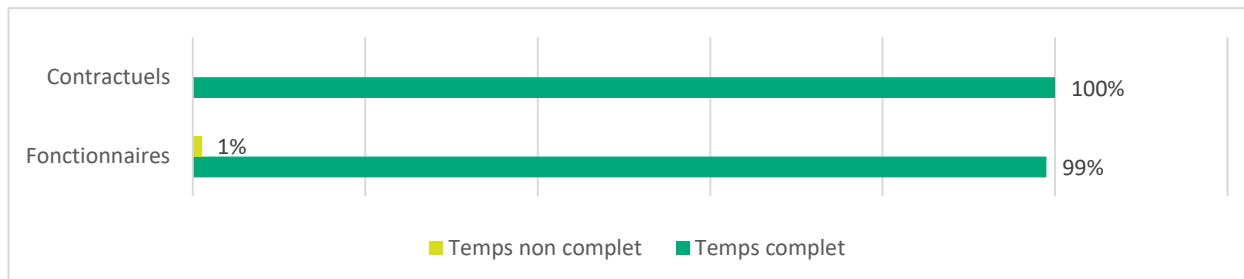
Principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjointes techniques	58 %
Ingénieurs	10 %
Agents de maîtrise	9 %
Techniciens	8 %
Adjointes administratifs	5 %

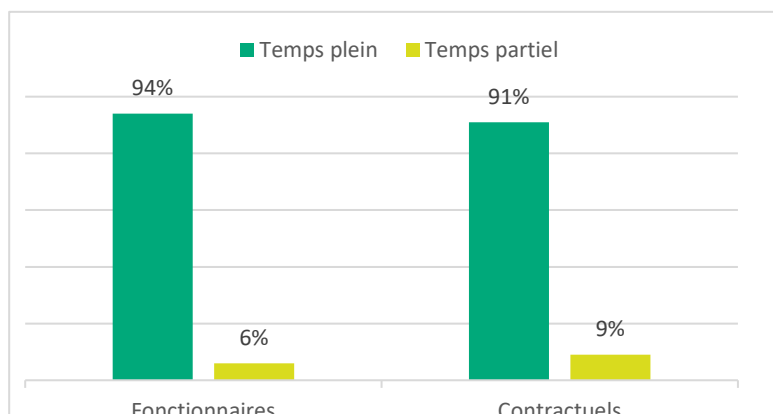
Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Temps de travail des agents permanents

Répartition des agents à temps complet ou non complet



Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



La filière la plus concernée par le temps non complet :

1 % de fonctionnaires de la filière technique et aucun contractuel.

Part des agents permanents à temps partiel selon le genre :

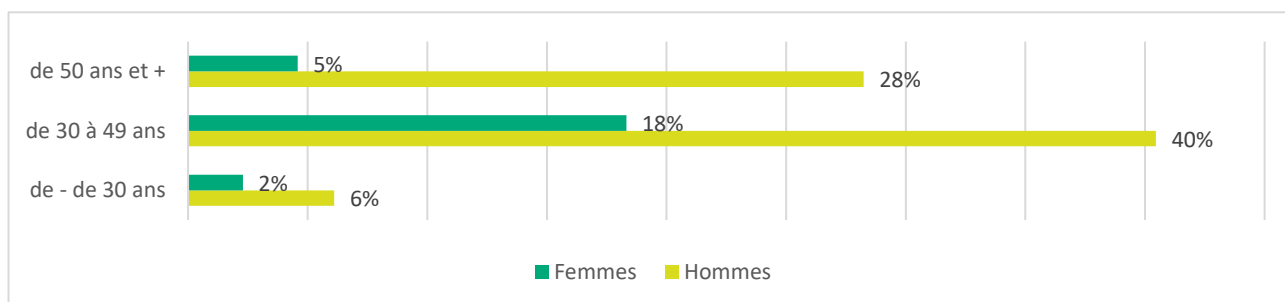
- 0 % des hommes à temps partiel ;
- 24,24 % des femmes à temps partiel.

Pyramide des âges

En moyenne, les agents de la collectivité ont 44,69 ans.

Âge moyen des agents permanents	
Fonctionnaires	46,25
Contractuels permanents	37,23
Ensemble des permanents	44,73
Âge moyen des agents non permanents	
Contractuels non permanents	43,6

Pyramide des âges des agents sur emploi permanent



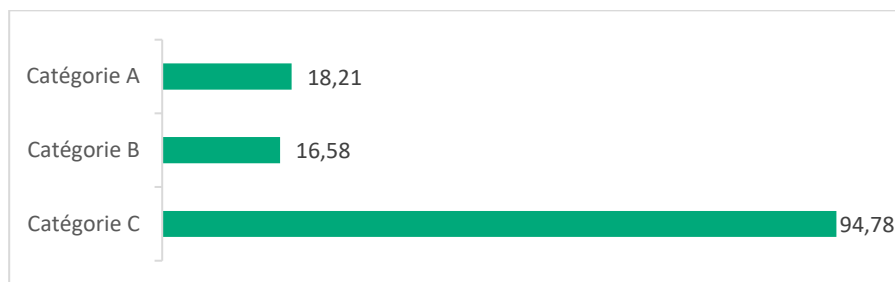
Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Équivalent temps plein rémunéré

133,57 agents en Équivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2023.

- 107,12 fonctionnaires
- 22,45 contractuels permanents
- 4,12 contractuels sur emploi non permanent

Répartition des ETPR permanents par catégorie :



243 316 heures travaillées rémunérées en 2023.

Positions particulières :

- 1 agent détaché dans la collectivité et originaire d'une autre structure ;
- 1 agent détaché au sein de la collectivité ;
- 1 agent détaché dans une autre structure ;
- 3 agents en disponibilité.

Autorisation d'exercice d'une activité accessoire

Type d'activité exercée à titre accessoire prévu par l'article 11 du décret n°2020-69 du 30 janvier 2020	Hommes			Femmes			Total
	Cat A	Cat B	Cat C	Cat A	Cat B	Cat C	
Expertise et consultation (Art.11, 1°)	1	0	0	0	0	0	1
Activité agricole (Art.11, 4°)	0	1	0	0	0	0	1
Travaux de faible importance réalisés chez des particuliers (Art.11, 7°)	0	0	1	0	0	0	1
Total	1	1	1	0	0	0	3

Modalités d'exercice des fonctions exercées dans le cadre du télétravail

Nombre d'agents ayant demandé à bénéficier du télétravail au cours de l'année 2023

	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	0	1	1
Catégorie B	1	3	4
Catégorie C	1	0	1
Total	2	4	6

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Nombre d'agents exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail au 31/12/2023
(article 133 de la loi du 12 mars 2012)

	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	4	11	15
Catégorie B	6	9	15
Catégorie C	3	5	8
Total	13	25	38

Répartition en pourcentage par catégorie et par genre

	Hommes	Femmes
Catégorie A	10,5 %	28,9 %
Catégorie B	15,8 %	23,7 %
Catégorie C	7,9 %	13,2 %

Mouvements en 2023 :

- 12 arrivées d'agents permanents ;
- 7 départs d'agents permanents ;
- 6 contractuels permanents nommés stagiaires.

Emplois

Emplois permanents rémunérés	
Effectif physique théorique au 31/12/2023	131 agents
Effectif physique au 31/12/2023	131 agents

Variation des effectifs entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023

Variation des effectifs		
Fonctionnaires	↗	+2,83 %
Contractuels permanents	↗	+10 %
Ensemble	↗	3,97%

Causes de départ d'agents permanents

Principales causes de départ	
Départ à la retraite	25 %
Mise en disponibilité	25 %
Mutation	12,5 %
Démission	12,5 %
Décès	12,5 %
Autres	12,5 %

Principaux modes d'arrivées d'agents permanents

Principaux modes d'arrivées	
Arrivées de contractuels	67 %
Intégration directe	17 %
Remplacement	17 %

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017120410-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Évolution professionnelle

- Aucun bénéficiaire d'une promotion interne sans examen professionnel.
- 2 agents lauréats d'un concours déjà fonctionnaires dans la collectivité nommés, dont 50 % des nominations concernent des femmes.
- 58 avancements d'échelon et 15 avancements de grade.
- 2 agents nommés, lauréats d'un examen professionnel.
- Aucun agent n'a bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle.

Sanctions disciplinaires

- Aucune sanction prononcée à l'encontre d'agents fonctionnaires.
- Aucune sanction prononcée à l'encontre de fonctionnaires stagiaires.
- 3 sanctions disciplinaires prononcées en 2023 à l'encontre d'1 agent contractuel, dont 100 % des sanctions concernent des hommes : 3 sanctions du 1^{er} groupe.

Principaux motifs des sanctions prononcées (fonctionnaires et contractuels en 2023)

- 100 % qualité de service (manquement aux sujétions du service, négligence, désobéissance hiérarchique, absence irrégulière, abandon de poste).

Budget et rémunérations

Les charges de personnel représentent 13,31 % des dépenses de fonctionnement.

Budget de fonctionnement	58 350 436 €	Charges de personnel*	7 766 120 €

*Montant global

Rémunérations annuelles brutes emploi permanent		4 672 165 €
Primes et indemnités versées		1 230 408 €
Heures supplémentaires et/ou complémentaires		80 368 €
Nouvelle Bonification Indiciaire		19 081 €
Supplément familial de traitement		28 553 €
Indemnité de résidence		79 613 €
Complément de traitement indiciaire (CTI)		0 €

Rémunérations des agents sur emploi non permanent : 130 527 €.

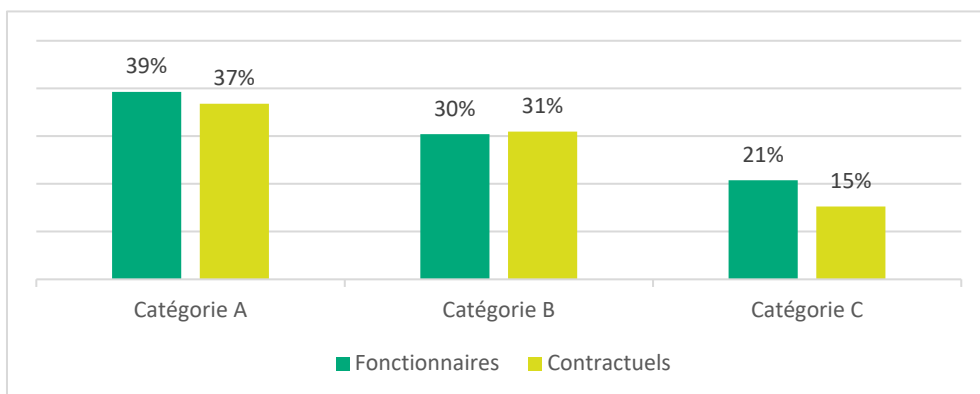
Rémunération moyenne par équivalent temps plein rémunéré des agents permanents

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel
Administrative	84 346 €	s	36 576 €	30 186 €	32 546 €	0 €
Technique	66 895 €	51 002 €	36 884 €	39 545 €	30 272 €	27 455 €
Toutes filières	75 519 €	52 594 €	36 801 €	35 376 €	30 443 €	27 455 €

*s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents permanents est de 26,33 %.

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations par catégorie et par statut



Part du régime indemnitaire sur les rémunérations

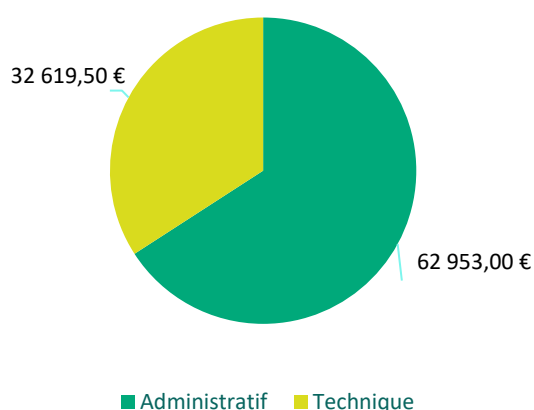
Fonctionnaires	25,89 %
Contractuels sur emplois permanents	28,38 %
Ensemble	26,33 %

- Le RIFSEEP a été mis en place pour les fonctionnaires et pour les contractuels ainsi que le CIA.
- Les primes sont maintenues en cas de congé de maladie ordinaire.
- 3 015 heures supplémentaires ont été réalisées et rémunérées en 2023.
- Aucune heure complémentaire n'a été réalisée et rémunérée en 2023.

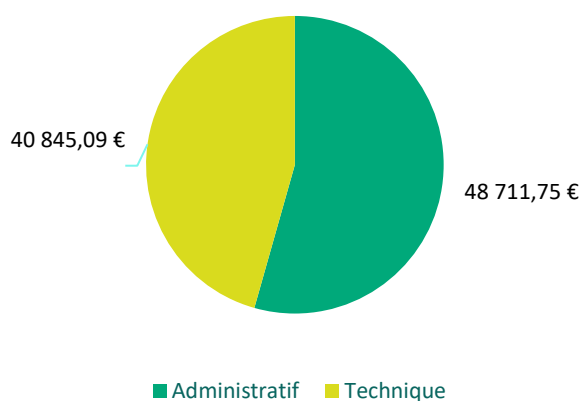
En 2023, 1 allocataire a bénéficié de l'indemnisation du chômage (ancien fonctionnaire).

La collectivité est en auto-assurance avec convention de gestion avec Pôle Emploi pour l'assurance chômage de ses agents contractuels

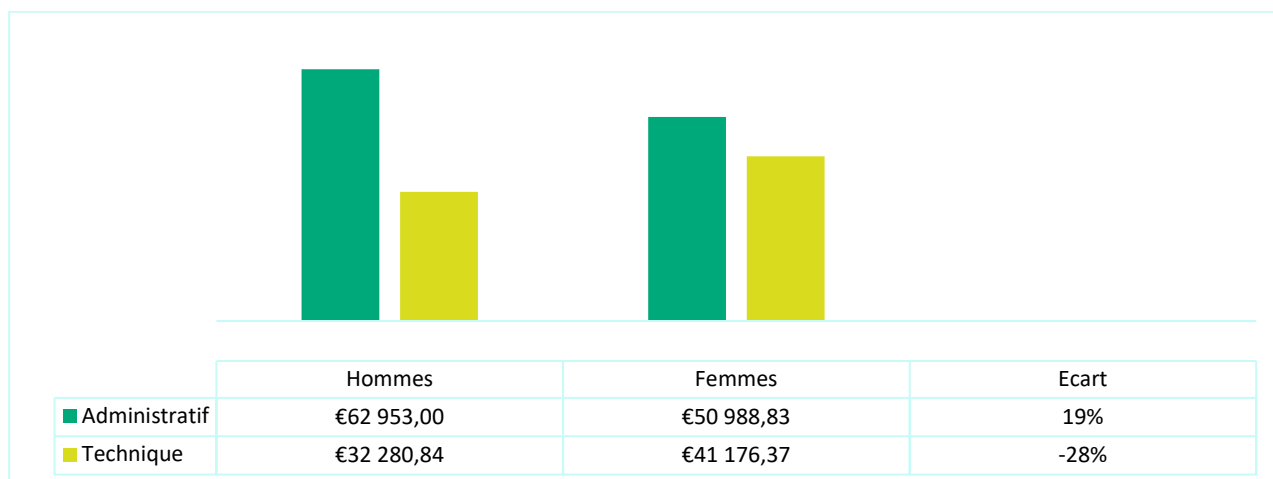
Salaire brut moyen des hommes (en ETPR)



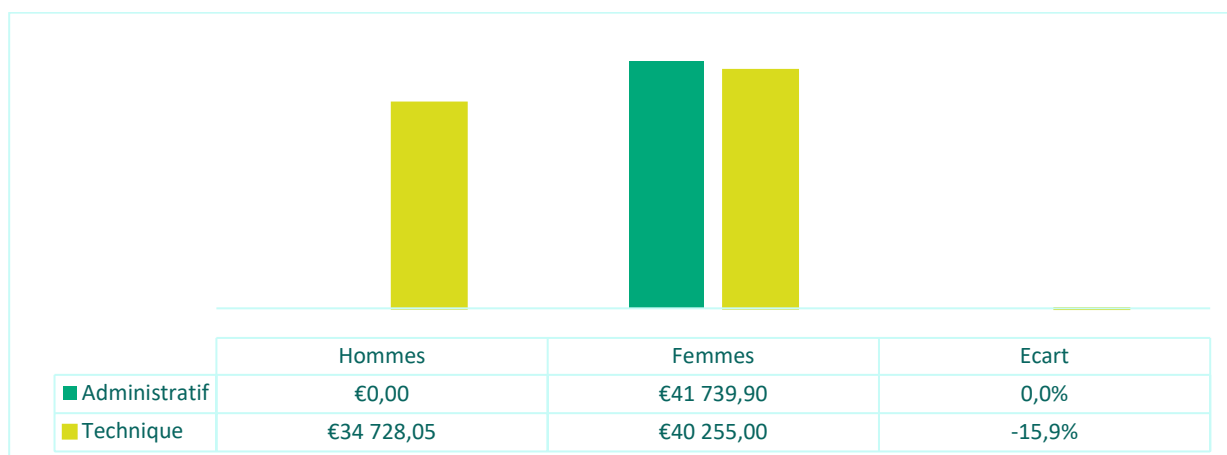
Salaire brut moyen des femmes (en ETPR)



Écart de rémunération hommes-femmes fonctionnaires



Écart de rémunération hommes-femmes contractuels sur emploi permanent



Masse salariale brute annuelle cumulée des 10 rémunérations les plus élevées en 2023



Absences

En moyenne 30,55 jours d'absence pour tout motif médical en 2023 par fonctionnaire.

En moyenne 19,95 jours d'absence pour tout motif médical en 2023 par agent contractuel permanent.

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	4,72 %	5,47 %	4,85 %	1,64 %
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	8,37 %	5,47 %	7,88 %	1,64 %
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	8,92 %	12,15 %	9,46 %	3,29 %

- Aucune journée de congé supplémentaire accordée au-delà des congés légaux.
- 41,3 % des agents permanents ayant été absents ont eu au moins un jour de carence prélevé.
- La collectivité adhère à un contrat d'assurance groupe pour la gestion du risque maladie.

Accidents du travail

- 17 accidents du travail déclarés au total en 2023.
- 13 accidents du travail pour 100 agents.
- En moyenne, 56 jours d'absence consécutifs par accident du travail.

Handicap

Pour mémoire, seules les collectivités de plus 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

- 6 travailleurs handicapés sur emploi permanent et 1 travailleur handicapé recruté sur emploi non permanent.
- 71 % sont fonctionnaires.
- 100 % sont en catégorie C.

Prévention et risques

Assistants de prévention

- 4 assistants de prévention désignés dans la collectivité.
- 1 conseiller de prévention.
- 2 autres personnels affectés à la prévention (animateurs, formateurs prévention, personnes en charge de la prévention...).

Formation

Aucune formation liée à la prévention n'a été suivie.

Dépenses

La collectivité a effectué 159 502 € de dépenses en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail.

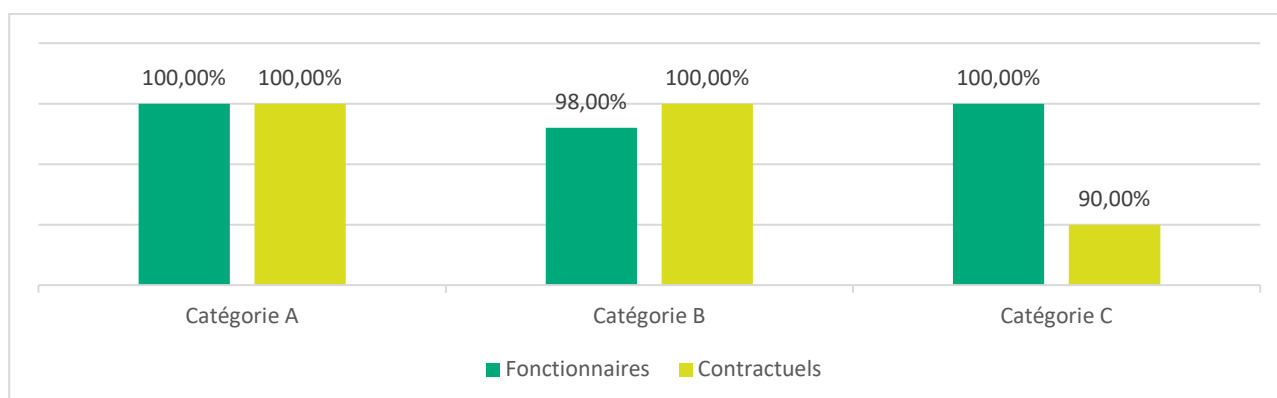
Document de prévention

La collectivité dispose d'un document unique d'évaluation des risques professionnels dont la dernière mise à jour date de 2023.

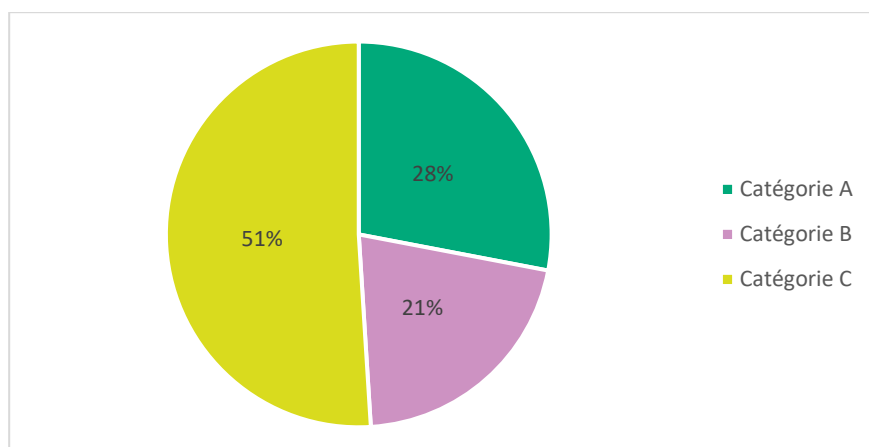
Formation

- En 2023, 100 % des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour.
- 449 jours de formation ont été suivis par les agents sur emploi permanent en 2023.

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2023



Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Nombre moyen de jours de formation par agent permanent : 3,4 jours par agent.

Dépenses de formation : 74 256 € en 2023.

Répartition des dépenses de formation

CNFPT	45,8 %
Frais de déplacement	7,5 %
Autres organismes	46,63 %

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Répartition des jours de formation par organisme

CNFPT	62,3 %
Autres organismes	32,9 %
Interne	4,68 %

Action sociale et protection sociale complémentaire

La collectivité participe à la complémentaire santé et aux contrats de prévoyance.

Montants annuels	Santé	Prévoyance
Montant global des participations	34 360 €	16 619 €
Montant moyen par bénéficiaire	386 €	307 €

L'action sociale de la collectivité

- Prestations servies directement par la collectivité : Corse Eco Développement, chèques déjeuners, chèques Cadhoc, remboursement des frais de trajet domicile travail.
- Prestations servies par l'intermédiaire d'une association nationale : CNAS.

Relations sociales

- **Jours de grève** : aucun jour de grève recensé en 2023.
- **Comité Technique** : 4 réunions du Comité Social Territorial (CST).

LA GOUVERNANCE

LES INSTANCES DU SYNDICAT

Le SYVADEC est un syndicat mixte fermé à vocation régionale. En 2023, le périmètre est resté stable et se compose de 19 adhérents, EPCI à fiscalité propre. Le Syndicat est administré par un Comité Syndical composé de membres titulaires et suppléants désignés par les collectivités membres au prorata de leur population DGF. Le Bureau Syndical est l'organe exécutif du Syndicat. Il est composé de représentants des collectivités adhérentes élus par le Comité Syndical.



L'activité du comité syndical

Réuni à trois reprises, le Comité Syndical a adopté 43 délibérations relevant :

- de la stratégie : orientations et indicateurs stratégiques, PLPVDMA, Plan d'actions 2023 ;
- des orientations et décisions budgétaires et tarifaires, de l'actualisation du PPI ;
- des ressources humaines ;
- de l'administration générale ;
- et de l'évolution statutaire.

L'activité du bureau syndical

Réuni à neuf reprises en 2023, le Bureau Syndical a formalisé 59 rapports relevant :

- de l'administration générale ;
- de la commande publique ;
- et des projets présentés lors des commissions thématiques et demandes de subvention.

LES COMMISSIONS

Les commissions thématiques

Les 3 commissions thématiques sont composées de représentants du Comité Syndical et ont un rôle consultatif. Elles préparent les projets soumis à délibération du Bureau ou du Comité Syndical. En 2023, la commission finances s'est réunie 3 fois, la commission infrastructures et la commission de la transition écologique se sont réunies 1 fois chacune.

- Commission Finances : Président Xavier POLI, Vice-Président délégué aux finances.
- Commission Infrastructures : Président Jean-Baptiste GIFFON, Vice-Président délégué aux recycleries.
- Commission Transition écologique : Président Jean-Pierre GIORDANI, Vice-Président délégué à la pédagogie.

La commission d'appel d'offres

Conformément à l'article 6 de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) est composée du Président du SYVADEC et de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. Le comptable public et un représentant de la DDCSPP2B sont conviés avec voix consultative à chaque commission.

Composition de la CAO :

Présidence : Don-Georges GIANNI (Xavier POLI en cas d'absence)

Délégués titulaires :

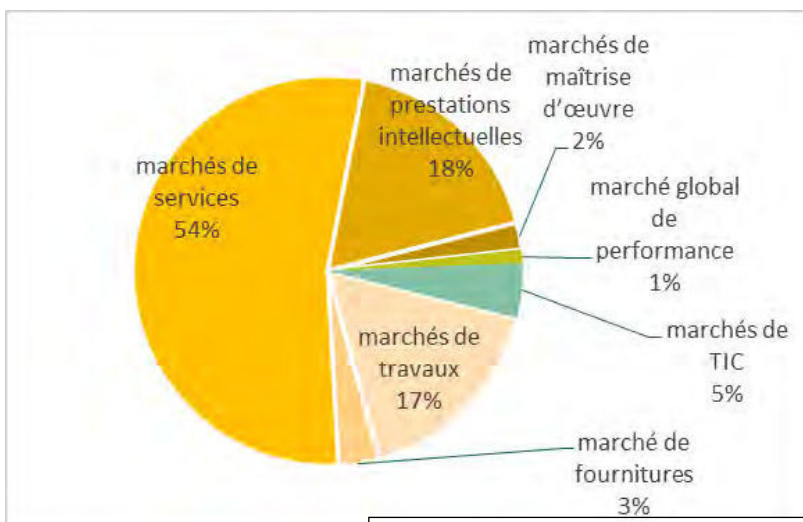
- Jean-Pierre GIORDANI
- Marie-Laurence SOTTY
- Jean-Baptiste GIFFON
- Jean-François MATTEI
- Ange-Pierre VIVONI

Délégués suppléants :

- Étienne FERRANDI
- Vincent MICHELETTI
- Jérôme NEGRONI
- Benoît BRUZI
- François BERNARDI

102 procédures ont été mises en œuvre en 2023 : appels d'offres, procédures négociées ou procédures adaptées. 89 marchés ont été attribués dont :

- 26 marchés relevant de procédures négociées, d'un montant inférieur à 40.000 € ou à la suite de consultations infructueuses ;
- 30 marchés relevant de procédures adaptées ;
- 31 marchés relevant de procédures formalisées de type appels d'offres ouvert.
- 1 marché relevant de la procédure concurrentielle avec négociation.



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Marchés attribués par typologie de dépenses

- 48 marchés de services
- 16 marchés de prestations intellectuelles
- 4 marchés de TIC
- 15 marchés de travaux
- 2 marchés de maîtrise d'œuvre
- 3 marchés de fournitures
- 1 marché global de performance

LE COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Le comité social territorial est composé de 4 représentants de la collectivité et de 4 représentants du personnel. Il est consulté sur les projets et orientations stratégiques du SYVADEC en matière de ressources humaines, de santé, de sécurité et de conditions de travail.

En 2023, le CST s'est réuni à 4 reprises. Il a été consulté sur 36 points et a examiné 21 points d'information et bilans.



Zone artisanale – RT 50 20250 CORTE
04 95 34 00 14 • info@syvadec.fr

**CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE
DU DOMAINE PUBLIC HYDROELECTRIQUE**

ENTRE :

ELECTRICITE DE FRANCE, Société Anonyme au capital de 2 084 365 041€, dont le siège social est situé à Paris (8^{ème}), 22-30 avenue de Wagram, immatriculée au RCS de Paris sous le n°552 081 317, représentée par Monsieur Vincent de RUL dûment habilité à cet effet en sa qualité de Directeur de SEI Corse, faisant élection de domicile au 2 avenue Impératrice Eugénie à AJACCIO (20000).

Désigné ci-après « EDF » ou « le Concessionnaire »

D'une part,

ET :

Le SYVADEC, SYNDICAT MIXTE FERME DE VALORISATION DES DECHETS DE CORSE, représenté par Monsieur Don-Georges GIANNI, son Président en exercice, dûment habilité par délibération n°2024-06-055 et désigné dans ce qui suit par les mots "le SYVADEC" ou « le Bénéficiaire »

D'autre part.

Ensemble désignés « la Partie » ou « les Parties ».

Il est exposé ce qui suit :

PREAMBULE

Aux termes d'un décret du 8 Juin 1965, EDF est concessionnaire des installations des chutes hydroélectriques de Corscia et Castirla, incluant notamment de la retenue artificielle de Calacuccia, située dans le département de la Haute Corse, sur la rivière Golo, ainsi que des terrains riverains.

Cet aménagement a été conçu et réalisé pour la satisfaction du service public incombant au Concessionnaire c'est-à-dire la production d'énergie hydroélectrique. C'est dans le cadre de cette mission que sont également exploités les ouvrages de cette chute et, par conséquent, aucune obligation ou attribution n'incombe au Concessionnaire en dehors de sa mission énergétique.

Le SYVADEC souhaite réaliser sur des parcelles faisant partie de la concession, sur la commune de Calacuccia, un projet de construction d'une déchetterie rurale publique appelée éco-point pour permettre l'accueil des encombrants et de la collecte sélective des habitants des communes du Niolu.

Bien que la présence de ces installations constitue une sujétion, les Parties se sont rapprochés pour convenir de la signature d'une convention formalisant l'accord du Concessionnaire sur les travaux projetés, sous réserve de la stricte application par le SYVADEC, des différentes conditions d'utilisation du bien mis à disposition.

La présente est accordée aux conditions définies dans les articles qui suivent et sous réserve du respect de la législation et de la réglementation en vigueur actuelles et futures.

Le présent titre d'occupation est attribué au Bénéficiaire dans le respect des dispositions des articles L. 2122-1 et suivants du Code de la propriété des personnes publiques (CG3P).

En suite de quoi les parties ont convenu et réciproquement accepté ce qui suit :

Accusé de réception en préfecture
0254100909827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Le Concessionnaire autorise le Bénéficiaire à occuper plusieurs parcelles situées sur la commune de Calacuccia, faisant partie des dépendances immobilières de la chute hydraulique de Calacuccia, dans le but exclusif d'implanter une déchetterie.

La présente ne porte que sur l'objet ci-dessus strictement définie ; tout autre équipement ou activité ne pourrait être réalisé qu'après accord expresse complémentaire des Parties.

ARTICLE 2 : TERRAINS MIS A DISPOSITION

Le droit du domaine public hydroélectrique concédé à EDF sur les parcelles appartenant au domaine public concédé de la chute de Calacuccia, ci-après désignées « Parcelles » ou « Terrains » :

Commune	Lieudit	Section	Numéro
20224 CALACUCCIA	CONTRATOJO	000 B	504
20224 CALACUCCIA	CONTRATOJO	000 B	746

Pour plus de détails, les Parties déclarent s'en référer au plan joint à la présente convention. Sur ce plan, sont repérés, d'une part les parcelles objet de la présente Convention, et d'autre part, les installations du Bénéficiaire.

ARTICLE 3 : DESCRIPTION DES INSTALLATIONS DU BENEFICIAIRE

Les aménagements consistent à :

La création d'une plateforme en béton avec forme de pente au sol sur une surface de 2 210 m²

Le raccordement aux divers réseaux existants (alimentation électrique, eau potable)

La création d'un local agent de style Algeco de 6 m²

La mise en place d'un conteneur maritime de 10 pieds, soit 6.6 m pour le stockage de matériel d'exploitation du site (dispositif amovible sans fixations au sol)

La création d'un local de gratuité de type Carbet en bois d'une surface de 12 m² (espace dans lequel les usagers déposent des objets qui seront repris par d'autres usagers permettant une deuxième vie aux objets)

La création d'alvéoles ouvertes et non couvertes en béton type mégabloc de 196 m² de surface globale et de 3m20 de hauteur permettant la réception des flux du tri : emballages, papier, verre, carton.

La création d'une clôture en grillage souple en périphérie de 2m de hauteur

La mise en place d'un portail de 6 mètres de large et de 2m de hauteur

La création d'un pont bascule encastré dans la voirie avec borne

La création d'un réseau d'eaux pluviales autonome avec débourbeur/déshuileur

La mise en place d'un éclairage avec des lampadaires

ARTICLE 4 : CONDITION D'ACCES

L'accès aux parcelles se fait par la route menant à la Vanne de Tête.

Plusieurs types de véhicules accèderont au site :

- Véhicules légers des particuliers < 3.5 t
- Véhicules de collecte de 3.5 à 26 T pour les apports de tri et encombrants des communes
- Véhicules type poids lourd 26 T pour l'enlèvement des bennes

Pour les besoins de l'exploitation et pour des raisons de Sûreté Hydraulique, cette route ne doit en aucun cas être coupée, même temporairement, sans l'accord préalable du Concessionnaire.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Département de la Haute-Savoie
Date de réception préfecture : 31/10/2024

ARTICLE 5 : LEGISLATION APPLICABLE

Le bien dont l'occupation est consentie fait partie intégrante du domaine public hydroélectrique, l'autorisation accordée ne saurait en aucun cas relever de la législation de droit commun. Elle constitue une convention d'occupation et de mise à disposition précaire et révocable d'une dépendance du domaine public et non un bail.

En aucun cas, pour quelque motif que ce soit ou pour quelque situation de fait qui se créerait, il ne saurait être admis une référence à la législation sur les baux ruraux ou ceux assimilés.

ARTICLE 6 : LIBRE ACCES D'EDF

Le Bénéficiaire s'engage à laisser au Concessionnaire, à ses préposés et aux personnes habilitées par ce dernier, la libre circulation sur le bien ainsi mis à disposition, ainsi que son libre usage, usage dont il reconnaît avoir pris connaissance, auprès du Concessionnaire, de la nature et de l'étendue.

Le site étant clôturé et interdit au public en dehors des heures d'ouverture, une clé sera remise au Concessionnaire qui indiquera nominativement les personnes susceptibles de pénétrer sur le site.

ARTICLE 7 : PRIORITE DES ACTIVITES D'EDF

La chute hydroélectrique de Calacuccia a pour objet la production d'énergie électrique et son exploitation ne saurait être gênée en quoi que ce soit du fait de la présente convention.

En conséquence, le Bénéficiaire reconnaît que la présente autorisation d'implantation et d'occupation du domaine public concédé est accordée à titre précaire et révocable, et qu'elle n'est constitutive d'aucun droit réel sur les ouvrages, constructions ou installations.

En outre et tenu compte de la qualité de personne publique du Bénéficiaire, il est précisé que les autorisations délivrées aux présentes ne s'analysent pas comme une superposition de domanialité publique.

Par ailleurs, les installations du Bénéficiaire pourront être déplacées et ou les Terrains restitués sur simple demande du Concessionnaire motivée, soit par des raisons de sécurité, soit par des impératifs d'exploitation ou de travaux.

ARTICLE 8 : CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC HYDROELECTRIQUE

Le Concessionnaire, pourra à tout moment imposer au Bénéficiaire l'obligation d'effectuer, aux frais de ce dernier, tous travaux d'entretien ou de réparation qui s'avèreraient nécessaire à la bonne conservation de l'immeuble mis à disposition dès lors que ces travaux seraient motivés par l'activité ou les équipements du Bénéficiaire.

L'exécution de ces travaux, quels qu'en soient le coût, la durée ou la nature, ne sera ni indemnisé ni compensée par une diminution de la redevance mentionnée ci-après.

Le Bénéficiaire signalera au Concessionnaire, dès qu'il l'aura constaté, tout empiètement, toute occupation, usurpation et dégradation commis par des tiers connus ou inconnus et portant atteinte à l'aspect et à la conservation de l'immeuble mis à disposition. Dans le cas où les Parcelles auraient été bornées antérieurement à leur incorporation dans le domaine public concédé, le Bénéficiaire devra alors veiller à la conservation des bornes existantes sur les Terrains et à pourvoir au remplacement des bornes susmentionnées disparues, déplacées ou détériorées, de son fait.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

ARTICLE 9 : JOUISSANCE DU BIEN

Le Bénéficiaire aura la jouissance des Terrains mis à disposition et à ce titre assumera désormais l'entière responsabilité desdits Terrains et assurera lui-même l'entretien, en accord avec le Concessionnaire.

Le Bénéficiaire s'engage à demander par écrit au préalable, dans un délai raisonnable, au Concessionnaire son autorisation pour toute nouvelle opération ou travaux projetés de même que pour toute modification de l'activité autorisée par la présente.

Calendrier prévisionnel des travaux et de la mise à disposition du terrain :

- Juillet 2024 : procédure de consultation des entreprises pour la construction du site
- Septembre 2024 : début des travaux
- Mars 2025 : mise en service de l'équipement

La jouissance du terrain devra intervenir avant l'attribution du marché de travaux soit avant fin juillet 2024.

ARTICLE 10 : ETAT DES LIEUX / REMISE EN ETAT DES LIEUX

La présente convention donnera lieu à un état des lieux contradictoire des Terrains mis à disposition réalisé par un huissier aux frais du Bénéficiaire. Cet état des lieux interviendra à l'occasion de l'entrée en vigueur, ainsi qu'à l'issue de celle convention.

Toutefois, étant précisé que la parcelle sera mise à disposition en l'état.

A l'expiration de la présente convention et quelle qu'en soit les causes, le Bénéficiaire remettra en parfait état les Terrains occupés, le rendant conforme à sa destination, en assurant l'enlèvement de ses installations, à ses frais. En cas de non-obtempération dans un délai de deux (2) mois, le Concessionnaire aura la faculté de remettre les Terrains en état aux frais du Bénéficiaire. A cet effet un état des lieux contradictoire sera réalisé.

De plus compte tenu de l'activité envisagée du Bénéficiaire, le Concessionnaire diligentera une étude de pollution des sols à ses frais par un organisme indépendant, avant l'entrée dans les lieux et à l'issue de l'occupation, de sorte que la responsabilité du Concessionnaire puisse être écartée en cas de pollution.

ARTICLE 11 : ENGAGEMENTS POUR LA BIODIVERSITE

EDF est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de gestion durable et respectueuse de la biodiversité de son foncier. L'entreprise s'astreint à intégrer les enjeux spécifiques aux milieux naturels et aux espèces animales et végétales présentes et étend désormais cette prise en compte de la biodiversité aux Bénéficiaires de conventions portant sur son foncier.

Ainsi, le Bénéficiaire devra, au-delà des exigences légales et réglementaires auxquelles il est déjà tenu :

- s'informer sur les éventuelles zones protégées ou inventoriées, au titre du code de l'environnement, applicables au périmètre de la dépendance mise à disposition (exemples : zones Natura 2000/ ZNIEFF/ zones humides, ...)
- ne pas utiliser de produits chimiques (herbicides, pesticides, fongicides, fertilisants,...) pour l'entretien des Parcelles, sauf traitement localisé conforme à un arrêté préfectoral de lutte contre certaines espèces invasives (types Ambroisie, Renouée du Japon, etc.) :

Reçus de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

- favoriser la réalisation des travaux susceptibles d'affecter la biodiversité (gyrobroyage, fauche, taille des haies...) en dehors des périodes de nidification ;
- favoriser l'emploi du végétal local et, en tout état de cause, ne pas planter d'espèces exotiques ;
- soumettre préalablement à EDF tout projet de construction ou plantation/végétalisation ;
- de façon générale, maintenir en bon état d'entretien, de propreté et d'esthétique les biens mis à disposition, les constructions et installations futures, ainsi que les abords, clôtures et portail d'accès.

En cas de constat par EDF du non-respect par le Bénéficiaire de ses engagements et après une mise en demeure du Bénéficiaire par EDF, par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans suite, EDF pourra être amenée à résilier la convention pour non-respect de ses obligations par le Bénéficiaire dans les conditions prévues aux présentes.

ARTICLE 12 : RESPECT DU DROIT DES TIERS

Le Bénéficiaire s'engage à exercer les droits qui lui sont conférés par la présente en respectant ceux qui sont ou seront accordés aux tiers.

L'occupation est ainsi consentie sous réserve des droits des tiers, parmi lesquels ceux des titulaires des droits de pêche et de chasse, ainsi que des bénéficiaires des règlements faits par les autorités municipales et préfectorales, des servitudes administratives et de celles résultant du Code forestier.

Les droits des tiers étant dans tous les cas réservés, le Bénéficiaire fera son affaire de tout litige susceptible de s'élever du chef d'une éventuelle coexistence entre les activités qui lui sont dévolues et celles qui lui seraient étrangères.

ARTICLE 13 : CONDITIONS SUSPENSIVES

La présente convention est conclue sous la condition suspensive que le Bénéficiaire obtienne toutes les autorisations éventuelles nécessaires pour l'exercice de son activité décrite *supra*, délivrées par les administrations compétentes et respecte l'ensemble des obligations et formalités imposées par les différentes réglementations, dont il fera son affaire. Tout retrait ou non renouvellement desdites autorisations provoquerait immédiatement la résolution de la convention, de plein droit et sans indemnité.

ARTICLE 14 : CONDITION D'OCCUPATION

Le Bénéficiaire s'engage à utiliser les Terrains et les abords immédiats raisonnablement, et à les entretenir en parfait état.

Le Bénéficiaire s'engage à ne procéder à aucun acte pouvant nuire directement ou indirectement à l'exploitation de la chute hydroélectrique de Calacuccia ni à la conservation des Terrains et aménagements de cette chute.

Le Bénéficiaire assure sous sa seule responsabilité et à ses frais : le fonctionnement, l'entretien, la surveillance, le remplacement et la réparation de ses installations ; il s'engage à demander par écrit au préalable au Concessionnaire son autorisation pour toute opération ou travaux projetés.

Il s'efforcera de ne pas susciter pour le Concessionnaire des contraintes inutiles notamment au regard de l'accès aux dépendances de la concession. A cette fin, il se concertera avec le Concessionnaire, chaque fois que nécessaire, afin de déterminer en commun les **moyens techniques et les**

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
moyens techniques et les
Date de réception préfecture : 31/10/2024

comportements propres à réduire au minimum les inconvénients pour les Parties et pour assurer le respect des droits du Concessionnaire, droits résultant de la législation sur l'hydroélectricité, du cahier des charges particulier de la chute de Calacuccia et des accords qu'il vise, de son règlement d'eau et des consignes.

Préalablement à toute intervention sur les Parcelles faisant l'objet de la présente convention et intéressant aussi bien la mise en place de ses installations que d'éventuels travaux à réaliser ultérieurement, le Bénéficiaire s'engage à contacter le représentant du Concessionnaire mentionné *infra* afin d'obtenir l'accord expresse d'EDF.

Le Bénéficiaire s'oblige à porter à la connaissance de ses agents, prestataires et sous-traitants ou préposés, toute information liée à l'exploitation de la chute de Calacuccia que lui communiquera par écrit le Concessionnaire, ainsi que les dangers de tout type qu'ils sont susceptibles de provoquer par leur imprudence, négligence, inattention même si ces dangers résultent du seul exercice de l'activité et de la seule occupation ici visée.

Le Bénéficiaire fera son affaire personnelle, hors de toute intervention et responsabilité du Concessionnaire, des risques qui découlent de ces informations pour ses activités objet de la présente convention.

Le Bénéficiaire devra informer le Concessionnaire de toute situation dangereuse connue de lui et susceptible de porter atteinte à son intégrité physique, à celle de ses ayants-droits ou d'une façon plus générale, des tiers.

ARTICLE 15 : OBLIGATIONS DU CONCESSIONNAIRE

Le Concessionnaire s'engage à ne pas procéder, sans avoir au préalable informé le Bénéficiaire, à aucune modification du profil des Terrains, des constructions, des plantations, ouvrages, etc.

Le Concessionnaire s'engage à s'abstenir de tout acte étranger à l'exploitation de la chute de nature à nuire soit à l'activité du Bénéficiaire soit au bon fonctionnement, à l'entretien et à la conservation des ouvrages du Bénéficiaire.

Le Concessionnaire s'engage à garantir au Bénéficiaire ainsi qu'à ses ayants-droits le libre accès aux Terrains.

Le Concessionnaire s'engage à ne pas accorder d'autres droits à d'autres bénéficiaires sur les Parcelles visées par la présente convention.

ARTICLE 16 : RESPONSABILITE

Le Bénéficiaire fera son affaire de toutes les demandes d'indemnité qui pourraient lui être présentées en raison des dommages et accidents mentionnés ci-dessus.

Le présent article ne s'applique pas en cas de faute lourde ou intentionnelle du Concessionnaire.

Les dommages causés aux Parcelles objet des présentes, du fait de l'occupation consentie ou en raison de l'existence, de l'utilisation des ouvrages du Bénéficiaire ou des travaux s'y rapportant, et sous réserve que le Concessionnaire établisse le lien de causalité entre les dommages constatés et l'existence ou l'utilisation de ces ouvrages ou exécution de ces travaux, les travaux de remise en état des Terrains seront réalisés aux frais et risques exclusifs du Bénéficiaire, si sa responsabilité est démontrée.

Si ces dommages sont eux-mêmes générateurs de dégâts envers les tiers, les usagers du domaine occupé ou les participants au travail public dont le Concessionnaire détient la maîtrise d'ouvrage, le

Accusé de réception en préfecture
024-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de transmission : 30/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Bénéficiaire ou son assureur se substituera au Concessionnaire ou le garantira dans le cas où une action en responsabilité serait intentée à son encontre.

Les dommages causés aux biens du Bénéficiaire du fait de l'exploitation des ouvrages du domaine public hydroélectrique seront pris en charge par le Concessionnaire si sa responsabilité est démontrée.

Si ces dommages sont eux-mêmes générateurs de dégâts envers les tiers, les usagers ou les participants à l'occupation consentie, le Concessionnaire garantira le Bénéficiaire dans le cas où une action en responsabilité serait intentée à son encontre et pour autant que la faute du Concessionnaire soit établie.

ARTICLE 17 : ASSURANCE

En application de la présente convention, le Bénéficiaire s'engage à souscrire une assurance garantissant sa responsabilité en cas de dommages corporels, matériels ou immatériels que pourraient subir les tiers, le Concessionnaire, son personnel ou toute personne qu'il aura mandatée, sur le périmètre de la zone mise à disposition par le Concessionnaire (cf. plan annexé) ceci quels que soient l'état et le fonctionnement en toutes circonstances du bien mis à disposition.

Le Bénéficiaire sera en mesure de fournir une copie de son contrat d'assurance à jour ou une attestation d'assurance valide.

ARTICLE 18 : GRATUITE

La présente autorisation est consentie à titre gratuit.

ARTICLE 19 : ENTREE EN VIGUEUR

La présente convention entrera en vigueur à la date de signature de la dernière des deux Parties. L'accord exprime de l'Autorité chargée du contrôle des concessions, le Préfet ou la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, par délégation du Préfet, ayant été recueilli préalablement à la signature.

ARTICLE 20 : DUREE

La présente convention est conclue à titre personnel, précaire et révocable, pour une durée de dix (10) ans à compter de son entrée en vigueur.

Elle pourra éventuellement être renouvelée, sur demande écrite formulée par le Bénéficiaire au plus tard six mois (6) avant son expiration.

Il est à noter que conformément aux principes applicables à l'occupation du domaine public, le Bénéficiaire n'a aucun droit acquis au renouvellement de l'autorisation.

ARTICLE 21 : SUSPENSION OU RESILIATION

Le Concessionnaire pourra suspendre unilatéralement l'exécution de la présente convention à tout moment et sans versement d'une indemnité au profit du Bénéficiaire pour des raisons de sécurité, pour les motifs tirés de son exploitation ou de nécessités du Service Public dont il a la charge, motif dont il sera seul juge. Le Concessionnaire s'engage à respecter, sauf urgence, un délai de prévenance de 2 mois.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

Le Concessionnaire pourra résilier unilatéralement la présente convention pour des motifs d'intérêt général tels que ceux précisés *supra*, dont il sera seul juge, sans versement d'aucune indemnité.

En outre le Concessionnaire pourra également résilier la présente convention en cas de manquement du Bénéficiaire aux stipulations des présentes, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet pendant une durée de 2 mois.

Le Bénéficiaire pourra également dénoncer la présente convention unilatéralement, sans devoir en justifier les motifs, ni verser d'indemnité.

La présente convention pourra alors être résiliée par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé réception en respectant un préavis de 2 mois. Dans les hypothèses visées ci-dessus, la suspension ou la résiliation interviendront à compter de leur notification.

ARTICLE 22 : AVENANT

La présente autorisation ne porte que sur l'objet ci-dessus strictement défini ; toute autre installation et/ou occupation ne pourrait être réalisée que par accord complémentaire des parties selon les mêmes formes.

ARTICLE 23 : TRANSMISSIBILITE

Le Bénéficiaire étant une personne publique, il bénéficie de la faculté de transmettre la présente convention à la personne publique qui viendrait à lui succéder dans le cadre d'un transfert légal de compétence entre personnes publiques. Hors ce cas, la présente autorisation est personnelle et non transmissible.

ARTICLE 24 : ACHAT

Dans le cadre de la réalisation du bornage de la concession hydroélectrique de Calacuccia, si les Parcelles, objet des présentes, venaient à être placées hors du domaine public concédé, celles-ci pourraient relever du domaine privé d'EDF.

Si tel est le cas, compte tenu des missions de service public du SYVADEC et de l'opportunité pour lui de maîtriser le foncier de ses installations, le SYVADEC pourra acquérir les Terrains visés ci-dessus.

Dans cette hypothèse et pour ce faire, les Parties s'engagent à se rencontrer dans un délai de trois (3) mois suivant la validation du bornage par les services de l'Etat en vue d'établir un compromis de vente fixant le prix et les conditions de la cession.

En cas de refus des conditions de cession par le Syvadece pour quelques motifs que ce soit, formalisé par courrier avec accusé de réception, il s'engage à remettre le terrain selon les conditions énoncées dans l'article 10 dans un délai de 3 mois à compter de la réception du courrier de refus par le concessionnaire.

ARTICLE 25 : FACULTE DE SUBSTITUTION DE L'ETAT

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

L'Etat aura la faculté de se substituer au Concessionnaire pour l'application de la présente convention en cas de rachat, de déchéance ou d'expiration du titre administratif de la chute hydroélectrique de Calacuccia.

ARTICLE 26 : LITIGES

En cas de divergence entre le Bénéficiaire et le Concessionnaire sur l'application ou interprétation de la présente convention, le litige ne devra être porté devant la juridiction compétente du lieu de situation des Parcelles, qu'après l'échec d'une tentative d'accord amiable constaté au plus tard dans un délai d'un an à partir de la naissance du litige.

A l'occasion de cette procédure, le Bénéficiaire ne pourra s'opposer à l'intervention de la DREAL ou du Préfet que le Concessionnaire pourra solliciter.

Le recours à l'une de ces procédures ne devra en aucun cas empêcher la réparation effective du dommage jugée nécessaire par l'une ou l'autre des Parties.

ARTICLE 27 : IMPOTS TAXES ET AUTRES REDEVANCES

Le Bénéficiaire s'acquittera de tous impôt, taxes et redevances pouvant être dus à l'Etat ou toute autre collectivité territoriale du fait de l'exécution de la présente convention.

ARTICLE 28 : ENGAGEMENT D'INTEGRITE

Le SYVADEC déclare sur l'honneur qu'il répond aux exigences de conformité du Groupe EDF et qu'il satisfait aux obligations, nationales et internationales, de lutte contre la corruption, le blanchiment et le financement du terrorisme.

En particulier, le SYVADEC déclare sur l'honneur qu'il satisfait aux obligations des lois applicables en matière de droit du travail, notamment celles relatives à la lutte contre le travail dissimulé, et à la corruption d'agents publics étrangers.

En cas de modification de l'un des éléments communiqués par le SYVADEC dans le cadre du contrôle d'intégrité et notamment dans la Déclaration de Conformité (Annexe 3), le SYVADEC est tenu d'en informer, sans délai, EDF qui procèdera alors à un nouveau contrôle de conformité.

En cas de manquement du SYVADEC à l'un de ses engagements, la Convention sera résiliée de plein droit, dans les conditions fixées précédemment et sans qu'aucune indemnité ne soit due de ce chef par EDF.

En cas de résiliation de la Convention, le SYVADEC ne pourra prétendre sans préjudice d'éventuelles actions en dommages et intérêts.

ARTICLE 29 : PIECES JOINTES

Les pièces suivantes font partie intégrante de la présente convention et lui demeureront annexées :

- Annexe 1 : Plan de situation
- Annexe 2 : Liste des interlocuteurs
- Annexe 3 : Déclaration et Engagement de Conformité

Accusé de réception en préfecture 02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE Date de télétransmission : 31/10/2024 Date de réception préfecture : 31/10/2024

Fait à Ajaccio, le	Fait à Corte, le
Pour EDF Nom : Vincent de RUL Qualité : Directeur d'EDF CORSE Tampon & signature :	Pour le SYVADEC Nom : Don-Georges GIANNI Qualité : Président du SYVADEC Tampon & signature :

Fait en trois (3) exemplaires :

- Un pour chacune des Parties,
- Un pour l'autorité chargée du contrôle des concessions.

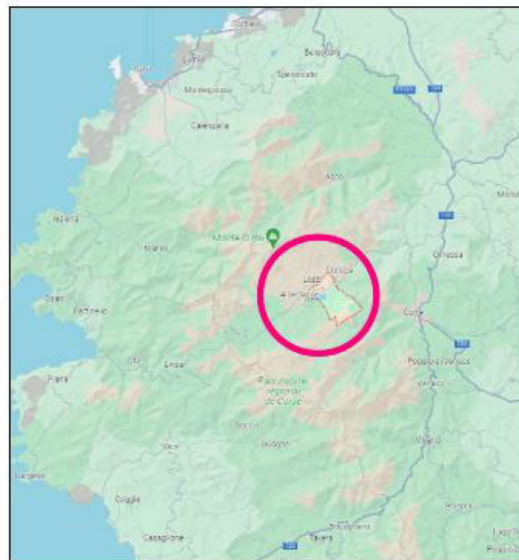
Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
 Date de télétransmission : 31/10/2024
 Date de réception préfecture : 31/10/2024

ANNEXE 1 : Plan de situation

Plan de situation



Photo aérienne; Google earth



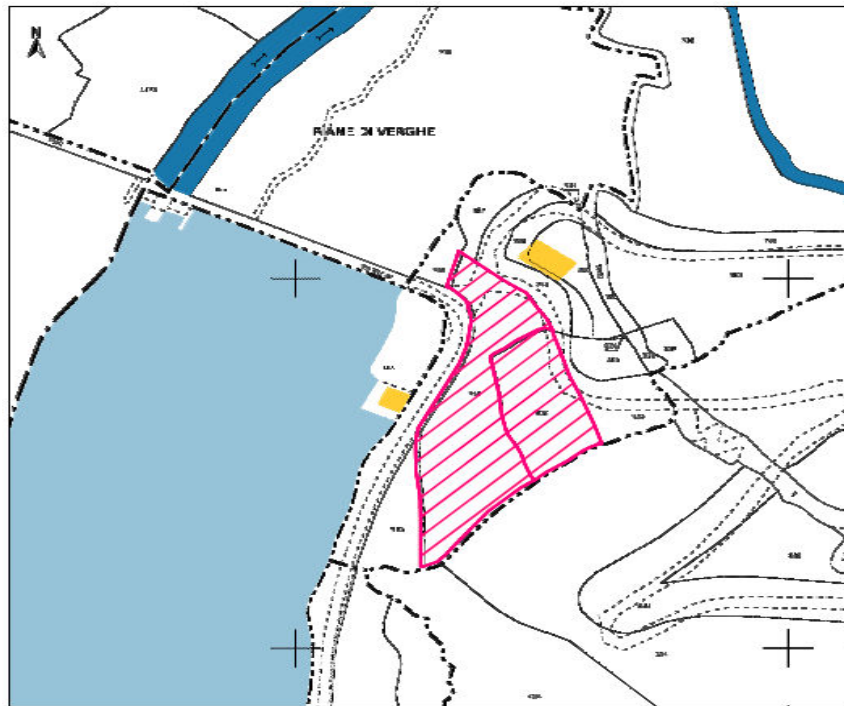
Situation géographique;
Source Mappy

Plan Parcellaire



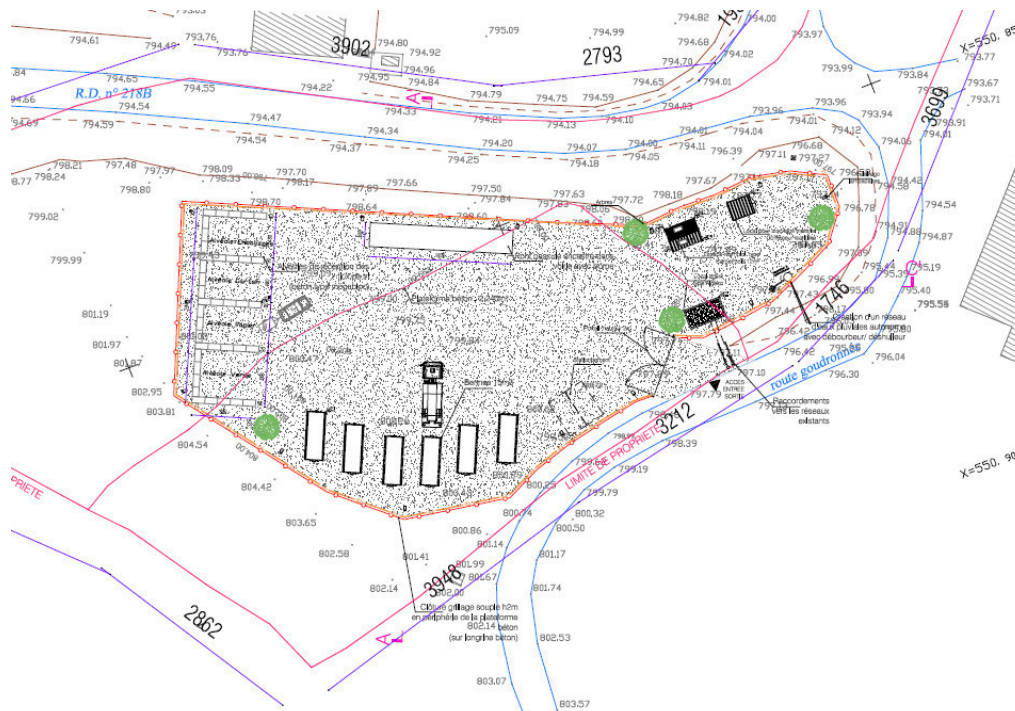
Situation cadastrale+ photo aérienne; Source Geoportail

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



Département : Haute-Corse
Commune : 20224 Calacuccia
Parcelles : 504, 746
Section : B
Superficies : 2 225m² + 4 391m² = 6 616m²
Monuments historiques : non
Lieu dit : Contratojo

Plan Masse



Insertions Visuelles

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

ANNEXE 2 : Liste des interlocuteurs

Concessionnaire	Bénéficiaire
Mathieu CANNATA Chef du Groupement d'Usines Hydrauliques EDF Castirla-Sampolo 04 95 47 43 77	Philippe LEHUEDE Directeur de l'Exploitation du SYVADEC Philippe.lehuede@syvadec.fr 06 79 19 32 95

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20241017-2024-10-080-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024

TABEAU DES EFFECTIFS AU 01/06/2024

GRADES OU EMPLOIS	Total des ETP autorisés au 01/06/2024	ETP Pourvus au 01/06/2024	GRADES OU EMPLOIS	Modifications du tableau		
				Suppression de poste	Création de poste	Total ETP autorisés
EMPLOI FONCTIONNEL			EMPLOI FONCTIONNEL			
Directeur général des services des communes sup à 150 000 hab	1	1				1
Directeur général adjoint des services des communes sup à 150 000 hab	1	1				1
Collaborateur de cabinet	0	0	Collaborateur de cabinet			0
TOTAL (1)	2	2	TOTAL (1)	0	0	2
FILIERE ADMINISTRATIVE			FILIERE ADMINISTRATIVE			
Administrateur général	0	0	Administrateur général			0
Administrateur hors classe	0	0	Administrateur hors classe			0
Administrateur	0	0	Administrateur			0
Directeur	0	0	Directeur			0
Attaché hors classe	2	2	Attaché hors classe			2
Attaché principal	1	1	Attaché principal			1
Attaché	2	2	Attaché			2
Rédacteur principal de 1ère classe	0	0	Rédacteur principal de 1ère classe			0
Rédacteur principal de 2ème classe	2	1	Rédacteur principal de 2ème classe			2
Rédacteur	5	4	Rédacteur			5
Adjoint administratif principal de 1ère classe	2	2	Adjoint administratif principal de 1ère classe			2
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	1	Adjoint administratif principal de 2ème classe			1
Adjoint administratif	3	3	Adjoint administratif			3
TOTAL (2)	18	16	TOTAL (2)	0	0	18

GRADES OU EMPLOIS	Total des ETP autorisés au 01/06/2024	ETP Pourvus au 01/06/2024	GRADES OU EMPLOIS	Modifications du tableau		
				Suppression de poste	Création de poste	Total ETP autorisés
FILIERE TECHNIQUE			FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur général	0	0	Ingénieur général			0
Ingénieur en chef hors classe	0	0	Ingénieur en chef hors classe			0
Ingénieur en chef	0	0	Ingénieur en chef			0
Ingénieur hors classe	2	1	Ingénieur hors classe			2
Ingénieur principal	4	4	Ingénieur principal			4
Ingénieur	8	8	Ingénieur			8
Technicien principal de 1ère classe	1	1	Technicien principal de 1ère classe			1
Technicien principal de 2ème classe	1	1	Technicien principal de 2ème classe			1
Technicien	9	8	Technicien		1	10
Agent de maîtrise principal	12	8	Agent de maîtrise principal	2		10
Agent de maîtrise	3	3	Agent de maîtrise			3
Adjoint technique principal de 1ère classe	20	15	Adjoint technique principal de 1ère classe			20
Adjoint technique principal de 2ème classe	19	16	Adjoint technique principal de 2ème classe	2		17
Adjoint technique principal de 2ème classe	0,46	0,46	Adjoint technique principal de 2ème classe			0,46
Adjoint technique	44	43	Adjoint technique		1	45
TOTAL (3)	123,46	108,46	TOTAL (3)	4	2	121,46
TOTAL GENERAL (1+2+3)	143,46	126,46	TOTAL GENERAL (1+2+3)	4	2	141,46